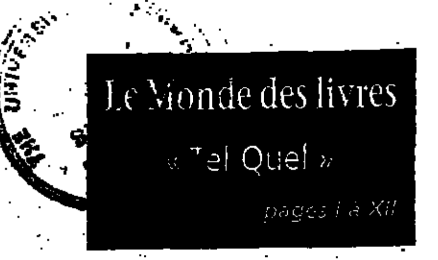
Le Monde



CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15613 – 7 F | VENDREDI 7 AVRIL 1995 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les sénateurs souhaitent renforcer le secret de l'instruction

LA MISSION d'information de la commission des lois du Sénat devait rendre publiques, jeudi 6 avril, les conclusions de ses travaux sur *« le respect de la présomption d'innocence et le secret de l'enquête et de l'instruction »*. Attachée à la procédure inquisitoire française, elle ne souhaite pas toucher à l'équilibre actuel de la procédure pénale. En revanche, très favorables à un renforcement du secret de l'instruction, les sénateurs proposent d'élargir le recours au juge des référés en cas d'atteinte à la présomption d'innocence et d'aggraver les peines encourues par les journalistes qui ne respecteraient pas la règle du secret de l'enquête et de l'instruction.

D'une manière générale, quelques jours après l'arrêt de la chambre criminelle de la Cour de cassation affirmant que tout journaliste qui produit des documents couverts par le secret professionnel peut être poursuivi pour recel (*Le Monde* du 5 avril), la mission d'information du Sénat se prononce clairement en faveur d'une limitation du pouvoir de la presse.

Lire page 12

MM. Balladur, Chirac et Jospin précisent leur politique étrangère

Les trois candidats ont répondu aux questions posées dans « Le Monde »

EN RÉPONSE aux questions que leur posaient, dans *Le Monde* du 7 avril, Bernard-Henri Lévy et Jacques Julliard, les trois principaux candidats à l'élection présidentielle précisent leurs positions sur plusieurs thèmes de politique étrangère. Aucun d'eux ne propose une rupture avec les orientations actuelles du gouvernement français. Ils s'accordent, avec des nuances dans le ton, pour demander l'application des résolutions internationales dans l'ex-Yougoslavie, pour condamner la violence, d'où qu'elle vienne, en Algérie, pour dénoncer l'action de Moscou en Tchétchénie. Toutefois, Lionel Jospin paraît moins hostile que ses deux concurrents à une éventuelle levée de l'embargo sur les armes en Bosnie, Jacques Chirac apparaît en retrait sur la condamnation de la Russie et Edouard Balladur plus actif sur l'Algérie, où il souhaite que *« la France favorise l'affirmation d'un pôle démocratique »*.

Lire page 17



La chute du dollar désarme les autorités monétaires

Face au yen, le billet vert est tombé jeudi à son plus bas niveau historique

LES INTERVENTIONS concertées, mercredi 5 avril, de la Réserve fédérale américaine, de la Bundesbank, de la Banque du Japon et de la Banque de France pour enrayer la chute du dollar ont une nouvelle fois échoué. Le billet vert est reparti à la baisse, pour atteindre, jeudi 6 avril dans la matinée, son niveau historique le plus bas face à la devise japonaise, à 85,11 yens. Valant 1,3590 mark, la monnaie américaine approchait également de son cours plancher de 1,3450 mark et s'échangeait à 4,77 francs.

Les interventions répétées des banques centrales et la baisse des taux allemands et japonais la semaine dernière afin de rendre les placements en mark et en yen moins attrayants n'ont pas mis fin à la défiance des marchés financiers vis-à-vis du dollar. Il a perdu 15 % face au yen et près de 12 % face au mark depuis le début du mois de janvier.

Le nouvel accès de faiblesse de la devise américaine est la conséquence directe des critiques adressées par le ministre allemand des finances, Theo Waigel, à l'égard de la politique économique américaine, qui a déclaré : *« La coopération au sein du G7 dans le domaine des changes ne pourra pas se substituer à la mise en œuvre de politiques économiques nationales correctes. »* Les marchés ont immédiatement réagi et s'interrogent sur la réelle volonté de l'administration et des autorités monétaires américaines de stopper la chute du dollar.

Pour de nombreux économistes, la dépréciation du billet vert n'affecte pas véritablement les Etats-Unis, et la Réserve fédérale ne prendra pas le risque d'une récession en resserrant sa politique monétaire pour soutenir le dollar. Si la valeur de la devise américaine baisse face au yen et au mark, elle monte en revanche vis-à-vis des autres devises, dont celles du Mexique et du Canada, deux des principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis.

Lire page 20

La démocratie directe des étudiants de Nantes

NANTES
de notre envoyé spécial

« Acceptez-vous d'instaurer le parking payant sur le campus pour obtenir, avec les fonds collectés, une baisse du prix des transports en commun ? » Pour le premier référendum jamais organisé dans une université, l'association des étudiants écologistes de Nantes n'avait pas choisi une de ces questions faciles qui donnent lieu à plébiscite. A l'issue de deux journées de scrutin, mardi 4 et mercredi 5 avril, la réponse est tombée sans appel : près de 90 % des votants ont refusé une telle mesure, qualifiée de *« discriminatoire »* par ses opposants.

L'essentiel pourtant n'est pas là. Alors que les présidents d'université et les syndicats s'interrogent sur l'amélioration de la participation des étudiants à la vie et à la gestion des établissements, ce recours inédit à la *« démocratie directe »* pouvait être considéré comme un test. *Le référendum nantais a mobilisé 4 700 des* 23 200 étudiants du campus du Tertre et de la Lombarderie. C'est deux fois plus que les 10 % enregistrés lors des élections des conseils d'université. Le résultat n'est pas encore mirobolant, mais il a provoqué un réel débat. *« Pour une fois, on nous demande notre avis sur une question concrète »*, notait une étudiante en géographie qui n'a jamais participé aux élections universitaires, trop politisées à son goût.

Tout en respectant une stricte neutralité, la présidence de l'université a laissé faire. Elle a même débloqué, sur les crédits du fonds d'amélioration de la vie étudiante (FAVE), une subvention de 20 000 francs pour les besoins de la campagne et l'organisation du scrutin. Mais la présidence s'est bien gardée de se prononcer, par avance, sur l'instauration permanente d'une procédure *« consultative qui doit rester exceptionnelle »*. Elle suppose, il est vrai, une réforme des statuts, la définition d'un champ de compétences...

Sur ce sujet, les organisations étudiantes sont loin d'être unanimes. L'UNI, proche du RPR, *comme l'UNEF, proche du PCF, et quelques* étudiants isolés à l'origine d'une pétition, affichaient une franche hostilité, tant sur le principe que sur la question posée. En revanche, l'association générale des étudiants de Nantes (AGEN), qui regroupe les « corpos » et l'UNEF-ID, avait apporté un soutien conditionnel, sans masquer ses réserves sur le contenu du thème abordé.

A quelques mois des municipales, les écologistes ne cachent pas avoir utilisé le référendum pour faire pression sur le district de Nantes, responsable de la politique des tarifs des transports en commun et du tramway utilisé régulièrement par plus de quinze mille étudiants. Après ce premier test, ils verraient bien d'autres sujets soumis à référendum : l'aménagement du campus et les projets de densification programmés, l'organisation des examens et des rythmes universitaires, l'utilisation des crédits du fonds de la vie étudiante... L'université de Sarrebruck, en Allemagne fédérale, leur a servi d'exemple. A l'initiative des Verts, les étudiants ont voté en faveur de l'inscription obligatoire *du titre de transport en commun dans les droits* d'inscription !

Michel Delberghe

La fin du modèle suédois



INGVAR CARLSSON

AVEC L'ESPOIR d'enrayer la chute de la couronne par rapport au deustchemark, d'abaisser les taux d'intérêt et de rassurer les marchés financiers, Ingvar Carlsson, le premier ministre social-démocrate suédois, a choisi de coopérer avec l'opposition centriste. Les deux partis ont présenté conjointement, mercredi 5 avril, un plan de stabilisation. L'Etat-providence est de nouveau écorné puisque les taux d'indemnisation de la Sécurité sociale, de l'assurance parentale et des allocations chômage sont ramenés de 80 % à 75 %. Par ailleurs, l'Etat fixe un plafond aux dépenses publiques et la TVA sur les produits alimentaires est réduite de neuf points. L'incertitude demeure toutefois quant à l'effet de ces mesures sur le déficit budgétaire et, jeudi matin 6 avril, la couronne s'était de nouveau effritée par rapport au deustchemark.

Lire page 2

Spielberg et la mémoire du futur

LA MÉMOIRE peut-elle reposer exclusivement sur des témoignages ? Peut-elle ignorer l'ordinaire des historiens : l'étude des archives ? Mieux, la mémoire peut-elle délibérément écarter l'analyse critique des sources écrites pour privilégier le témoignage nu, ce « je » trop souvent porteur d'une vérité au singulier ?

Voilà des années que ce débat oppose les universitaires aux historiens amateurs, les chercheurs aux journalistes, les uns partisans d'une histoire classique et raisonnée, les autres d'une histoire ouverte à l'émotion, pariant sur la décharge affective. Côté cour se profilerait la distance supposée de l'écrit, le recul que confère de longues recherches dans la solitude des bibliothèques, et côté jardin la « chaleur » prêtée aux témoignages, « chaleur » encore amplifiée lorsque le récit a été filmé.

Si l'on ne peut réduire cette controverse à un vulgaire conflit entre le livre et le film documentaire, entre l'écrit et l'image, cela y ressemble parfois. Et l'annonce du projet du cinéaste Steven Spielberg, qui veut construire un mausolée d'images en mémoire de la Shoah, ne pourra que renforcer cette impression. Car en prétendant filmer, traiter et archiver les témoignages de plusieurs dizaines de milliers de survivants des camps d'extermination nazis, le réalisateur de *La liste de Schindler* se consacre lui-même démiurge : tout à la fois producteur d'archives et accoucheur d'une nouvelle mémoire...

Dans ses éditions du 15 mars, *Le Monde* a révélé les grandes lignes de cette entreprise dont le but est d'offrir en héritage aux générations futures les ultimes dépositions des dernières victimes sauves du système concentrationnaire. D'où la mégalomanie généreuse du pari : Spielberg s'apprête à faire recueillir par ses équipes des témoignages dans le monde entier. D'où son tempo américain : les entretiens dureront deux heures maximum, en une seule prise, ce qui laisse songeurs les professionnels de l'interview, conscients que le souvenir ne se livre ni si aisément ni si rapidement.

Mais l'ambition demeure. Spielberg, créateur de fictions, entend pénétrer le champ de l'Histoire avec caméras et micros. Comme si cette dernière n'était pas déjà écrite. Comme si la mémoire n'était pas déjà constituée. Comme si les documents-clés n'avaient pas encore été archivés...

Cette prétention inouïe peut s'expliquer. Le réalisateur américain tourne en réalité le dos au passé. Complètement, définitivement. Il délaisse la mémoire d'hier et ses vecteurs traditionnels pour construire une mémoire pour demain...

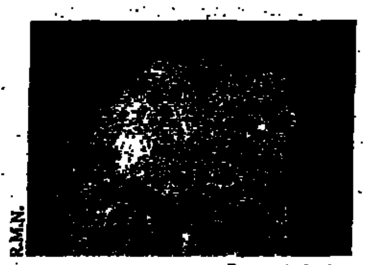
Laurent Greilsamer

Lire la suite page 18

■ Le début des procès au Rwanda

Le premier procès des exécutants du génocide commis l'année dernière au Rwanda devait commencer jeudi 6 avril à Kigali. Plus de trente mille personnes sont inculpées et incarcérées. p. 6

■ La peinture à l'épreuve de l'horreur



R.M.N.

Au Grand Palais, à Paris, la première rétrospective française des tableaux et dessins de Zoran Music, déporté à Dachau, qui n'a jamais pu oublier l'univers concentrationnaire. p. 28

■ Mort de Christian Pineau, ancien ministre

Christian Pineau, qui occupa plusieurs postes ministériels sous la Quatrième République et fut, en 1957, le signataire pour la France du traité de Rome créant le Marché commun, est décédé le 5 avril à l'âge de quatre-vingt-dix ans. p.15

■ M. de Villiers candidat bleu-blanc-rage

Portrait d'un Vendéen qui ne croit qu'en lui et en Dieu, se méfie des intégristes, déteste les socialistes et méprise les politiques. p. 16

■ Les éditoriaux du « Monde »

Helmut Kohl en mai ; La presse bouc-émissaire. p.18

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



TOURNANT Confronté à une crise de confiance, le gouvernement social-démocrate suédois d'Ingvar Carlsson a adopté, mercredi 5 avril, en accord avec les partis centristes, un programme d'économies qui écorne pour la première fois gravement la protection sociale propre au « modèle suédois ». ● LES SOCIAUX-DÉMOCRATES, qui sont revenus au pouvoir dans tous les pays d'Europe du Nord, doivent aujourd'hui tenir compte des nécessités de la convergence économique avec l'Union européenne. C'est particulièrement vrai pour la social-démocratie suédoise, le plus puissant et le plus intransigeant des partis de gauche scandinaves. ● EN ISLANDE, où les sociaux-démocrates semblent en revanche en perte de vitesse, le débat, avant les élections législatives du samedi 8 avril, a porté davantage sur la pêche que sur le rapprochement avec l'Union européenne.

Le gouvernement suédois lance un programme d'austérité drastique

Les sociaux-démocrates se tournent vers les centristes pour combler le déficit budgétaire et enrayer la chute de la couronne

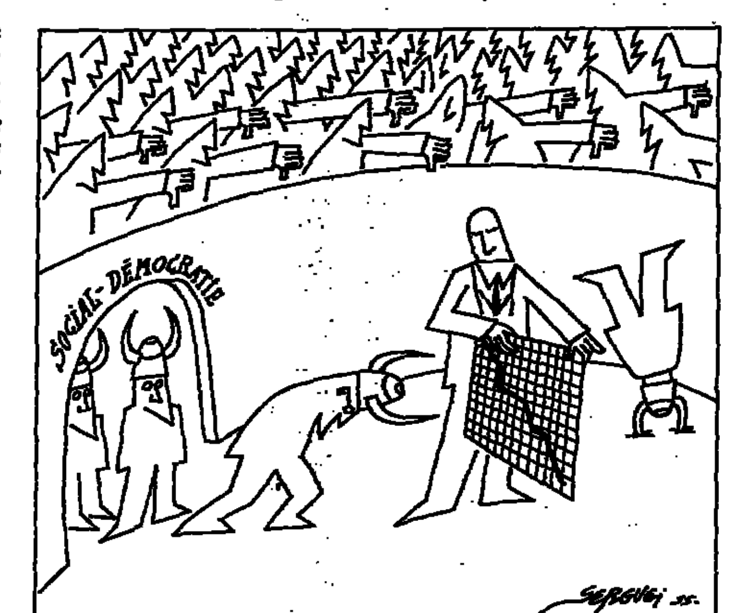
STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

« De grâce, ne revenons pas sur nos chamailleries politiques passées. La situation économique est délicate, l'heure est grave, chacun doit retrousser ses manches et prendre ses responsabilités pour remettre sur les rails ce si beau pays qu'est la Suède... », lançait, mercredi 5 avril au Parlement, le ministre des finances, Göran Persson. Le gouvernement social-démocrate minoritaire d'Ingvar Carlsson, en fonction depuis octobre 1994, a apparemment compris qu'il ne pouvait, seul, résoudre la crise financière à laquelle est confrontée la Suède. La dette extérieure est supérieure à 1 300 milliards de couronnes (85 % environ du PNB), le déficit budgétaire est de l'ordre de 12% de ce même PNB, les taux d'intérêt ne donnent aucun signe d'apaisement, contrairement à ce que l'on escomptait à Stockholm au lendemain du « oui » à l'Union européenne.

A l'automne 1994 et en janvier de cette année, le gouvernement avait fièrement présenté plusieurs trains de mesures visant à renforcer le budget : 113 milliards de couronnes au total (soit 75 milliards de francs), la moitié environ étant constituée de hausses d'impôts directs ou indirects : *« C'est le programme d'assainissement le plus sévère et le plus ambitieux d'Europe »*, répétait, mercredi encore, Göran Persson.

Mais ces efforts n'ont pas impressionné les marchés financiers, et la couronne a continué de baisser régulièrement par rapport au deutschemark. Pour tenter d'enrayer cette évolution dangereuse, les sociaux-démocrates ont donc fait volte-face. Après avoir coopéré au Parlement, ces six derniers mois, avec la Gauche (ex-communistes) et les écologistes, ils se tournent maintenant vers un parti *« bourgeois »*, en l'occurrence le Centre (ex-agrarien) d'Olof Johansson, membre de la coalition de centre-droit sortante pour imposer de nouvelles économies budgétaires et restaurer son crédit politique.

Lors d'un débat extraordinaire, mercredi 5 avril au Riskdag, de Stockholm, les deux partis ont annoncé un accord inédit, encore assez nébuleux, sur la loi de finances rectificative devant être présentée



le 25 avril. Cet accord inclut à la fois des mesures d'austérité budgétaires et de relance de la demande intérieure. Après la diminution, annoncée voici quelques jours des allocations familiales, il porte un nouveau coup à l'Etat-providence, qui vit largement au-dessus de ses moyens. Sociaux-démocrates et centristes ont ainsi décidé de ramener de 80 à 75% les taux d'indemnisation de la sécurité sociale, de l'assurance-maladie, du congé parental et des allocations chômage. Pour la plupart des Suédois, il s'agit là indéniablement d'un choc psychologique et d'une mauvaise surprise puisque le parti d'Ingvar Carlsson avait promis, avant les dernières élections, de ne pas toucher à la couverture sociale.

Les deux nouveaux partenaires sont convenus également de fixer un plafond les dépenses publiques *« à ne pas dépasser »*. Par voie de loi, les communes et les conseils généraux ne pourront donc plus, comme aujourd'hui, s'endetter et emprunter de l'argent pour financer les services sociaux et la santé publique. Cette décision va entraîner, selon de nombreux responsables de collectivités locales, des dizaines de milliers de licenciements et accroître le chômage qui affecte déjà environ 13 % de la main-d'œuvre active.

RÉDUCTION DE LA TVA

« L'austérité doit être équitablement répartie, a souligné Göran Persson, *sinon elle ne sera ni comprise ni acceptée. »* Les effets des économies budgétaires seront donc atténués, à ses yeux, par une réduction de la TVA sur les produits alimentaires, qui passe de 21 à 12 %. Le gouvernement espère que cette mesure, réclamée rituellement par les centristes, va relancer la consommation intérieure et tempérer les revendications des syndicats à la veille de l'ouverture des négociations sur le renouvellement des salaires. Pour combattre le chômage, il entend notamment donner un coup de pouce aux PME et, par le biais de la fiscalité, relancer le secteur du bâtiment.

Le plan présenté par les sociaux-démocrates et leurs nouveaux alliés centristes, qui représentent ensemble une majorité de sièges au Parlement, n'a pas été accueilli aussi favorablement que le gouvernement l'escomptait. Le flou demeure en effet quant à l'ampleur des économies, le coût des mesures de stimulation et la date d'entrée en vigueur de l'ensemble. Pour les conservateurs, le programme est *« un pas dans la bonne direction »*, mais reste insuffisant; les syndicats dénoncent, eux, le *« démantèlement »* du modèle suédois et accusent le gouvernement de mener résolument une *« politique de droite »*. Quant à la couronne, elle a de nouveau légèrement baissé, mercredi, par rapport au deutschemark.

Alain Debove

La social-démocratie a retrouvé le pouvoir en Europe du Nord

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Crise économique ou pas, l'Europe du Nord est sur le point de retrouver, pour la première fois depuis treize ans, une physionomie politique somme toute classique pour elle. A Copenhague, Oslo, Stockholm, la social-démocratie est au pouvoir et à Helsinki, le président de la République, Marti Ahtisaari, vient de confier la charge de former le nouveau gouvernement au dirigeant social-démocrate Paavo Lipponen, vainqueur des législatives du 19 mars.

Cela dit, la place et la stratégie de la gauche « pragmatique » varient d'un pays à l'autre. Au Danemark, Poul Nyrup Rasmussen gouverne depuis l'automne 1994 avec les radicaux (sociaux libéraux) et le Centre démocratique. En Norvège, où la Constitution exclut la dissolution du Parlement et les élections anticipées, Gro Harlem Brundtland est à la tête d'un cabinet très minoritaire, obligé de trouver des compromis au Parlement, suivant les dossiers – et sans difficulté majeure –, avec les conservateurs, les chrétiens populaires ou les centristes. La dure bataille sur l'adhésion à l'Union européenne n'a en rien modifié ces usages. En Finlande, pays où les gouvernements majoritaires sont de règle, M. Lipponen s'apprête à mettre sur pied une curieuse coalition, avec en principe des conservateurs, des Verts, des anciens communistes et des libéraux. Le tout pour imposer de substantielles économies budgétaires au cours de la législature.

Dans ces trois pays, la social-démocratie est la première force politique nationale et représente entre 28% et 35% de l'électorat. Elle l'est aussi en Suède, mais son poids y est historiquement plus fort. L'actuel premier ministre, Ingvar Carlsson, ne disait-il pas fièrement, au soir des élections de septembre 1994, que son parti, le SAP, avec 45,4% des suffrages, *« avait retrouvé son score habituel »*? Le *« mouvement des travailleurs »*, comme on l'appelle toujours à Stockholm, a gouverné le pays pratiquement sans interruption de 1932 à 1976. Et au vu des résultats des législatives, l'alternance qui a joué depuis n'a guère entamé sa puissance. Depuis vingt ans, les *« bourgeois »* ont beau prédire régulièrement l'éclatement du « mouvement » entre diverses tendances, voire sa fin, la social-démocratie, en dépit de ses erreurs de stratégie économique et de ses querelles intestines, est bel et bien toujours présente. Elle le sait, profite des divisions de l'opposition, et ne peut se débarrasser de cette fâcheuse attitude de *Besserwisser* (« ceux qui savent mieux que les autres »), se pensant seule capable de diriger sérieusement les affaires du royaume.

PARADOXES

A la différence de leurs *«camarades»* danois et finlandais, les sociaux-démocrates suédois sont allergiques à l'idée de coalition. Certes, il y a eu quelques dérogations: le gouvernement d'union nationale pendant la guerre, de 1939 à 1945 – qui excluait les communistes –, et l'alliance « rouge-verte » avec les agrariens du légendaire Gunnar Hedlund, entre 1951 et 1957. Mais ces exceptions confirment la règle, que martelait encore la semaine dernière le premier ministre, Ingvar Carlsson: *« Mieux vaut une équipe minoritaire mais homogène qu'une coalition constamment tiraillée de l'intérieur. Toutefois, nous sommes disposés à coopérer sur des questions concrètes au Riksdag avec tous les partis, même les conservateurs. »* Il s'efforçait de rassurer *« les marchés financiers »* après la nouvelle dégringolade de la couronne qui, en deux ans, a perdu 28% de sa valeur par rapport au deustchemark et qui continue de se déprécier, en dépit de la baisse des taux d'intérêt annoncée par la Bundesbank.

La crise suédoise ne manque pas de paradoxes. Si les finances publiques se trouvent dans un triste état, l'*«économie réelle»*, comme l'appelle le gouvernement, affiche en revanche une belle santé. Avantagée par le flottement de la couronne, l'industrie exportatrice et ses fleurons bien connus – Volvo, Ericsson, SCA, SKF, Electrolux, etc. – tournent à plein régime et présentent des bénéfices records. Les échanges extérieurs, la balance des paiements sont également positifs et l'Institut de la conjoncture constate une nette reprise des investissements et de la croissance (2,5% en 1995).

Les sociaux-démocrates ont eu beau répéter, ces deux ou trois dernières semaines, qu'il ne fallait pas *« paniquer »*, que la Suède avait l'ambition de se mettre à l'heure des critères de convergence de l'Union économique et monétaire, rien n'y a fait! La couronne a plongé et les taux d'intérêt ont grimpé. La crise est en réalité une crise de confiance *«politique»*. A l'évidence, les marchés financiers ne croyaient pas en la capacité du gouvernement minoritaire d'Ingvar Carlsson à remettre de l'ordre, rapidement, dans les comptes publics et à stabiliser l'astronomique dette de l'Etat. Les acteurs économiques n'ont guère apprécié que, jusqu'à présent, les sociaux-démocrates se soient appuyés principalement au Parlement sur la Gauche (ex-communistes) et les écologistes pour faire adopter leurs propositions.

COOPÉRATION

A situation exceptionnelle – le naufrage de la couronne et la montée des taux d'intérêt –, remède exceptionnel ? On a reparlé, ces derniers temps à Stockholm, d'un gouvernement de coalition, ou, comme le gouverneur de la Banque centrale, d'*« union nationale »*, au sein duquel une ou plusieurs formations *« bourgeoises »* prendraient place aux côtés des sociaux-démocrates. Bref, une équipe qui présenterait surtout l'avantage d'être majoritaire et d' *« adresser un signal politique positif »* aux milieux financiers internationaux quant à la détermination de la Suède à redresser sa situation. Les sociaux-démocrates suédois demeurent *« ouverts »* mais ne semblent pas avoir changé d'avis : «oui» à des accords ponctuels au Parlement, «non» à une coalition. Plus qu'ailleurs en Scandinavie, les vieilles rancunes politiques persistent, les clivages sont plus marqués et, bien que la gauche et la droite aient des vues passablement proches sur les moyens de sortir du tunnel actuel, une alliance organisée entre les deux serait sans doute très mal perçue par la base de ce parti-colosse qu'est, à Stockholm, la social-démocratie et dont Ingvar Carlsson tient avant tout à préserver la cohésion.

Comme souvent dans les petits pays, les citoyens voient clairement la similitude entre leur propre budget familial et celui de l'Etat: pour vivre, il faut tout simplement arriver à joindre les deux bouts! Selon un récent sondage, huit électeurs sur dix souhaitent aujourd'hui que les partis, au lieu de se chamailler quotidiennement, se mettent d'accord sur un vaste plan d'assainissement. Quitte, bien entendu, à râler après...

Les Suédois qui, forts de leur prospérité, ont si longtemps aimé donné des leçons à leurs voisins, regardent à présent, presque avec jalousie, la Norvège, le Danemark et la Finlande où les partis, justement, une fois les joutes électorales passées, coopèrent plus pragmatiquement *« dans l'intérêt de la nation »*. Et avec succès, puisque l'économie danoise est l'une des plus stables d'Europe et que le markka finlandais est devenu si fort par rapport à la couronne que les Finnois n'hésitent pas à traverser la Baltique pour faire leurs courses en Suède!

Les « cousins » nordiques, longtemps attirés par le « modèle suédois », censé représenter une protection sociale du berceau à la tombe, sont d'accord aujourd'hui pour mettre en garde leurs concitoyens contre les dérapages et les effets pervers du système. Autrement dit, le déficit budgétaire et la dette étrangère croissante contractés pour financer ce modèle.

A. D.

Divisions sur l'UE

● **Référendums.** Si les dirigeants des partis sociaux-démocrates sont tous favorables à l'Union européenne, leurs troupes respectives sont souvent divisées, comme l'ont montré les référendums de 1994. Le « oui » à l'adhésion à l'UE l'a emporté en Finlande (57%) et en Suède (52%). En revanche 52 % de Norvégiens ont dit « non ». Les sociaux-démocrates norvégiens font cependant tout pour « coller » le plus possible à l'UE et sont même disposés à assurer le contrôle des frontières extérieures de l'Europe dans le cadre de la convention de Schengen.

● **Danemark.** Si les Finlandais sont sans doute les plus « fédéralistes », l'UE continue à diviser la famille sociale-démocrate au Danemark, bien que le royaume appartienne à la Communauté depuis plus de vingt ans. En Islande enfin, seul le leader du Parti social-démocrate, Jon Baldvin Hannibaldsson, est partisan d'une adhésion de son pays à l'UE.

Les Islandais vont renouveler leur Parlement

REYKJAVIK
de notre correspondant

Les Islandais sont appelés, samedi 8 avril, à renouveler l'« Althing », le plus ancien Parlement d'Europe toujours en exercice, dont la création remonte à 963, lorsque, une fois l'an, les chefs vikings se réunissaient en plein air, dans une faille de basalte située près du lac de Thingvellir. Ici, les législatives ont lieu habituellement tous les quatre ans, au début du printemps, après que la neige a suffisamment fondu pour que les routes deviennent praticables. Les menaces d'élections anticipées, brandies rituellement, sont davantage, dans ces conditions, un défi à la météo qu'un élément du débat politique.

Le gouvernement sortant, une coalition entre conservateurs et sociaux-démocrates, conduit par David Oddsson a réussi à réduire spectaculairement l'inflation (1,6 % en 1994) et à redresser la balance des paiements. L'Islande, qui a vécu longtemps au-dessus de ses moyens, a commencé à rembourser ses dettes. Mais le coût social de l'austérité a été élevé. Dans cette île, qui connaissait le plein emploi depuis son indépendance en 1944, le taux de chômage est aujourd'hui de l'ordre de 6 %, ce qui pourrait réserver une mauvaise surprise aux sociaux-démocrates, en baisse dans les sondages.

MISSION EXPLORATOIRE

Samedi soir, le président de la République, Mme Finnbogadottir, chargera vraisemblablement l'incontournable chef du Parti conservateur (crédité de 35 % à 40 % des intentions de vote) d'une mission exploratoire pour tenter de former soit une *« coalition bipartite »*, entre conservateurs et agrariens, soit une coalition, bien plus hypothétique, entre conservateurs et socialistes de gauche. Sans exclure une *« grande coalition »* de centre gauche. Certes, les agrariens sont en perte de vitesse dans les campagnes qui se dépeuplent, mais ils sont en passe de réussir une percée dans les villes, où ils séduisent à présent les classes moyennes. De son côté, la Liste des femmes, organisation féministe à laquelle appartient le maire de la capitale, est boudée: après avoir imposé la présence de nombreuses femmes aux fonctions électives, elle souffre aujourd'hui de son propre succès. Quant aux socialistes de gauche de l'Alliance du peuple, ils sont crédités de 15% des suffrages.

La grande inconnue est le score que réalisera l'Eveil de la nation, un mouvement formé en novembre 1994 par des dissidents sociaux-démocrates. Dirigé par une femme, Johanna Sigurdardottir, ancien ministre des affaires sociales, ce parti draine principalement les mécontents, mais il lui faut encore attirer un électorat de gauche, déjà sollicité.

« Pourquoi serions-nous le seul peuple à ne pas demander l'adhésion à l'Union européenne ? Sommes-nous si différents des autres? » Jon Baldvin Hannibaldsson, ministre des affaires étrangères et chef de file des sociaux-démocrates, est amer. Son parti est le seul à proposer l'intégration à l'Europe. Voici à peine un an, une majorité d'Islandais y étaient favorables. Mais à la veille du scrutin, le débat sur l'Europe a été escamoté, faute de partisans, à l'exception de la social-démocratie. La raison est simple: l'Islande vit à 70% de la pêche, les ressources diminuent et le pays n'a pas un seul quota à offrir aux Européens, ce qui serait le ticket d'entrée obligé dans l'Union européenne. D'autre part, les pêches espagnoles, au large des côtes canadiennes, ne font que refroidir encore plus les ardeurs européennes... *« Nous sommes trop loin des centres de décision*, explique un universitaire, *et au-delà de 2 000 km, le magnétisme du pôle Nord est plus fort que celui de Bruxelles ! »*

Le débat européen ayant été mis de côté, ces élections ne sont pas pour autant sans enjeu, et l'on parle bien sûr des pêcheries. De la liberté de pêcher, on est passé, en raison de la baisse des ressources, aux quotas *« temporaires »*, puis *« permanents »*, qui aujourd'hui s'échangent, se vendent, s'hypothèquent et s'héritent.

Sur le plan international, l'Islande se sent un peu orpheline. La chute de l'URSS a fait perdre à l'île une grande partie de son intérêt stratégique. Les Etats-Unis ont fortement réduit leurs effectifs sur la base militaire de Keflavik. Le pays se sent aussi marginalisé au sein d'une communauté nordique qui se tourne vers l'Europe. Cette situation d'isolement, au cœur de l'Atlantique nord, n'est pas nouvelle : dans la faille où se tenaient les réunions de l'ancien Althing, les parois de basalte s'écartent d'un centimètre par an, l'une en direction de l'Europe et l'autre vers l'Amérique.

Gérard Lemarquis

هكذا من الأصل

Des incidents meurtriers ont éclaté entre civils à la frontière de l'Irak et de la Turquie

Onze personnes ont été tuées lors de violents affrontements

Le ministre turc des affaires étrangères, Erdal Inönü, est arrivé mercredi 5 avril à Washington pour la deuxième étape, après Bonn, de son offensive diplomatique. Sur le terrain, outre les affrontements de populations dans le nord de l'Irak, des combats de nouveau contre les maquisards du Parti des travailleurs du Kurdistan dans la province turque de Tunceli ont fait vingt-quatre morts dans les rangs des rebelles.

ISTANBUL
de notre correspondante

Onze personnes ont été tuées, mercredi 5 mars, à une dizaine de kilomètres de la ville de Dohuk. Selon les informations du ministère des affaires étrangères turc, trois employés du Croissant-Rouge turc, quatre peshmergas kurdes irakiens qui les escortaient et quatre villageois ont trouvé la mort lors d'un affrontement, révélateur de la tension accrue entre la population locale du nord de l'Irak et la Turquie.

Le porte-parole du ministère, Ferhat Ataman, a indiqué qu'un véhicule du Croissant-Rouge s'était arrêté pour faire le plein d'essence lorsqu'il a été attaqué par un groupe de villageois en colère venus à Dohuk pour réclamer les corps des sept bergers dont les cadavres mutilés avaient été retrouvés, le jour précédent, près du village d'Azadi, à 35 kilomètres de la frontière turque.

Au cours de l'affrontement qui a suivi, les trois Turcs ont été tués par la foule, qui leur a ensuite arraché les yeux et coupé les oreilles. Leurs gardes du corps ont tiré sur le groupe, tuant quatre villageois, avant d'être abattus à leur tour.

Selon d'autres versions qui font état de huit morts, les employés du Croissant-Rouge, qui se trouvaient en Irak du Nord pour participer à une distribution d'aide humanitaire à la population locale, auraient ouvert le feu à l'approche du groupe de villageois.

La Turquie, qui a accusé le PKK d'être responsable de la mort des sept bergers, a affirmé que les employés du Croissant-Rouge, escortés par des peshmergas armés, ne portaient pas d'armes.

Le ressentiment des Kurdes irakiens et les appels au retrait qui résonnent de toutes parts n'ont pas affaibli la détermination de l'armée turque, qui poursuit son offensive, au cours de laquelle, selon les chiffres officiels, trois cent vingt et un combattants du PKK et vingt-sept soldats turcs auraient perdu la vie depuis le 20 mars dernier. Le PKK de son côté fait état de cinq cents soldats et vingt militants kurdes tués durant la même période.

Le ministre des affaires étrangères Erdal Inönü est pour sa part arrivé mercredi à Washington, en provenance de Bonn, pour la seconde étape de son offensive diplomatique.

A l'issue de son entretien avec le vice-secrétaire d'état américain Richard Holbrooke, attendu en Turquie la semaine prochaine, M. Inönü a déclaré qu'il n'y avait aucun besoin d'internationaliser le problème. « *Les Nations unies ne peuvent rien faire contre le terrorisme... C'est un problème local, il sera résolu localement* », a t-il déclaré, indiquant ainsi que les autorités turques, qui avaient initialement demandé l'aide de la communauté internationale pour combler le vide de pouvoir au nord de l'Irak, ont changé d'avis.

EFFORT DE CONCILIATION

La visite dans le nord de l'Irak d'une délégation turque composée de représentants de l'armée et du ministère des affaires étrangères, qui devait rencontrer Masoud Barzani, le dirigeant du Parti démocratique du Kurdistan, et Jalal Talabani, de l'Union patriotique du Kurdistan, témoigne également de la recherche d'une solution régionale pour maintenir l'ordre au nord du trente-sixième parallèle.

Les autorités d'Ankara estiment que l'apaisement des conflits entre Kurdes irakiens est nécessaire pour que s'établisse une nouvelle coopération entre la Turquie et ces derniers. Jusqu'à présent, Ankara, malgré ses efforts, n'est pas parvenue à réconcilier les deux groupes kurdes irakiens engagés dans une lutte meurtrière pour le pouvoir depuis des mois.

Les Etats-Unis, clairement déçus de n'avoir pas obtenu de M. Inönü une date précise pour le retrait des troupes turques, continuent cependant de soutenir la position d'Ankara, mais Richard Holbrooke a remarqué qu'« *il est improbable qu'une seule incursion militaire de ce type puisse éliminer une organisation terroriste bien implantée dont les dirigeants sont hors de la zone d'opération et qui dispose de cellules dans d'autres parties du monde* ».

Les combats qui ont causé la mort de vingt-quatre combattants du PKK dans la province turque de Tunceli, mercredi – alors que les forces de sécurité affirment avoir presque entièrement éliminé le PKK dans le Sud-Est anatolien –, confirment les doutes de la communauté internationale et démontrent une fois de plus que la question kurde ne pourra pas être résolue par la force uniquement.

Nicole Pope

La mise en circulation de la monnaie européenne prendra du temps

Bundesbank et Institut monétaire sont d'accord

BONN
de notre correspondant

« Les raisons de la faiblesse du dollar se trouvent surtout aux Etats-Unis » : telle est l'opinion du ministre allemand des finances, Theo Waigel, qui s'exprimait mercredi 5 avril à Bonn devant le congrès annuel des banquiers allemands. En prenant position contre toute forme d'action concertée visant à soutenir la monnaie américaine, le ministre rejetait également toute idée visant à contrôler les mouvements spéculatifs sur les marchés financiers.

Cette approche, les dirigeants allemands l'appliquent aussi à l'Union économique et monétaire européenne. Le président de la Bundesbank a réitéré avec plus de force que jamais qu'il n'y aurait pas d'Union au rabais.

A ce propos, il a estimé qu'il faudrait du temps, après l'entrée en vigueur de l'UEM, pour parvenir à une seule monnaie. « *Quand la troisième phase aura commencé (par exemple en 1999), on ne pourra pas immédiatement passer à la monnaie unique (...). De manière plus réaliste, je pense qu'on devrait prévoir, pour la préparation et le changement des choses, une période de trois ans après le début de la troisième phase.* »

Le président de l'Institut monétaire européen, Alexandre Lamfalussy, également présent à la réunion de Bonn, avait lui aussi expliqué à Francfort, mardi 4 avril, qu'il fallait prévoir un certain délai : « *Il faut trois ou quatre ans pour faire un billet de banque et si l'on prend comme date de réalisation de l'Union monétaire le 1er janvier 1999, il n'y aura pas d'introduction massive de la monnaie unique avant 2002 ou 2003* », avait-il dit.

Dans un discours qui était sans doute l'un des plus inflexibles qu'il ait tenu sur le sujet, le président de la Bundesbank a déclaré devant les banquiers allemands : « *L'Union monétaire doit s'inspirer du meilleur. Le pays qui serait placé troisième sur la liste des pays les plus stables ne peut pas être considéré comme la référence, comme le pensent apparemment certaines personnes à la Commission européenne.* » Pour Hans Tietmeyer, la monnaie unique devra ressembler à « *une médaille d'or, pas de bronze* ».

Insistant sans cesse sur les « *différences de culture et de tradition* » des pays européens en matière monétaire, le président de la Bundesbank a notamment expliqué qu'« *on ne pouvait pas relativiser le* [critère du] *niveau de la dette, même si le pays concerné enregistre par ailleurs quelques progrès ou même des résultats assez satisfaisants sur d'autres critères* ». Une allusion à la Belgique, l'un des candidats à entrer dans l'UEM, mais dont le niveau de la dette est l'un des plus élevés d'Europe.

Ce rappel ferme des principes n'a pas empêché cependant le ministre des finances, Theo Waigel, de rappeler que les turbulences monétaires des dernières semaines prouvent que « *les efforts en vue de créer un espace monétaire stable en Europe sont justes* ».

Lucas Delattre

La Chambre des représentants adopte le projet républicain de réductions d'impôts malgré l'opposition de Bill Clinton

WASHINGTON
de notre correspondant

Les éléphants du cirque Barnum & Bailey avaient été convoqués par Newt Gingrich, mercredi 5 avril, devant les marches du Capitole, pour célébrer l'adoption du projet sur les réductions d'impôts par la Chambre des représentants. Les pachydermes (l'éléphant est le symbole du Parti républicain), accompagnés d'acrobates, se sont livrés à plusieurs exercices, pendant que le speaker de la Chambre basse du Congrès, qui avait revêtu une redingote pour l'occasion, expliquait que ce texte constitue les « *joyaux de la couronne* » du « Contrat avec l'Amérique », la bible politique des républicains.

Le projet prévoit 189 milliards de dollars de réductions d'impôts sur une période de cinq ans, celles-ci devant notamment profiter à la classe moyenne, une clientèle électorale particulièrement courtisée dans la perspective de l'élection présidentielle de 1996. Ce texte devra être approuvé par le Sénat, avant d'être soumis au président Bill Clinton, lequel a déjà exprimé les plus expresses réserves sur le projet républicain au regard de l'objectif visant à réduire le déficit budgétaire auquel s'accroche l'administration américaine.

La principale disposition consiste en une déduction fiscale de 500 dollars (environ 2 700 francs) par enfant à charge de moins de dix-huit ans. Toutes les familles dont les revenus sont inférieurs à 200 000 dollars par an (plus de 1,06 million de francs) pourront en bénéficier, ce qui a fait dire au chef de la Maison Blanche que le « Contrat avec l'Amérique » est surtout destiné aux « *très riches* » Américains. Selon les chiffres présentés par les démocrates, 47 % du total de ces allégements fiscaux seront perçus par 10 % des contribuables se situant en haut de l'échelle des revenus. Plus d'une centaine d'élus républicains avaient tenté d'imposer un plafond de revenus nettement inférieur (90 000 dollars), mais ce sursaut de responsabilité fiscale a fait long feu.

Newt Gingrich a cependant accordé une timide concession à la « base » du Grand Old Party, en acceptant que les réductions d'impôts envisagées ne prennent effet qu'après que le Congrès eut adopté des mesures de réduction du déficit des finances publiques compatibles avec le retour à l'équilibre budgétaire en 2002, un objectif symbolique du programme républicain. Parmi les autres dispositions figure notamment un allégement de l'impôt sur les plus-values payé par les particuliers et les entreprises.

Le président Clinton avait proposé, en janvier dernier, un « nouveau contrat social » aux Américains prévoyant des allégements d'impôts pour la classe moyenne d'un montant total de 62,7 milliards de dollars. Avec le vote intervenu mercredi soir, la période de « cent jours » que s'étaient donnée les républicains pour faire passer leur programme au Congrès touche à sa fin.

Laurent Zecchini

En dix ans, l'Allemagne veut réduire de 25 % l'émission de gaz carbonique

BERLIN
de notre envoyé spécial

Après les pourparlers discrets et les conciliabules qui donnaient l'impression qu'il ne se passait rien à Berlin, la journée du mercredi 5 avril a rendu un peu d'élan à la première « conférence des parties » réunie depuis le sommet de la Terre qui s'était déroulé à Rio en 1992. A tout seigneur, tout honneur, le mérite en revient d'abord au chancelier Kohl qui, en ouvrant la conférence ministérielle, a tenu un discours aussi ferme à l'égard des pays en développement, des pays industrialisés... et de l'Allemagne.

Il a, en effet, rappelé que son pays « *reste attaché à l'engagement de réduire* [ses] *émissions de* CO_2 *de 25 % d'ici à 2005* ». Aucun pays ne fait mieux, même pas la Pologne qui a réduit ses émissions de 20 % depuis 1988 – le plus souvent involontairement du fait de sa difficile mue économique – et qui se contente aujourd'hui d'espérer une stabilisation jusqu'à l'an 2000... Après la leçon inaugurale du chancelier allemand, les autres interventions apparurent toutes en retrait. « *C'est facile de se vanter lorsqu'on a sous la main une Allemagne de l'Est où les fermetures d'usines ont réduit de moitié les émissions de CO2* », observait Michel Barnier, le ministre français de l'environnement.

De fait, de l'aveu même du chancelier, la contribution des Länder de l'Est a fait baisser les émissions de CO2 de 43 %, tandis qu'elles continuaient à progresser légèrement à l'Ouest.

D'autres pays ne veulent rien faire. C'est ce qu'ont répété tous les représentants des pays en développement – à l'exception notable du ministre malaisien. Ils ne sont pas les derniers à s'alarmer du réchauffement planétaire, comme le Bangladesh ou les îles coralliennes qui craignent une montée du niveau de la mer, ou comme les Africains qui voient avancer à grands pas la désertification.

Mais ils estiment que ce sont les « Pays de l'annexe 1 » (industrialisés) qui doivent supporter seuls la charge de dépolluer puisque ce sont eux, et de loin, les plus grands pollueurs de l'air. De fait, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), les pays de l'OCDE dégagent sept fois plus de gaz carbonique que le reste du monde réuni, y compris la Chine et l'Inde.

Enfin, il y a ceux – anglo-saxons surtout – qui veulent, comme l'Afrique du Sud, une réponse « pragmatique, applicable et supportable ». La Grande-Bretagne ne veut pas s'engager sur des chiffres intenables. La Nouvelle-Zélande propose d'aider partout au reboisement pour piéger le carbone. Et les États-Unis, par la voix du sous-secrétaire d'État, Timothy Wirth, ont répété qu'ils ne voient qu'une formule applicable tout de suite : la mise en œuvre conjointe (*joint implementation*) qui permet aux pays avancés d'aider ceux qui le sont moins à dépolluer chez eux par transferts de fonds et de technologies.

Le principe de la mise en œuvre conjointe n'est pas rejeté par les Européens, mais devant les clameurs des 77, ils ont demandé aux Américains d'abandonner la récompense du « crediting » qui permettrait aux États ayant transféré leur savoir de se voir créditer de bons points. Autrement dit, l'achat du droit à polluer. Les mille délégués réunis à Berlin n'ont plus que deux jours pour unifier leurs positions. « *On y arrivera*, disent les Français, *comme à Rio.* »

Roger Cans

Satisfaction des ONG

La conférence de presse des ONG, le 5 avril, a commencé par un étonnant coup de chapeau au chancelier fédéral. « *C'est la première fois que j'exprime mon soutien à Kohl !* », reconnaît le porte-parole des ONG berlinoises. Les représentants du WWF (Fonds mondial pour la nature) et de l'Union des scientifiques engagés ont renchéri. Seul le Bengalais représentant le réseau asiatique a préféré se concentrer sur le tiers-monde, qui a bien raison, selon lui, de laisser les riches payer pour la planète. Le porte-parole du réseau européen, le Français Antoine Bonduelle, ne tarit pas non plus d'éloges pour le chancelier allemand, comme naguère pour son ministre de l'environnement Klaus Töpfer, aujourd'hui remplacé par une Berlinoise de l'Est, Angela Merkel.

La « marche de l'eau » des paysans d'Andalousie

MADRID
de notre correspondant

En tête, il y a deux ânes chargés de deux énormes jarres remplies d'eau. La route est longue jusqu'à Séville et le soleil déjà ardent pour cette colonne de paysans sur laquelle flottent les drapeaux. Ils sont quelques centaines, chemises ouvertes et l'air déterminé. Partis, en début de semaine, de quatre points différents d'Andalousie, quatre cortèges ont mis le cap sur la Giralda, la tour arabe de la cathédrale sévillane. Deux mille agriculteurs au total qui arpentent le macadam pour aller dire au gouvernement au cours d'un grand rassemblement, prévu vendredi, que, s'il n'a pas la possibilité de faire pleuvoir, il débloque au moins les fonds nécessaires pour faire face à une sécheresse sans précédent.

Les prières, les processions, les vierges sorties des églises pour appeler la pluie n'ont servi à rien. Alors les paysans se sont tournés vers les pouvoirs publics et ont entrepris la « *marche de l'eau* » pour dire leur inquiétude et demander la « *survie de l'Andalousie* ».

Le niveau des pluies s'est considérablement réduit depuis 1991. Les réservoirs sont au plus bas : une moyenne de 12 % de leur capacité et dans certains cas jusqu'à 4 %. L'irrigation est évidemment interdite, et certaines cultures comme le coton, le riz et le maïs ne peuvent plus se faire. Les syndicats estiment que les revenus agricoles ont baissé de près de 30 %. Si un plan d'urgence n'est pas adopté, la campagne andalouse va devenir un désert, prévoient-ils.

Les autorités locales et nationales admettent que la situation est sérieuse mais évitent de tomber dans le catastrophisme. « *Il faut attendre les pluies de printemps pour décider du type de mesures à prendre* », nous a déclaré le ministre de l'agriculture, Luis Atienza. En attendant les orages printaniers, les robinets sont souvent à sec. Cadix, Jaen, Grenade, Malaga, Marbella sont soumises à des coupures d'eau qui peuvent aller jusqu'à dix heures par jour pour Cadix par exemple, une des villes les plus touchées, au point que l'on envisage d'y transporter de l'eau par bateau. Deux millions d'Andalous au total sont soumis à des restrictions.

Pour la première fois, un bateau-citerne va faire la navette dès la semaine prochaine entre Tarragone et Palma de Majorque pour fournir l'île en eau. Dernièrement, le président portugais, Mario Soares, s'est inquiété de la réduction du volume d'eau des rivières venant d'Espagne vers l'Algarve au Sud du Portugal. « *Le Guadiana s'est transformé en un filet d'eau qui, en plus, est pollué* », a-t-il protesté, en réclamant une meilleure concertation avec l'Etat voisin.

L'été dernier, une violente polémique avait opposé l'Espagne du Nord à l'Espagne du Sud à propos de la répartition des ressources en eau. Madrid avait été obligé de taper du poing sur la table. Depuis, la situation a empiré car l'hiver a été exceptionnellement sec. Certains réservoirs seront vides à l'automne.

Michel Bole-Richard

La justice belge souhaite entendre Willy Claes sur l'affaire Agusta

BRUXELLES
de notre correspondant

Une commission spéciale de neuf députés devait examiner, jeudi 6 avril, la suite à donner à une requête du procureur général près la Cour de cassation visant à permettre à la justice d'entendre rapidement Willy Claes, Guy Coëme et Louis Tobback, tous trois anciens ministres à l'époque de l'achat des hélicoptères Agusta en décembre 1988.

Cette requête à l'encontre de ces trois hommes, qui détenaient respectivement les portefeuilles des affaires étrangères, de la défense et de l'intérieur, résulte d'une procédure complexe en ce qui concerne l'instruction des affaires dans lesquelles sont impliqués d'anciens membres du gouvernement. La Chambre sera dissoute la semaine prochaine, afin de permettre la tenue d'élections législatives anticipées le 21 mai, et la justice devra être autorisée à poursuivre son travail entre les sessions parlementaires.

Pendant longtemps, M. Claes et M. Tobback, socialistes flamands (SP), ont soutenu n'avoir jamais été informés des pots-de-vin versés par la firme italienne pour obtenir le contrat de fourniture d'hélicoptères à la Belgique en 1988. Ils ont dû ensuite reconnaître l'existence d'une réunion au cours de laquelle le trésorier de leur parti leur avait parlé d'une promesse de « *don* » d'Agusta. Des années plus tard, ils auraient appris qu'il s'agissait d'une corruption pure et simple.

Il semble que la justice leur reproche de n'avoir pas dénoncé des faits délictueux et ne croit pas à l'absence de lien entre la signature du contrat et la promesse de « *don* ». Le cas de M. Coëme, socialiste wallon (PS), est différent. Déjà inculpé de corruption dans le dossier Agusta, il est apparemment soupçonné d'avoir été informé d'autres pots-de-vin versés, alors qu'il était toujours ministre de la défense, pour la modernisation d'avions américains F 16 par la société Dassault. Il se peut que ce volet de l'affaire concerne aussi les socialistes flamands.

L'initiative de la justice est intervenue le jour même de la publication d'un entretien de M. Claes avec plusieurs journaux européens. Après un long silence et une annulation de voyage à l'étranger dus à une grippe, le secrétaire général de l'OTAN réaffirmait son innocence et son refus de démissionner, considérant que cela passerait pour un aveu de culpabilité. La procédure qui s'annonce va probablement occuper une bonne partie de ses journées et le gêner dans sa mission à la tête de l'Alliance atlantique.

Dans un entretien publié, mardi, par *Le Soir*, Jacques Poos (POSL, socialiste), ministre luxembourgeois des affaires étrangères affirme sa confiance personnelle en M. Claes. Il dit aussi ce que presque tout le monde pense à l'OTAN : « *Si la justice belge a des preuves que M. Claes avait connaissance de cette affaire, elle devrait immédiatement le mettre en examen ou qu'elle dise qu'elle n'en a pas et qu'il soit mis hors de cause.* »

Jean de la Guérivière

Le pasteur Konrad Raiser rencontre Jean Paul II

Le secrétaire général du Conseil œcuménique des Églises et le pape évoquent au Vatican, pour la première fois, les tensions opposant les confessions chrétiennes

Le pasteur Konrad Raiser, secrétaire général du Conseil œcuménique des Églises (COE), qui regroupe plus de trois cents Eglises protestantes, orthodoxes, anglicanes et siège à Genève, est en visite officielle au Vatican du 4 au 7 avril. Pour la première fois, il devait rencontrer le pape jeudi 6 avril. Associée seulement à sa commission Foi et Constitution, l'Eglise catholique n'est pas membre du COE. Konrad Raiser et Jean Paul II s'entretiendront sur la crise que traverse le mouvement œcuménique de rapprochement entre les Eglises chrétiennes, notamment en raison des tensions intervenues entre les orthodoxes et les catholiques depuis les changements politiques en Europe de l'Est. Les Eglises non catholiques critiquent aussi les initiatives jugées de plus en plus solitaires du pape Jean Paul II.

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Élu à Genève en 1992, le pasteur luthérien allemand Konrad Raiser, cinquante-huit ans, est le cinquième secrétaire général du Conseil œcuménique des églises (COE) depuis 1948, date de la création de cet organisme qui regroupe trois cent vingt-cinq Eglises protestantes, orthodoxes et anglicanes (à l'exclusion des catholiques) à travers le monde. Son rendez-vous avec Jean Paul II, jeudi 6 avril, survient dans un climat dégradé. L'essoufflement du mouvement œcuménique s'explique par la tendance au repli des Eglises derrière leurs frontières nationales et confessionnelles et par le soupçon pesant sur le Vatican, accusé de freiner l'élan provoqué il y a trente ans par le concile.

« Nous expérimentons la fin d'une longue période œcuménique », convient le secrétaire général du COE, dans un entretien au *Monde*. Elle avait commencé, dans les années 60, par des dialogues théologiques entre Eglises séparées qui, depuis, ont stagné. Pourquoi ? *« Par méconnaissance de l'histoire de nos séparations, dont les racines ne sont pas d'abord doctrinales »*, affirme Konrad Raiser. Celui-ci ne semble plus fonder de grands espoirs sur ces *« dialogues disciplinés »*, qui ont *« traité les problèmes légués par l'histoire plutôt qu'examiné les questions qui se posent aux croyants d'aujourd'hui. Les obstacles théologiques qui nous séparent encore ne pourront être levés que dans un contexte de communion réelle, vivante, pratique. »*

Fort de l'idée que la doctrine divise et l'action unifie, le Conseil œcuménique avait ensuite cautionné, dans les années 70, les engagements des Eglises contre l'apartheid en Afrique du Sud, contre le commerce des armes, contre les dictatures et pour la théologie de la libération en Amérique latine, etc. Il avait engagé un programme, intitulé Paix, justice et sauvegarde de la création *(NDLR : défense de l'environnement)*, qui a trouvé son aboutissement dans un rassemblement de toutes les Eglises européennes (y compris l'Eglise catholique) à Bâle, juste avant la chute du mur en 1989, et mondial à Séoul en 1990. Mais ces actions communes étaient nourries par des antagonismes politiques qui ont disparu depuis.

> « L'engagement œcuménique est une réponse plus appropriée aux crispations actuelles »

Nées de l'éclatement de l'Union soviétique et de la guerre en Yougoslavie, de violentes tensions ont alors éclaté entre orthodoxes et catholiques en Russie, en Ukraine, en Roumanie, en Croatie. Les projets du pape de se rendre à Moscou, à Sarajevo, à Belgrade se sont heurtés à la mauvaise volonté des patriarcats locaux. *« L'identité confessionnelle se réveille lorsque que le lien idéologique disparaît »*, explique le pasteur Raiser. Mais il s'insurge contre l'interprétation religieuse donnée à ces conflits : *« La guerre en Bosnie n'est absolument pas une guerre confessionnelle. Mais il est difficile à une communauté religieuse de défendre son intégrité face aux tentatives du pouvoir politique d'instrumentaliser la religion, d'en faire une instance légitimatrice de son action, y compris militaire. »*

Le « patron » du Conseil œcuménique de Genève admet que les Eglises orthodoxes sont devenues des partenaires plus exigeants. A l'époque communiste, leurs relations avec les Eglises occidentales ne passaient que par des « experts », connaissant bien les traditions protestante, catholique ou anglicane. *« On se trouve désormais en face d'une orthodoxie « profonde » qui n'a pas du tout été touchée par le mouvement œcuménique*, dit le pasteur Raiser. *Les fidèles, mais aussi les prêtres, les moines n'ont jamais été formés aux autres théologies chrétiennes et, aujourd'hui encore, ils ne mettent l'accent que sur leur propre tradition orthodoxe. »* Les Eglises évangéliques et catholique entrées en Russie ont été accusées de prosélytisme agressif : *« Il faut faire preuve de patience*, répond le secrétaire général du COE. *Seuls la formation et des échanges directs permettront peu à peu de lever craintes et soupçons. »*

Entre anglicans et catholiques aussi, les relations sont au plus bas, depuis la décision du synode de l'Eglise d'Angleterre, en 1992, d'ordonner des femmes-prêtres, à laquelle le pape a riposté, en 1994, par une lettre excluant tout sacerdoce féminin chez les catholiques romains. D'autres publications du Vatican ont été reçues comme autant de « coups de massue », notamment chez les protestants : en 1991, la lettre du cardinal Ratzinger qui fait de la « primauté » du pape le principe de la *« communion »* entre les Eglises ; en 1992, un « catéchisme universel » ; en 1993, un directoire œcuménique jugé restrictif et les deux dernières encycliques, apparues comme autant de cavaliers seuls de Rome sur les grandes questions éthiques.

« Il y a une logique dans toutes ces prises de position, commente Konrad Raiser. *C'est la logique propre à l'Eglise de Rome, forte de son poids d'histoire, d'autorité, de centralité, d'universalité. Le concile Vatican II avait mis l'accent sur l'expression locale et souhaité un mode de gouvernement plus collégial. Mais avec ce pape, on assiste à un rétablissement résolu de la prétention à l'universalité de l'Eglise romaine. »* Le secrétaire général du COE admet toutefois que les autres Eglises – méthodiste, luthérienne, anglicane, orthodoxe – sont aussi en proie à des crispations identitaires fortes.

Cette succession de revers met en cause la *« crédibilité »* même du mouvement œcuménique, obligé de tâtonner à la recherche de *« convictions éthiques communes »* et de *« témoignages concrets d'unité »*. Les débats actuels sur l'éthique de la vie, de la famille, de la procréation, de la sexualité provoquent des fractures à l'intérieur même des Eglises : *« L'éthique est devenue un champ de mines*, affirme Konrad Raiser. *Si bien qu'on ne sait plus ce que veut dire coopérer, témoigner ensemble. Mais je reste convaincu que l'engagement œcuménique est une réponse plus appropriée aux crispations actuelles que le repli sur des identités confessionnelles. »* De même parle-t-il sur un investissement renouvelé dans le dialogue entre les cultures et les religions. Notamment avec l'islam, sur le plan humanitaire, celui des droits de l'homme et de la paix : *« L'islam est presque exclusivement identifié au fondamentalisme le plus agressif. En fait, le monde musulman est aussi différencié que le monde chrétien et nous refuserions avec passion si certains confondaient le christianisme avec ce qu'en font les fractions les plus conservatrices du catholicisme et du protestantisme »*, dit Konrad Raiser, qui craint toutefois que les chrétiens, formés par une *« pensée exclusiviste »*, ne soient mal préparés à ce dialogue : *« Il faudra du temps pour surmonter les réflexes qui, dans les Eglises chrétiennes, se dressent encore contre tout ce qui est étranger, d'un point de vue culturel, social, confessionnel. »*

Dans un document publié l'an dernier, le pape presse les confessions chrétiennes de se réunifier avant l'an 2000 de la naissance du Christ. Déjà, les relations entre les Eglises luthérienne et catholique sont en plein dégel et pourraient déboucher, en 1997, sur une levée des anathèmes. *« Avec le schisme orthodoxe du XI[e] siècle et la Réforme protestante au XVI[e] siècle, le deuxième millénaire a été celui de la division entre les Eglises*, conclut le pasteur Raiser. *La perspective du troisième millénaire ne devrait-elle pas hâter nos efforts pour refermer définitivement le dossier sur nos querelles historiques ? »* C'est cette question qu'il comptait bien, jeudi 6, poser au pape.

Henri Tincq

Le catholicos de la diaspora, Garéguine II, élu chef de l'Eglise arménienne

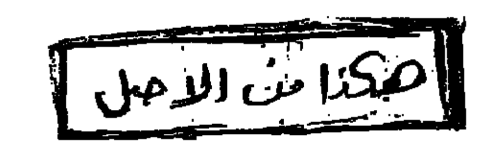
MOSCOU
de notre correspondante

Les deux branches principales de l'Eglise arménienne, celle du catholicos d'Etchmiadzine, en Arménie, soumise durant des décennies aux Soviétiques, et celle du catholicos de Cilicie, vénéré par une diaspora qui vivait sous influence prépondérante du parti Dachnak, ont été réunifiées, mercredi 5 avril, lors de l'élection du 131[e] catholicos de cette Eglise non-chalcédonienne (qui ne s'est pas ralliée aux conclusions du concile de Chalcédoine au V[e] siècle).

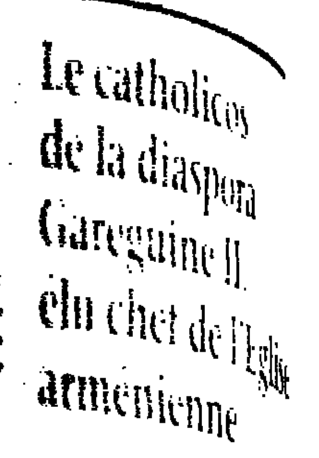
La majorité des suffrages apportés à Garéguine II, chef de l'Eglise de la diaspora ayant son siège au Liban, par 398 délégués de toutes les paroisses du monde réunis à Etchmiadzine, est aussi une importante victoire politique pour le président arménien Levon Ter-Petrossian. Ce dernier, qui avait mené son pays à l'indépendance, reste en butte à l'opposition du parti Dachnak, légalisé en Arménie avant d'être suspendu à six mois des élections législatives prévues en juillet prochain.

En soutenant la candidature de Garéguine II, Levon Ter-Petrossian souhaitait neutraliser en partie son opposition intérieure à l'approche de cette échéance. Son succès n'était cependant pas garanti, beaucoup de délégués ayant été choqués par cette nouvelle alliance de l'Eglise et du pouvoir. Il a fallu trois tours de scrutin tendus pour départager les trois principaux candidats. Garéguine II, né en 1932 en Syrie, a étudié au Liban et en Angleterre et fut un temps évêque en Amérique du Nord. Il succède à Vazken I[er] décédé en août 1994.

S. Sh.



هكذا من الأصل



La campagne pour les élections du 8 mai s'anime aux Philippines

Les grandes familles et les clans politiques opèrent un retour en force alors qu'approche la date des scrutins parlementaires et locaux

La campagne pour des élections parlementaires de « mi-parcours » et une série de consultations locales, qui doivent se tenir le 8 mai aux Philippines, avait débuté de façon quelque peu atone et s'annonçait d'avance comme un triomphe pour le président Fidel Ramos. Or les choses se sont récemment animées, et compliquées, sous la pression de plusieurs événements : une tension avec la Chine communiste à propos d'îlots de l'archipel des Spratleys où Pékin vient de « planter le drapeau » de façon unilatérale ; une crise avec Singapour, après que la justice de la cité-Etat d'Asie du Sud-Est eut exécuté, dans des conditions contestées, une employée de maison philippine soupçonnée de deux meurtres (*Le Monde* du 28 mars) ; et l'attaque sanglante menée le mardi 4 avril contre une ville du Sud, Ipil, par quelques centaines d'irréguliers que les autorités de Manille ont aussitôt dénoncés comme faisant partie d'un groupe d'extrémistes musulmans proches du banditisme, qu'elles ont promis à la répression la plus ferme.

MANILLE
de notre envoyé spécial

En dépit des promesses de changement de la révolution du *« pouvoir du peuple »*, qui mit fin, il y a neuf ans, à la dictature de Ferdinand Marcos, les grandes familles et les clans politiques opèrent un retour en force à la faveur du grand « exercice démocratique » du 8 mai au cours duquel doivent être renouvelés le Congrès, la moitié du Sénat et les mandats de gouverneurs de province et de maires.

La liste des douze candidats pour le Sénat – qui, dans un système « à l'américaine », pèse d'un grand poids – ressemble à un *Who's who* de la classe politique depuis un quart de siècle. On y retrouve les figures familières du passé, telles que Juan Ponce Enrile, ancien ministre de la défense de Ferdinand Marcos, qui occupa brièvement ce poste dans le premier cabinet de Cory Aquino, ou Imelda Marcos, la veuve du dictateur, sur laquelle pèsent des accusations de corruption qui pourraient lui valoir vingt-quatre ans de prison.

Plus largement, on note que la politique reste surtout une affaire de famille. On compte ainsi, parmi les candidats, les enfants de quatre anciens présidents : Gloria Arroyo, fille du Diosdado Macapagal, qui dirigea le pays de 1961 à 1965, Ramon Magsaysay Jr, dont le père fut chef de l'Etat de 1953 à 1957, Sergio Osmena III, dont le grand-père présida un Etat encore sous la tutelle américaine de 1944 à 1946, et Marcos Junior, dit « Bong Bong », qui a des chances d'être élu en dépit du passé de sa famille. Dans le grand théâtre de la politique philippine, figure aussi, parmi les candidats, le colonel Gregorio Honasan (« Gringo »), responsable de plusieurs coups d'Etat contre Cory Aquino, dont l'un, en décembre 1989, fit une centaine de morts. Les charges qui pesaient sur lui ont été levées et il se présente au Sénat comme *« indépendant »*.

PLÉBISCITE POUR LES RÉFORMES

La tension entre Manille et Singapour après l'exécution d'une domestique philippine, accusée de meurtre, qui a soulevé une vague d'indignation parmi les Philippins, a brutalement animé une campagne jusque-là assez atone. L'absence d'enjeu – hormis le renforcement de la position du président Ramos et les manœuvres en vue de sa succession ou de son maintien à l'expiration de son mandat en 1998 – accentue les constantes du jeu philippin où, traditionnellement, les personnalités, les clans, les patronages et les machines politiques l'emportent sur les programmes.

Un souci des « intérêts de fiefs » de la classe politique, conjugué au grand vide qui s'est créé à gauche, a conduit la plupart des candidats à se ranger derrière la bannière du pouvoir : de Enrile à Ramon Mitra, naguère rival de Fidel Ramos pour la présidence, la plupart des candidats bénéficient de l'investiture de la grande coalition entre le parti Lakas (Force) de Fidel Ramos et le parti Laban (Combat), formation qui a soutenu Cory Aquino.

La seule opposition se situe à droite : elle est représentée par la coalition nationaliste du peuple (NPC), composée d'anciens fidèles à Marcos, et par le populisme sulfureux de la « pétroleuse » locale, Miriam Defensor Santiago. La gauche, elle, semble largement absente. La gauche démocratique n'apparaît guère dans le débat électoral. Quant à la guérilla communiste de la Nouvelle Armée du peuple (NPA), elle sévit toujours dans certaines provinces, mais évite en général le contact avec l'armée. Une partie de ses dirigeants négocient avec le gouvernement.

Cette relative anomie politique peut être paradoxalement saine : les Philippines sont en train d'émerger d'une longue période d'instabilité. L'aventurisme politique semble, pour le moment, écarté, et l'économie tend à sortir de l'ornière. Le scrutin du 8 mai se présente, jusqu'à un certain point, comme un plébiscite des réformes entamées depuis deux ans, qui ont permis au pays de connaître une croissance de 5,1 % en 1994, après des années de stagnation. En dépit du mauvais coup que viennent de porter au régime des irréguliers musulmans – qui ont tué le 4 avril des dizaines de personnes dans un assaut contre la petite ville méridionale d'Ipil –, la coalition « omnibus » de Fidel Ramos semble avoir de bonnes chances de l'emporter, assurant au président une majorité au Sénat qui lui faisait défaut et qui a différé l'examen de certains dossiers.

Le frémissement économique que connaît le pays est cependant loin de bénéficier à la majorité de la population. Les campagnes continuent de stagner, et la pauvreté à Manille ne s'atténue guère. Du moins la dégradation sociale, sensible à la fin du mandat de Cory Aquino, semble-t-elle enrayée. L'économie souterraine, alimentée par les apports en devises des 3,5 millions de Philippins émigrés, y contribue.

Lassé de promesses non tenues, l'électorat semble surtout préoccupé par ses conditions de vie. Bien que, désormais, l'approvisionnement en énergie soit assuré – alors qu'il y a deux ans Manille était sans électricité, plusieurs heures chaque jour –, les transports dans la capitale, paralysée par les embouteillages, sont de plus en plus éprouvants pour la majorité des citoyens, sans que le gouvernement agisse pour y remédier.

Moins que les enjeux politiques, ce sont toujours les aventures sentimentales des héros du showbiz qui continuent de faire les délices de la presse populaire : les amours de Kris Aquino – fille de l'ancienne présidente, avec un acteur deux fois plus âgé qu'elle, dont elle a avoué à la télévision qu'elle attendait un enfant – alimentent sans défaillir, depuis le début de l'année, la chronique locale. La violence est un autre grand thème de la presse à sensation : les enlèvements et les vols sont en augmentation à Manille : *« Beaucoup de nos concitoyens ne se sentent pas encore en sécurité chez eux ou dans les rues »*, a récemment reconnu le président Ramos.

« L'INCARNATION DU DIABLE »

Le bras de fer entre l'épiscopat catholique et le gouvernement sur la question de la limitation des naissances a tourné court : soucieux d'éviter un affrontement avec l'Eglise, dont le prestige a été renforcé par la récente visite du pape dans ce pays en grande majorité catholique, le président Ramos a incité le bouillant secrétaire à la santé, Juan Flavier, à quitter son poste pour se présenter au Sénat. En contre-partie de l'éviction de cette *« incarnation du diable »*, l'Eglise a cessé ses attaques contre le gouvernement. Le cardinal Jaime Sin dénonce néanmoins la coalition Lakas-Laban comme un parti unique en gestation bien que, pour le moment, il s'agisse surtout d'une alliance opportuniste d'intérêts partisans.

En revanche, une autre affaire pourrait redonner du piment à la campagne : de nouvelles révélations sur l'assassinat de Ninoy Aquino, le mari de « Cory », le 21 août 1983, sur l'aéroport de Manille. Seize soldats ont été condamnés à la prison à vie pour ce meurtre, mais le procès n'a pas permis d'établir qui l'avait commandité. L'implication par un des condamnés d'un général à la retraite étaie la thèse d'une opération décidée en haut lieu, comme tout le monde le soupçonne sans en apporter la preuve. La coalition gouvernementale a demandé la réouverture de l'enquête.

Le gouvernement ne semble pourtant pas désireux d'ouvrir cette boîte de Pandore : trop d'anciens du régime de Ferdinand Marcos, qui en savent vraisemblablement plus qu'ils ne l'ont dit, sont dans le cénacle du pouvoir. Plutôt que de rouvrir de vieilles plaies, le président Ramos cherche à jouer les rassembleurs, afin d'obtenir au Sénat la majorité des deux tiers qui lui permettrait, le cas échéant, de faire passer une réforme constitutionnelle et, partant, de briguer un second mandat.

Philippe Pons

Une tradition de violence

Pour ne pas faire mentir la tradition nationale de violence, la campagne a déjà été marquée par un acte sanglant d'une particulière gravité : le 28 février, a été assassiné, devant le Parlement, un député, Tito Espinosa. *« Aux Philippines, une loi tacite veut qu'en politique rien ne se joue sans coups de feu : la campagne électorale a commencé »*, a commenté le *Manila Times*. Sur les routes, l'armée, mobilisée par la commission des élections, organise des barrages et fouille les voitures. C'est que l'on dénombre encore quatre cents « armées privées » à la solde de gouverneurs, maires et membres du Congrès, dont dix-huit demeurent actives, et que d'autres pourraient se manifester à nouveau pendant la campagne. Composées de militaires en rupture de ban, elles sont liées aux polices locales, dont la corruption reste l'un des maux endémiques du pays.

CASION
HALL



V

Des exécutants du génocide rwandais sont les premiers à comparaître devant un tribunal à Kigali

Malgré diverses protestations, le gouvernement a voulu marquer le premier anniversaire du début des massacres

Les premiers procès des auteurs présumés du génocide devaient, en principe, commencer, jeudi 6 avril, à Kigali. Cette décision a provoqué sur place une vive polémique sur l'opportunité de tenir ces audiences dans la précipitation. Amnesty International s'est inquiétée de l'impréparation et du manque de moyens de la justice rwandaise. Le tribunal international, qui est chargé de juger les responsables pour crime contre l'humanité et qui a identifié quelque 400 suspects, ne commencera pas ses audiences avant plusieurs mois.

KIGALI
de notre envoyé spécial

Ngomayube a dix-sept ans. On lui donnerait le bon Dieu sans confession. De grands yeux éclairent son visage juvénile. Il est petit de taille et ne s'exprime qu'en kinyrwandais. Fils de paysan, paysan lui-même depuis son plus jeune âge, il n'a jamais fréquenté l'école. Incapable de lire ou d'écrire, il a signé d'une empreinte digitale l'acte d'assignation à comparaître en justice dont on lui a remis une copie en fin de semaine dernière. Accusé de six meurtres et plus généralement de génocide, il devait être l'un des six premiers rwandais déférés, le 6 avril, devant le tribunal de Nyamirambo, un quartier de Kigali.

Comme les autres détenus de la prison centrale, il porte l'« uniforme », un short et une vareuse rose. Dans la cellule exiguë qui sert de bureau à Kizito Mugemanshuro, un quinquagénaire, ancien fonctionnaire, désigné par la direction « *capita* » de la prison, responsable de tous les détenus, Ngomayube, assis sur un pliant de toile, affiche une belle sérénité. *« J'ai été arrêté le 15 septembre 1994 sur la colline de ma commune, Butamwa, alors que je rentrais de Gitarama où je m'étais réfugié pour échapper aux violences »*, explique-t-il. Dénoncé par un conseiller communal, hutu comme lui, il nie farouchement avoir quoi que ce soit à se reprocher : *« Si j'avais tué, je serais parti au Zaïre et on ne m'aurait pas trouvé. »* Il clame son innocence – comme les cinq autres inculpés – et raconte que celui qui l'a livré aux militaires vient de le rejoindre en prison, accusé à son tour de génocide et... de faux témoignages.

IMPATIENCE

Tout lui semble clair. Il n'a pas peur. Le seul danger pourrait venir d'un juge tutsi. *« Dans ce cas-là, on est mort. Si c'est un Hutu, il n'y aura pas d'erreur judiciaire »*, affirme-t-il, aussitôt soutenu par le *« capita »* qui s'interroge sur la valeur d'un verdict qui serait prononcé par *« un juge d'une autre race »*.

L'air hébété, Stanislas Hitimana, quarante ans, agriculteur, souscrit à ces propos. Inculpé de génocide et de sept meurtres, il prétend que ses aveux lui ont été arrachés sous la torture par les militaires. Le bureau de Kizito Mugemanshuro est un havre de « tranquillité ». Le reste de la prison est surpeuplé. Aller d'un bloc à l'autre en traversant des cours bondées est un exercice difficile. Dans le bureau du directeur de la prison, un grand tableau noir, quotidiennement mis à jour, résume la situation. Le 5 avril, les effectifs étaient de 8 106 prisonniers, pour une capacité de 2 000 places.

Adrien Sinayobye ouvre volontiers son registre à petits carreaux. Il arrive, en moyenne, une cinquantaine de nouveaux détenus chaque jour. Le taux de mortalité a baissé, grâce à l'action du Comité international de la Croix Rouge (CICR). Cinq à sept personnes y mouraient encore chaque jour à la fin de 1994. Depuis février, on n'enregistre plus que un ou deux décès quotidiens.

Le ministre de la justice, Alphonse Marie Nkubito, un ancien magistrat, tenait absolument à ce que les premiers procès pour génocide commencent jeudi, date anniversaire de l'assassinat du président Juvénal Habyarimana et du déclenchement du génocide au cours duquel plus de 500 000 Tutsis et Hutus modérés ont été sauvagement massacrés : *« La population s'impatiente,* nous a-t-il déclaré, *et la date est symbolique. »* Sa décision n'a pas suscité l'enthousiasme qu'il espérait. Plusieurs de ses collègues, les associations rwandaises des droits de l'homme et l'Association des juristes mandataires (AJM), qui préfigure le nouveau barreau de Kigali, ont fait valoir que ce symbolisme était mal venu.

DÉNUEMENT

Jusqu'au dernier moment, rien n'indiquait que les procès auraient bien lieu. C'est au cours d'un conseil des ministres, mercredi, qu'un compromis a finalement été trouvé : les six inculpés comparaîtraient comme prévu, et le tribunal de Nyamirambo déciderait *« en toute indépendance »* de sa compétence. Mais un ministre, à la sortie du conseil, affirmait que le procès serait ajourné à une date ultérieure. Un avocat de l'AJM, constatait, mercredi, que les parties civiles n'avaient pas été prévenues, que les témoins n'avaient pas été convoqués et que les inculpés n'avaient pas été informés de leurs droits. Il déplorait aussi que le ministère de la justice ait décidé de *« commencer les procès en jugeant de petits exécutants du génocide plutôt que les commanditaires »*.

Cette situation illustre le dénuement de la justice rwandaise. Plus de 32 000 détenus croupissent dans les prisons et les centres de détention, accusés de génocide. La plupart n'ont pas été entendus par le ministère public, faute de magistrats en nombre suffisant. Les professions judiciaires ont été décimées. La plupart des magistrats, avocats et juges ont été tués ou ont quitté le pays. Pour remettre la justice en route, M. Nkubito a proposé un amendement des lois afin de permettre la venue de magistrats étrangers. Une association belge vient de former 150 officiers de police judiciaire pour accélérer les milliers d'enquêtes rendues nécessaires par le nombre croissant de détenus. L'organisation française Juristes sans frontières (JSF) organise des cycles de formation. Mais au-delà des problèmes de personnel, il y a un manque cruel de moyens matériels. Les tribunaux ont été dévastés et pillés, le ministère n'a plus de parc automobile. Et cependant les Rwandais réclament justice.

Frédéric Fritscher

Les pays donateurs se laissent gagner par la lassitude

GENÈVE
de notre correspondante

La communauté internationale s'est incontestablement mobilisée en faveur du Rwanda. Ainsi Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui gère une banque de données, notamment en vue de réunir des familles dispersées, indique qu'il y a plus de 30 000 détenus dans les prisons rwandaises. Selon les statistiques de l'Unicef, il y aurait, parmi eux, 1019 enfants de moins de dix-huit ans, et, dans la seule prison de Kigali, 50 enfants de moins de cinq ans avec leurs mères, accusées d'avoir participé au génocide.

Tous les enfants détenus de moins de quatorze ans, au nombre de 200, devraient, en avril, être transférés par l'Unicef vers un centre pour mineurs, situé à Gitagata, à 42 kilomètres au sud de la capitale. Les délégués de l'Unicef ainsi que ceux du CICR visitent l'ensemble des enfants, les approvisionnent en lait, sucre, riz, viande, légumes, etc., et leur fournissent paillasses et vêtements.

L'Unicef compte aussi faciliter la réinsertion de milliers d'enfants qui ont été entraînés dans la guerre d'une manière ou d'une autre. Elle entend, en particulier, réintégrer les quelque 3 000 enfants qui avaient été enrôlés, souvent de force, dans l'armée tutsie. Elle doit aussi s'occuper des 1 500 enfants qui vivent dans les camps du Zaïre. Les uns et les autres ont presque tous été séparés de leurs parents. Beaucoup sont orphelins. Tous ont été témoins de meurtres. La première action de l'Unicef sera de les scolariser, avec les moyens du bord. Reste le cas des enfants accusés de génocide : pour leurs procès, qui débutent le 6 avril, le Fonds s'est attaché le concours d'une dizaine d'avocats.

MISSION AMBITIEUSE

Mais, faute d'argent, l'ONU risque de devoir interrompre très vite son action en faveur des droits de l'homme et de la diffusion du droit humanitaire au Rwanda. Une certitude s'était imposée au Palais des nations : pour parvenir à un minimum de démocratie et espérer un retour en bon ordre des réfugiés, il fallait instaurer un climat de confiance. Pour ce faire, une évaluation permanente de la situation en matière de droits de l'homme est apparue indispensable, alors que les effets de la propagande raciste de la Radio des mille collines continuent de se faire sentir. Le haut-commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme, José Ayala Lasso, avait ainsi préconisé l'envoi sur le terrain de 147 observateurs. Cette proposition, favorablement accueillie par les Etats membres de l'ONU, n'a pas été suivie d'effet, faute de l'apport en temps voulu des fonds nécessaires. En décembre, seuls 6 observateurs étaient à pied d'œuvre.

La situation s'est améliorée : 64 responsables ont été recrutés, qui travaillent dans onze bureaux régionaux. On compte parmi eux des médecins légistes, des juristes, des procureurs chargés de préparer les dossiers pour les tribunaux appelés à juger les criminels de guerre. Selon le plan d'action mis en route il y a huit mois, ils ont pour mission d'enquêter sur les violations des droits de l'homme et du droit humanitaire, de s'efforcer d'apaiser les tensions qui démoralisent la population, de dispenser des conseils, notamment sur l'administration de la justice.

On estime, à Genève, que cette mission est, à ce jour, menée de manière satisfaisante. Mais pour que ses activités puissent continuer jusqu'à la fin de l'année, l'ONU doit réunir 14,6 millions de dollars. Si l'Organisation n'y réussit pas, ses effectifs seront réduits, et les bureaux devront fermer début mai. Le gouvernement de Kigali a souhaité à plusieurs reprises augmenter le nombre des observateurs. Or, les pays donateurs, généreux pour contribuer au développement et à la reconstruction de pays dévastés, manifestent une lassitude lorsqu'il s'agit de défendre les droits de l'homme.

Isabelle Vichniac

« Il faut rompre avec la tradition rwandaise d'impunité »

affirme M. Degni Ségui, rapporteur spécial de l'ONU

ABIDJAN
de notre envoyé spécial

Doyen de la faculté de droit d'Abidjan, président-fondateur de la Ligue ivoirienne des droits de l'homme, René Degni Ségui s'est trouvé précipité au cœur de la tragédie rwandaise, le 25 mai 1994. La Commission des droits de l'homme des Nations unies le nomme alors rapporteur spécial pour les droits de l'homme. Avec deux autres juristes, il est à pied d'œuvre dès le début du mois de juin.

« Cette première mission a été déterminante, explique-t-il. *Kigali était encore partagée en deux, on entendait les rafales de mitraillettes, les tirs de roquettes. J'ai recueilli les témoignages des officiels des Nations unies qui étaient restés pendant les massacres et en avaient été les témoins directs. »*

LA PEUR DES REPRÉSAILLES

Lors de ce voyage, les contacts avec les rescapés ont été impossibles. Les combats duraient encore et la peur des représailles imposait le silence. Mais, dès ce moment, la qualification de génocide s'est imposée : *« Les trois critères retenus à Nuremberg en 1948 étaient réunis. Assassinats et meurtres d'un groupe national et ethnique ; intention de détruire ce groupe ; groupe visé comme tel. »* Les juristes demandent donc la constitution d'un tribunal spécial pour juger les instigateurs, demande à laquelle l'ONU accédera en novembre 1994.

Au cours de deux autres missions, en juillet et en octobre, les juristes affinent leur analyse, rencontrent des rescapés, mettent en lumière le rôle de Radio-Télé Mille Collines. Les rapporteurs ont collecté plusieurs enregistrements des appels au meurtre de cette voix de l'extrémisme hutu. Ils ont aussi voulu *« s'assurer que des représailles ne seraient pas exercées contre les Hutus »*. Aujourd'hui, M. Degni Ségui estime indispensable que l'effort entrepris avec la constitution du tribunal international soit mené à son terme pour *« rompre avec la tradition d'impunité au Rwanda et au Burundi, il y avait eu plusieurs vagues de massacres auparavant, les préfets, les bourgmestres responsables avaient été maintenus, parfois récompensés »*.

LES INSTIGATEURS

Les exécutants du génocide doivent être jugés par les tribunaux rwandais, les instigateurs par le tribunal international. Celui-ci sera installé à Arusha, en Tanzanie, ville où avaient été conclus les accords – restés lettre morte – entre le gouvernement et le Front patriotique rwandais (FPR). *« Cette solution permet de rassurer les Occidentaux, qui craignaient qu'à Kigali le tribunal ne soit soumis à de trop fortes pressions. En restant en Afrique, on lui laisse sa crédibilité. »*

Pour M. Degni Ségui, la leçon rwandaise s'adresse à toute l'Afrique : *« Les causes immédiates du génocide – refus de l'alternance et incitation à la haine ethnique – sont en germe dans tous les États africains. »*

Thomas Sotinel

Le représentant de l'ONU au Burundi accuse la communauté internationale

LE REPRÉSENTANT spécial des Nations unies au Burundi, M. Ahmedou Ould Abdallah, a affirmé, mercredi 5 avril, à Bujumbura que la communauté internationale *« poussait le Burundi au génocide »*.

Alors que nombre d'observateurs pensent que le Burundi, en proie à de terribles violences, vit le *« prélude »* à un autre génocide, M. Ould Abdallah se dit *« effrayé par l'inconsistance et l'irresponsabilité de la communauté internationale »*. Dans une interview à l'AFP, il a déclaré : *« Comment des gens qui connaissent l'horreur du génocide rwandais – que ce soit les Nations unies, les organisations non gouvernementales, la presse – peuvent-ils pousser un autre peuple innocent à recommencer ? »*.

« Il y a, a-t-il ajouté, *des violences, des massacres, mais de là à parler de génocide... C'est scandaleux de dire cela dans un pays traumatisé. C'est scandaleux de dire que c'est un génocide quand on ne sait pas combien il y a eu de morts. C'est une insulte à la mémoire des vraies victimes du génocide du Rwanda. »*

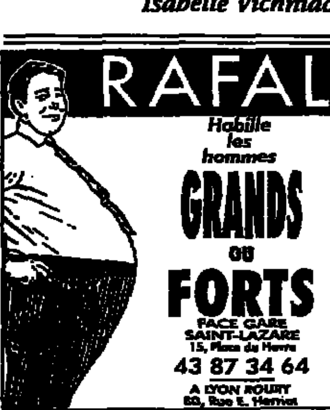
L'anniversaire de la mort le 6 avril 1994 du président Cyprien Ntaryamira dans l'avion du président rwandais Juvénal Habyarimana, abattu à Kigali, doit être commémoré jeudi dans tout le Burundi. Le gouvernement *« voudrait placer cette journée sous le signe de la réconciliation nationale et de la paix »*. Les drapeaux seront en berne et des messes de requiem sont prévues à travers le pays.

« UN TÉMOIN SILENCIEUX »

D'autre part, un responsable d'Amnesty International a affirmé, mercredi à Londres, que des prisonniers sont torturés dans le camp de la Brigade spéciale de recherches (BSR) de Bujumbura, où se trouve un conseiller militaire français. Il a précisé qu'Amnesty n'accuse pas ce dernier de participer à des tortures, mais d'en être *« un témoin silencieux »*.

Une délégation de l'organisation qui a visité la BSR le 20 mars dernier *« a entendu les cris de quelqu'un qui était torturé »*, a indiqué à la presse Gill Nevins, responsable de la section de recherches d'Amnesty International sur l'Afrique. Or, le bureau du conseiller français, présent dans le camp, dans le cadre du programme de coopération militaire entre la France et le Burundi, était à une distance suffisante pour entendre les cris. *« Il doit être au courant »* de ce qui se passe dans le camp, a dit Mme Nevins, qui a précisé que la délégation n'a pas rencontré ce conseiller.

Amnesty ajoute que sa délégation a rendu visite à l'attaché militaire français à Bujumbura pour lui exprimer ses inquiétudes sur les tortures. L'attaché militaire a promis d'enquêter. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

Israël a placé en orbite son premier satellite-espion

Ce lancement a été précédé d'une intense bataille diplomatique

Officiellement destiné à « *tester des technologies variées en matière scientifique et commerciale* », Ofek-3, lancé mercredi 5 avril, survolera des pays de la région théoriquement en guerre avec l'Etat juif, tels que l'Iran, l'Irak et la Syrie. Le programme israélien de satellite-espion avait été accéléré, à l'époque de la guerre du Golfe, par l'ancien ministre de la défense, Moshé Arens.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les industries militaires israéliennes ont réussi, mercredi 5 avril, à placer en orbite un satellite d'observation de 225 kilos, dénommé Ofek-3 (horizon en hébreu). L'engin, qui émettra huit heures par jour, évolue à une altitude de trois cents à sept cents kilomètres et fera le tour de la Terre en quatre-vingt-dix minutes. Officiellement, Ofek-3 est « destiné à tester des technologies variées en matière scientifique et commerciale ».

Aux yeux des spécialistes, qui ont noté que l'itinéraire du satellite survole l'Iran, l'Irak et la Syrie – trois pays théoriquement en guerre avec l'Etat juif – il s'agit en réalité du premier satellite-espion d'Israël. « *Il n'y a pas de différence fondamentale entre un satellite d'observation civile ou militaire* », expliquait récemment le professeur Gerald Steinberg, chercheur au centre d'études stratégiques de l'université de Bar-Ilan, à Tel Aviv. Ofek-3 serait notamment en mesure de prendre des clichés à définition précise d'objets terriens d'environ deux mètres de diamètre. « *Il peut notamment détecter des mouvements de troupes* », a indiqué un expert à la télévision locale.

« *J'ai le plaisir d'annoncer un grand succès pour Israël : nous avons lancé le satellite Ofek-3, qui a déjà fait une révolution* », a réagi le premier ministre, Itzhak Rabin. Le lancement de l'engin a eu lieu, à 14 h 16 locale, de la base Palmachim, située au bord de la Méditerranée, entre Tel Aviv et Ashdod. Les sociétés israéliennes associées au projet sont Al Op pour le système optique, le centre Rafaël de recherche sur les armements ainsi que Tadiran et Elisra, spécialisées dans les télécommunications.

D'après le quotidien *Haaretz*, le satellite aurait dû être lancé il y a près d'un mois, au moyen de la fusée Hetz (Flèche), conjointement développée avec les Etats-Unis. C'est finalement Shavit (comète), une fusée de trois étages, de fabrication locale, fonctionnant au carburant solide, qui a été utilisée. La même fusée avait servi, en septembre 1988, à placer en orbite Ofek-1, puis, en avril 1990, Ofek-2, deux satellites expérimentaux qui pesaient chacun 160 kilos. Après six mois de fonctionnement, les deux engins étaient rentrés dans l'atmosphère terrestre. Ofek-3 devrait fonctionner au moins un an.

Le programme israélien de satellite-espion avait été accéléré par l'ancien ministre de la défense, Moshé Arens, dans les semaines qui avaient précédé la guerre du Golfe. Le ministre s'était notamment plaint de ne pas recevoir du département d'Etat américain toutes les informations jugées nécessaires à la défense d'Israël détectées par ses satellites d'observation. L'Irak avait ensuite lancé une quarantaine de missiles Scud sur le territoire de l'Etat juif. « *A l'avenir, nous ne dépendrons plus de personne pour notre information militaire* », avait promis M. Arens.

Le lancement d'Ofek-3 aura été précédé d'une longue bataille diplomatique entre Jérusalem et Washington à propos de la vente éventuelle d'un satellite d'observation américain à l'Arabie saoudite. Lancé début 1994, le consortium privé américain Eyeglass, qui regroupe des sociétés connues, comme Orbital, avait obtenu d'avoir Riyad comme partenaire pour lancer des satellites « commerciaux » et une station de réception en Arabie saoudite. Israël avait protesté, arguant notamment du fait que les Etats-Unis se sont engagés à toujours « *maintenir la supériorité technologique régionale d'Israël en matière d'armements* ». A la mi-mars, sur injonction du Pentagone et de la CIA, les autorisations nécessaires au consortium Eyeglass auraient été refusées.

Patrice Claude

Le « périphérique » du Caire évitera les Pyramides

LE CAIRE
de notre correspondant

Le « périphérique » du Caire ne traversera pas le plateau des Pyramides, a annoncé, mercredi 5 avril, au Caire, Adnan Chihabel Din, représentant local de l'Unesco. Cet accord a été réalisé après d'intenses discussions entre l'organisation internationale et des responsables égyptiens du service des antiquités et des ministères de la reconstruction, de l'administration et de la défense. Plusieurs propositions de tracé, qui évitent le plateau où se trouve la dernière merveille du monde antique, ont été retenus. Ils suivent les canaux de Marioutéya ou de Mansouréya, ou les deux ensemble. Ce qui permettrait de raccorder le « périphérique » aux autoroutes Le Caire-Alexandrie, vers le Nord, et Le Caire-Fayoum, vers le Sud.

Le comité du patrimoine mondial de l'Unesco avait donné à l'Egypte jusqu'en mai pour changer le tracé initialement prévu, sous peine de dénoncer l'accord, signé en 1971, qui classait le plateau des Pyramides au nombre des sites appartenant au legs universel. L'accord a été bien accueilli par les archéologues et défenseurs du patrimoine. Ces derniers s'étaient élevés contre ce qu'ils estimaient être « *une catastrophe nationale et un scandale international* ». Les réactions du ministère de la reconstruction sont, en revanche, mitigées, dans la mesure où 80 des 90 kilomètres du « périphérique », conçu pour désengorger Le Caire, étaient pratiquement terminés. Il faudra refaire les plans du tronçon contesté et – plus difficile encore – procéder à des expropriations dans une zone en pleine expansion. Procédure qui, selon des responsables, risque de repousser la mise en service de deux ou trois ans.

Alexandre Buccianti

Les barrières commerciales japonaises sont critiquées

LES PARTENAIRES COMMERCIAUX du Japon ont fortement critiqué, mardi 4 et mercredi 5 avril, à l'OMC (Organisation mondiale du commerce), la politique commerciale nipponne. En dépit d'un début de déréglementation et de la revalorisation du yen, trop de barrières tarifaires ou techniques subsistent, ont notamment fait valoir les représentants des Etats-Unis et de l'Union européenne. Le Canada, la Thaïlande (au nom de tous les pays de l'Asean), l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont, de leur côté, invité le Japon à accentuer ses efforts pour harmoniser ses normes nationales avec celles en vigueur au niveau international. L'examen de la politique commerciale japonaise s'effectuait selon les règles de l'ancien GATT. Certains secteurs – les échanges de services et la protection de la propriété intellectuelle – n'ont donc pas été étudiés. Le Costa Rica sera le premier pays à subir un examen de sa politique commerciale dans le cadre de l'OMC. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **TCHÉTCHÉNIE : les forces russes ont repris**, mercredi 5 avril, leurs bombardements sur de nombreux villages des montagnes du sud-est de la Tchétchénie, après trois jours d'accalmie relative, due essentiellement au mauvais temps. Des tirs d'artillerie se poursuivaient également autour de Chali et Goudermès, les deux dernières villes de la région dont les forces russes se sont emparées la semaine dernière mais où subsistent des « *poches de résistance* » indépendantistes. – *(AFP.)*

■ **YOUGOSLAVIE : le gouvernement de la République fédérale de Yougoslavie** (RFY, Serbie et Monténégro) « *continue d'honorer son engagement à fermer la frontière terrestre entre la RFY et les zones de Bosnie-Herzégovine sous contrôle des forces serbes* », indique un rapport de la mission d'observation internationale de la frontière entre les deux pays. L'ONU note cependant que « *l'espace aérien au-dessus de cette frontière* » n'a pas été fermé. – *(AFP, Reuter.)*

■ **POLOGNE : un riche homme d'affaires de droite**, Janusz Bryczkowski, qui se présente comme un « *ami de la Russie* » et un adversaire de l'adhésion de la Pologne à l'OTAN, a annoncé, mercredi 5 avril, sa candidature à l'élection présidentielle de cet automne. M. Bryczkowski, leader du Front national, avait organisé, l'année dernière, la visite en Pologne de Vladimir Jirinovski. – *(AFP.)*

■ **ESTONIE : le Parlement de Tallinn** a entériné, mercredi 5 avril, la nomination au poste de premier ministre du centriste Tiit Vahi, leader de la coalition qui a gagné les élections législatives du 5 mars. M. Vahi doit présenter dans les huit jours son gouvernement. – *(AFP.)*

■ **SLOVAQUIE : le gouvernement a approuvé**, mardi 4 avril, la réduction de moitié, à 40 milliards de couronnes (7,2 milliards de francs), de la valeur des entreprises d'Etat qui seront privatisées à partir du mois de juillet. Trois millions de Slovaques avaient acheté, l'été dernier, des coupons en vue de cette privatisation. Par ailleurs, le cabinet a repoussé une nouvelle fois l'adoption d'un mémorandum nécessaire à l'obtention de la troisième tranche d'un prêt du FMI, dont plusieurs conditions sont jugées inacceptables. – *(Corresp.)*

AMÉRIQUE

■ **CANADA : Le premier ministre du Québec**, Jacques Parizeau, a annoncé, mercredi 5 avril, que le référendum sur la souveraineté de la province serait organisé à l'automne, sans toutefois préciser de date. Porté au pouvoir aux élections provinciales du 12 septembre, le gouvernement de M. Parizeau avait initialement prévu d'organiser la consultation au printemps. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **CÔTE-D'IVOIRE : les trois principaux partis de l'opposition** se sont regroupés, mercredi 5 avril, en un Front républicain en vue de « *gagner les élections présidentielle, législatives et municipales* », qui auront lieu entre octobre et décembre prochains. – *(AFP.)*

OPINION Les sondages d'intentions de vote tiennent une place particulière dans la campagne présidentielle, suscitant l'agacement des électeurs, qui ont le sentiment que leurs choix sont prédéterminés, et la suspicion des candidats, qui s'interrogent sur la neutralité des instituts. ● **OBJECTIVITÉ.** L'analyse des enquêtes publiées depuis trois mois montre qu'elles ont enregistré les évolutions de l'opinion avec un retard limité. Les réponses des personnes interrogées, compte tenu des dates, se recoupent d'un sondage à l'autre. En outre, les études qualitatives, moins considérées par le public, permettaient de prévoir certaines de ces évolutions. ● **GÉNÉRALISATION.** Les exemples britannique et allemand confirment que l'étude d'opinion est devenue un instrument d'expression et d'appréciation dont l'usage se généralise dans les démocraties comparables.

La compétition à droite valorise et complique le rôle des sondages

Faute de références idéologiques discriminantes, les électeurs s'intéressent en priorité au comportement des candidats et évaluent leur aptitude en tenant compte de leur réussite dans la campagne, que les enquêtes d'intentions de vote mesurent, mais ne prévoient pas

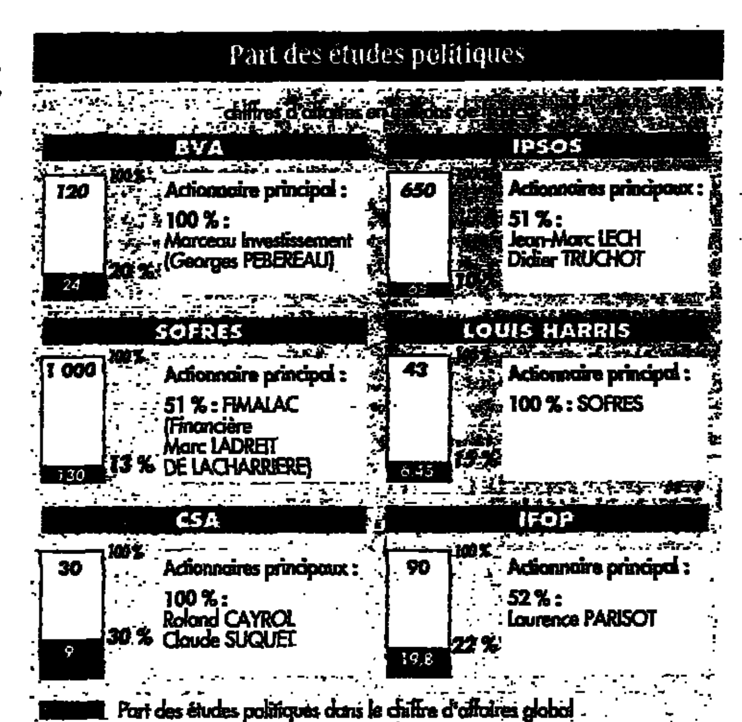
LES ENNEMIS des enquêtes d'opinion peuvent reprendre courage : dans une semaine, à partir du 16 avril, elles seront provisoirement proscrites. Ils ne doivent pas, pour autant, crier victoire trop vite : l'extrême incertitude qui entoure l'élection présidentielle fait que les enquêtes confidentielles – l'interdiction ne vise en effet que les sondages publiés – sont promises à un bel avenir, qui alimentera certainement les ultimes manœuvres des états-majors.

Depuis la banalisation de son usage, le sondage politique, principalement le sondage électoral, jouit, si l'on peut dire, d'un statut paradoxal. Spontanément décrié, il s'affirme pourtant comme l'une des principales sources d'information et contribue pour une part de plus en plus importante à la structuration du jeu politique. La préparation de cette élection présidentielle, peut-être plus encore qu'en 1988 et qu'en 1981, a d'ailleurs montré son pouvoir exorbitant de « présélectionneur », en amont de la campagne. Désormais, seul peut concourir celui qui fait bonne figure, *a priori*, avant toute présentation d'un programme politique. Le succès de Jacques Chirac, aujourd'hui, démontre les limites du phénomène.

Il y a sans doute une grande part d'injustice dans les attaques qui se concentrent sur une manipulation des instituts de sondage par les partis ou par les hommes politiques et qu'illustrent les accusations ou insinuations portées par les balladuriens contre BVA, comme celles des chiraquiens contre la Sofres. Cette critique a pu apparaître comme naturelle et fondée par le passé, notamment en 1981 – Charles Pasqua fut spécialiste des officines productrices de « sondages bidon » –, mais elle a perdu beaucoup de sa pertinence. Si le sondage politique, par sa médiatisation, constitue la vitrine d'instituts qui réalisent l'essentiel de leur chiffre d'affaires dans le marketing où l'exigence de résultat est de règle, on comprend mal pourquoi ces derniers, dans un secteur très concurrentiel, prendraient le risque de s'exposer durablement à la suspicion en bricolant systématiquement leurs chiffres.

Tous les instituts ont d'ailleurs enregistré au même moment, dans la deuxième moitié de février, le même phénomène, qui reste la première grande surprise de la campagne : l'inversion des courbes des intentions de vote en faveur de Jacques Chirac et d'Edouard Balladur. Cette inversion a renforcé les méfiances, alors qu'elle constitue plutôt une bonne nouvelle pour tous les détracteurs des enquêtes d'opinion. La preuve a été apportée que les sondages ne font pas l'opinion, ou, tout du moins, qu'*« on ne reconnaît pas à cette institution le droit de faire l'élection »*, comme le souligne Dominique Reynié, politologue, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

Le retournement des mesures des intentions de vote a surtout montré les limites des études quantitatives, qui donnaient le premier ministre largement en tête alors que les enquêtes qualitatives (où les instituts font réagir en groupe des petits échantillons de personnes) réalisées à la même période par tous les instituts nuançaient les résultats des premières et faisaient apparaître une fragilité, mise en évidence au cours du mois de février. Utilisées depuis seulement une dizaine d'années par les principaux instituts de sondage, les enquêtes qualitatives, en politique, ne jouissent cependant pas de la même reconnaissance publique que les mesures de popularité ou d'intentions de vote. Les interprétations auxquelles elles donnent lieu peuvent difficilement lutter avec la simplicité, apparemment irréfutable, d'un pourcentage.



LE NOMBRE DES INDÉCIS

Devant le soupçon, les instituts et les sondeurs ne sont pas pour autant exempts de tous reproches. Alors qu'ils étaient aux prises avec une situation politique complexe et totalement nouvelle, compte tenu du déchirement du RPR, que leurs instruments de mesure permettaient et permettent encore difficilement de saisir, ils n'ont pas toujours observé toutes les règles de prudence qu'imposaient, plus encore que de coutume, les circonstances.

Cela vaut pour la proportion importante d'électeurs hésitants ou indécis, qui rendait de fait plus aléatoires, techniquement, les chiffres obtenus à partir d'un stock modeste d'électeurs décidés. Depuis le début de la campagne, le nombre des indécis et des hésitants a toujours été supérieur, dans une moyenne située entre 10 % et 30 %, aux chiffres enregistrés à la même époque en 1988. Avant de faire l'objet d'études spécifiques, mais pas toujours, hélas ! sur des échantillons suffisants, les hésitants et indécis ont été tenus pour quantité négligeable, sans intérêt spécifique, la priorité ayant été donnée aux avis exprimés.

Cela vaut aussi dans la présentation faite d'une échéance ramenée à une compétition, *« comme si l'élection n'était qu'une course de chevaux, sans contexte et sans incidents »*, résume Dominique Reynié. Même si ce n'est pas propre à cette élection, son caractère fratricide et la faible prise des deux candidats du RPR sur leurs électorats respectifs ont sans doute accentué les effets des « affaires », même s'il est impossible de mesurer précisément la part de tel ou tel événement sur une évolution.

Les sondeurs ne sont pas, de loin, les seuls fautifs. Les journalistes et les politiques sont souvent coresponsables des dérives qu'ils sont les premiers à dénoncer. La complexité de la situation politique rend plus exigeants leurs demandes d'explication, leurs besoins de repères, et renforce le scientisme pour les chiffres. *« La demande de sens et d'explication dans un univers concurrentiel ramène presque la réponse à une prise de bénéfice »*, résume Dominique Reynié. Sommés d'expliquer et d'analyser, les sondeurs ont, moins que les autres, la possibilité de se réfugier dans le silence.

Il est douteux que cette élection présidentielle modifie les attentes et le regard porté sur les sondages. Les écarts entre les trois principaux candidats se stabilisent depuis une semaine dans une fourchette de 6 points. Si l'on estime, comme aujourd'hui Ipsos ou BVA, que Jacques Chirac recueille 25 % des intentions de vote, Lionel Jospin 19 % ou 20 %, à l'égal d'Edouard Balladur, on jugera que les sondages se sont trompés si le premier ministre devance finalement le maire de Paris. Compte tenu des marges naturelles et incompressibles d'erreur de 2 à 3 points, cas extrême dont la probabilité est réduite par le nombre d'enquêtes, on pourra pourtant assurer, d'un autre point de vue, que ces sondages étaient, au contraire, « justes ». La tentation de faire dire aux études d'opinion plus qu'elles ne le peuvent est sans doute la chose la mieux partagée avant une élection capitale.

Gilles Paris

Une législation restrictive

La Commission des sondages a été créée après les élections municipales de 1977, au cours desquelles les sondages avaient fait l'objet de critiques, notamment à Paris. Composée de dix-huit membres issus, en nombre égal, du Conseil d'Etat, de la Cour de cassation et de la Cour des comptes, elle a pour charge de faire respecter la loi en la matière, notamment le fait que chaque enquête doit être accompagnée d'une notice précisant les conditions de sa réalisation (date, taille de l'échantillon, mode de questionnement).

Elle est également chargée de faire respecter l'interdiction de publication qui vaut pour la semaine précédant une élection nationale. La commission ne contrôle cependant que les enquêtes publiées, pour lesquelles elle dispose des données brutes et des redressements des instituts. En cas d'infraction, des demandes de poursuites peuvent être déposées au parquet. L'échelle des peines varie entre 10 000 francs et 500 000 francs d'amende, mais les condamnations restent très rares.

Comment savoir « si la soupe est bonne »

LE PRINCIPE DE BASE des sondages, qu'ils portent ou non sur des choix politiques, est celui de toute étude statistique : estimer le comportement d'une population à partir d'informations recueillies sur un échantillon restreint. *« Pour savoir si la soupe est bonne*, ironise un sondeur, *pas besoin de vider l'assiette ; une cuiller suffit. »* L'image est facile, mais elle est juste.

Bien sûr, les statisticiens préféreraient boire toute la soupe et travailler à partir d'échantillons probabilistes importants, où le hasard joue pleinement son rôle. Cependant, pour des raisons purement économiques, les instituts de sondage sont obligés de recourir à la méthode des quotas, qui consiste à prendre un échantillon respectant certaines proportions mesurées sur la population globale (proportions d'hommes et de femmes, catégories socioprofessionnelles, tranches d'âge, etc.) pour en déduire des tendances. Encore faut-il bien choisir son échantillon et correctement définir sa taille.

Intuitivement, on comprend bien qu'en interrogeant mille prêtres, on n'aura qu'une vision très déformée de l'attitude des Français devant la religion. De même, on conçoit bien qu'une étude portant sur seulement quatre lancers de pièces dans une partie de pile ou face ne donnera pas la moindre idée des chances réelles que l'on a d'obtenir l'un plutôt que l'autre. On peut aussi bien tomber quatre fois sur pile, comme quatre fois sur face, alors que les statistiques démontrent que les chances de l'un ou de l'autre sont, à la longue, égales.

« OMNIBUS »

Les instituts de sondage interrogent des échantillons d'environ mille personnes, sur lesquels il est possible de travailler. Pour remplir leurs questionnaires, la plupart pratiquent, afin de réduire les coûts, la technique des enquêtes « omnibus », au cours desquelles le sondé répond tout à la fois à des questions sur la poudre à laver qu'il utilise, ses habitudes de vacances ou ses intentions de vote.

« En fait, reconnaît un sondeur, *on attend que le train soit plein et on donne le signal du départ. »* Il suffit alors de pratiquer le porte à porte, pour un face-à-face que l'on espère riche de réponses, ou d'appeler les gens au téléphone à partir d'une liste de numéros tirés au sort. Les défauts du système ne manquent pas, car l'échantillon recherché sort très vite des limites de l'épure. Ainsi, les gens qui habitent les « squats » ne sont guère sondés, pas plus que ceux qui sont sur « liste rouge ». Pour d'autres raisons encore, moins caricaturales, les quotas ne sont jamais totalement respectés.

Aussi les instituts de sondage pratiquent-ils le redressement. Redressement statistique pour améliorer l'échantillon et le rendre plus représentatif en pondérant, selon le comportement recherché, certains paramètres d'âge, de sexe, etc. Redressement numérique, aussi, et d'une tout autre nature, visant à retrouver, à partir des données brutes obtenues, une vérité qui n'y est pas. Ainsi, dans les années 70, le Parti communiste apparaissait-il à la moitié de ce qu'il représentait pour la raison toute simple que les électeurs de ce parti ne disaient pas toujours le fonds de leur pensée aux sondeurs. Plus récemment, le candidat du Front national a surpris par les scores qu'il a obtenus aux élections et que les sondages n'avaient pas prévus.

Pour éviter de telles sous-évaluations, toujours possibles, les sondages politiques, par exemple, sont « redressés » à la lumière des résultats passés et du verdict des urnes. On est toujours plus intelligent avant qu'après et, pour peu qu'on ne manipule les données qu'à bon escient, disent les sondeurs, en restant très vigilant, on constate que les résultats obtenus ne sont pas vraiment aberrants. A condition de les lire en tenant compte de leurs marges de précision. Et sauf en cas de compétition serrée.

Jean-François Augereau

Les surprises des enquêtes britanniques

LONDRES
de notre correspondant

SI LA RELIGION des sondages n'est pas aussi fervente en Grande-Bretagne qu'en France, les hommes politiques et les commentateurs n'en accordent pas moins une grand importance au baromètre mensuel des principaux instituts, Gallup, ICM ou MORI, liés chacun à un grand quotidien. Chaque mois, les travaillistes espèrent que l'écart qui les sépare du parti au pouvoir s'élargira encore, et les conservateurs prient pour une timide remontée d'une courbe désespérément négative. Ils veulent croire que, d'ici au prochain scrutin, prévu au printemps de 1997, la divine surprise des élections de 1992 se reproduira.

Cette fois-là, tous les instituts de sondage, de même que la BBC, avaient vu le rouge leur monter aux joues : ils avaient prévu une victoire, certes étroite, des travaillistes, et John Major avait été reconduit dans ses fonctions, de justesse il est vrai. L'erreur était de taille, puisque les votes tories avaient été sous-estimés de 4,5 points et ceux du Labour sur-estimés de presque autant. Une remontée de dernière minute des intentions de vote conservatrices, mais, surtout, le fait que les électeurs tories étaient peu désireux d'afficher leurs convictions étaient en grande partie responsables de cette bévue sans précédent.

LA BARRIÈRE DU SILENCE

Depuis, la Market Research Society a étudié les moyens d'éviter une nouvelle perte de face. Davantage de rigueur dans la sélection des échantillons, des données plus à jour, une interprétation plus affinée, parfois l'utilisation de nouvelles techniques ont permis, nous ont dit des responsables de Gallup et de MORI, de percer la *« barrière du silence »* et de regagner une crédibilité. Selon une récente enquête de Gallup, 53 % des Britanniques croient que les sondages reflètent l'opinion, contre 26 % en août 1992.

Ils sont aussi 40 % à penser que les hommes politiques ne tiennent pas assez compte des sondages. Il semble, au contraire, que M. Major, comme son rival Tony Blair, sont à l'affût des fluctuations de l'opinion sur leur politique ou leur personnalité. Tous deux se disputent les classes moyennes, cette *« Middle England »* que l'on dit cruciale pour les prochaines élections, qui souhaite à la fois moins d'impôts, une couverture sociale et la sécurité de l'emploi. Favorisé par sa jeunesse face à un gouvernement au pouvoir depuis 1979, sachant mieux « coller » à l'opinion, M. Blair semble le favori des sondages. A la mi-mars, Gallup donnait au Labour 45 % des intentions de vote contre 18 % aux tories, le quart des électeurs restant indécis. Cette tendance ne fait que s'amplifier, et le retard de 37 points de M. Major est historique.

« Le système politique britannique est très élitiste ; les députés se considèrent comme les représentants de l'intérêt public, ils ne se sentent pas liés par l'opinion et n'aiment pas les sondages, du moins en théorie, nous dit le professeur Patrick Saïd, de l'université de Sheffield. *En réalité, sur les problèmes qui concernent directement leurs électeurs, ils lisent assidûment les résultats des sondages. C'est ainsi que John Major a compris que sa seule chance de tenter de renverser la tendance était de promettre une baisse des impôts. »*

Patrice de Beer

Les études d'opinion rythment la vie politique allemande

L'ALLEMAGNE vit au rythme des sondages. Pas une semaine ne s'écoule sans que l'un ou l'autre des sept principaux instituts d'étude d'opinion ne publie son « baromètre » dans les journaux ou à la télévision. En outre, les partis politiques, à usage interne, dépensent des fortunes auprès des principaux instituts pour obtenir une image précise de l'état de l'opinion et articuler leur stratégie autour des conclusions qu'ils croient pouvoir en tirer. En 1994, année électorale exceptionnellement riche, Helmut Kohl a dépensé 5 millions de deutschemarks (près de 20 millions de francs) pour financer des études d'opinion.

Une dizaine d'instituts se partagent le marché. Le plus ancien d'entre eux, Allensbach, est dirigé par Elizabeth Noelle-Neumann, qui conseillait déjà Konrad Adenauer. C'est à elle que s'adresse en priorité le chancelier Kohl, à tel point qu'il l'associe de très près à chacune de ses campagnes électorales. D'autres instituts, comme Infas ou Forsa, ont une coloration plus « à gauche ». D'autres enfin, comme Emnid ou le Groupe de recherches électorales de Mannheim, sont considérés comme au-dessus des partis.

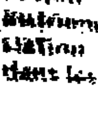
L'art des sondages est extrêmement difficile à pratiquer dans ce pays fédéral, où l'opinion publique est morcelée entre différents Länder et surtout entre Allemands de l'Ouest et Allemands de l'Est. De ce fait, la notion même de citoyen représentatif est particulièrement difficile à définir. Pourtant, les instituts de sondage sont capables de dessiner le visage de l'opinion avec une assez grande précision, comme l'explique Dieter Roth, directeur du Groupe de recherches de Mannheim, un institut de sondages réputé (voir *Le Monde des débats* de mars). *« Le niveau d'exactitude qu'il est possible d'atteindre est si élevé que les marges d'erreur peuvent être considérées comme quantité négligeable »*, assure-t-il.

Cette analyse est vraie à condition d'interroger l'opinion très peu de temps avant un rendez-vous électoral. L'an dernier, les instituts de sondages, sollicités très tôt, prédisaient la victoire de l'opposition sociale-démocrate aux élections du Bundestag, alors que le parti du chancelier Kohl, la CDU, l'a finalement emporté. Le Groupe de Mannheim fait paraître un « baromètre » de l'opinion tous les mois dans la *Süddeutsche Zeitung* : il s'agit d'une analyse de la situation politique du moment à travers les réponses données par deux mille personnes choisies au hasard dans la population. Le pourcentage d'intentions de vote obtenu par chaque parti peut ainsi être suivi très précisément. Ce critère d'analyse est beaucoup plus important que la place de tel ou tel responsable politique sur l'échelle de sympathie de ses concitoyens, puisque M. Kohl a toujours été très mal placé, en tant que personne, dans les sondages d'opinion.

Chaque mois, l'analyse de l'institut de Mannheim permet aussi de savoir quels sont les principaux sujets de préoccupation des Allemands : au mois de mars 1995, le chômage arrivait en première position, suivi de l'immigration et de l'environnement. Il ne fait aucun doute que le gouvernement de Bonn tient compte de ce type de sondages.

Lucas Delattre





هكذا من الأصل

Une journée au QG d'Edouard Balladur *par Cagnat*



A SUIVRE

Le socialisme du départ

FRANÇOIS MITTERRAND utilise ses dernières semaines à l'Elysée pour mettre une touche de « socialisme » au bilan de son double septennat. Sa visite, mercredi 5 avril, à Athis-Mons, la ville de l'ancien ministre du logement, Marie-Noëlle Lienemann, lui a fourni un prétexte pour rappeler qu'il est... socialiste. Il est même allé jusqu'à s'adresser aux militants du département de l'Essonne, le département fort du PS en banlieue parisienne jusqu'aux élections législatives de 1993, avec une formule qu'il n'avait pas utilisée depuis sa campagne électorale de 1988 : *« Chers amis et camarades qui êtes dans cette salle... »*

« Je savais qu'avant la fin de mon mandat, je me rendrai à Athis-Mons, répondre à l'invitation, non seulement de Marie-Noëlle Lienemann, mais aussi de mes amis de l'Essonne », a-t-il affirmé, soucieux de sceller la fragile cohésion d'une fédération qui compte dans ses rangs les principaux animateurs de la Gauche socialiste, le sénateur Jean-Luc Mélenchon, le député Julien Dray et Mme Lienemann, heureuse bénéficiaire d'une visite présidentielle providentielle à quelques semaines d'élections municipales difficiles. Le nombre et l'enthousiasme des militants n'ont pas fait illusion à M. Mitterrand, qui a laissé entendre qu'il connaît parfaitement la situation du département. Le PS, qui comptait sept députés sur dix en 1993, n'en a plus que trois. Aussi le président n'a-t-il pas ménagé son soutien au maire d'Athis-Mons, rappelant qu'en dépit de désaccords profonds et fréquents avec elle au sein du arti socialiste depuis 1971, il ne l'avait pas fait appeler sans raison dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy.

Le 24 mars, déjà, M. Mitterrand s'était rendu pour la première fois en voyage officiel à Bourges, la ville de son grand-père, dans le souci évident d'apporter son soutien au maire communiste, Jean-Claude Sandrier. A Athis-Mons, l'hôte de l'Elysée a pris prétexte du thème de prédilection de Mme Lienemann, le logement social, pour égratigner, sans les nommer, les candidats de droite à l'élection présidentielle.

« Il suffit que j'allume ma radio pour entendre avec ravissement les candidats les plus inattendus développer avec une soudaine hardiesse des programmes les plus chers, les plus coûteux, les plus nombreux ! » a-t-il ironisé. *« Aujourd'hui, je me sens vraiment dépassé : un nouveau contrat social pour l'emploi, une augmentation des salaires, des mesures pour la construction ! »* a-t-il continué. En regard, ses interventions publiques pour appeler le gouvernement à ne pas revenir sur les acquis sociaux lui semblent aujourd'hui « *bien timides* ». *« Vous jugerez dans cinq semaines si c'était vraiment timide. On fera la comparaison, à ce moment-là, entre les paroles et les actes »* a-t-il prévenu, raillant *« les bons sentiments distribués à profusion »* par les candidats. *« La droite et la gauche*, a-t-il précisé, *ce n'est pas la même chose, car selon leur point de vue de départ, leur philosophie de l'homme et de la société, tout est différent. »* Selon le point de vue de départ...

Pascale Sauvage

Renault-Le Mans, département 85

JACKY, quarante-huit ans, travaille au département 85, celui des disques de frein. Le matin à 5 h 37, il est devant son « bullard » et, deux cent cinquante fois par jour, il met une pièce métallique dans une machine, appuie sur un bouton et récupère le produit fini dans une benne. Il aime bien le service du matin, *« ça passe plus vite »*. Une semaine sur deux, il commence à 13 h 45 et termine à 21 h 53. *« On est toujours détraqué, plus ou moins. »*

CARTE POSTALE

Jacky est « P1 CS » chez Renault, *« c'est-à-dire agent productif »*. Avec son ancienneté de vingt-sept ans à l'usine du Mans, il gagne 7 900 francs net par mois, primes d'équipe et de douche comprises. A l'atelier, quand *« les gars »* ont appris que *« le patron »* – Louis Schweitzer, nommé par la gauche, ancien directeur du cabinet de Laurent Fabius à l'hôtel Matignon – proposait 60 francs d'augmentation et que le groupe venait de dégager 3,6 milliards de francs de bénéfices, personne n'a compris. *« Ceux qui, d'habitude, ne faisaient pas grève, ont gueulé. »*

L'ambiance a changé depuis que les machines sont arrivées. Avant les années 80, le travail était peut-être plus physique, mais *« on était entre copains, on rythmait notre chaîne, on se donnait des coups de main. »* Aujourd'hui *« chacun est lié »* à sa machine ; celle-ci tourne nuit et jour ; chaque machine est isolée l'une de l'autre, et chacune d'elles indique sur un tableau *« si t'as fait ta production ou pas »*.

Depuis trois ans, les agents de maîtrise peuvent allouer un *« complément de carrière »* aux *« agents productifs »*. *« C'est un petit « plus », une prime qui peut aller jusqu'à 100 francs par mois. Normalement, il faut remplir quatorze critères pour l'avoir : venir le samedi, faire des heures supplémentaires, ne pas débrayer... »* Heureusement, Jacky l'a obtenue juste avant qu'il ne se mette en grève. Il a touché 67 francs.

Jacky se souvient, en 1971, de sa grande grève des « OS » : *« Trois ans après 1968, les patrons, les petits chefs avaient repris du poil de la bête, ils recommençaient à nous traiter comme des chiens. »* Jacky dit qu'ils ne peuvent plus le faire aujourd'hui. *« Très vite, on est capable de s'arrêter de travailler. S'il arrive une bricole, par exemple un contremaître qui menace de faire un rapport parce qu'un ouvrier est resté trop longtemps à boire un café, y'a pas de préavis, on arrête et l'avertissement finit au panier. »*

Il a fallu la grève de 1971, celles de 1973, 1974, 1975, puis celle de 1985. La Régie, pas encore en voie de privatisation, donnait le *la* des mouvements sociaux. Depuis 1938, depuis 1947 surtout, quand elle éternuait, la France des usines s'enrhumait. Pour la gauche, il était interdit de désespérer Billancourt. Aujourd'hui, Billancourt a fermé ; on s'y dispute l'usage des terrains occupés par de vastes bâtiments morts. La « forteresse ouvrière » ne fait plus trembler le CNPF ni les cabinets ministériels.

« IL FAUT QU'ON S'ALIGNE »

La grève de 1975 était dénommée *« la grève de l'enthousiasme »* parce que les ouvriers faisaient tourner les chaînes au ralenti ; elle ne pourrait plus se produire aujourd'hui avec la production automatisée. *« La machine est réglée pour tourner en continu. »*

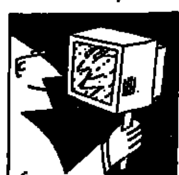
Depuis des années, Jacky entend le même argument de la direction : *« Attention, si vous faites grève, nous allons perdre des productions ! » « Il faut être compétitif, et ils nous sortent le prix de la pièce produite en Espagne en disant : "Il faut qu'on s'aligne." »* Jacky, lui, a vu fondre les effectifs sur le site du Mans de onze mille à cinq mille salariés. Il voit les jeunes travailler sur sa chaîne, *« des intérimaires, interdits de grève, soumis aux heures supplémentaires, révoltés, mais obligés de fermer leur gueule, sinon, leur contrat d'un mois ou d'une semaine n'est pas renouvelé »*.

« Certains sont là depuis six ans. Ce sont eux, maintenant, qu'on traite comme des chiens », dit-il. Jacky trouve que *« les Suard, les Balladur, avec les salaires qu'ils ont, ils se permettent de prêcher la misère »*. *« Qu'ils aillent voir comment on fait pour vivre avec 8 000 francs et quatre enfants, dont certains sont au chômage ! »* Jacky, adhérent à la CGT, regrette parfois d'avoir voté pour Mitterrand, *« y'avait de l'engouement, c'est certain, et finalement ils ont fait de la démocratie chrétienne »*. Jacky, lui, allait manifester jeudi 6 avril à Paris.

Dominique Le Guilledoux

Anonymes, deuxième

C'EST LIONEL, à la caméra 2, qui « serre » Balladur. Dans la régie du studio 102 de la maison ronde, où se déroule désormais « La Marche du siècle », on a le retour-son du plateau. Comme toujours, un silence pesant et solennel règne pendant les longues minutes qui précèdent le générique, joué façon *thriller*. Rien à voir avec le désordre qui précède les premières minutes de « L'Heure de vérité » : ici, on met en scène un vrai face-à-face, où les questions, pour les gens du plateau, comptent autant que les réponses.



HORS CHAMP

Le premier ministre-candidat s'est assis face à Jean-Marie Cavada. *« Comme ça, ça va ? On me dit qu'il faut que je me mette en avant. – Si vous vous mettez en arrière, ça sera pas plus mal, on verra vos yeux*, répond Cavada. *De toute façon, vous savez, je crois que la spécialité de communication n'existe pas vraiment. »* Edouard penche la tête. Son œil se met à briller. *« C'est ce qu'il me semble, aussi »*, dit-il. Nicolas Bazire, son directeur de campagne, est trop loin pour entendre. Nicolas Sarkozy, qui a paraît-il soufflé l'idée de la *« tête de veau »*, n'est pas là.

D'ailleurs, il n'y a pas de ministres. Pas de stars non plus, hormis l'actrice Nicole Courcel. Après « L'Heure de vérité » le 2 avril, « La Marche du siècle », mercredi 5 avril, reçoit le deuxième contingent d'anonymes. C'est la dernière trouvaille des « deux Nicolas ». La campagne est devenue moins institutionnelle, plus proche des gens. *« Le plateau a été "casté" en conséquence »*, confirme un proche du premier ministre. Des jeunes, des parlementaires, des membres du comité de soutien. Des gens bien, fidèles, le genre à prendre des premiers ministres en auto-stop. *« Attendez, on n'y a pas réfléchi pendant des heures ! »*, rassure Nicolas Bazire, en racontant.

Avec Pierre Mongin, le chef de cabinet, le directeur de campagne de M. Balladur veille à ce que tout ce petit monde se tienne bien. Un monsieur à la cravate rouge, du comité de soutien du 7e arrondissement, est discrètement déplacé derrière l'invité, hors de son champ de vision. Problème d'angle, lui dit-on. *« Il suit Balladur partout, il l'attend en bas de chez lui. Ça agace le premier ministre, ça risque de le gêner et de le déconcentrer »*, confie un autre anonyme du deuxième rang.

Franck, à la caméra 3, est chargé de balayer le plateau. *« Panote à droite... Là, le mec à lunettes, prends-le. Il s'occupe des jeunes »*, annonce le réalisateur, Philippe Lallemant. Derrière son épaule, Jean-Pierre Bertrand, producteur de l'émission, œil de lynx et politique en diable, suit tout. *« Allez, montre-nous Bazire... A la droite de Jean-Marie. »* Gros plan sur une classe de première de Coutances, dans la Manche. *« Allez, les gars ! On va me chercher les femmes ! »*, commande encore Lallemant. Travelling sur un rang de serre-têtes en velours noir. *« Franck, t'en a pas de plus jolies ? »* L'assistante prend sa défense : *« Ce soir, y'a pas tellement le choix. »*

Ariane Chemin

M. Balladur est persuadé d'être présent au second tour

Le premier ministre assure qu'il aurait voté l'autorisation de l'avortement

M. Balladur a réuni, mercredi 5 avril, les animateurs de ses comités de soutien et les parlementaires de la majorité restés dans son camp. Il a aussi participé à une réunion de militants RPR non chiraquiens et à « La Marche du siècle » sur France 3. Tout au long de la journée, il a assuré qu'il serait présent au second tour et a fourni des précisions sur sa vision des problèmes de société.

« JE VOUS DONNE rendez-vous le lundi 24 avril pour préparer notre campagne du second tour. » Devant les parlementaires qui l'appuient et les animateurs de ses comités de soutien, mercredi 5 avril, Edouard Balladur ne pouvait que tenir un langage de vainqueur. Mais ce message, le premier ministre l'a décliné tout au long de la journée, au cours d'un déjeuner auquel participaient près de trois cent cinquante députés et sénateurs, puis devant six cents à sept cents responsables RPR, enfin à « La Marche du siècle » sur France 3.

Cet homme qui a reconnu à la télévision qu'il changeait *« rarement d'avis, sauf quand on* [lui] *démontrait qu'il avait tort »*, a reconnu qu'il avait maintenant compris qu'une campagne présidentielle *« est un échange »* entre les électeurs et les candidats et que cela impliquait pour ceux-ci *« une implication personnelle »*. Le premier ministre, habitué à ne s'adresser aux Français que par la voie des ondes, a donc avoué que ses déplacements de candidat lui avaient permis de *« bien mieux comprendre beaucoup de choses ces derniers mois »*.

Il a, en tout cas, appris à attaquer ses adversaires sans les citer. Ainsi, sur France 3, il a prétendu qu'il n'avait commencé à envisager une candidature à la présidence de la République qu'à partir du mois de juillet 1994, car, a-t-il dit, si cela avait été dans ses projets avant de s'installer à Matignon *« j'aurais fait comme d'autres, en laissant la place à quelqu'un d'autre »*.

Ce candidat qui, lors de la première présentation de son programme, était rentré dans les détails de ses projets économiques et financiers, a aussi compris qu'il lui fallait placer son action dans un cadre plus général. D'où, devant les militants RPR, son hymne au gaullisme *« culte de la France »*, *« culte de l'unité »*, *« culte de la justice »*, *« culte du courage qui nécessite dialogue et écoute des autres »*. Il a aussi, à la télévision, montré son attrait pour les problèmes de société. La reconquête des banlieues devra *« être l'œuvre d'une génération »*, l'intégration de leurs habitants d'origine étrangère impliquant *« que tout le monde adhère aux valeurs de la République »*.

Malgré une *« pudeur »* dont il reconnaît qu'elle est un de ses traits de caractère, il s'est aussi clairement exprimé sur le sida, tout en reconnaissant que ce n'était pas un sujet *« sur lesquels les hommes de ma génération s'expriment facilment »*. Il ainsi vanté l'usage du préservatif, mis à l'actif de son gouvernement la distribution de seringues jetables aux toxicomanes, la création du *« préservatif à 1 franc »*, assuré qu'il serait favorable à l'installation de distributeurs de préservatifs dans les lycées *« si cela peut sauver la vie ne serait-ce que d'un seul jeune »*. Ce catholique pratiquant a aussi expliqué que, chef du gouvernement, il n'avait pas les mêmes responsabilités que le pape et a assuré que, s'il avait été député, en 1974, il aurait voté la loi dépénalisant l'avortement car *« cela permettait de sauver des vies »*, ce qui ne veut pas dire qu'il aurait recommandé la pratique de l'IVG mais simplement permis *« l'excercice d'une liberté individuelle »*.

Toujours à la télévision, M. Balladur a, aussi, donné des précisions sur les sujets qui pourraient être soumis à référendum si sa pratique était étendue après une révision de la Constitution. Pour lui, la consultation directe des Français doit se faire après une concertation avec tous les organismes représentatifs des personnes concernées et un débat au Parlement. Cela pourrait donc être le cas de la décentralisation pour donner l'aval des électeurs à une accentuation de celle-ci, mais aussi de la justice, une fois que des solutions auraient été trouvées à ces problèmes actuels : indépendance des magistrats, détention provisoire, secret de l'instruction.

Thierry Bréhier

M. Pasqua dénonce « les usufruitiers » du RPR

Devant des militants du RPR ayant choisi de soutenir Édouard Balladur, Charles Pasqua, mercredi 5 avril, ne pouvait que revendiquer son droit de copropriété sur le mouvement néogaulliste. Il s'en est donc pris vivement à certains de ses *« jeunes compagnons du RPR qui occupent dans ce mouvement des fonctions importantes uniquement parce qu'ils ont été nommés »*, en leur conseillant de *« tourner deux fois la langue dans la bouche avant de dire un certain nombre de bêtises »*. Puis, rappelant qu'il avait participé à la création du RPR, il a mis en cause *« ceux qui se contentent d'en gérer l'usufruit »*. Soulignant que M. Balladur est lui aussi membre du RPR, le ministre de l'intérieur a déclaré que le *« code de bonne conduite »* aurait dû amener la direction du parti à lui fournir le fichier des adhérents et à participer au financement de sa campagne. En s'y refusant, a-t-il dit *« elle n'a pas respecté un minimum d'équilibre et de démocratie interne »*.

M. Chirac n'exclut pas de renégocier, si nécessaire, les accords de Schengen

BREST
de notre envoyé spécial

Il faut donner du temps au temps. A dix-sept jours du premier tour de l'élection présidentielle, les candidats commencent à fatiguer. Leurs traits se creusent, leur voix se fait rauque, leurs gestes plus lents et leurs discours moins originaux. Après cinq mois de campagne, Jacques Chirac n'échappe pas à cette règle commune, et lui, plus qu'un autre en raison de sa place dans les sondages, comble le temps sans faire bouger les lignes de façon excessive. Son déplacement en Bretagne, mercredi 5 avril, en a été une parfaite illustration. Fini les cavalcades effrénées, les départs sur les chapeaux de roue, les préposés à l'organisation qui mettent l'épée dans les reins pour accélérer le mouvement. Le rythme est presque paisible, comme s'il voulait se laisser porter par la vague, en évitant de précipiter son reflux.

La nature du voyage du maire de Paris, de Ploërmel à Brest en passant par Saint-Brieuc, se prêtait parfaitement à l'apaisement des mots et à la contemplation des paysages. A Ploërmel, M. Chirac a visité une entreprise sous-traitante de l'automobile qui dispose d'ateliers pour handicapés. Le dialogue traditionnel qu'il a dans ces circonstances a été l'occasion de fustiger les lourdeurs de l'administration et de ses circulaires. A une portée d'arbalète de la forêt de Brocéliande, le maire de la commune, Paul Anselin (UDF), a remis le bouclier d'or de Ploërmel, qui permettra à M. Chirac de *« parer quelques coups déloyaux »*. *« Cela peut effectivement ne pas être inutile par les temps qui courent »*, a répondu l'intéressé.

« L'AVENIR EST MAL BARRÉ »

La contemplation des paysages, ce fut dans la baie de Saint-Brieuc, où l'ancien président du RPR rencontra des élus, des pêcheurs, des chefs d'entreprise et des écologistes. Tout le monde y alla de ses doléances, et M. Chirac remarqua que *« l'avenir est mal barré »*. Regrettant le côté excessif du combat de certains écologistes, il admit que *« c'est comme l'abbé Pierre : tout ce qu'il dit n'est pas à prendre au pied de la lettre, mais il fait prendre conscience d'un certain nombre de problèmes »*. Après avoir assuré qu'il ne remettrait jamais en cause la loi sur le littoral, il réaffirma sa volonté de créer un grand ministère de la mer.

Cette journée de trêve ne pouvait s'achever que par un échange d' amabilités un peu surdosées. Venu en président du conseil régional de Bretagne, Alain Madelin a loué, avec admiration, les talents de M. Chirac, qui *« n'a pas, lui, la promesse électorale facile »*. Le maire de Paris, de son côté, a exprimé son *« estime »* et sa *« reconnaissance »* à celui qui lui a apporté son soutien *« au moment où on ne se bousculait pas »* pour le faire. Il a confié que le projet qu'il propose aux Français *« trouve un peu de son inspiration dans la réflexion »* du ministre des entreprises du gouvernement Balladur.

S'exprimant devant environ cinq mille personnes à Brest, M. Chirac a livré un discours standard. Tout au plus s'est-il autorisé dans un dégagement sur l'Europe à faire allusion aux accords de Schengen, qui viennent d'entrer en vigueur. Ils ont notamment, a dit M. Chirac, *« pour ambition de renforcer notre frontière commune afin de lutter plus efficacement contre l'immigration. S'il en allait autrement, il appartiendrait à la France d'en tirer immédiatement les conséquences et de renégocier les conditions d'application de ces accords avec nos partenaires »*. L'auditoire, qui s'était déplacé *« malgré le match »* entre le PSG et le Milan AC, pouvait clore la soirée en regardant sur deux écrants géants la fin de cette rencontre européenne de football.

Olivier Biffaud

Lionel Jospin appelle la gauche à voter utile

A CLERMONT-FERRAND, le matin, comme à Grenoble, l'après-midi, Lionel Jospin a appelé, mercredi 5 avril, à la mobilisation, dès le premier tour, de toutes les forces de gauche sur sa candidature pour *« échapper à un tête-à-tête entre deux candidats de droite »*. A Grenoble, devant deux mille personnes, le candidat socialiste a lancé : *« Ne laissons pas s'égarer sur des forces qui ne pourront pas offrir une perspective de victoire ce que nous pouvons rassembler sur le mouvement, la force, la candidature qui ouvrira enfin le vrai débat de société, le débat du deuxième tour pour gagner ensuite le 7 mai »*.

S'adressant particulièrement aux jeunes, M. Jospin les a exhortés à *« ne pas se laisser abuser par le pseudo-discours social »* de Jacques Chirac et Edouard Balladur. Evoquant, sans jamais citer Alain Carignon, la situation politique locale, M. Jospin a affirmé que *« la séduction, la communication (...) ne remplaceront jamais le respect (...) d'une certaine éthique républicaine. » – (Corresp).*

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **ÉTAT-RPR** : l'ancien premier ministre socialiste, Laurent Fabius, a estimé, mercredi 5 avril sur Radio Shalom, que *« lorsque Jacques Chirac dénonce l'État Balladur, c'est l'hôpital qui se moque de la charité »*. *« L'État Balladur*, a-t-il expliqué, *est en marche accélérée depuis deux ans. Quant à l'État Chirac, on l'a vu à l'oeuvre dans les années précédentes. Tout cela fait l'État RPR. C'est du pareil au même. »*

■ **UTILE** : Dominique Voynet a vivement dénoncé, mercredi 5 avril à Villeurbanne (Rhône), les appels au *« vote utile »* du candidat socialiste. *« Si Lionel Jospin a besoin de toutes les voix de Robert Hue, d'Arlette Laguiller, des écologistes, pour espérer simplement dépasser l'un des deux candidats de droite au premier tour, il est vachement mal barré pour faire 50 % des voix plus une au second »*, a-t-elle affirmé.

■ **IMAGE** : selon un sondage de l'IFOP, réalisé les 23 et 24 mars auprès d'un échantillon de 946 personnes et publié dans *L'Humanité-dimanche* du 6 avril, 51 % des Français ont une bonne opinion du candidat communiste, Robert Hue, et 72 % jugent qu'il fait évoluer plutôt bien l'image du PCF. Mais 52 % ne le trouvent pas convaincant pour lutter contre le chomâge et augmenter les salaires.

■ **TRANSPARENCE** : Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste au conseil de Paris, a réclamé, mercredi 5 avril, au maire de Paris, Jacques Chirac, *« un audit sur l'ensemble des marchés passés par l'OPAC* [Office d'HLM de Paris] *depuis dix ans »*. *« L'exigence de vérité en démocratie* [n'est] *pas facultative, surtout pour un de ceux qui prétendent à la première place dans la République »*, souligne M. Delanoë, faisant allusion aux informations sur l'appartement loué par M. Chirac dans le 7e arrondissement.

■ **SALAIRE** : Alain Minc, président de la commission du Plan sur *« la France de l'an 2000 »*, estime, dans un entretien aux *Echos*, jeudi 6 avril, que le programme de Jacques Chirac et, *« dans une mesure nettement plus modeste, celui de Jospin nous exposent à un risque conjoncturel de type 1981 »*. Il ajoute : *« Si Jacques Delors avait été candidat, on aurait eu un débat Balladur-Delors, celui d'un pays démocratique, normal, avancé. Au lieu de quoi, on se paye une pulsion émotive. »*

ÉLECTIONS MUNICIPALES

■ **GARD** : Gilbert Baumet, député (RL) du Gard et partisan de M. Chirac, vient de recevoir le soutien, pour les prochaines municipales, des militants socialistes de sa commune de Pont-Saint-Esprit. Ce vote en faveur de l'ancien ministre de M. Bérégovoy a provoqué la colère de la fédération socialiste du Gard qui a saisi, lundi 3 avril, le premier secrétaire du PS, Henri Emmanuelli. – *(Corresp.)*

■ **LIMOGES** : Bernard Devalois, vice-président (élu sur la liste Génération Ecologie) du conseil régional du Limousin, sera candidat à la mairie de Limoges aux prochaines élections municipales, face au maire sortant Alain Rodet, PS, et à son concurrent Alain Marsaud (député RPR). La décision des Verts, qui avaient recueilli près de 20 % des suffrages en 1989, de rejoindre la liste du maire sortant explique l'émergence de cette candidature écologiste autonome. – *(Corresp.)*

■ **EVRY** : François Bousquet (PS), premier adjoint de Jacques Guyard, maire socialiste d'Evry (Essonne), et président du syndicat de l'agglomération nouvelle d'Evry, annonce, dans un entretien à *Libération* du jeudi 6 avril, qu'il a décidé de se présenter aux élections municipales sur la liste Ecologie-Autogestion qui concurrencera celle de Jacques Guyard.

Ernest Cartigny est élu vice-président du Sénat

EN RAISON de la campagne présidentielle, le Sénat a suspendu ses travaux mercredi 5 avril, après avoir élu Ernest Cartigny vice-président du Sénat, en remplacement d'Etienne Dailly, nommé au Conseil constitutionnel. Sénateur de Seine-Saint-Denis depuis 1983, Ernest Cartigny est délégué général adjoint des Adhérents directs de l'UDF et présidait le groupe RDE (Rassemblement démocratique et européen) depuis près de six ans. Il a obtenu 207 voix, contre 39 à Charles Lederman (PC, Val-de-Marne). Le sénateur de l'Isère Guy Cabanel, soixante-sept ans, a été élu président du groupe RDE.

هكذا من الأصل

MM. Juppé et Baudis veulent réconcilier Bordeaux et Toulouse

L'élection, probable, du président par intérim du RPR à la mairie de Bordeaux devrait redonner du tonus à la capitale d'Aquitaine. Du coup, Toulouse s'est alarmée. Mais son maire a pris les devants et tendu la main au ministre des affaires étrangères

Une mini-révolution se prépare dans le Sud-Ouest. Au lieu de se chamailler, Toulouse, en Haute-Garonne, et Bordeaux, en Gironde, deux métropoles très comparables par leur taille (entre 600 000 et 700 000 habitants), leurs équipements, leur influence, deux villes au coude à coude pour leurs performances économiques et, de ce fait, longtemps rivales, pourraient conjuguer leurs talents pour gagner des places dans la compétition européenne. Telle serait l'une des conséquences de l'entrée d'Alain Juppé à l'Hôtel de Rohan et de la reconduction de Dominique Baudis au Capitole à l'occasion des élections municipales qui auront lieu en juin. Le chiraquien et le balladurien ont compris que pour réconcilier leurs villes, il fallait demain oublier les querelles d'aujourd'hui. A mi-chemin entre Toulouse et Bordeaux, entretenant de bonnes relations avec les deux métropoles, le maire d'Agen, Paul Chollet, député UDF de Lot-et-Garonne, est prêt à jouer le M. Bons Offices.

BORDEAUX et TOULOUSE
de notre envoyé spécial

De mémoire de chroniqueur politique, on n'a jamais vu cela sur les bords de la Garonne. A l'occasion des municipales, le candidat à la mairie de Toulouse et celui qui brigue celle de Bordeaux se montreront ensemble dans chacune des deux métropoles. Le balladurien Dominique Baudis et le chiraquien Alain Juppé ont promis d'accomplir ce geste sans précédent et hautement symbolique. Ils signifieront ainsi que, dans leur secteur au moins, après les remous de la présidentielle, la majorité est recomposée et surtout que, en cas de victoire – probable – de l'un et de l'autre, la hache de guerre sera enterrée entre les deux capitales régionales.

Alain Juppé doit bien cela au Sud-Ouest, car c'est son irruption dans l'écosystème politique local qui a réveillé, entre autres, la querelle intervilles. Le 1er mars, pour attirer l'attention sur sa nouvelle formule sortant ce jour-là, *La Dépêche* titrait : *« Juppé à Bordeaux fait peur à Toulouse. »* Le quotidien rapportait un propos de Jean-Louis Chauzy, président du comité économique et social de Midi-Pyrénées selon lequel, si le second de Jacques Chirac succède à Jacques Chaban-Delmas, la capitale d'Aquitaine retrouvera son dynamisme et, par voie de conséquence, Toulouse en pâtira.

Et chacun, aussitôt, de réciter la litanie des directions régionales qui ont récemment quitté la Ville rose pour Bordeaux : celles de trois banques, de La Poste, de la Ve région militaire, demain peut-être celle des services généraux de la police. Ces transferts de pouvoirs, qu'on impute aux chimères de la Délégation à l'aménagement du territoire (Datar), s'accéléreront encore, mumure-t-on, si, *« par malheur »*, Alain Juppé, maire de Bordeaux, devenait aussi premier ministre.

Dominique Baudis, qui affirme ne briguer aucun mandat à Paris et encore moins un portefeuille de ministre, s'emploie *illico* à réparer les dégâts. Par chance, depuis la difficile campagne européenne de 1994, il entretient d'excellents rapports avec Alain Juppé. Il l'appelle donc, lui fait promettre une visite réciproque, et publie le communiqué suivant : *« L'intérêt de nos deux villes est de pouvoir s'épauler afin d'assurer ensemble leur croissance plutôt que de gaspiller leur énergie dans des concurrences stériles. »* Il annonce aussi que la rencontre avec le candidat à la mairie de Bordeaux aura pour objet de *« définir les actions que pourraient mener ensemble les deux capitales régionales »*.

DES CHIFFRES VOISINS

Quels qu'aient été leurs destins passés, les deux cités riveraines de la Garonne, reliées en deux heures par train ou autoroute, se ressemblent aujourd'hui comme des sœurs, au moins vu de loin. Avec leurs banlieues groupées, elles pèsent à peu près le même poids en population (entre 600 000 et 700 000 habitants) et en activités économiques. Celles-ci, par bien des points, se ressemblent : aéronautique, électronique, chimie, produits agricoles. L'une et l'autre sont dotées d'équipements de transport, de commerce, de tourisme, de culture, de sport, d'enseignement et de santé qui conviennent à leur statut de métropoles régionales. Sur les tableaux statistiques, les chiffres qui les concernent sont le plus souvent voisins.

Bien sûr, Toulouse peut afficher trente mille étudiants, cent cinquante laboratoires de recherche et un million de passagers aériens de plus que Bordeaux. Mais celle-ci reprend l'avantage avec ses quatre ports en Gironde et ses célèbres châteaux viticoles. La Ville rose est fière de ses hôtels Renaissance en brique, la cité des Chartrons de ses hôtels du XVIIIe en pierre, et l'ambiance de la rue Saint-Rome à Toulouse n'est pas tout à fait la même que celle de la rue Sainte-Catherine, son homologue piétonne et commerçante de Bordeaux.

Mais, vu de plus loin, ce ne sont que nuances. En réalité, toutes les tentatives de classement faites depuis trois ans, tant par la Datar que par les instituts de géographie ou les journaux économiques, placent Toulouse et Bordeaux au coude à coude pour leurs performances économiques, leur qualité de vie et même leur image. La dernière enquête comparative, minutieuse et fondée sur de multiples critères, a été publiée par *La Dépêche* en 1993. Tous comptes faits, elle accordait 15/20 à Toulouse et près de 14/20 à Bordeaux. Les deux bons élèves sont donc assis côte à côte... mais au fond de la classe. Dominique Baudis montre à qui veut bien lui prêter attention un tableau synoptique où, dans l'éventail des cinquante-sept villes d'Europe de plus de 600 000 habitants, Bordeaux et Toulouse occupent respectivement les 50e et 51e rangs. Isolées, elles arrivent à peine à la taille européenne ; agissant en commun, elles gagneraient vingt-trois places et rejoindraient le peloton où roulent Lille, Lyon et Marseille.

Même si cet objectif est un peu chimérique, le bon sens recommande au moins un rapprochement entre les sœurs jumelles. Malheureusement, la tentative de constitution d'un « Grand Sud-Ouest » au temps du septennat de Valéry Giscard d'Estaing n'a laissé que désillusions. A l'époque, seuls les ruraux en avaient vraiment profité. Pas les villes.

Depuis des décennies, Bordeaux et Toulouse se tournent le dos : la première regarde vers l'océan et rêve vaguement d'un *« arc atlantique »* (la formule est de Jacques Chaban-Delmas) dont elle serait la flèche. Toulouse lorgne vers la Méditerranée et signe des chartes avec Montpellier, Barcelone et Valence. Jusqu'ici, les institutions des deux cités, qu'elles soient municipales ou consulaires, se sont royalement ignorées, quand elles ne se chamaillaient pas pour obtenir telle manne parisienne ou telle implantation d'une firme étrangère. S'ils veulent vraiment travailler ensemble, MM. Juppé et Baudis auront à soulever une montagne de scepticisme et d'indifférence, voire de mauvaise volonté.

COPRODUCTIONS CULTURELLES

Pourtant les occasions de coopérer ne manquent pas. Alain Juppé est curieux de savoir comment le maire de Toulouse a réalisé ce fameux métro que les Bordelais refusent. Dominique Baudis est prêt à grouper des commandes de matériel et imagine des coproductions culturelles entre le Grand Théâtre de Bordeaux et le Capitole. Les responsables des chambres de commerce et d'unions patronales évoquent l'organisation de Salons internationaux, notamment aéronautiques, se tenant alternativement dans une ville puis dans l'autre. Mais aussi de circuits touristiques communs et de filières de formation aux affaires. Les scientifiques toulousains ont avancé la candidature de leur ville pour recevoir un futur synchrotron. Les laboratoires de pointe de Bordeaux et de Montpellier les appuient, car ils apprécient l'effet d'entraînement régional qu'aurait un tel accélérateur.

La collaboration intervilles commencera probablement par une fête. Dominique Baudis veut lancer cet été un festival de la Garonne. Alain Juppé est prêt à y associer Bordeaux. Situé à mi-chemin et « picorant des deux côtés », Paul Chollet, maire UDF d'Agen, ne demande qu'à servir de médiateur et de relais festif à ses puissants voisins. Après tout, il est dans l'ordre des choses que les trois villes se réconcilient sur le dos de la Garonne.

Marc Ambroise-Rendu

Agen, en position stratégique

A mi-chemin entre Toulouse et Bordeaux, « irriguée » par la Garonne, le canal latéral, trois TGV quotidiens et l'autoroute, dotée d'un embryon d'université, l'agglomération d'Agen (68 000 habitants), fief des fameux pruneaux, ambitionne d'être la capitale de la moyenne Garonne et même, encouragée par la Datar, le pôle du Grand Sud-Ouest. Cette solution, très « parisienne » et qui aurait permis d'effacer l'antique rivalité Bordeaux-Toulouse, a été rejetée par la plupart des élus des deux régions Aquitaine et Midi-Pyrénées. Reste donc la position stratégique d'Agen, ses bonnes relations avec Toulouse et Bordeaux et les intentions de son maire, Paul Chollet, député UDF de Lot-et-Garonne, prêt à jouer le M. Bons Offices. *« Baudis et Juppé sont une chance pour le Sud-Ouest. Je ferai le maximum pour que nos trois villes retrouvent une dynamique partenariale. Si cela doit commencer par un Festival de la Garonne, Agen est prêt à s'y associer. »*

■ ALSACE : le conseil régional persiste et signe : il veut être associé à l'élaboration du futur traité franco-allemand sur la coopération transfrontalière, comme l'ont été ses voisins des Länder d'outre-Rhin (*Le Monde* du 31 mars). Lors de leur assemblée plénière du 3 avril, les élus alsaciens ont adopté à l'unanimité une motion soulignant leur amertume de ne même pas connaître le contenu du traité à quelques jours de la réunion entre Etats qui doit se tenir le 7 avril. Le conseil régional, relayé par Hubert Haenel (RPR), son vice-président particulièrement virulent, formule huit propositions tendant à fournir à l'Alsace *« la base historique d'une véritable région européenne, appelant un statut expérimental »* et ouvrant la possibilité pour la Suisse d'en devenir partie prenante. L'assemblée souhaite que les collectivités locales puissent gérer directement et en commun des équipements et des programmes de développement. En désaccord avec les auteurs de la loi sur l'aménagement du territoire, les élus s'en prennent à *« la procédure contraignante du décret en Conseil d'Etat »*, qui conditionne *in fine* leurs initiatives en matière de cooperation transfrontalière.

JUSTICE La mission d'information de la commission des lois du Sénat devait rendre publiques, jeudi 6 avril, les conclusions de ses travaux sur *« le respect de la présomption d'innocence et le secret de l'enquête et de l'instruction »*. Au total, la commission a élaboré 23 propositions et 4 recommandations qui devraient, espère son rapporteur le sénateur (RI) Charles Jolibois, dans un entretien accordé au *Monde*, faire l'objet d'une proposition de loi. ● ATTACHÉE à la procédure inquisitoire française, la commission n'a pas voulu toucher à l'équilibre actuel de la procédure pénale. ● EN REVANCHE, les sénateurs souhaitent, par divers moyens, limiter le pouvoir de la presse. Ils proposent en particulier d'élargir le recours aux juges des référés en cas d'atteinte à la présomption d'innocence et d'interdire aux rédactions de commenter les droits de réponse.

Les sénateurs souhaitent renforcer le secret de l'instruction

Voulant garantir le respect de la présomption d'innocence, la mission d'information de la commission des lois du Sénat préconise plusieurs mesures limitant le pouvoir de la presse

AU MOIS DE JUIN dernier, au lendemain d'un colloque sur la justice et les médias, la commission des lois du Sénat avait décidé de constituer une mission d'information sur la présomption d'innocence et le secret de l'instruction. Six mois plus tard, les propositions des sénateurs sont là : tout en ouvrant quelques « fenêtres » d'information au sein d'un système inquisitoire traditionnellement attaché au secret, ils plaident en faveur d'un renforcement du secret de l'instruction. Le recours au juge des référés en cas d'atteinte à la présomption d'innocence est élargi, les peines encourues par les journalistes qui enfreignent la règle du silence sont aggravées et les entreprises de presse sont sommées de publier dans un délai d'un an une charte de déontologie.

Depuis la naissance de la Ve République, le secret de l'instruction est fondé sur un court article du code de procédure pénale. *« Sauf dans les cas où la loi en dispose autrement et sans préjudice des droits de la défense,* note l'article 11, *la procédure au cours de l'enquête et de l'instruction est secrète. »* Proposée en 1957 par l'avocat Jacques Isorni, député indépendant de la Seine, ce texte qui a survécu aux multiples réformes de l'instruction de la Ve République était au départ un amendement de circonstance. *« Pendant la discussion à l'Assemblée, un horrible assassinat a eu lieu en forêt de Rambouillet,* racontait Jacques Pradel, professeur à la faculté de droit et des sciences sociales de Poitiers, lors du colloque du Sénat de juin 1994. *La presse s'en est emparée, les députés ont été émus, et Me Isorni a cru devoir déposer cet amendement qui ne figurait pas dans le texte initial... »*

Près de quarante ans plus tard, cet *« accident de parcours parlementaire »*, selon le mot de Jacques Pradel, reste l'un des pivots de la procédure inquisitoire à la française. Sa portée est cependant moins étendue qu'on ne le dit : le secret de l'instruction ne s'impose ni aux parties civiles, ni aux témoins, ni aux mis en examen, ni aux avocats qui estiment que les droits de la défense ont été bafoués, ni aux journalistes. Les magistrats eux-mêmes ne sont pas soumis au silence : dans une circulaire diffusée en 1959, le garde des sceaux, Edmond Michelet, invitait les représentants du ministère public à appliquer l'article 11 *« avec discernement ». « Le procureur de la République,* notait-il, *peut, s'il l'estime nécessaire, fournir à la presse un communiqué écrit concernant les faits ayant motivé la poursuite. »* Vingt-six ans plus tard, le directeur des affaires criminelles et des grâces, Bruno Cotte, aujourd'hui procureur de Paris, encourageait lui aussi les magistrats du parquet à recourir à des communiqués afin de *« mettre un terme à la propagation de rumeurs ou de contre-vérités »*.

En clair, ce secret mythique concerne finalement peu de monde : seuls les juges d'instruction, les experts, les greffiers et les officiers et agents de police judiciaire y sont soumis. Les sinuosités de ce silence à géométrie variable avait d'ailleurs conduit le *« père »* de l'article 11, Jacques Isorni, à demander en 1972 la révision du texte. *« Le secret de l'instruction n'est pas sans danger en raison de la toute-puissance de la police, du parquet et du juge d'instruction, toute-puissance éventuellement génératrice des abus les plus graves,* écrivait-il. *J'en ai été le témoin pendant l'affaire Kacmarczykck, (...) au point que j'écrivais au* Monde *une lettre publique pour regretter d'être l'auteur d'une disposition légale permettant de tels abus. »*

« LE JAPONAIS CANNIBALE »

Aujourd'hui, les contours de l'article 11 sont si flous que les condamnations pour violation du secret de l'instruction sont rarissimes : pour que l'infraction soit établie, il faut en effet prouver que les informations litigieuses ont été transmises à la presse par une personne soumise au secret. Cette exigence est quasiment hors d'atteinte : depuis la loi du 4 janvier 1993, les journalistes ont obtenu le droit au secret de leurs sources, ce qui les dispense de répondre à la justice quand elle s'intéresse de près à leurs informateurs. Dans un domaine aussi sensible, il est en outre vain d'espérer que les coupables se désigneront d'eux-mêmes.

Excédés par les violations répétées du secret, lassés par les impasses des procédures répressives, les magistrats ont donc inventé une notion juridique quelque peu acrobatique : le recel de violation de secret de l'instruction. *« Pour caractériser ce recel, il faut cependant établir qu'il y a eu violation, c'est-à-dire que l'information que l'organe de presse a eu entre les mains a été livrée par quelqu'un qui concourt à la procédure,* expliquait le procureur de Paris, Bruno Cotte, lors du colloque. *L'expérience montre que c'est pratiquement impossible. »* De mémoire de magistrat, il existe, depuis 1958, une seule condamnation pour recel de violation de secret de l'instruction : prononcée en 1990 par la cour d'appel de Paris, elle visait *Paris Match* et le magazine *Photo*, qui avaient publié en 1983 des clichés du cadavre de la jeune fille tuée par celui que l'on avait appelé *« le Japonais cannibale »* et des images prises lors de la mort de Jacques Mesrine. Les journalistes avaient été condamnés à deux mois d'emprisonnement avec sursis.

Malgré ses imperfections, le secret de l'instruction est difficile à réformer car il est intimement lié à la procédure inquisitoire française et à la figure du juge d'instruction. Il y cinq siècles, à une époque où la torture était communément admise, le secret n'était d'ailleurs pas fait pour protéger la présomption d'innocence mais pour garantir l'efficacité de l'enquête : l'ordonnance de 1498 affirmait ainsi qu'il permettait d'éviter *« les subornations et forgements qui pourraient se faire ». « Ce n'est que dans la seconde moitié du XIXe siècle que les juristes commencent à justifier ce secret pour préserver l'individu d'une « fâcheuse atteinte à sa réputation »*, soulignait en 1990 la commission « Justice pénale et droits de l'homme », présidée par Mireille Delmas-Marty. *La loi de 1897, en donnant à l'avocat l'accès au dossier, a levé partiellement le secret de l'instruction à l'égard de l'inculpé. Dès lors, le motif de la présomption d'innocence a pris le pas, dans les analyses de la doctrine, pour justifier le secret. »*

Attachée à la procédure inquisitoire française, la mission n'a pas voulu toucher à l'équilibre actuel de la procédure pénale. Elle égratigne un peu le pouvoir du juge d'instruction en lui demandant de consigner dans une ordonnance motivée susceptible d'appel les motifs de la mise en examen ou en prévoyant des audiences publiques devant le magistrat instructeur pour certains délits commis par des élus, mais l'essentiel de la procédure est sauf : l'ouverture au public de certaines audiences de la chambre d'accusation ne remet pas fondamentalement en cause la procédure inquisitoire. Les sénateurs ont en revanche considérablement limité le pouvoir de la presse : ils élargissent le recours au juge des référés en cas d'atteinte à la présomption d'innocence ; ils interdisent aux rédactions de commenter les droits de réponse ; ils aggravent les peines en cas de violation du secret, de publication d'éléments de procédure ou de mention d'une plainte avec constitution de partie civile ; et ils instaurent des amendes sanctionnant la diffusion de l'image d'une personne menottée ou entravée.

A. C.



Cinquante-trois auditions

Présidée par Jacques Bérard, député RPR du Vaucluse, la mission d'information du Sénat a entendu vingt magistrats, dont le premier président et le procureur général de la Cour de cassation, MM. Drai et Truche, ainsi que les représentants du Syndicat de la magistrature, de l'Union syndicale des magistrats, de l'Association française des magistrats instructeurs et de l'Association professionnelle des magistrats. Elle a également invité onze avocats, deux professeurs de droit, treize journalistes et patrons de presse, ainsi que le chef du service central des Renseignements généraux, Yves Bertrand, l'ancien directeur de la police judiciaire, Jacques Franquet, et le PDG d'Axa, Claude Bébéar.

Charles Jolibois, rapporteur de la mission d'information

« Les instructions en direct suscitent des dérives »

« Quelle a été la méthode de travail adoptée par la mission d'information ?

– La commission des lois a organisé en juin 1994 un colloque sur le secret de l'instruction et la présomption d'innocence et elle a eu le sentiment qu'il fallait poursuivre cette réflexion dans le cadre d'une mission d'information. Le président de la mission, Jacques Bérard, a d'emblée posé deux principes : il souhaitait que la mission ait un caractère œcuménique, c'est-à-dire qu'elle regroupe des sénateurs de tous les groupes, et qu'elle débouche sur des conclusions concrètes pouvant se traduire par une proposition de loi. Pendant ces neuf mois de travail, nous avons consulté cinquante-trois personnes : des magistrats, des avocats, des auxiliaires de justice, des journalistes. Le sujet que nous abordions n'était pas facile puisqu'il touche au conflit entre deux libertés essentielles pour le fonctionnement de la démocratie : la présomption d'innocence et la liberté de la communication.

– Le secret de l'instruction est intimement lié à la procédure inquisitoire française. Vous aviez indiqué que vous n'excluiez aucune réforme, y compris une vaste refonte de la procédure pénale. Pourquoi y avoir finalement renoncé et vous être situé dans le cadre de la procédure actuelle ?

– Il nous est apparu, pour des raisons pratiques, qu'il n'y avait pas lieu de toucher à la procédure pénale française. L'erreur intellectuelle que beaucoup ont commise, c'est de considérer qu'on ne pouvait protéger la présomption d'innocence qu'avec le système accusatoire anglo-saxon. C'est faux : on peut protéger la présomption d'innocence avec un système inquisitoire comme avec un système accusatoire. Nous avons donc décidé de garder le système inquisitoire tout en introduisant des changements afin de renforcer la présomption d'innocence. Je pense notamment à la mise en examen, qui devrait, selon nous, faire l'objet d'une ordonnance motivée susceptible d'appel, ou aux *« fenêtres d'information »*, qui permettent d'ouvrir au public la plupart des audiences de la chambre d'accusation, rebaptisée chambre de l'instruction.

– Vous admettez qu'il est difficile de passer sous silence les procédures judiciaires qui touchent les élus. En interdisant à la presse de faire état des pièces du dossier sous peine de lourdes amendes, est-ce que vous n'encouragez pas un journalisme d'approximation ?

– Lorsque le juge d'instruction instruit à charge et à décharge, il est dans une phase d'investigation. Si un journal publie un élément du dossier alors que le juge est encore en train de chercher et qu'il n'a pas encore trouvé, ce journal risque de publier un soupçon, ce qui est une atteinte fondamentale à la présomption d'innocence. La presse donne alors l'impression que la personne est condamnée alors qu'elle n'est peut-être pas coupable. Tant que l'instruction est en cours, il faut donc protéger la personne mise en examen et éviter à tout prix d'avoir des instructions en direct car elles suscitent des dérives qui ne sont bonnes ni pour la sérénité de la justice, ni pour les droits de l'homme. Il faut poser des limites. En droit français, la primauté va à l'audience : c'est à ce moment-là que l'on a la totalité du tableau.

– En renforçant le secret de l'enquête et de l'instruction dans un pays où les parquets sont placés sous l'autorité directe du garde des sceaux, est-ce que vous n'ouvrez pas la porte à l'étouffement de certains dossiers ?

– Pour lutter contre cette tentation, nous proposons d'accroître la transparence des relations entre les procureurs et le garde des sceaux en prévoyant le versement, au dossier, de tous les rapports du parquet. Nous avons également prévu un *« droit au cri »*, qui devrait permettre aux parties, au bout d'un an d'instruction, de demander au juge où en est le dossier. Nous estimons donc que les risques d'étouffement sont très limités. Il faut ajouter que le garde des sceaux actuel a pris l'engagement de ne plus intervenir dans les procédures et qu'il a tenu parole. Nul ne le conteste aujourd'hui.

– Que vont devenir vos propositions ?

– Nous avons abouti à trois séries de propositions. Nous allons maintenant écouter les réactions et retravailler ensuite le texte afin d'aboutir à la rédaction d'une proposition de loi. Nous avons bon espoir de voir ce texte aboutir un jour. »

Propos recueillis par Anne Chemin

Liberté de communication et respect de la présomption d'innocence

LE RAPPORT du Sénat, qui comporte trois volets, propose d'inscrire dans la loi un *« article-frontispice »* affirmant : *« La liberté de communication s'exerce dans le respect de la présomption d'innocence. »*

Propositions concernant la présomption d'innocence

● Le champ d'application de l'article 9-1 du code civil sera étendu afin de permettre à *« toute personne présentée publiquement comme coupable »* – et non plus seulement aux personnes gardées à vue, mises en examen, ou faisant l'objet d'une citation à comparaître en justice, d'un réquisitoire ou d'une plainte avec constitution de partie civile – de saisir le juge des référés, qui peut prescrire l'insertion d'une rectification ou la diffusion d'un communiqué.

● Les droits de réponse publiés dans les journaux ne pourront plus être accompagnés de commentaires émanant de la rédaction.

● Chaque organe de presse devra élaborer et publier une charte de déontologie dans un délai d'un an après la promulgation de la loi.

● La procédure du témoin assisté, qui permet à une personne d'avoir accès au dossier et de disposer d'un avocat sans être mise en examen, sera étendue.

● Lors de la mise en examen, le juge d'instruction rédigera une ordonnance motivée *« précisant les faits pour lesquels elle est mise en examen et leur qualification juridique »*. Cette ordonnance pourra faire l'objet d'un appel.

Propositions concernant le secret de l'enquête et de l'instruction

● Toute atteinte au secret de l'enquête sera punie d'un an d'emprisonnement et de 100 000 francs d'amende. Si la divulgation est faite par une personne soumise au secret professionnel, un magistrat ou un agent public concourant à la procédure, ces peines seront portées à deux ans d'emprisonnement et 200 000 francs d'amende. Actuellement, la violation du secret professionnel est punie d'un an d'emprisonnement et de 100 000 francs d'amende.

● La publication de *« tout ou partie d'une pièce d'un dossier d'instruction »* ou le fait d'en faire *« publiquement état »* avant l'audience publique sera punie d'une amende de 200 000 francs. Actuellement, la loi de 1881 sur la presse interdit la publication *« des actes d'accusation et de tous autres actes de procédures criminelles et correctionnelles »* sous peine d'une amende de 25 000 francs.

● La diffusion de l'image d'une personne portant des menottes ou des entraves sera punie de 200 000 francs d'amende.

● L'interdiction de faire état d'une plainte avec constitution de partie civile, qui a été édictée par une loi de 1931, ne sera plus punie d'une amende de 120 000 francs mais de 200 000 francs.

● Les personnes morales, c'est-à-dire les entreprises de presse, pourront être déclarées responsables de toutes ces infractions. Pour les journaux, les amendes seront proportionnelles au tirage : 2 francs maximum par exemplaire.

● L'avocat pourra communiquer une copie du dossier pénal à ses clients *« sous sa propre responsabilité »* et pour leur *« usage exclusif »*.

● Les procureurs généraux pourront *« rendre publiques des informations au moyen de communiqués écrits, pour les besoins de l'enquête ou de l'instruction »*.

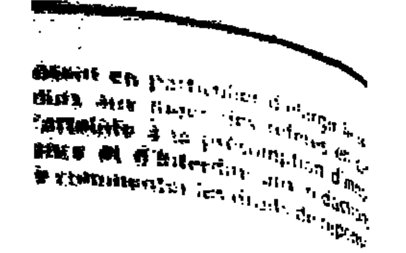
Propositions sur la transparence de l'action publique et de l'instruction

● Tous les échanges écrits entre les parquets et le garde des sceaux seront versés au dossier de la procédure.

● Les audiences de la chambre d'accusation, rebaptisée *« chambre de l'instruction »*, seront publiques lors des appels concernant la mise en examen, le contrôle judiciaire, la détention provisoire et le non-lieu, sauf si cette publicité nuit *« au bon déroulement de l'information, à la présomption d'innocence d'une partie, aux intérêts d'un tiers, à l'ordre public ou aux bonnes mœurs »*.

● Les ordonnances du juge d'instruction feront l'objet d'un débat public en cas d'*« atteinte à l'administration publique commise par une personne exerçant une fonction publique ou un mandat électif »*. Cette infraction recouvre le fait de prendre des mesures destinées à faire échec à l'exécution de la loi, de continuer à exercer des fonctions lorsqu'elles ont pris fin, d'ordonner ou d'accomplir arbitrairement un acte attentatoire à la liberté individuelle ou de s'abstenir d'intervenir en cas de privation de liberté illégale.

● Au bout d'un an d'enquête, le procureur ou les parties pourront demander au juge la clôture de l'instruction. Sans réponse, cette clôture interviendrait automatiquement. En cas de refus, l'ordonnance du juge pourra faire l'objet d'un appel.



هكذا من الأصل

A Paris, un « lycée du soir » offre une dernière chance aux recalés du système scolaire

De 15 heures à 21 heures, l'établissement Saint-Sulpice accueille 230 jeunes qui souhaitent réussir leur bac

Le lycée privé Saint-Sulpice, rue d'Assas, dans le sixième arrondissement de Paris, innove depuis quinze ans. En 1980, cet établissement privé sous contrat, voué au repêchage des élèves en grande difficulté, a mis sur pied une expérience quasi unique : offrir, grâce au « lycée du soir », une deuxième chance à des jeunes en rupture d'école qui souhaitent renouer avec les études pour tenter, finalement, de décrocher le bac.

TROP ÂGÉS, scolairement trop faibles, souvent absents parce qu'il sont contraints de gagner leur vie, les jeunes *« décrocheurs »* n'ont leur place nulle part. Sauf exception rarissime, les proviseurs des lycées leur opposent une fin de non-recevoir. Toute rupture dans la scolarité reste mal tolérée dans le système d'enseignement secondaire. L'idée du « retour » en formation, si elle alimente depuis des années les programmes politiques, n'y a jamais trouvé le moindre début d'application.

L'initiative du lycée Saint-Sulpice – établissement privé sous contrat que la gauche a manqué torpiller en arrivant au pouvoir parce qu'il n'entrait dans aucun cadre légal – était révolutionnaire en 1980. Elle l'est toujours quinze ans plus tard. Parallèlement aux classes ordinaires du lycée « de jour », Saint-Sulpice accueille 230 élèves répartis dans deux classes de première et quatre classes de terminales des séries L (littéraires) ES (économique et social) et S (scientifique) qui fonctionnent tous les jours de 15 heures à 21 heures ou 22 heures.

Les programmes et les horaires nationaux s'appliquent aux élèves du lycée du soir et les enseignants, une trentaine, sont volontaires. *« Personne n'était sûr que cela durerait,* explique Michel Mayer, professeur de philosophie et responsable de ces classes. *Non seulement, l'expérience dure, mais en 1988, nous avons senti la nécessité d'ouvrir des sections de première. Car l'essentiel de la demande provient de jeunes qui ont interrompu leurs études pendant plusieurs années, qu'il faut réinstaller dans une culture scolaire. Il n'y a pas trop de deux années pour cela ».* A partir de février, pour la rentrée suivante, M. Mayer reçoit tous les candidats. Cinq cents environ pour un peu plus de deux cents places. Le gros des troupes a entre 20 et 25 ans, certains ont la trentaine. La plupart sont à cheval entre petit boulot et chômage.

Un certain nombre arrivent là après plusieurs échecs au bac et, parce qu'à 22 ou 23 ans on se sent déja adulte et mal à l'aise au milieu de lycéens qui sortent à peine de l'adolescence.

A 22 ans, Sophie entame sa troisième terminale. *« Dans un lycée normal j'aurai pas eu le courage,* dit elle. *Mais en même temps, ici, c'est un vrai lycée, avec des profs qui vous engueulent, des horaires et des contraintes. »* Elle a tenté les cours par correspondance, *« mais,* dit-elle, *seule c'est trop dur »*. Maud, 20 ans, a redoublé la seconde puis la première et a tout laissé tomber *« sur un coup de tête »*. Galère, petits boulots, elle a eu peur, dit-elle, *« de gâcher sa vie »* et a décidé *« de s'en sortir »*. Elle surveille des cantines et travaille pendant les vacances.

Vanessa, elle, a arrêté ses études en première *« pour bosser et être indépendante »*. Vendeuse depuis trois ans, elle en a *« marre des fringues et des petits boulots »* et veut *« monter son entreprise »*. Thomas a, lui aussi, deux échecs successifs au bac et fait du télémarketing tous les matins. Un autre élève nettoie des parkings la nuit, dort le matin et vient en cours après 16 heures. Problèmes économiques, difficultés familiales, parcours scolaires cahotants : la solidarité est de règle entre les élèves qui partagent, peu ou prou, la même histoire, les mêmes échecs.

« La population que nous accueillons ici est fragile. Une trentaine d'élèves abandonnent chaque année. Quand tombent les premiers relevés de notes, aux alentours du mois de novembre, il y a un vrai moment de crise », raconte M. Mayer. Sur chaque promotion, 40 à 60 % réussissent néammoins à décrocher leur bac en un an ou deux ans. Malgré cela, l'expérience du lycée Saint-Sulpice reste isolée. Regardée avec bienveillance par l'éducation nationale, connue des conseillers d'information et d'orientation (CIO) de Paris qui y adresse parfois des élèves, elle n'a été copiée dans aucun établissement public.

« Nous n'avons rien à proposer à un jeune de 22 ou 23 ans qui souhaite reprendre des études pour obtenir le bac, souligne une conseillère du CIO du 20e arrondissement. *Rien en dehors du CNED ou du lycée Saint-Sulpice »*. Le principe du retour en formation initiale *« des jeunes de seize à vingt-cinq ans »* est pourtant prévue par une circulaire datant d'octobre 1983. *« Nous n'en parlons pas aux jeunes parce que nous savons à quel point les chefs d'établissement sont, pour la plupart, réticents »* reconnaît un CIO.

Un seul établissement, privé lui aussi, a accepté de relever le défi lancé par Saint-Sulpice : l'Institution des Oiseaux, située rue Michel-Ange, dans le seizième arrondissement. Une soixantaine d'élèves y sont accueillis le soir dans deux classes de terminale (littéraire et économique et sociale). Beaucoup viennent de banlieue, voire de grande banlieue. Comme à Saint-Sulpice, la plupart travaillent à mi-temps. La moitié décrochent leur bac en un an ou deux ans. La quasi-totalité d'entre eux étaient auparavant scolarisés dans un lycée public.

Christine Garin

Lycéens serveurs ou manutentionnaires

Les lycéens travailleurs ne sont plus l'exception. Une enquête effectuée par les services scolaires sociaux du département du Val-d'Oise sur plus de 6 000 lycéens majeurs montre que près de 22 % d'entre eux ont un travail rémunéré plus ou moins régulier (*Le Monde* du 17 mars 1994). Une autre enquête (*Les lycéens et leurs petits boulots*, Hachette Éducation,1995), menée par le sociologue Robert Ballion sur douze lycées de Seine-Saint-Denis, fait état de taux pouvant atteindre 43,2 % dans certains établissements. Un questionnaire détaillé adressé par M. Ballion à un échantillon de 176 lycéens ayant un travail rémunéré montre que plus des trois quarts d'entre eux travaillent à la fois pendant les vacances et les périodes scolaires. Un tiers sont vendeurs, 22 % font des gardes d'enfants, 20 % animent des centres aérés, 19 % sont serveurs, 12,5 % manutentionnaires. La quasi-totalité d'entre eux (85 %) ont redoublé au moins une fois au cours de leur scolarité.

Une norme pour le saumon fumé

Les professionnels entendent redonner toutes ses lettres de noblesse à un produit qui s'est banalisé

CRAIGNANT qu'à trop se démocratiser le produit perde son âme, les professionnels français ont encouragé la mise au point de la norme Afnor qui vient tout juste d'être publiée afin de spécifier les caractéristiques du saumon fumé. Sont désormais définies noir sur blanc et avec une grande précision les espèces de poissons commercialisables sous le nom de « saumon », la qualité de la fumée et des ingrédients, la présentation aux consommateurs et l'étiquetage.

La démarche peut amuser. Mais elle ne surprend guère. Après plusieurs années de baisse des prix, l'image commerciale du saumon fumé est totalement brouillée. S'agit-il encore d'une denrée de luxe ? Est-ce seulement un produit festif ? Évidente il y a quinze ans, la réponse ne l'est plus aujourd'hui. Et elle ne se pose pas que pour le saumon fumé. Toutes proportions gardées, la soie – voire le champagne – entrent dans la même problématique. Aussi, est-ce pour éviter tout dérapage – réel ou non, présent ou futur – que les professionnels ont préféré se protéger en entamant une démarche de normalisation... en attendant une marque NF agroalimentaire appliquée aux saumons fumés, éventuellement avant les fêtes.

Le succès du saumon auprès du grand public est assez récent. Avant guerre, en France, le saumon frais – importé du Canada et de Scandinavie – n'était préparé que dans une ou deux usines, salé et fumé avec du bois de hêtre et de chêne. Ce n'est que plus tard, avec le développement de la pêche industrielle, que l'on a commencé à travailler du saumon congelé, venu d'Alaska ou du Canada. Déjà, à cette époque, l'augmentation des quantités disponibles a permis aux prix de devenir plus abordables. Mais le virage de l'industrialisation ne remonte qu'à une dizaine d'années avec le développement de l'aquaculture en Scandinavie, en Ecosse et en Irlande. Les usines de fumage sortent de terre les unes après les autres dans l'Hexagone. Aujourd'hui, elles emploient plusieurs milliers de personnes.

PERFORMANCE TRICOLORE

Jusqu'à il y a deux à trois ans, les professionnels vivaient avec une croissance à deux chiffres. L'an passé, malgré la crise de la consommation, la progression atteignait encore les 8 % ! Au total, 12 000 à 13 000 tonnes de saumon fumé sont vendues chaque année dans la grande distribution, soit, selon nos calculs, 220 grammes par Français (de tous âges). Encore ce chiffre n'intègre-t-il pas la restauration, la consommation hors foyer, en collectivité, etc., qui font monter à 18 000 ou 20 000 tonnes – autrement dit, 350 grammes par personne – la performance tricolore. Désormais, on mange du saumon fumé tout au long de l'année. A peine la moitié (43,8 %) de la consommation s'effectue lors des fêtes de fin d'année. Cet engouement a été favorisé par les baisses continues de prix. Entre les fêtes de fin d'année de 1993 et celles de 1994, le prix du kilo est tombé de 164 à 146 francs et de 167 à 139,50 francs dans les supermarchés, une catégorie de commerce dans laquelle on range les « maxi-discomptes ».

Françoise Vaysse

Stéphane Delabrière, l'enfer, le diable et la justice

Bataille d'experts psychiatres autour d'un jeune homme accusé du meurtre de deux personnes et de l'assassinat d'un surveillant de prison

La cour d'assises de Seine-Maritime examine, depuis mercredi 5 avril, le cas d'un homme de vingt-six ans accusé de trois meurtres. Cas extrême qui résume à la fois le problème des rapports entre l'institution judiciaire et les experts-psychiatres, et celui de la diversité des conclusions tirées par les médecins spécialistes quant à la prévention de la dangerosité de certains malades. Déjà deux fois meurtrier, Stéphane Delabrière avait subi plusieurs expertises, et des psychiatres avaient tiré la sonnette d'alarme. Trois mois plus tard, il tuait un surveillant de prison venu visiter sa cellule. Le système français ne laisse le choix à la cour qu'entre la condamnation et l'acquittement de l'accusé.

ROUEN
de notre envoyé spécial

Les Romains appelaient cette maladie *dementia*, et celui qui en était atteint ne pouvait être jugé. Les Hébreux appliquaient la même règle au *mechouia* (celui qui n'est pas jugeable), car une bonne justice veut que l'on juge un homme alors qu'une audience judiciaire consacrée à un fou revient à ne juger que l'acte commis. Ce grand principe a persisté tant bien que mal avant de disparaître dans l'abîme du Moyen Age, où l'on jugeait avec délectation les possédés du démon. Il est réapparu de façon éclatante en 1810, quand furent inscrits dans la loi ces quelques mots : *« Il n'y a ni crime ni délit lorsque le prévenu était en état de démence au moment de l'action. »* Depuis le 1er mars 1994, ce texte a été remplacé par l'article 122-1 du nouveau code pénal, qui stipule de manière plus précise : *« N'est pas pénalement responsable la personne qui était atteinte au moment des faits d'un trouble psychique ou neuropsychique ayant aboli son discernement ou le contrôle de ses actes. »*

Que l'on se réfère à l'ancien ou au nouveau texte ne change rien pour le professeur Serge Bornstein, expert-psychiatre, qui déclarait mercredi 5 avril devant la cour d'assises de Seine-Maritime que la présence de Stéphane Delabrière dans le box des accusés était *« une erreur médico-judiciaire »*.

Fils de docker, Stéphane est un jeune homme chétif de vingt-six ans qui détestait sa mère. Placé à l'âge de douze ans, il va de foyer en foyer, où il est jugé *« agressif »* ou *« impulsif »*. A seize ans, il est dans un internat de formation en boulangerie, où il se drogue en respirant de la colle ou de l'essence. Au foyer comme à l'école, il est souvent le souffre-douleur des autres et il multiplie les petits vols. Sa meilleure période sera celle où il entre dans la vie professionnelle, car ses employeurs ne font aucune critique à son égard. Mais, un jour, Stéphane lit et relit un livre intitulé *Démonologie et sorcellerie*. Il se met alors à tuer des animaux. Les siens d'abord, qu'il aime pourtant beaucoup. C'est ainsi qu'il crucifie son rat blanc avant de lui arracher le coeur. Son chat, et d'autres chats, puis des pigeons subissent le même sort. Et, aux psychiatres, il a confié que, lorsqu'il ne se sentait pas bien, il humait les organes décomposés conservés dans une fiole pour se redonner confiance.

« IL EST PARTI SANS ME DIRE... »

Le 28 avril 1990, au Havre, Stéphane, ivre d'alcool et de drogue, cambriole une maison. Surpris par la propriétaire, une femme de soixante-trois ans, il la tue à coups de lame de scie à métaux et tente ensuite de la sodomiser. Puis il lui parle, lui fait des excuses, vole une bague et jure à sa victime pourtant décédée que tant qu'il gardera l'objet c'est qu'elle lui aura accordé son pardon. Le 18 novembre 1991, Stéphane récidive en tuant à coups de barre de fer un homme de cinquante-huit ans qui est peut-être celui qu'il aime le plus. Il l'appelait *« pépé »* et discutait souvent avec lui. Aux psychiatres, il dira : *« Il fallait que je tue une personne que j'aime bien »*, en expliquant qu'il devait prouver au diable son total dévouement. Il revient le lendemain sur les lieux, coupe la tête et la ramène dans son grenier. Pendant une semaine, jusqu'à ce que les yeux se ferment, Stéphane parle avec la tête. *« Je lui demandais comment c'était l'enfer. Il est parti sans me dire ce qu'il voyait. »*

Arrêté, Stéphane Delabrière a subi plusieurs expertises psychiatriques. A l'audience, le docteur Daniel Zagury rappelle qu'après avoir rencontré Stéphane en prison, il a téléphoné au juge. *« Je lui ai dit à quel point, le professeur Bornstein et moi, nous étions inquiets d'un nouveau passage à l'acte. Le comportement de cet homme est comme celui d'un volcan. Quand nous l'avons examiné, nous étions avant une éruption. Malheureusement, il n'en a pas été tenu compte. »* Le 15 août 1992, Stéphane tuait à coups de couteau et sans raison particulière un surveillant de la prison de Rouen.

Le drame provoquera un important mouvement de grève dans les prisons, et l'amertume du personnel pénitentiaire sera d'autant plus grande que dans leur rapport, déposé le 12 mai 1992, les deux experts insistaient sur *« la dangerosité extrême »* du détenu, en précisant qu'il peut agir *« à tout moment »* et qu'il doit donc bénéficier *« au plus vite »* d'une hospitalisation d'office dans une unité pour malades difficiles (UMD).

Cinq collèges d'experts se sont penchés sur le cas de Stéphane. Seuls deux d'entre eux, composés des docteurs Franck Chaumon et Roger Ferreri et des docteurs Borstein et Zagury, ont conclu à l'irresponsabilité. Tous les autres estiment qu'il s'agit d'un pervers psychopathe qui peut donc être jugé, et l'audience montre une nouvelle fois les paradoxes de la psychiatrie, puisque les docteurs Vedrinne, Defer et Volpillière estiment que Stéphane est responsable, mais qu'il présente *« une dangerosité criminologique majeure »*, et que *« ses troubles graves de la personnalité compromettent radicalement sa réadaptation »*. En outre, ces spécialistes affirment qu'il n'est pas curable mais que le procès fait partie de la thérapie. A l'inverse, pour le docteur Zagury, Stéphane est un malade présentant des signes de schizophrénie débutante. *« Il n'est pas accessible à une sanction pénale : l'enfer, il y est déjà ! La seule chose que l'on risque de faire en le mettant en prison, c'est d'aboutir à un nouveau meurtre. En prison, il peut refuser le traitement. Sa place est dans une unité pour malades difficiles où il aura une surveillance et une neutralité pendant une durée indéterminée. »*

Dans certains pays comme la Suisse, les juridictions criminelles ont la faculté de suspendre la peine et de placer l'accusé dans un centre spécialisé. Au terme d'un délai de plusieurs années, la juridiction se réunit à nouveau avec les responsables du traitement pour vérifier si une peine peut être prononcée. En France, la cour n'a le choix qu'entre une condamnation ou un acquittement. La condamnation, c'est la prison, avec les réserves présentées par le docteur Zagury. En cas d'acquittement, le parquet général informe immédiatement le préfet qui prend un arrêté de placement d'office dans une UMD, et l'éventuelle libération du malade est soumise à l'appréciation d'une commission de suivi médical.

Pour l'heure, Stéphane Delabrière, enfermé dans un box de verre, répond calmement aux questions et s'explique en termes glacés. Le volcan est éteint. Si éteint que le président lui demande, au cours des débats : *« Ça ne vous intéresse pas ? »*, s'attirant cette seule réponse : *« J'étais distrait... »*

Maurice Peyrot

Le Tac-O-Tac gagnant et les plaideurs

SI LE POUVOIR peut briser des amitiés de trente ans, l'argent, lui, peut venir à bout de bien moins. Caroline Gouin, apprentie vendeuse en porcelaine de dix-neuf ans, et Magali Delbert, étudiante en gestion de vingt ans, étaient deux amies d'enfance du Cantal. Tout a chaviré le 14 octobre 1994 à La Frégate, un bar-tabac qui valide à Aurillac des billets de rêve et de hasard... Caroline a misé 20 francs et gratté 2 millions. Tac-O-Tac gagnant. Mais Magali affirme lui avoir versé la moitié de la mise. Leur amitié a sombré.

Difficile en l'état de savoir ce qui s'est effectivement produit avant et pendant le grattage. Plusieurs témoins, occupés par une partie de baby-foot, auraient affirmé avoir entendu les deux amies crier leur joie : *« On a gagné ! »* Un *« on »* que d'autres témoins ne confirmeraient pas.

Selon Me Jean-Bernard Canis, avocat de Magali Delbert, ce n'est que le lendemain que sa jeune cliente se serait vu opposer par la famille Gouin l'argument selon lequel *« le billet appartient au porteur »*. Livrée à la justice, qui a autorisé en référé la Française des jeux à verser 1 million de francs à Caroline Gouin et demandé à ce que l'autre million soit immobilisé à la Caisse des dépôts et consignations dans l'attente d'un règlement, l'affaire a pris récemment des allures de feuilleton judiciaire. Alors que le jugement au fond, examiné le 18 janvier, avait été mis en délibéré pour le 15 mars, Me Frédérique Fouques-Labro, avocate de Caroline Gouin, obtenait *in extremis* du tribunal que les débats soient rouverts après la présentation d' *« éléments nouveaux »*. Elle versait le témoignage d'un voisin de la famille Delbert, recueilli postérieurement à l'audience de janvier, selon lequel le père de Magali aurait proposé à celui-ci 2 500 francs en échange d'un témoignage défavorable à Caroline Gouin.

De quoi mettre le feu aux poudres. Me Canis dépose plainte au commissariat pour *« attestation faisant état de faits inexacts et mensongers et usage »*. Puis Me Frédérique Fouques-Labro fait citer à comparaître le père de Magali pour *« subornation de témoin »*. Une cascade de procédures qui a entraîné, mercredi 5 avril, le sursis à statuer du procès au fond et qui devait se doubler, jeudi 6, d'un renvoi de la citation pour *« subornation »*.

A Aurillac, les autorités judiciaires observent avec circonspection ces ultimes développements pénaux. *« Cela tient plus de la fable de La Fontaine que du trouble à l'ordre public »*, note un magistrat. Sans préciser si ses pensées s'accrochent à la morale de *L'Huître et les plaideurs* : *« Mettez ce qu'il en coûte aujourd'hui de plaider, comptez ce qu'il en reste à beaucoup de familles. »* Ou bien à celle de *La Poule aux œufs d'or* qui rappelle combien on en a vu *« qui du soir au matin sont pauvres devenus, pour vouloir trop tôt être riches »*.

Jean-Michel Dumay

Le procès d'un policier violeur met en cause les conditions de rétention au dépôt des étrangers de Paris

UNE NOUVELLE page du dossier déjà très noir du dépôt des étrangers de la préfecture de police de Paris s'est écrite, mercredi 5 avril, devant la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris. Un gardien de la paix âgé de vingt-quatre ans comparaissait pour avoir tenté de sodomiser, le 3 novembre dernier, un Algérien en situation irrégulière retenu dans ces locaux (*Le Monde* du 16 mars). L'opacité qui masque ce lieu, les conditions de rétention humiliantes et non réglementaires qui y prévalent ont souvent été dénoncées. Les précisions données au fil de l'audience n'ont fait qu'ajouter à un tableau déjà accablant.

A la date des faits, sept policiers – dont six ne possédaient aucun diplôme – exercent les fonctions d'infirmier. Ils distribuent sans précaution des médicaments dont certains ne sont délivrés en pharmacie que sur prescription médicale. Les toxicomanes, nombreux, peuvent ainsi se voir administrer à la demande Tranxène, Valium ou Gardénal. Un médecin passe une fois par jour, mais la nuit, période souvent agitée, plus aucun « infirmier » ne veille. Ce soir-là, M. M., un travesti algérien, avait réclamé un somnifère. Après lui avoir donné un cachet, Christophe Drocques, le policier préposé à la pharmacie, avait profité d'une nouvelle demande pour installer M. M. sur une table d'examen, obtenir de lui une fellation puis tenter de le sodomiser. Le jeune policier a reconnu les faits, les expliquant par l'*« attitude provocante »* du travesti, mais se défendant de toute brutalité. *« Il ne m'a pas menacé mais j'avais terriblement peur »*, a expliqué la victime, qui, le lendemain, avait tenté de se fracasser la tête contre les murs de sa cellule.

Au premier abord, cette *« agression sexuelle commise par une personne ayant autorité sur la victime »* pourrait n'être qu'un sordide fait divers. Le jeune policier avait été repéré par l'inspection générale des services pour une brumeuse affaire de véhicule abandonné. Avant même l'agression du dépôt, M. Drocques est soupçonné d'avoir participé à plusieurs cambriolages et à un vol avec violence pour lesquels il a été mis en examen. Ces « accrocs » à une courte carrière de fonctionnaire de police ont pris une autre dimension depuis l'agression sexuelle contre M. M., travesti algérien vivant de la prostitution, dans la hantise d'une reconduite forcée vers Alger.

MULTIPLICATION DES DRAMES

L'audience s'est très vite transformée en procès du dépôt des étrangers lui-même, tant le brouillard qui enveloppe ce lieu semble le rendre propice à une multiplication de drames – le suicide d'un retenu marocain, le 14 mars en est le dernier exemple. Avocat de SOS-Racisme, Me Francis Terquem a qualifié le dépôt de Paris de *« première honte de l'appareil judiciaire français »*. *« Les portes des cellules sont fermées alors qu'aucun texte ne le prévoit. Mais cela ne choque personne car il s'agit d'étrangers »*, a assené l'avocat.

L'avocat de la victime, Me Khadidja Talbi, a, elle, découvert la situation du dépôt à l'occasion de permanences à l'audience du juge chargé d'autoriser la prolongation de la rétention des étrangers. *« Des travestis comparaissent les seins et les cuisses à l'air, en talons-aiguilles. Ils sont regardés comme du bétail. J'ai entendu un magistrat parler de « cheptel ». Jusqu'en janvier 1994, les étrangers défilaient sans même savoir ce qu'on leur voulait. Un juge s'en est ému et, depuis, des permanences d'avocats sont organisés »*, s'est-elle indignée.

Mais le dépôt des étrangers semble destiné à demeurer un simple îlot de mauvaise conscience au sein du palais de justice. Dans ses réquisitions, Edith Dubreuil, premier substitut du procureur, a estimé que les faits reprochés au policier « infirmier » *« auraient pu être commis ailleurs »*, le contexte du dépôt ne faisant que les *« colorer »*. Accusant le fonctionnaire d'avoir *« très vilainement tenté sa chance »* auprès d'une personne *« particulièrement vulnérable »* se trouvant dans une *« immense détresse »*, le substitut a demandé une peine de deux années de prison dont une ferme. Jugement le 9 mai.

Philippe Bernard

Transports gratuits pour les chômeurs et les RMistes de Haute-Garonne

AVANT le 1er mai, l'ensemble des RMistes et des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE domiciliés en Haute-Garonne vont pouvoir accéder gratuitement aux transports collectifs. Ainsi vient d'en décider le Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération toulousaine au sein duquel siègent le conseil général et les cinquante-trois communes desservies. D'une durée de six mois, les cartes *« personnalisées et plastifiées »* seront distribuées par des centres sociaux et des mairies. Président (PS) du conseil général, Pierre Izard estime que cette mesure permettra aux chômeurs de *« sortir de leur ghetto »*. Dominique Baudis, maire (CDS) de Toulouse, s'est rallié à ce point de vue, tout en s'inquiétant des *« risques de distorsion »* vis-à-vis des salariés payés au SMIC et en réclamant une répartition plus équitable du financement. Pour l'heure, le conseil général estime que cette gratuité devrait coûter de 6 à 8 millions de francs par an, supportés par la municipalité de Toulouse (51 %), le conseil général (38 %) et les autres communes (11 %).

■ **IMMIGRATION : SOS-Racisme lance une campagne pour *« l'abrogation totale des lois Pasqua »*.** Une pétition visant les conséquences des textes votés en 1993 – *« Des familles séparées, des lycéens expulsés, des jeunes bannis de l'accès à la nationalité française »* – stigmatise les ennuis faits aux couples « mixtes » et aux exilés algériens, ainsi que la loi récente qui aggrave les peines pour les personnes aidant des étrangers en situation irrégulière à séjourner en France. La campagne est complétée par des affiches dont l'une représente le visage de Jésus : *« Aujourd'hui, s'il aidait un étranger, il écoperait de cinq ans de prison et 200 000 F d'amende »*.

■ **UNIVERSITÉS : l'opération « université morte » décidée par le** conseil d'administration de l'université de Rouen a été massivement suivie, mercredi 5 avril, par les étudiants et les enseignants qui protestent contre l'insuffisance de la dotation de l'Etat, en crédits et en postes, face à la forte croissance des effectifs.

■ **CORSE : un attentat contre la Ligue corse de football,** commis mercredi 5 avril à Bastia, a été revendiqué par le Front populaire corse de libération (FPLC). Provoquant de légers dégâts matériels, l'explosion était intervenue quatre jours après le jugement du tribunal de Bastia condamnant deux dirigeants de la Ligue corse, qui ont fait appel (*Le Monde* daté 2-3 avril). Le FPLC a appelé *« les responsables »* de la Ligue *« à un peu plus d'humilité »*, ajoutant que *« les dix-sept victimes de Furiani ne peuvent quant à elles faire appel »*.

■ **EXTRÊME-DROITE : deux militants de l'Union de défense des étudiants d'Assas (ex-Gud),** Pierre Oldoni, vingt-trois ans, et Yvan Ely, vingt-quatre ans, interpellés à la suite des incidents survenus lundi 3 avril à l'université parisienne d'Assas, ont été mis en examen pour *« violences volontaires sur personne dépositaire de l'autorité publique, outrage, violences volontaires en réunion, dégradation d'objets destinés à l'utilité publique »* et écroués.

■ **HARCÈLEMENT SEXUEL : le président du tribunal de grande instance de Sens (Yonne),** Bernard Krauss, a été mis en examen pour *« harcèlement sexuel, menaces, violences et voies de fait par personne ayant autorité »*, mercredi 5 avril, par le juge d'instruction parisien Didier Ducoudray. Une information judiciaire confiée à la brigade criminelle avait été ouverte à Paris après le dépôt de plaintes émanant de deux femmes travaillant au tribunal de Sens, un magistrat et une greffière.

■ **ENTENTE BTP : les directeurs régionaux de trois grandes entreprises** de bâtiment et de travaux publics présentes dans la région Rhône-Alpes, Colas, la SCREG et Gerland, ont été mis en examen, mercredi 5 avril, pour entente frauduleuse par le juge d'instruction Christian Blaes qui enquête sur des irrégularités concernant la passation de marchés publics. Huit personnes, dont Guy Névache, adjoint à la mairie de Grenoble, et Jean-Guy Cupillard, vice-président du conseil général et maire (RPR) de l'Alpe-d'Huez, ont déjà été mises en examen dans ce dossier.

Les Etats-Unis auraient accordé l'asile politique à Ali-Auguste Bourequat

S'ESTIMANT persécuté en France, Ali-Auguste Bourequat, un citoyen français d'origine marocaine, vient d'annoncer avoir obtenu l'asile politique aux Etats-unis. Implicitement confirmée par le service d'immigration et de naturalisation (INS) américain – *« Si son avocat le dit, vous pouvez le croire sur parole »*, a déclaré le porte-parole de l'INS –, cette décision d'octroi du statut de réfugié politique aux Etats-Unis à un ressortissant d'Europe de l'Ouest est exceptionnelle.

Rentré à Paris en 1991 après dix-huit ans passés à la prison de Tazmamart, au Maroc, M. Bourequat dénonce les *« menaces, agressions et tracasseries diverses »* émanant des autorités françaises. Alors qu'il travaillait à la rédaction d'un livre sur sa détention, il assure avoir été régulièrement suivi et avoir retrouvé des micros à son domicile. Dans ses premières déclarations à l'AFP, il a accusé Charles Pasqua d'être à l'origine de ces ennuis. Le ministère de l'intérieur a annoncé, mercredi 5 avril, qu'il allait déposer plainte contre M. Bourequat et contre l'AFP pour *« déclarations diffamatoires et injurieuses »*.

هكذا من الأصل

DISPARITIONS

Christian Pineau

L'un des fondateurs du « Libération » clandestin

DIRIGEANT de la Résistance socialiste, ministre socialiste des gouvernements de la IVe République de 1948 à 1958, signataire pour la France du Traité de Rome créant le Marché commun, Christian Pineau est décédé mercredi 5 avril matin, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Né le 14 octobre 1904 à Chaumont-en-Bassigny (Haute-Marne), Christian Pineau, licencié en droit et diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, commence sa carrière dans la banque, la Banque de France, puis la Banque de Paris et des Pays-Bas. Son entrée dans la vie professionnelle le conduit à s'engager activement dans le militantisme syndical. Il devient le principal animateur, en tant que secrétaire du conseil économique de la CGT, de la revue syndicale *Banque et bourse*.

Christian Pineau fait un premier pas en politique en entrant au cabinet de son beau-père, Jean Giraudoux, commissaire à l'information dans le gouvernement d'Edouard Daladier. La guerre qui arrive sera synonyme pour lui de résistance et de souffrances. Il fonde le journal clandestin *Libération*, dirige le réseau de résistance Phalaux et rédige le Manifeste du syndicalisme français, appelant la classe ouvrière à l'action. Première mission en février 1942 à Londres auprès du général de Gaulle, aboutissant à la reconnaissance de la France libre par les socialistes ; rapprochement de la CGT avec le Comité de Londres ; intermédiaire entre Léon Jouhaux et la France libre : Christian Pineau révèle ses talents de diplomate.

En mai 1943, la Gestapo l'arrête et le conduit au fort Montluc, à Lyon, où il passe entre les mains de Klaus Barbie. Il sera le dernier résistant à voir Jean Moulin torturé. *« Je l'ai trouvé mourant sur un banc et je l'ai rasé. Je suis resté quatre heures près de lui, râlant. Il est mort quelques heures plus tard, dans le train qui l'emmenait à Metz »* témoignait-il. Peu après, Christian Pineau est lui-même déporté à Buchenwald. Dans un livre bouleversant, *Krematorium* (éditions Julliard), il racontera ces années de plomb et de feu.

Au lendemain de la Libération, Christian Pineau s'engage résolument en politique sous le drapeau du socialisme. Député (SFIO) de la Sarthe de 1946 à 1958, ministre du ravitaillement dans le gouvernement de Gaulle, Christian Pineau va collectionner les portefeuilles. Président du conseil désigné, mais non investi, en février 1955, il s'installera jusqu'en avril 1958 au Quai d'Orsay pour diriger la diplomatie française. C'est au Quai qu'il vivra en première ligne l'affaire de Suez et qu'il engagera les négociations du Traité de Rome.

« Sans l'Europe, c'est la dégringolade », confiait-il encore dans un de ces derniers entretiens publics, en octobre 1991, à *La Croix*. Ayant toujours su concilier, selon tous ceux qui eurent à travailler avec lui, compétence, distinction, humour et fantaisie, ce compagnon de la Libération, auteur de nombreux contes pour la jeunesse, avait su être aussi le compagnon des enfants.

Daniel Carton

Hannes Alfven

Un spécialiste des plasmas

HANNES OLOF GÖSTA ALFVEN, Prix Nobel de physique en 1970, vient de décéder à l'âge de quatre-vingt-six ans. Né le 30 mai 1908 à Norrköping (Suède), il s'était spécialisé dans l'étude des plasmas, milieux gazeux particuliers où les atomes ont perdu une partie de leurs électrons périphériques. A ce titre, il s'était intéressé aux ondes électromagnétiques qui parcourent les vastes enveloppes de plasma existant dans l'Univers, en particulier autour de la Terre et des étoiles.

Ces recherches l'amenèrent à contester que l'Univers soit né d'une gigantesque explosion (le « Big-Bang »). Lors de la cérémonie de remise du prix Nobel, il fit sensation en débutant son discours par une paraphrase de la Bible destinée à provoquer les tenants du Big-Bang : *« Au début était le plasma... »*. Opposé aux armes nucléaires, il présida, dans les années 70, le mouvement Pugwash fondé par Bertrand Russell.

Hannes Alfven fut professeur à l'université de Stockholm avant de s'expatrier en 1967 pour enseigner à l'université de San Diego (Californie) jusqu'en 1989, date à laquelle il revint en Suède.

NOMINATIONS

Conseil d'État

Paul Granet, ancien secrétaire d'État de Jacques Chirac, et **Jean Riolacci**, ancien chargé de mission de Valéry Giscard d'Estaing, ont été nommés conseillers d'Etat en service extraordinaire, lors du conseil des ministres du mercredi 5 avril. Les conseillers d'État en service extraordinaire sont nommés pour une durée de quatre ans. Ils siègent dans les sections administratives du Conseil d'État, mais pas dans les formations contentieuses.

[Né le 20 mars 1931 à Roquemaure (Gard), Paul Granet est licencié en droit, diplômé de l'École nationale de législation économique et douanière, et ancien élève de l'ENA. A sa sortie de l'ENA, en 1960, il devient administrateur civil au ministère de l'intérieur. En 1962, il est nommé chef de cabinet du directeur général de la sûreté nationale, et, en 1964, chargé de mission au cabinet du ministre de l'intérieur. Il devient ensuite directeur général de la Société de technique immobilière (filiale du groupe Francis Bouygues), et le reste jusqu'en 1968. Élu député de l'Aube (apparenté UDR), en 1967, il devient, en 1974, secrétaire d'État chargé de la formation professionnelle, puis chargé de l'environnement. En 1977 et 1978, il est secrétaire général adjoint de la défense nationale. M. Granet retrouve son siège de parlementaire en 1978, et s'apparente au groupe UDF. Il n'est pas réélu en 1981. Il est aujourd'hui vice-président du Parti radical valoisien et vice-président délégué du Nouveau Contrat social. De 1986 à 1992 il a été président de la Compagnie nationale du Rhône. Conseiller général de l'Aube depuis 1970, M. Granet est aussi vice-président du conseil régional de Champagne-Ardenne depuis 1986.]

[Né le 13 juillet 1929 à Saïgon, Jean Riolacci est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, et ancien élève de l'École nationale d'administration. Il a fait toute sa carrière dans le corps préfectoral. Il est d'abord sous-préfet de Clamecy (Nièvre) (1959), chargé de mission auprès du préfet des Bouches-du-Rhône (1962), conseiller technique à la préfecture de la Seine (1963), sous-préfet d'Antony (Hauts-de-Seine) (1967). En 1969, il devient sous-directeur des affaires politiques au ministère de l'intérieur. M. Riolacci est ensuite nommé préfet du Tarn (1972) et de la Seine-Saint-Denis (1974). En 1975, il devient préfet de la région Corse, lors de la création de celle-ci. De 1977 à 1981, il est chargé de mission à la présidence de la République. De 1986 à 1988, il est membre du cabinet de Charles Pasqua au ministère de l'intérieur.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 6 avril 1995 sont publiés :

● **Vote par procuration** : une circulaire relative au vote par procuration des électeurs qui ont quitté leur résidence habituelle pour prendre des vacances.

● **Aménagement du territoire** : un décret relatif au fonds de gestion de l'espace rural (*Le Monde* du 12 mai 1994).

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Muriel, Elie et Jérôme SIMONETTI,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Jonas,

le 31 mars 1995, à Londres.

40 Somerset Road
London SW19 5JX

Louise-Mirabelle
et Jean-Pierre MARTINON,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Pierre-Henri, Isaïe,

le 21 mars 1995, à Paris.

Anniversaires de naissance

– Villefontaine.

Marie-Claude,

Didier,

tu as cinquante ans aujourd'hui.

Je t'aime.

Décès

– Frédéric,
Vincent, Antoine,
ses enfants,
Jean Layes,
son compagnon,
ont la douleur de faire part du décès de

Anne CARRÉ,

survenu le 23 mars 1995.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité à Annecy.

Vous l'avez connue, ayez une pensée pour elle.

9, rue des Noisetiers,
74960 Meythet-Annecy.

– Ses enfants,
Valérie et Arielle Cambessédès,
Olivier Languepin,
Ses frères et sœurs,
Mme Maurice Ranc,
M. et Mme Edouard Bourgeois,
Mme Gilbert Huguenin,
M. et Mme David Colburn,
M. Olivier Cambessédès,
M. et Mme Dominique Cambessédès,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

M. Philippe CAMBESSÉDÈS,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien résistant et déporté.

Le service religieux aura lieu le samedi 8 avril 1995, à 9 heures, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e. L'inhumation aura lieu lundi 10 avril, à 10 heures, au cimetière d'Avèze (Gard).

– Mme Jacqueline Le Poizat-Koliha,
sa compagne,
Les familles,
Le Poizat-Paris,
Le Poizat-Cardonna,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Biage,
ses neveux et nièces,
ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Paulin BIAGE,
croix de guerre avec palmes,
médaille de la Résistance,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
médaille de la Reconnaissance
de la FNMF,

survenu le 2 avril 1995, en son domicile de Chéroy (Yonne), à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Regrets !

La levée du corps aura lieu le mardi 11 avril, à 13 h 15, au funérarium des Batignolles, 10, rue Pierre-Rebière, 75017 Paris.

L'incinération se fera le même jour à 14 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise (entrée rue des Rondeaux à Paris-20e).

Selon sa volonté, les cendres seront dispersées au Jardin du Souvenir.

8, rue de Prague,
75012 Paris.

– Jacques Govignon,
son époux,
Marie-Jo Govignon,
Brigitte et Philippe Dupuis,
Nicolle et Jean-Louis Coffy,
Gérard et Maryse Govignon,
Michel et Christine Govignon,
Édith et Philippe Delorme,
Anne Faucouit,
Yves Govignon,
Pascale Govignon,
Jean-Luc Govignon,
Benoit, Guillaume, Romain, Armelle, Fabien,
Anaïs, Mathilde, Simon, Antoine, Grégoire,
Adrien, Marthe, Adeline, Louis et Clément,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Adeline GOVIGNON,

survenu dans sa soixante-dix-neuvième année, le 3 avril 1995.

La cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 6 avril, en l'église Saint-Martin de La Fouillouse.

3, avenue Jean-Faure,
42480 La Fouillouse.

– Sa famille,
Ses amis,
ont la très grande tristesse de faire part de la disparition de

Georges DUPRÉ,

dans sa soixante-huitième année, le mercredi 20 mars 1995.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, lundi 3 avril, à La Chapelle-Yvon (Calvados).

– Pierre et Jeannine Simon,
Dominique, Marie-Pierre et Roseline,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès, survenu à l'âge de soixante-dix ans, le 2 avril 1995, à Bamako (Mali), de

Paul SIMON,
professeur de physique
« Supremum Vale ».

– Ses sœurs,
Neveux et nièces,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Léon MEYER,
née Adrienne Voisin,

survenu le 30 mars 1995.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

5, place Félix Eboné,
75012 Paris.

– Le directeur général de l'Agence du médicament,
La direction des etudes et de l'information pharmaco-économique,
Le président et les membres de la commission de la transparence,
Tous ses collègues et l'ensemble des personnels de l'agence,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Serge UZAN,
pharmacien,
ancien interne des Hôpitaux de Paris,

le 3 avril 1995, dans sa trente-quatrième année.

Anniversaires

– Le 7 avril 1980 disparaissait

Guy DESSON,
député des Ardennes.

Le 7 avril 1994 disparaissait

Sylvie VERNET,
née Desson,

sa fille.

Ils sont toujours présents dans nos pensées, dans notre vie.

– Pour

Raphaële GEORGE,
peintre et poète,

qui venait d'avoir trente-quatre ans le 2 avril 1985 :

« Estábame en mi muriendo
y en ti solo respiraba
En mí por ti me moría
y por ti resucitaba
que la memoria de ti
daba vida y la quitaba. »
(Juan de la Cruz)

– Le 7 avril 1995.
La famille et les amis de

Amir A. Hoveyda

honorent sa mémoire.

Communications diverses

– **Les Cours de civilisation de la Sorbonne** (cours de langue pour étudiants étrangers) organisent un après-midi d'information le samedi 8 avril, de 14 heures à 17 heures, 16 *bis*, rue de l'Estrapade, 75005 Paris. Renseignements : (1) 40-46-26-69 ou 40-46-26-70 ; télécopie : (1) 40-46-32-29.

Soutenances de thèses

– Le docteur Annie Launois informe ses ami(e)s qu'elle a soutenu, le 1er avril 1995, sa thèse de doctorat en sciences de l'information sur « La France et la Grande-Bretagne et les politiques culturelles européennes dans le secteur audiovisuel », à l'université Panthéon-Assas (Paris-II), pour laquelle elle a obtenu la mention très honorable, avec félicitations du jury à l'unanimité. Le jury était composé de M. Cohen-Jonathan G. (président), M. Porter V., de l'université de Westminster à Londres (rapporteur), Mme Thalcalof M.-F. (rapporteur), M. Albert (P.).

– Paule Adamy-Fernandez présentera une thèse de doctorat, préparée sous la direction de M. le professeur Jean Deprun et intitulée « Les corps de Jean-Jacques Rousseau », le jeudi 13 avril 1995, à 14 h 30, à la Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, salle 113 (galerie J.-B.-Dumas).

– **José R. Dos Santos** soutiendra sa thèse de doctorat en anthropologie dirigée par M. Isac Chiva à l'EHESS, intitulée « Savoirs de la nature, nature des savoirs (les savoirs des plantes en Cévennes), contribution pour une anthropologie cognitive », le jeudi 13 avril 1995 à 14 h 30, au laboratoire d'anthropologie sociale, Collège de France, 52, rue du Cardinal-Lemoine, Paris-5e, premier étage.

– Le CRIB, l'ENA et le British Council organisent une journée d'études internationale sur « Regards croisés sur l'enseignement secondaire en France et en Grande-Bretagne ». Institut Charles-V, 10, rue Charles-V, 75004 Paris, tél. : 44-78-34-99. Le vendredi 7 avril de 9 heures à 17 h 30.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

PORTRAIT

Philippe de Villiers, candidat bleu-blanc-rage

L'homme du Puy-du-Fou se méfie des intégristes, déteste les socialistes, méprise les politiques. Il n'aime que la France et la Vendée, ne croit qu'en lui et en Dieu

PHILIPPE DE VILLIERS aurait pu s'appeler Jacques Maupillier, son héros du spectacle puyfolais qui traverse les siècles et incarne la Vendée de toujours, unie et monochrome. Des colonnes infernales envoyées par la Terreur, après l'insurrection contre-révolutionnaire de 1793, à la tranchée des baïonnettes de Verdun, en 1917, fatale aux poilus de Fontenay-le-Comte, s'exprime le même idéal de fidélité, d'entraide et de lutte, de mémoire vive et de fierté obsidionale : toutes ces valeurs que le « fou du Puy » est venu clamer sur le champ politique. Mauvaise conscience de la République, la Vendée occupe une place à part derrière ses buissons et ses curés. Le bocage au socle de granit enferme une terre dure qu'il faut aimer beaucoup pour en tirer peu. On y cultive la patience et la passion, des plantes rebelles comme le villiérisme. D'un sol si marginal ne pouvait jaillir qu'un caractère – d'aucuns diront un caractériel –, et Philippe de Villiers reprend le flambeau de ces figures providentielles de la Vendée, Cathelineau, Clemenceau, de Lattre de Tassigny ; des hommes peu enclins aux courbettes.

Avant d'être élu du suffrage universel, il se sent investi d'une mission, comme choisi par la Providence. A ce titre, c'est un héritier. Un de ces chevaliers blancs qui s'est levé pour porter haut l'étendard d'une foi qui ne souffre ni adversaires ni contradiction. *« Son problème, c'est les autres,* note un observateur. *Il supporte mal qu'il puisse exister une idée différente de la sienne. »* Voici Villiers le candidat bleu-blanc-rage, méchant, voire cruel avec son prochain s'il s'oppose aux valeurs éternelles de l'Occident chrétien, à l'harmonie, au paradis terrestre dont il rêve sans détour. *« Notre mission, c'est sauver l'homme,* annonçait-il en 1983 à ses amis du Puy-du-Fou. *Le pouvoir, la gloire, la réussite sociale, on n'en a rien à faire. Je n'en ai rien à faire ! Qu'on se le dise ! Sinon, il y a longtemps que j'aurais fait de la politique... J'aurais organisé un plébiscite à l'égyptienne ! Alors, dites-le autour de vous. Il s'agit de sauver une civilisation. »*

A l'entendre, il aurait fait don de sa personne à la Vendée puis à la France, pour qu'une bonne âme défende enfin ses valeurs. Il croira en Léotard puis en Barre, chaque fois enthousiaste, toujours déçu ; *« Il n'a pas d'illusions sur la classe politique »*, remarque sa femme, Dominique. S'il a franchi le Rubicon électoral – en y trouvant l'eau sale –, c'est, d'après ses proches, un concours de circonstances, le besoin de défendre son Puy-du-Fou d'abord, de lutter plus tard contre le socialisme, de faire triompher l'homme vendéen fidèle à son clocher, à sa famille, capable de bénévolat, de sacrifice. Seul lui pouvait... *« Lorsqu'il vient me voir,* confie l'évêque de Luçon, Mgr Garnier, *il me dessine une église en noir : les curés ne sont plus des curés, les messes ne sont plus des messes. »* Peu suspect de villiérisme (*« Lui, c'est lui, et moi, c'est moi »*), le prélat reconnaît la dimension du personnage : *« Je suis exaspéré par lui et je le trouve attachant. Il n'est pas animé par une ambition grossière. C'est un homme qui se questionne. Il est moins blindé et plus humble qu'on le pense. Je lui ai dit un jour mon désaccord sur ses positions hostiles au CCFD* [Comité catholique contre la faim et pour le développement]. *Aussitôt il est venu me voir. Il est capable de rencontrer son évêque qui ne l'adule pas. »*

Mais Mgr Garnier laisse percer une inquiétude quand il interroge Philippe de Villiers sur son électorat un peu trop bon genre, quand il lui suggère qu'on n'impose pas la vertu par la force, quand il le sonde enfin, à travers une publication diocésaine, sur le droit des immigrés à vivre en France avec leur famille. Même ses adversaires le reconnaissent : Villiers n'aime pas les intégristes et s'il leur prend l'envie de célébrer une messe au mont des Alouettes, il s'en démarque d'emblée. A sa façon, il est de l'Eglise comme il est de la majorité.

A travers ses obsessions de pureté, sa défiance pour l'argent, son horreur de la drogue et de la triche, Villiers compose un héros de Giraudoux, l'homme d'avant le pêché originel, hanté par un monde qui n'existe plus, peut-être à jamais perdu. En ce sens, le Vendéen n'est pas de son temps. Raide, intransigeant, il est connu pour ses accès de colère, une forme d'intolérance pour qui ne marche pas de son pas. Il est trop homme de sens – de sens unique – pour être toujours de bon sens.

Ceux qui souffrent de ses décrets lui reprochent un manque d'indulgence, comme si nul n'avait ses faiblesses, ni le droit, la liberté de penser autrement. L'écrivain Gilbert Prouteau a subi ses foudres en publiant un ouvrage en l'honneur de Gilles de Rais. *« Il m'en a voulu d'avoir réhabilité un pédéraste. »* Aujourd'hui réconciliés, les deux hommes ont communiqué par voie de presse, l'écrivain affirmant que les ennemis du maréchal de Rais, libérateur du territoire de Vendée, se situaient à la droite de l'évêque Pierre Cauchon et de Paul Touvier. Prouteau parle d'Inquisition et compare sans acrimonie Villiers à Savonarole.

Dialogue entre Valéry Giscard d'Estaing et Philippe de Villiers : « Vous châássez, Philippe ? – Non, je joue au football. – Vous bridgez ? – Non, je joue de l'harmonica »

AU début de l'hiver, un commando anti-IVG s'est introduit à l'hôpital de La Roche-Sur-Yon, un établissement présidé par le villiériste Philippe Darniche. *« Une loi de 1993 oblige à porter plainte,* observe le maire de la ville, le socialiste Jacques Auxiette. *Le directeur de l'hôpital ne l'a pas fait sous le prétexte suivant : le commando n'a pas dérangé, il a prié ! »* Les protagonistes, qui se réclamaient de Jean-Marie Le Pen et de Philippe de Villiers, n'ont pas été désavoués par ce dernier. Il a seulement précisé sa position : la loi Veil ne peut être abrogée mais il faut créer des centres d'accueil pour les femmes en détresse afin de leur donner une alternative de vie. En accouchant « sous X », autrement dit sans donner leur identité, elles verraient leur enfant aussitôt adopté par une famille. Une solution qui scandalise Jean-Pierre Leloup, dirigeant départemental du CDS et psychiatre de son état : *« Cela montre sa vision figée de l'homme et de la société. Il ne tient pas compte de l'acquis. A-t-il réfléchi au traumatisme ultérieur des enfants apprenant qu'ils ont été abandonnés puis objets d'une transaction ? »*

Dans le coeur de Philippe de Villiers, il y a d'abord la France. Sa souveraineté, sa grandeur, son rayonnement. Ces thèmes le rapprochent de Jean-Pierre Chevènement avec lequel il entretient une correspondance. Son épouse raconte un entretien entre le sous-préfet de Villiers et Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République, à l'époque où celui-ci cherchait un jeune homme dynamique pour doper la carrière politique de son fils Henri. *« Vous châássez, Philippe ? – Non, je joue au football. – Vous bridgez ? – Non, je joue de l'harmonica. »* Entre les deux hommes, il y aura toujours une distance, la France. L'un la regarde de haut et au fond des yeux. L'autre la voit abaissée, fustige les responsables (socialistes) et prend le pari de vouloir la relever par la force du bien, avec des accents messianiques, une voix qui déraille et des rictus empruntés aux réclames pour dentifrice. On le moque et le caricature. Ses traits s'y prêtent, ses travers boy-scout qui plaisent à la bourgeoisie bien pensante, punaises de sacristies, calotins, rombières et jeunes gens comme il faut. Ce n'est pas du Le Pen, c'est plus convenable, moins ultra. *« Plus dangereux »*, s'inquiètent ses adversaires politiques, parfois séduits mais jamais convaincus.

Le parcours du candidat vendéen colle pourtant mal avec l'image du vicomte à chevalière « guignolisé ». *« Le seul qui sait m'imiter, c'est mon fils Guillaume »*, dira-t-il en meeting à Nantes. Encore la famille... *« Les Vendéens ont appris par la presse parisienne que mon mari était vicomte »*, s'étonne Dominique de Villiers. Aristocrate, il l'est à la mode de chez eux. Son logis est une grosse ferme, cossue mais sans luxe, une de ces bâtisses dont le seigneur occupait autrefois le corps central et les paysans les ailes. Il s'agit d'une petite aristocratie et sa demeure des Aubretières évoque davantage le sous-préfet aux champs que les *Riches Heures du duc de Berry.*

Les Puyfolais l'appellent Philippe et le tutoient. Beaucoup ont joué au football avec lui – dont le président de la FNSEA, Luc Guyau – ou partagent sa passion du cyclisme (il voue un culte à Jacques Anquetil, coureur atypique s'il en fut). Ses propos sont émaillés de métaphores sportives et, dans ses réunions publiques ouvertes par une musique mystique de Messiaen – dont la mère était Vendéenne –, il n'hésite pas à dire aux Nantais que, le 23 avril, leur équipe de football sera championne de France et lui, Villiers, *« la surprise du premier tour »*.

Ses attaques contre l'Europe *« à la monnaie de cendre »* n'emportent pas forcément la conviction de ses fidèles. Mais ils redemandent de ses prêches, de ses valeurs reluisantes racontées comme un joli tableau paisible où chacun serait à sa place et les vaches bien gardées. Voilà sa force et son venin : l'homme se met à la portée de ceux qui l'écoutent, et s'il obtient le pouvoir, prétend-il, il le leur rendra... Quand il parcourt botté les chemins du bocage, Villiers est en osmose avec sa communauté. L'aventure puyfolaise rappelle qu'en Vendée la noblesse a toujours été proche de la misère paysanne, mieux, elle l'a partagée. En 1793, les laboureurs sont allés la chercher pour qu'elle les mène au combat et libère les cloches des églises. Le logo modernisé du département n'a pas oublié le double coeur surmonté d'une croix.

Kerleroux

Merci, Seigneur, de m'avoir créé.

LA couronne est moins perceptible. Villiers ne prise guère le *« parti pleureur »* des monarchistes. Son goût pour la royauté s'arrête à Louis XI. Le roi, comme l'Etat, doit laisser les provinces tranquilles. N'a-t-il pas quitté la préfectorale, en 1981, estimant qu'il ne pourrait servir un pouvoir socialiste, assimilant de la sorte l'Etat à son chef ? Par là, Villiers est un féodal. La fidélité est sa pierre de touche. Il a de qui tenir. Son père Jacques, d'origine lorraine, s'est installé en Vendée après avoir servi de Lattre. C'est aussi le poids de la parole donnée qui l'a poussé aux côtés de l'OAS, une position radicalement Algérie française qui valut à son fils un renvoi du collège. Mais gare aux infidèles. *« Il applique ses qualités à son propre destin et ses défauts au nôtre »*, persifle Gilbert Prouteau. Une raideur et pas mal d'étroitesse que nombre d'adversaires – et pas seulement de gauche – attribuent à son entourage vendéen qui apparaît en l'espèce plus villiériste que Villiers. Sans parler du débordement des frais de représentation du conseil général (ils sont passés de 431 000 francs en 1986 à 4 millions de francs en 1992) que stigmatise la chambre régionale des comptes des Pays-de-Loire. Rares sont les départements où figurent tant de grands panneaux signalant l'action d'un conseil général.

Le faire-savoir est une arme de Villiers. Le savoir-faire humain sa faiblesse. Entouré d'apôtres plus que de collaborateurs, il travaille en équipe mais décide seul et parfois vivement des ruptures. *« Philippe accorde trop facilement sa confiance »*, explique Bruno Retailleau, qui a succédé à son *« patron »* à l'Assemblée nationale après les élections européennes. *« Il réagit de façon affective quand il est déçu. Il ne prend pas de gants et dit lui-même ce qu'il pense. Mais il est toujours prêt à renouer les fils. »* Ancien président du conseil général et maire de Chantonnay, Michel Crucis n'en croit rien. *« Si on n'est pas avec lui, on est bon à abattre par tous les moyens. Mais je n'ai jamais prêté serment de vassalité ! »* Et de regretter *« les méthodes dictatoriales camouflées sous une peinture démocratique »*. Comme le maire de La Roche, M. Crucis évoque le suicide en 1988 de l'ancien directeur des services administratifs, Jean-Franklin Yavchitz, dans le bureau de Philippe de Villiers. Une lettre du défunt reprochera à l'ancien secrétaire d'Etat à la culture d'avoir manqué à certaines valeurs chrétiennes. L'avertissement est plombé par un désespoir dont Villiers ne saurait être responsable. Mais la blessure restera ouverte, y compris chez le Vendéen, et aussi parmi le personnel politique de son département. Qui s'y frotte s'y pique.

« Les rapports avec lui oscillent toujours entre la fascination et la peur, note Jean-Pierre Leloup. *Pendant la campagne des européennes, personne n'est venu le combattre sur son terrain. Cela conforte une vision moyenâgeuse de la politique où chacun a son fief. »* Industriel des Herbiers et conseiller général, Marcel Albert a compris sa douleur en envisageant l'implantation d'un laboratoire destiné à étudier le stockage de déchets nucléaires. *Vendée-Hebdo,* une publication de stricte obédience villiériste, a voué ce projet aux gémonies, ridiculisant publiquement le malheureux conseiller. *« Une maladresse »*, reconnaît Bruno Retailleau. Marcel Albert ignorait deux hantises de Villiers : la foudre et surtout le nucléaire. Toujours cette obsession de la pureté chez ce *« saltimbanque entré en politique par effraction »*, comme il le dit lui-même.

Dans ses veines coule du sang russe et anglais. Arrière petit-neveu de la comtesse de Ségur, il joue les bons petits diables lorsqu'il se présente en Vendée comme *« un beur de la première génération »*, rappelant les origines lorraines de son père et catalanes de sa mère... Le provocateur Villiers est aussi un exorciste : c'est dans le site de l'ancienne école normale laïque de filles qu'il a voulu installer une antenne de la « catho d'Angers » à La Roche-sur-Yon.

Eric Fottorino

Dans une tribune publiée par *Le Monde* dans ses éditions datées du 16 mars, Bernard-Henri Lévy et Jacques Julliard avaient interpellé les candidats à l'élection présidentielle en posant six questions précises concernant l'attitude que la France adopterait, sous leur direction, sur la Bosnie, le Rwanda, la crise tchétchène, l'Algérie, et le cas de Salman Rushdie. Nous publions les réponses qui leur ont été adressées par Jacques Chirac, Edouard Balladur et Lionel Jospin. Les signataires du texte commenteront ces réponses à l'occasion d'un meeting qui se tiendra, jeudi 6 avril à 20 h 30, au Palais de la Mutualité à Paris.

Donner sa place à la France

par Jacques Chirac

LES responsabilités que la Constitution confère au président de la République en matière de politique étrangère exigent que les Français connaissent précisément les orientations proposées en ce domaine par ceux qui sollicitent leur suffrage. C'est dans cet esprit que j'ai présenté, le 16 mars, ma conception de l'action extérieure de notre pays. Mon ambition, qui s'inscrit dans la droite ligne de l'enseignement du général de Gaulle, est de donner à la France la place originale et éminente qui lui revient dans les affaires du monde. (...)

La recherche d'une solution politique équitable au drame que connaît l'ancienne Yougoslavie constitue à mon sens une priorité essentielle de l'action du futur président de la République. (...) Il faut en particulier avoir le courage de réaffirmer que les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité en ce domaine ne sont pas de simples chiffons de papier, mais bien le fil conducteur qui doit guider l'action de la communauté internationale.

Cela vaut bien entendu pour les résolutions qui consacrent la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine ou qui concernent le respect des zones de sécurité. Ces textes nous donnent non seulement le droit mais aussi le devoir de multiplier nos efforts dans deux directions complémentaires.

Premier objectif, qui correspond à l'urgence : éviter la reprise de la guerre généralisée, en faisant taire les armes et en assurant le bon acheminement de l'aide humanitaire dont continue de dépendre une grande part des populations civiles concernées. C'est dans cet esprit qu'il faut en particulier obtenir la levée complète du siège de Sarajevo, en prolongeant l'action courageuse engagée par notre pays avec l'ultimatum de février 1994.

Deuxième objectif : relancer parallèlement une vraie dynamique diplomatique qui seule peut éviter d'en venir, pour reprendre l'expression d'Alain Juppé, à des *« solutions du désespoir »* comme la levée de l'embargo sur les armes. Ma conviction est que la rencontre au sommet proposée par le ministre des affaires étrangères entre les présidents Tudjman, Izetbegovic et Milosevic, centrée sur l'objectif de la reconnaissance mutuelle des Etats concernés dans leurs frontières internationalement reconnues, peut marquer un progrès décisif en ce sens. Dans le même esprit, il convient de poursuivre activement les discussions engagées pour la redéfinition du mandat des *« casques bleus »* en Croatie, afin d'établir notamment une surveillance appropriée des frontières internationales de ce pays.

*

Il serait très dangereux pour la sécurité et la stabilité de l'Europe de rejeter ou d'isoler la Russie. Il s'agit d'un grand pays ami de la France et qui doit avoir toute sa place dans l'architecture du continent européen. Nous devons établir avec la Russie une relation de partenariat et l'aider dans son processus difficile de réformes démocratiques et économiques.

Mais ce partenariat, que j'appelle de mes voeux, a naturellement ses exigences. La crise en Tchétchénie a sérieusement contrarié le rapprochement entre l'Union européenne et la Russie. L'Union a posé quatre conditions à la signature d'un important accord commercial avec la Russie : un arrêt des combats en Tchétchénie, l'engagement de discussions pour parvenir à un règlement politique de cette crise, une présence permanente de l'OSCE dans la région, le libre acheminement de l'aide humanitaire aux zones sinistrées. Je souhaite que ces conditions soient satisfaites le plus rapidement possible pour non seulement retrouver la paix en Tchétchénie, mais aussi pour restaurer la crédibilité et l'image de la Russie sur la scène internationale.

*

La France a été active pour chercher à résoudre le drame du Rwanda, mais beaucoup reste encore à faire, en particulier pour le droit et la justice.Il convient de rappeler que le terme de génocide s'appliquant au Rwanda a d'abord été employé par Alain Juppé. Il faut aussi se souvenir que c'est à la demande de la France que le Conseil de sécurité a chargé le secrétaire général des Nations unies d'une enquête sur l'attentat qui a causé la mort des présidents rwandais et burundais et déclenché les massacres.

C'est la France qui est par ailleurs à l'origine de la résolution 935 du Conseil de sécurité, qui crée une commission d'enquête sur les massacres commis au Rwanda. Pendant toute la durée de l'« opération Turquoise », les militaires français et africains ont recueilli des témoignages sur le génocide qu'ils ont transmis aux Nations unies. Enfin et surtout, la France a appuyé la création du tribunal pénal international sur le Rwanda, afin que justice puisse être rendue de manière indépendante et impartiale et que soit mis fin à l'impunité au Rwanda.

Tout un arsenal juridique existe donc qui doit permettre que la lumière soit faite sur le génocide rwandais, ce que je souhaite vivement. On peut cependant s'étonner que le tribunal pénal international sur le Rwanda ne soit pas encore en état de fonctionner, en raison sans doute de lourdeurs bureaucratiques difficilement excusables. L'établissement de l'exacte vérité sur le génocide rwandais ainsi que le jugement des responsables nécessitent l'effort de tous. Je m'engage pour ma part à ce que la France fasse tout ce qui est en son pouvoir pour y contribuer.

*

Je considère que l'évolution de l'Algérie constitue aujourd'hui l'une de nos préoccupations les plus graves. Le destin de ce pays ne peut nous laisser indifférents. Je suis profondément indigné quand je constate la violence dont est aujourd'hui victime la population civile en Algérie et je relève avec satisfaction que la France, comme ses partenaires de l'Union européenne, a condamné à de nombreuses reprises et de la manière la plus nette la violence d'où qu'elle vienne dans ce pays. Cette banalisation de l'horreur en Algérie n'est pas acceptable et c'est pourquoi il nous faut continuer à la condamner sous toutes ses formes.

Mais la violence ne trouvera un terme que par un règlement politique et une véritable réconciliation nationale. C'est ce règlement que nous appelons de nos voeux, mais il appartient aux Algériens et à eux seuls, dans leurs différentes composantes, d'en tracer les contours. Il est exclu que la France pratique je ne sais quelle forme d'ingérence ou se pose en donneuse de leçons. (...) Il n'y aura pas de solution à cette crise algérienne sans une réconciliation qui passera par des élections véritablement démocratiques.

*

Comme chacun le sait, l'Iran est une puissance régionale qui occupe une position charnière entre le Moyen-Orient, le Golfe et l'Asie centrale. Notre dialogue avec l'Iran se justifie donc par l'importance stratégique de ce pays qu'on ne peut isoler sans conforter les éléments radicaux du régime en place. Il me paraît donc nécessaire de poursuivre le dialogue sans complaisance que la France et l'Union européenne entretiennent aujourd'hui avec ce pays. La concertation existe déjà entre les grandes nations démocratiques puisque les Quinze ont une position commune qui consiste à poursuivre ce *« dialogue critique »*. Je souhaite que ce dialogue permette de modifier certains comportements de ce pays qui ne sont pas acceptables ni compatibles avec les droits de l'homme que la France doit conserver comme un des critères de son action internationale.

*

S'agissant de Salman Rushdie, l'Union européenne, dès l'origine, a condamné la *fatwa* inacceptable qui pèse sur l'écrivain britannique. J'ai reçu moi-même Salman Rushdie le 20 mars pour lui exprimer mon soutien à son action. J'appuie l'idée qu'il a suggérée et qui a été soutenue par le ministre des affaires étrangères consistant à exiger de l'Iran qu'il accepte publiquement de ne rien faire sur le territoire des Quinze en vue de porter atteinte à la sécurité de Salman Rushdie ou des gens qui sont liés à son activité. L'Iran doit respecter le droit international, s'il souhaite un jour s'intégrer complètement dans son environnement régional. Ce pays n'a d'autre solution que d'adopter un comportement qui fasse de lui un acteur à part entière de la société internationale. A cette fin, l'Iran devrait soutenir le processus de paix au Proche-Orient et reconnaître enfin le droit à l'existence d'Israël.

Une attitude exemplaire dans l'avenir

par Edouard Balladur

A mon sens, l'action extérieure de la France ne peut opposer la morale et la politique. C'est parce qu'elle est la patrie des droits de l'homme, c'est parce qu'elle est porteuse d'un idéal de liberté et de solidarité, c'est parce qu'elle est soucieuse de la souveraineté des autres comme de la sienne ; c'est pour toutes ces raisons que la France est grande en Europe et dans le monde.

Qu'il vienne à renier ces principes ou à les compromettre, et notre pays ne pourra plus tenir son rang.

C'est pourquoi je souhaite que la France adopte une attitude exemplaire dans l'avenir comme elle l'a fait au cours des deux dernières années.

Ainsi notre pays est-il resté le premier contributeur en aide au développement parmi les membres du G 7 et le premier contributeur en troupes des Nations unies. Partout où nos soldats sont intervenus, l'action humanitaire a prévalu, l'effort de la négociation l'a emporté sur le combat des armes. Tel doit demeurer notre objectif principal.

Il faut que la France confirme sa vocation universelle. C'est en cela qu'elle pourra jouer un rôle central en Europe. C'est en cela qu'elle permettra à l'Europe d'atteindre un nouvel état de paix et de prospérité.

C'est pourquoi j'ai proposé d'établir un véritable dispositif de prévention des conflits, qui permette de régler les différends par la négociation, avant qu'ils ne dérivent vers des conflits ouverts. C'est le but du pacte de stabilité pour l'Europe conclu le 20 mars à Paris, qui consolide les frontières existantes et assure le respect du droit des minorités.

Si un tel mécanisme avait existé dans l'ex-Yougoslavie il y a cinq ans, le drame actuel aurait peut-être pu être évité.

Ces quelques principes guident les réponses plus précises aux questions que vous me posez.

Le respect des frontières internationales est l'un des principes essentiels de la paix en Europe, qui doit bien évidemment s'appliquer à l'ex-Yougoslavie comme ailleurs. Le maintien de l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine comme de la Croatie en résulte.

Pour ce qui est de la levée du siège de Sarajevo, je rappellerai que c'est l'ultimatum proposé par la France qui a permis de desserrer l'étau des armes lourdes autour de Sarajevo à la suite du massacre du marché de Merkale, il y a un peu plus d'un an.

Il faut aller plus loin. Je souhaite qu'à l'avenir le Conseil de sécurité se donne les moyens de faire respecter les décisions qu'il arrête. Cela suppose de renforcer les moyens des Nations unies. Cela doit également conduire à une meilleure articulation entre les Nations unies et les institutions régionales, telles que l'UEO ou l'OTAN qui devront pouvoir mettre plus efficacement leurs moyens au service du Conseil de sécurité.

Quant à la levée de l'embargo sur les armes que vous évoquez, il signifie la relance de la guerre. A mes yeux, il s'agirait donc d'un échec qui entraînerait des milliers de victimes supplémentaires. Je crois que ni la paix, ni la stabilité en Europe n'auraient à gagner à une telle formule.

*

Ce qui vaut dans l'ex-Yougoslavie vaut en Russie : l'intégrité territoriale de ce pays est une condition de la stabilité, mais ce principe ne doit pas avoir pour prix la violation des droits de l'homme. J'ai moi-même mis en garde le premier ministre russe sur les conséquences des événements en Tchétchénie sur la place de la Russie dans la communauté internationale.

Le Rwanda illustre également la nécessité de concilier la morale et la politique dans l'action extérieure de la France. Lorsque des massacres par milliers et une catastrophe humanitaire étaient en train de se dérouler sous nos yeux, il était du devoir de la France de montrer l'exemple et d'agir sans attendre les autres. C'est ce que j'ai été dire moi-même devant le Conseil de sécurité en annonçant l'envoi d'une force humanitaire qui a permis de sauver des milliers de vies. La France doit être présente au service de la justice, même lorsqu'aucun intérêt matériel ou stratégique n'est en jeu.

Je partage votre sentiment sur la nécessité d'identifier et de châtier les responsables des massacres du Rwanda. C'est pourquoi le gouvernement français a soutenu résolument la création d'un tribunal international par le Conseil de sécurité et souhaité que ce tribunal soit mis en place sans délai.

*

Vous évoquez les problèmes de l'Algérie. La terreur armée, d'où qu'elle vienne, ne permettra pas à ce pays de restaurer la paix civile. C'est pourquoi je souhaite que la France favorise l'affirmation d'un pôle démocratique en Algérie. Mais que l'on ne s'y trompe pas. Il appartient aux Algériens eux-mêmes de renouer les fils du dialogue. Personne d'autre, et la France moins que quiconque, ne pourra dire à l'Algérie quel est son propre destin.

La condamnation de l'intégrisme, de l'intolérance et de la violence vaut pour l'Iran comme pour tout autre pays. Il faut que les pays européens définissent une attitude commune et courageuse pour contrer le terrorisme ou le totalitarisme d'où qu'ils viennent. C'est ce que j'ai dit à Salman Rushdie que je recevais le 20 mars.

*

Ces réponses ne sont que l'illustration de quelques principes clairs qui devront guider à l'avenir la politique extérieure de notre pays.

En premier lieu, la France doit être porteuse d'un message universel, fondé sur la conception des droits de l'homme dont elle a été le berceau. On l'a vu au Rwanda, il est des moments où la France, seule, doit être en mesure de rompre l'indifférence de la communauté internationale afin de donner un sens concret à la solidarité entre les peuples.

Second principe, l'organisation d'une meilleure Europe. Je souhaite une Europe plus ouverte qui soit un modèle d'équilibre et de stabilité pour le monde.

Le pacte de stabilité dont j'ai pris l'initiative il y a deux ans ouvre *« le printemps de l'Europe »*, et facilitera l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale. Le Livre blanc sur la sécurité européenne, qui, sur mon initiative, est en cours d'élaboration entre les membres de l'UEO et les PECO, renforcera également les solidarités.

L'Union européenne doit ainsi occuper une place essentielle sur la scène internationale. La place de la France dans le monde passe en effet par l'affirmation du rôle international de l'Europe, ce qui suppose que celle-ci se dote d'une véritable politique de sécurité commune. J'ai déjà proposé, notamment, la constitution d'une force humanitaire européenne pour atteindre cet objectif.

Enfin, au sein de notre continent, il existe un autre pôle constitué de la CEI et de la Russie. J'ai proposé que l'Union européenne et les institutions occidentales, telles que l'OTAN, établissent des relations harmonieuses et confiantes avec la Russie.

Dernier mais essentiel principe : la grandeur de notre pays. Dans un monde plus mouvementé, plus complexe, notre politique étrangère doit participer d'une vision à long terme de nos intérêts, fidèle à ce que le général de Gaulle appelait *« une certaine idée de la France »*. Ma conviction est que, dans l'actualité internationale tumultueuse de cette fin de siècle, il faudra savoir garder le cap avec détermination en ayant à l'esprit les valeurs de grandeur et de liberté qui ont forgé la place de la France dans l'histoire et dans le monde.

Je n'admets pas la raison d'Etat

par Lionel Jospin

SUR la Bosnie – et plus particulièrement l'ex-Yougoslavie –, je crois avec vous qu'une meilleure cohésion européenne aurait permis d'aborder ce problème – très difficile – plus efficacement.

Il est deux principes sur lesquels je demanderai au gouvernement français de se montrer intransigeant. Au point où nous en sommes, il faut :

– garantir l'inviolabilité des frontières des Etats successeurs de la fédération yougoslave ;

– garantir l'égalité des droits des citoyens et des groupes nationaux à l'intérieur de chacun de ces Etats, en interdisant la constitution d'entités territoriales *« ethniquement »* homogènes par l'échange de populations, la contrainte ou la terreur de l'odieuse *« épuration ethnique »*.

Refusant fermement toute *« prime aux agresseurs »*, je considère ces deux impératifs comme les clés de la solution à la crise née de la désintégration de la Yougoslavie.

S'agissant de la Bosnie-Herzégovine, le plan du *« groupe de contact »*, parce qu'il a été accepté par toutes les parties, à l'exception du groupe serbe de Pale, représente l'ultime chance d'engager un processus de règlement pacifique du conflit, à condition toutefois qu'il assure : l'intégrité territoriale effective du pays vis-à-vis de la Serbie et de la Croatie, un minimum de compétence aux instances centrales de l'Etat, pour que celui-ci soit viable, les droits de tous les citoyens et groupes nationaux qui composent le pays, et notamment le droit au retour dans leurs foyers des réfugiés et des expulsés.

L'application de ces dispositions, qui nécessiterait la mise en place d'un important dispositif de contrôle international, permettrait d'impulser une dynamique de paix propre à reconstituer progressivement les liens et le tissu détruits par la guerre.

Il est clair que si tous les efforts de paix échouent, la levée de l'embargo sur les armes deviendra inévitable. Sa conséquence immédiate sera le retrait de nos *« casques bleus »*.

Le règlement de la crise bosniaque ne se sépare pas du règlement du conflit entre Zagreb et les Serbes de Krajina, qui implique le respect de l'intégrité territoriale de la Croatie ainsi que le respect des droits individuels et nationaux des Serbes de Croatie.

La suspension et la levée des sanctions contre la Yougoslavie serbo-monténégrine doivent être subordonnées à la condition de l'acceptation par Belgrade de l'ensemble des points ci-dessus mentionnés.

Les menaces d'une reprise de la guerre sur une grande échelle, en Croatie comme en Bosnie-Herzégovine, découlent avant tout de la non-application de la plupart des résolutions et accords pris ou cautionnés par les instances internationales. L'Europe doit être plus dynamique, reprendre l'initiative et retrouver une cohésion dans l'action.

Le moyen le plus fort de conjurer les dangers humains et politiques d'une aggravation du conflit et de favoriser son dénouement doit être un engagement résolu des grandes puissances pour faire respecter les principes qu'elles prônent et appliquer les résolutions du Conseil de sécurité et de l'OTAN, qu'elles ont elles-mêmes suscitées ou approuvées.

*

Sur la Russie : je suis de ceux qui pensent que l'Occident – et nous-mêmes – avons probablement trop donné aux autorités russes l'impression qu'elles avaient, en Tchétchénie ou ailleurs, les mains libres. Le marché, la libre concurrence, les privatisations ne sont pas synonymes de démocratie. Or, l'essentiel, c'est la consolidation de sociétés démocratiques, respectueuses des droits de l'homme et des libertés, dans tous les Etats de la CEI. On l'a parfois oublié. Je serai, pour ma part, vigilant.

*

Sur l'Afrique : je me suis déjà exprimé sur ce point. Je souhaite en particulier l'intégration du ministère de la coopération dans le ministère des affaires étrangères et le traitement des affaires africaines par le Quai d'Orsay.

*

Sur l'Algérie : j'ai exprimé nettement, depuis plusieurs mois, mon double refus du terrorisme islamique et de la violence militaire. Je crois qu'il n'y a pas d'issue à la crise algérienne en dehors du dialogue et de la démocratie. J'attache la plus grande importance aux positions des forces démocratiques algériennes – notamment celles qui siègent, à nos côtés, dans l'Internationale socialiste. J'estime que les accords de Rome sont un pas dans la bonne direction. Je n'oublie pas que le destin de l'Algérie est l'affaire des Algériens eux-mêmes.

*

Sur Salman Rushdie : je vais le rencontrer prochainement. Je lui dirai toute ma solidarité et ma volonté d'obtenir, par tous les moyens adéquats, la levée de la *fatwa* qui menace sa vie. Je m'y emploierai de toutes mes forces.

*

J'ajoute qu'à mon sens, ces questions, si importantes soient-elles, ne résument pas ce que doit être une politique internationale digne de la France. Je me permets de vous renvoyer à mes propositions, articulées autour de quatre principes – la paix, la démocratie, le développement, la solidarité –, et qui concernent aussi l'Europe et la défense.

D'une manière générale, je n'admets pas la raison d'Etat et je crois que la morale et le respect des règles démocratiques doivent rester le fondement des relations extérieures d'un pays comme le nôtre, qui doit être porteur d'un certain nombre de valeurs universelles.

Le Monde

Helmut Kohl en mai

L'ANNÉE 1994, marquée par les cérémonies commémoratives du cinquantième anniversaire du débarquement allié en Normandie, n'avait pas apporté que des satisfactions au chancelier Kohl. Les vainqueurs d'hier avaient préféré célébrer entre eux ce 6 juin où tant d'hommes sacrifièrent leur vie pour libérer la France, puis l'Europe entière, du joug nazi. L'Allemagne nouvelle, démocratique et réunifiée restait à l'écart de ce moment de recueillement, par égard pour la mémoire des victimes et la sensibilité des survivants. Helmut Kohl, homme d'Etat, avait pris la mesure de ces sentiments, et n'avait pas suivi ceux de ses partisans qui voulaient l'entraîner dans une polémique avec les anciens vainqueurs.

Les commémorations qui suivirent, l'anniversaire de la libération d'Auschwitz et celle du bombardement meurtrier sur Dresde, donnèrent au monde une image de l'Allemagne officielle digne et consciente de ses responsabilités aux yeux de l'Histoire, grâce notamment au doigté du nouveau président fédéral Roman Herzog.

La commémoration de la capitulation nazie sera pour le chancelier l'occasion d'affirmer sa présence, et celle de l'Allemagne, au premier rang des nations qui témoigneront de leur engagement pour la liberté et la démocratie les 7, 8 et 9 mai. Londres, Paris, Berlin, Moscou : durant ces trois jours de cérémonies itinérantes, Helmut Kohl sera sur le même pied que ses homologues américain, britannique, français et russe. Le dernier obstacle a été levé par Boris Eltsine, qui s'est rendu aux arguments du président Clinton de ne pas organiser de parade militaire à Moscou, évitant ainsi à ses hôtes le désagrément de voir et complimenter une armée occupée à écraser un petit peuple dans le Caucase.

Si l'on excepte la maladresse commise à l'égard de la Pologne, exclue de la commémoration berlinoise, le parcours de la mémoire d'Helmut Kohl aura été presque parfait. Son assise, dans le pays comme sur la scène internationale, lui a permis de s'affirmer face aux courants de révision de l'Histoire qui travaillent en profondeur la société allemande. Il n'est plus contraint, aujourd'hui, de donner des gages à la fraction la plus rétrograde de son opinion publique, comme ce fut le cas, en 1985, lors de sa visite très controversée au cimetière militaire allemand de Bitburg en compagnie du président Reagan. Il incarne maintenant cette Allemagne qui estime à une écrasante majorité dans les sondages que le 8 mai 1945 symbolise la libération du pays de la dictature nazie, et non pas la défaite de ses armes. Il lui appartient maintenant, et à ses successeurs, de tirer toutes les conséquences de la position morale nouvelle de la République fédérale dans le concert des nations. Cela implique une prise de responsabilité, y compris militaire, dans les crises où est engagée la communauté internationale, et surtout le refus de tout irrédentisme, même lorsqu'il se fait criard, comme celui des Allemands originaires des Sudètes.

La presse bouc émissaire

LES coups pleuvent sur les journalistes et pour la liberté d'informer ! Après la chambre criminelle de la Cour de cassation, c'est au tour de la mission d'information de la commission des lois du Sénat de vouloir restreindre la liberté d'expression. Sous un discours plutôt policé, les sénateurs ne cachent pas leur souhait de contenir une presse coupable à leurs yeux de tenir quotidiennement la chronique des errements de leurs pairs, les élus. La logique des mesures qu'ils préconisent est en effet clairement répressive : elle renforce les textes sur le secret et alourdit considérablement les amendes qui en sanctionnent la violation ou la publication de certains éléments de procédure. Les contreparties offertes par la mission d'information sont maigres : elle se contente d'autoriser le procureur général à faire des communiqués écrits, mais cela figure déjà dans ses attributions ; elle entrouvre le cabinet du juge d'instruction pour quelques délits rarissimes et elle autorise le public à assister à certaines des audiences de la chambre d'accusation.

Le fait que ce « tour de vis » intervienne au lendemain d'un arrêt contesté de la chambre criminelle de la Cour de cassation est loin d'être anodin. Dans sa décision, qui concluait cinq ans de bataille juridique entre le *Canard enchaîné* et le PDG de Peugeot, Jacques Calvet, la haute juridiction affirme qu'un journaliste ayant publié des avis d'imposition couverts par le secret fiscal doit être condamné pour recel. Ce faisant, la Cour de cassation fait donc du *Canard enchaîné* un malfaiteur et place les journalistes dans une situation absurde : s'ils ne détiennent pas les preuves de ce qu'ils affirment, ils peuvent être condamnés pour diffamation en vertu de la loi de 1881 sur la presse ; mais s'ils en produisent, ils s'exposent à une condamnation pénale pour recel puisque ces pièces sont couvertes par le secret professionnel. Aux yeux de la loi, la presse aurait donc toujours tort... Un avis que ne sont pas loin de partager les sénateurs.

Leur compassion à l'égard des personnes dont la présomption d'innocence a été violée par la presse aurait sans doute été plus crédible si elle était intervenue plus tôt : depuis des années, les journaux, notamment régionaux, rendent compte régulièrement de faits divers en citant les noms des prévenus et en publiant parfois leurs photos. Ces violations répétées de la présomption d'innocence n'ont jamais vraiment troublé les parlementaires. Dès lors, comment ne pas penser aujourd'hui que le soudain souci des sénateurs pour la présomption d'innocence masque en réalité une inquiétude liée au développement des « affaires » traitant du lien entre la politique et l'argent ? La presse, dans ce domaine, n'invente rien : elle se contente de rendre compte quotidiennement du travail des juges qui instruisent des dossiers de corruption. *« Ce ne sont tout de même pas les maternités qui font les femmes enceintes ! »* s'exclamait récemment le juge d'instruction lyonnais Philippe Courroye. Ni les éventuelles mauvaises lois qui font une bonne démocratie.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet,
directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

L'Échangeur *par Leiter*

Spielberg et la mémoire du futur

Suite de la première page

Il rassemble les fragments de souvenirs rescapés pour les transmettre aux enfants des siècles à venir. Ces derniers découvriront les cendres des crématoires derrière les regards embués de vieillards filmés en plans fixes comme nous les avons découvertes en lisant *Si c'est un homme*, de Primo Levi, ou *La Nuit*, d'Elie Wiesel. Spielberg, à sa manière, prépare une mémoire du futur.

Ainsi tourne-t-il le dos à la « mémoire-papier », cette mémoire fondée sur l'écrit, sur ces documents qui donnent à l'Histoire sa crédibilité. Non par mépris, non par distraction, mais parce que son propos diffère largement de l'ambition de l'Américain Raul Hilberg, qui a construit page après page l'histoire de la destruction des juifs d'Europe, ou de Serge Klarsfeld, dressant tel un greffier-mémorialiste, les listes sans fin des juifs jetés dans les convois de la mort en France, en Belgique, en Bohême-Moravie. De même que son projet rompt avec le travail de réalisation et d'élaboration remarquable de films-documentaires aussi différents que *Nuit et brouillard*, d'Alain Resnais (1956), et *Shoah*, de Claude Lanzmann (1985).

EXCLUSIVITÉ À L'IMAGE

Sans hésitation, Steven Spielberg donne l'exclusivité à un média, l'image, et se focalise sur les témoignages des rescapés en renonçant à toute écriture cinématographique. Ce double choix le conduira naturellement à privilégier la « spontanéité» plutôt que la distance. L'efficacité du procédé peut être considérable. Les extraits filmés du procès de l'ancien chef SS Klaus Barbie, en 1987, diffusés voilà deux ans dans « La Marche du siècle » sur France 3 l'ont en partie démontré. La force des témoignages à charge, l'impact des gros plans, la vibration des voix, la tristesse des regards portèrent davantage que de pieuses dissertations. Comme si le « contact », à travers la loupe de la caméra, passait automatiquement.

L'avenir dira donc si Spielberg a eu raison de tout miser sur un média moderne et une mémoire strictement émotionnelle pour rendre compte ce que Claude Lanzmann a appelé *« le noir soleil aveuglant de l'Holocauste »*. L'ampleur de son projet répond en tout cas à une demande souvent entrevue, jamais satisfaite. Le travail artisanal de l'association Mémoire et documents, en France, qui a réalisé cent cinquante entretiens filmés entre 1989 et 1994, ne peut se comparer à l'entreprise « hollywoodienne » de Spielberg. Ni le programme de l'université de Yale, aux Etats-Unis, qui depuis des années permet à des chercheurs de recueillir des témoignages d'anciens déportés. Car on ne retrouve là ni les moyens ni l'impatience spielbergienne. D'un côté, 3 000 témoignages scientifiquement archivés par Yale, de l'autre le rêve d'une OPA sur quelque 150 000 témoignages d'ici à l'an 2000.

A côté, tout semble lilliputien. Au point qu'on finirait par oublier l'immense travail de mémoire réalisé par des instituts comme le mémorial Yad Vashem, à Jérusalem, et celui de Washington, inauguré en 1993. Ou encore par le Centre de documentation juive contemporaine (CDJC), fondé en France en 1943 par des militants juifs pourchassés.

L'expérience démontre pourtant que la mémoire, pour se constituer et se transmettre, n'a pas toujours besoin d'archives irréfutables. De fait, il arrive que le temps restitue à un peuple la tragédie de son histoire – ces *« millions de morts dispersés qui n'ont jamais eu de tombeau »* évoqués par Jules Michelet –, alors même que les contemporains l'avaient niée ou ignorée. Que l'on songe aux Indiens d'Amérique repoussés vers l'Ouest, spoliés, pourchassés, anéantis, aux peuples africains réduits en esclavage et déportés, ou encore aux Arméniens victimes des massacres à répétition perpétrés par les Turcs au début du siècle.

« MUSÉE VIRTUEL »

Telle est la vertu, sinon la magie, de la mémoire. Après des phases intenses qui peuvent passer pour obsessionnelles, cette dernière permet à des peuples ou des communautés de renouer avec leur histoire. Car le propre de la mémoire n'est pas uniquement de célébrer le passé. La mémoire est un outil qui nourrit l'imaginaire. C'est dans cette mesure que la démarche de Steven Spielberg innove. Contrairement aux rescapés des camps qui ont témoigné pour leurs contemporains dans l'immédiat après-guerre, contrairement aux fils et filles de déportés juifs qui ont exhumé documents et archives pour raconter l'histoire de la tragédie vécue par leurs parents et les honorer, le cinéaste s'affiche uniquement soucieux des citoyens à venir.

Prince de la fiction, Spielberg se veut ici résolument réaliste et pédagogue. Il entend passer le témoin d'une mémoire réputée, selon certains, *intransmissible*, et apporter sa réponse aux négateurs du génocide. Au regard de ce défi, le cinéaste devait nécessairement choisir le média le plus moderne. Seuls les enfants du XXI[e] siècle pourront juger de la pertinence de la bibliothèque d'images composée par Spielberg, ce *« musée virtuel de l'Holocauste »* où l'on pourra cliquer sur son écran pour faire apparaître tel ou tel témoignage, tel ou tel récit sur le tri des déportés, les appels, les exterminations.

A strictement parler, ce projet ne nous concerne pas. Il nous ignore. Sa temporalité virtuelle n'est pas la nôtre. En revanche, les futurs spectateurs de ce mémorial vidéo comprendront qu'un demi-siècle après la libération des camps de la mort par les troupes alliées la communauté internationale souffrait toujours. Sans doute comprendront-ils aussi ce que nous entendions par crime contre l'humanité. Et par ce mot singulier : imprescriptible.

Laurent Greilsamer

AU FIL DES PAGES/Politique

Le prix de la démocratie

LES effets des mesures législatives prises ces dernières années dans le domaine du financement de la politique se manifestent, dans l'actuelle campagne électorale, par l'économie générale des moyens mis en œuvre : à la place de la débauche des gadgets promotionnels, des fastueuses campagnes d'affichage, des publications diffusées sans compter, c'est le bon vieux meeting, c'est la visite sur le terrain qui, en contrepoint des apparitions dans les médias, servent à propager les messages des candidats, même pour les plus importants d'entre eux.

Parallèlement, les échos des affaires où se mêlent les avantages de la politique et de l'argent continuent d'alimenter la chronique à propos d'enquêtes en cours d'instruction ou de jugements rendus. Les candidats et leurs interpellateurs naturels sont donc conduits à aller parfois plus loin dans la transparence que ne l'exige la loi. Il n'y pas lieu de s'en plaindre, même si certaines conventions sociales sont bousculées, à condition que ces initiatives n'aient pas d'autre but que la clarté, et que le souci d'assainissement n'aille pas au-delà d'une juste appréciation de ce qu'il convient d'assainir. Or c'est une démarche qui, parce qu'elle est déclenchée par des excès, et motivée par l'indignation et la colère, court le risque de se laisser aller à la suspicion généralisée et à la surenchère, là où il faudrait savoir relativiser et nuancer. Deux ouvrages apportent opportunément sur cette question, celle des rapports de la politique et de l'argent, les précisions nécessaires pour en juger plus sereinement, ce qui ne veut pas dire avec plus d'indulgence.

L'action politique ne peut se passer ni de l'engagement des hommes ni des moyens de l'argent

Dans *Les Elus et l'argent*, Jean-Luc Uguen rappelle que l'émergence des scandales, dans l'histoire de ce pays, n'est pas propre à la V[e] République et que la comparaison avec l'Italie montre qu'elle ne débouche pas, de ce côté-ci des Alpes, sur une crise de régime, Et dans *Les Partis politiques et l'argent*, ouvrage coédité par Le Monde Editions et Marabout, qui s'appuie sur des articles publiés dans ce journal, Claude Leyrit insiste sur cette réalité : la politique a un coût, qui s'est accru dans les sociétés modernes, [illegible] savoir le financer.

Jean-Luc Uguen [illegible] précisions sur la législation, telle qu'elle a été modifiée à plusieurs reprises ces dernières années, et sur les personnels politiques auxquels elles s'appliquent. Il en souligne les progrès et les limites et ne s'interdit pas d'aller à contre-courant de certains clichés réveillés par les exemples de corruption : les 7 500 personnes (dont 3 500 élus) concernés par les règles de la transparence financière font de la politique plus par goût du pouvoir que par celui de l'argent et l'interdiction faite aux entreprises de financer les partis n'est pas forcément la meilleure mesure de salubrité publique dans ce domaine. L'auteur redoute que l'esprit de croisade et ses excès purificateurs se traduisent par une crise des vocations civiques et réduise un peu plus encore la diversité du vivier social où se recrutent les acteurs de la vie publique.

Claude Leyrit se demande, lui aussi, si *« les affaires »* qui défraient la chronique n'apparaîtront pas bien minces au regard de l'Histoire et il préfère s'interroger sur le statut des partis, qui ont à la fois besoin d'argent et d'une liberté d'action qui ne saurait s'accommoder d'un étroit contrôle de la puissance publique. Il appartient aux citoyens de savoir quels partis ils veulent et comment ils préfèrent les financer, soit directement par des dons personnels, soit indirectement par les deniers publics.

Car il ne faut guère compter en France sur le militantisme et les cotisations. En adhérant provisoirement à six grandes formations politiques, pour apprécier, de l'intérieur, leur capacité d'accueil et leurs activités, Olivier Vermont, journaliste, en a surtout constaté la faiblesse militante et les usages folkloriques. Son adhésion au PS a été même retardée pour ne pas déranger le renouvellement électoral des responsables en place, et afin de ne pas grever la trésorerie de la section, tenue de déclarer une cotisation supérieure à la participation demandée à un nouvel adhérent au chômage. Le résultat de cette expérience est intitulé *Bienvenue aux partis* !

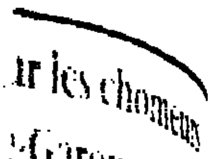
André Laurens

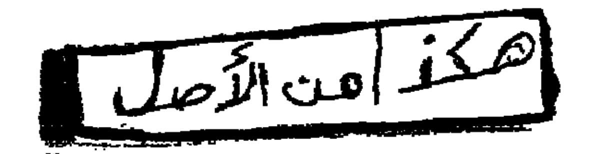
★ *Les Elus et l'Argent* de Jean-Luc Uguen. Syros, 192 pages, 98 F. *Les Partis politiques et l'Argent*, de Claude Leyrit. Le Monde Editions-Marabout, 255 pages, 37 F.

PRÉCISION

CLAUDE LE QUANG

M[e] Philippe Gumery, avocat du professeur Claude Le Quang, nous prie de préciser que si son client a été suspendu par le conseil régional de l'ordre des médecins d'Ile-de-France pour six mois (*Le Monde* du 29 mars), c'est *« exclusivement pour manque de confraternité »*. Ce dernier avait dénoncé les pratiques promotionnelles de certains médecins spécialisés dans les soins esthétiques, les traitant de *« médecins mafieux »*. M. Le Quang a fait appel de cette décision jeudi 30 mars.




هكذا من الأصل

MONNAIES La Réserve fédérale américaine, la Bundesbank, la Banque du Japon et la Banque de France sont intervenues de manière concertée mercredi 5 avril pour stopper la baisse du dollar. Sans plus de succès que pour les interventions américaines et japonaises déjà menées lundi 3 avril sur les marchés asiatiques. ● LE DOLLAR a d'ailleurs encore perdu du terrain jeudi 6 avril pour toucher un nouveau plus bas niveau historique de 85,11 yens face à la devise japonaise. Les interventions multiples des banques centrales et une réduction, la semaine dernière, d'un demi-point du taux d'escompte de la Bundesbank afin de rendre les placements en marks moins attrayants n'y ont rien fait. ● THEO WAIGEL, ministre allemand des finances, avait précipité le mouvement mercredi 5 avril en déclarant que les causes de la faiblesse du dollar résidaient surtout aux États-Unis.

Les banques centrales ne parviennent pas à résoudre la crise du dollar

La Bundesbank, la Fed, la Banque du Japon et la Banque de France sont venues en vain au secours du dollar, mercredi 5 avril. Jeudi, le billet vert a touché un nouveau plus bas niveau historique de 85,11 yens face à la devise japonaise

LES BANQUES CENTRALES sont repassées à l'attaque. Dans l'après-midi du mercredi 5 avril, la Réserve fédérale américaine (Fed), la Bundesbank et la Banque du Japon sont intervenues à plusieurs reprises sur le marché des changes pour acheter du dollar. Il s'agissait de la première action concertée des autorités monétaires internationales depuis celle menée le 3 mars dernier et qui s'était soldée par un échec spectaculaire. Depuis, les grandes banques centrales avaient préféré s'abstenir d'affronter directement les marchés financiers. Seule la Banque du Japon avait continué régulièrement à acheter des billets verts. Et si, lundi 4 avril, la réserve fédérale américaine était venue épauler l'institut d'émission japonaise en intervenant directement sur la place de Tokyo, ce qu'elle n'avait pas fait depuis le mois de septembre 1992, la Bundesbank était restée à l'écart.

Le retour de la banque centrale allemande sur le marché des changes, mercredi 5 avril, était donc censé constituer un symbole fort de concertation enfin retrouvée. Les marchés financiers n'y ont guère été sensibles. Si le dollar s'est momentanément repris à la suite des interventions, montant jusqu'à 1,3870 deutschemark, 86,65 yens et 4,84 francs, il s'est à nouveau replié durant l'après-midi, clôturant la séance sur le marché américain à 1,3680 deutschemark, 85,70 yens et 4,79 francs. Et jeudi matin, le billet vert tombait à un plus bas niveau historique – 85,25 yens – face à la devise japonaise. *« Les interventions n'ont pas réussi à chasser du marché les vendeurs de dollars »*, observait un professionnel.

En achetant comme elles l'ont fait des billets verts (la réserve fédérale américaine serait même, si l'on en croit les professionnels, intervenue de façon très massive, pour plusieurs milliards de dollars), les banques centrales espéraient sans aucun doute *« faire mal »*, infliger des pertes importantes à tous les opérateurs de marché qui ont pris des positions à la baisse sur le billet vert.

L'intervention de la Bundesbank voulait symboliser la concertation retrouvée

Ces opérateurs, lorsqu'ils décident de vendre du dollar, définissent en même temps les niveaux auxquels ils solderont automatiquement leur position si celle-ci évolue défavorablement, si le billet vert remonte. Ces limites de pertes définies préalablement constituent les *« stop loss »*. Les interventions menées mercredi n'ont pas réussi à les faire remonter au-delà de ces limites. *« Les stop loss n'ont pas été atteints. Il aurait fallu que le dollar remonte au moins plus de 1,41 mark, ce qui n'a pas été le cas »*, note un professionnel. Observant au contraire que les interventions étaient inefficaces, les professionnels ont profité des modestes rebonds du dollar pour revendre celui-ci à des cours attractifs.

L'échec de cette nouvelle vague d'interventions menée dans l'après-midi du mercredi 5 avril n'a en vérité guère surpris les spécialistes. Ils font remarquer que son efficacité a été considérablement amoindrie par les événements qui s'étaient déroulés dans la matinée. La journée avait mal commencé, avec la publication par le *Washington Post* d'un article indiquant que les responsables américains se jugeaient incapables d'enrayer la baisse du dollar, celle-ci ayant pour origine le déficit structurel des comptes extérieurs américains, l'excédent japonais et l'image de stabilité donnée en Europe par la Bundesbank.

Comme pour conforter ces propos, on avait appris en début de matinée que la balance courante japonaise avait enregistré au mois de février un excédent de 12,3 milliards de dollars. Pis, quelques heures plus tard, le ministre allemand des finances, Theo Waigel, jetait un pavé dans la mare en expliquant que *« la coopération entre les pays au sein du G 7 n'est pas destinée à corriger des négligences nationales en demandant aux autres pays de faire des concessions »*. Cette attaque directe contre la politique économique américaine était immédiatement relayée par le président de la Bundesbank. *« Il revient aux pays dont les devises sont faibles de stabiliser le marché des changes en appliquant des politiques susceptibles d'inspirer la confiance des investisseurs »*, affirmait Hans Tietmeyer. Après de telles critiques, le message de concertation supposé être contenu dans les interventions des trois grandes banques centrales ne pouvait guère faire illusion sur les marchés financiers.

P.-A. D.

L'impuissance des autorités monétaires face aux marchés

LE SYSTÈME MONÉTAIRE international est dans un état de délabrement avancé. Les possibilités d'ajustement par les banques centrales atteignent leurs limites et les tentatives plus ou moins maladroites pour prouver l'existence d'une véritable coordination entre elles n'améliorent pas la situation. Face à la vague de défiance qui emporte le dollar toujours plus bas, les banques centrales tentent un peu désespérément de reprendre la main. Le comportement étonnant au cours des derniers jours de la Bundesbank, la banque centrale pourtant la plus crédible de la planète, illustre cette impuissance.

Il y a une semaine, jeudi 30 mars, la banque centrale allemande a utilisé à la surprise générale son arme majeure : les taux d'intérêt. Elle a abaissé deux de ses taux directeurs, ce qui a soulevé de nombreuses critiques en Allemagne. Pour ces critiques, le « geste » répondait avant tout à un souci externe. Il s'agissait de répondre à l'immobilisme de la Réserve fédérale américaine qui se refuse à relever ses taux et de rétablir coûte que coûte un écart suffisant de rémunération entre les devises américaine et allemande pour enrayer la chute du dollar. Cette baisse des taux allemands aurait même enfreint les normes traditionnelles de prudence de la Bundesbank compte tenu des niveaux de croissance et d'inflation attendus outre-Rhin et après des négociations salariales moins rigoureuses que le souhaitait l'institut d'émission. Mais le plus grave et le plus révélateur de la profondeur de la désaffection à l'égard du dollar, est que la baisse des taux allemands s'est révélée complètement inefficace.

TRIPLE INQUIÉTUDE

Tout aussi surprenante a été la participation, mercredi 5 avril, de la Bundesbank aux interventions de la Réserve fédérale et de la Banque du Japon sur les marchés de change. La banque centrale allemande a toujours considéré et affirmé que ce type d'intervention était inutile et inefficace. Mais elle y a tout de même participé. Et l'efficacité n'a pas été au rendez-vous, une fois encore. Il faut dire que la défiance des marchés devant le billet vert a au moins trois origines fondamentales.

Les cambistes considèrent d'abord que les Etats-Unis vivent à crédit au-dessus de leurs moyens, font financer par l'étranger leurs déficits chroniques et ne semblent pas vraiment disposés à réduire leur train de vie. Deuxième inquiétude : les Etats-Unis sont entrés depuis de longs mois en conflit avec leur principal banquier, le Japon, qui rapatrie d'ailleurs progressivement une partie de ses capitaux.

D'une certaine façon, ce sont aujourd'hui les banques centrales qui financent les déficits américains en achetant en vain du dollar pour stopper sa baisse. Enfin, dernière considération majeure pour les marchés : le gouvernement américain et la Réserve fédérale ne semblent pas considérer que la chute du dollar soit un problème vraiment grave. On peut vraiment se demander dans ces conditions ce qui pourrait enrayer la chute continue du billet vert.

Eric Leser

Le Crédit lyonnais affiche une perte de 12 milliards de francs

L'ATMOSPHÈRE était plutôt grave mercredi 5 avril en fin d'après-midi lorsque Jean Peyrelevade, président du Crédit lyonnais, a annoncé les comptes les plus catastrophiques de l'histoire de la banque publique : 12 milliards de francs de pertes. L'essentiel était déjà connu : le 17 mars dernier, le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, avait levé le voile sur l'opération d'allègement de bilan inédite, qui allait permettre au Crédit lyonnais de faire table rase du passé (*Le Monde* daté 19-20 mars).

M. Peyrelevade n'a fait que confirmer cette impression de déjà-entendu en déclarant de façon liminaire que les comptes 1994 découlaient *« mécaniquement du plan défini et avaient un caractère largement conventionnel »*. Cette phrase explique les deux chiffres les plus spectaculaires : d'un côté, la sortie de plus de 130 miliards de francs d'actifs sains et douteux qui seront mis en dépôt-vente dans la CDR (Consortium de réalisation), de l'autre les 17 milliards de francs de provisions. Tout l'exercice auquel se sont livrées les équipes du Trésor et de la banque a consisté à « calibrer » le montant des actifs cédés et le niveau des provisions passées, de manière à ce que l'impact sur le ratio de solvabilité (rapport engagements sur fonds propres) soit neutre. Il s'agit d'un élément essentiel de l'accord passé entre la banque et son actionnaire : le ratio ne pouvait, ni ne devait, s'améliorer ou se dégrader par rapport aux 8,3 % de 1993. Plus faible, il aurait porté tort à la place de Paris ; plus élevé, il aurait donné à la banque un avantage concurrentiel inadmissible pour Bruxelles et pour la profession. Cette logique a obligé le Crédit lyonnais à afficher une perte de 12 milliards de francs, près du double de celle envisagée il y a six mois. L'opération vérité a fait apparaître des risques supplémentaires et entraîné une augmentation parallèle des sorties d'actifs et des pertes comptables.

Le niveau des pertes reflète également la faiblesse du résultat brut d'exploitation (RBE) qui s'est contracté de 30 % en 1994 à 9,2 milliards de francs. Cette médiocre performance est due, pour l'essentiel, à la baisse de 9 % du produit net bancaire (PNB) – c'est-à-dire le chiffre d'affaires d'une banque – à 48,7 milliards.

ÉROSION DU PNB

Dominique Bazy, membre du comité exécutif, a expliqué cette évolution par quatre facteurs : l'impact, pour 4,2 milliards de francs, de la sortie de certaines sociétés du périmètre de la banque ; la chute des opérations de marchés – dont le RBE est ramené de 2,6 milliards à 362 millions de francs – ; la baisse de 4,9 % des activités de crédits (822,3 millions) ; « le pincement des marges ». Les frais généraux ont été stabilisés conformément aux objectifs (+ 0,4 %), mais cela n'a pas suffi pour compenser l'érosion du PNB. M. Peyrelevade n'a d'ailleurs pas caché la nécessité d'intensifier les réductions d'effectifs et d'encourager la mobilité et la flexibilité du personnel. Le PDG s'est ensuite projeté vers l'avenir : *« Nous devons redevenir des banquiers et uniquement des banquiers. »* Sous quelle forme et où ? *« En dehors de l'Europe, nous serons banque d'entreprises et de marchés ; en France, nous resterons banque de particuliers, mais le réseau sera allégé. »* Dans le reste de l'Europe, la banque réduira la voilure, car *« nous ne pouvons pas tout faire »*. Résolument optimiste, M. Peyrelevade a affirmé que le Crédit lyonnais allait aborder l'année 1995 *« sur des bases normales »*. *« Nous avons ce qu'il faut pour travailler et nous débrouiller tout seuls. »*

Une dernière épreuve l'attend cependant. Ce n'est que le 12 avril que la Commission de Bruxelles donnera ou non son feu vert au plan de sauvetage de la banque. Le cadre général défini avec l'Etat a permis au Lyonnais d'arrêter ses comptes 1994. Il ne devrait pas être remis en cause. En revanche, sous la pression des autres banques françaises et du commissaire européen à la concurrence, Karel van Miert, des modifications pourraient y être apportées.

Le Lyonnais s'est conservé pour cela, des marges de négociation : d'une part, les taux d'intérêt qui lui sont servis sur le prêt de 145 milliards qu'il a consenti à la Société de participation banque industrie – structure qui chapeaute l'ensemble de l'opération d'allégements d'actifs – pourraient être revus à la baisse ; d'autre part, la banque pourrait abandonner le report fiscal déficitaire qu'elle a accumulé depuis 1992, année de ses premières pertes. Ces concessions seraient un gage d'efforts accrus de la part de la banque : celle-ci s'est engagée à l'égard de son actionnaire à porter son ratio de solvabilité à 9 % dans les trois années qui viennent.

Babette Stern

■ **LA CFDT, principal syndicat au Crédit lyonnais**, appelle à une journée de grève le jeudi 13 avril. Le même jour, quatre syndicats lancent un mot d'ordre de grève à la Société générale. La CGT et la CFDT ont également appelé à une journée nationale d'action dans toutes les banques AFB (Association française des banques) le 13 avril.

COMMENTAIRE

IRREMPLAÇABLE DEVISE AMÉRICAINE

« Il est très important que le dollar conserve son statut de monnaie de réserve internationale », a récemment affirmé le secrétaire d'État américain au Trésor Robert Rubin, répondant à tous ceux qui observaient que sa chute face au yen et face au deutschemark menaçait le statut privilégié du dollar. Tant que le « billet vert » reste la monnaie de référence, le financement par l'étranger des déficits chroniques de l'économie américaine en est grandement facilité. Mais, il y a vingt ans, 80 % des réserves en devises détenues par les banques centrales du monde entier étaient libellées dans la monnaie américaine. Cette proportion est aujourd'hui tombée à 60 %, et elle pourrait encore reculer pour ne plus représenter qu'un tiers d'ici dix ans. Le yen, le deutschemark, ou l'écu, prendraient alors le relais.

Pour que le dollar perde son atout stratégique et devienne une monnaie comme les autres faudrait-il que les Japonais et les Allemands acceptent de faire du yen et du mark une monnaie de réserve.

Ce n'est pas le cas. Car ce statut rend plus difficile le contrôle de la masse monétaire. Un des paradoxes de la situation actuelle est, d'ailleurs, que les interventions des banques centrales pour essayer d'enrayer la chute du « billet vert » ont pour conséquence directe d'augmenter la part de celui-ci dans leurs réserves de changes et donc de conforter le statut de monnaie de réserve de la monnaie américaine. C'est ainsi que les réserves de la Banque du Japon ne cessent de s'accroître. Elles s'établissaient à 141,52 milliards de dollars à la fin du mois de mars après avoir enregistré leur dix-septième hausse mensuelle consécutive.

Pierre-Antoine Delhommais

Le Crédit agricole annonce un bénéfice record

POUR FÊTER DIGNEMENT son centenaire et pour la huitième année consécutive, le Crédit agricole devait annoncer, jeudi 6 avril, une progression de ses résultats en 1994. Le bénéfice net part du groupe atteint le niveau record de 5,8 milliards de francs, en hausse de 8,5 % sur les 5,3 milliards de 1993.

A l'image des autres banques françaises, l'année s'est résumée pour le Crédit agricole à une course-poursuite entre la baisse du produit net bancaire (le chiffre d'affaires des banques) et celle des provisions pour couvrir les risques. Le produit net bancaire aura baissé de 7,3 % à 64 milliards de francs et le résultat brut d'exploitation de 18,5 % à 22,9 milliards, mais les dotations nettes aux provisions se seront réduites encore plus vite (de 28 %) en revenant de 19,6 milliards en 1993 à 14,1 milliards l'an dernier. Le Crédit agricole a pu tirer parti de ses engagements relativement faibles dans le financement de l'immobilier à risques (bureaux) et de l'amélioration de la situation financières des petites et moyennes entreprises.

Le réseau du Crédit agricole a continué par ailleurs à faire preuve de son efficacité commerciale et à accroître ses parts de marché. Il est le premier en France pour le placement des sicav avec un total d'actifs gérés de 222 milliards de francs. Il détient 21,4 % de la collecte bancaire (+ 0,4 %) et 15,7 % de l'ensemble des crédits à l'économie (+ 0,3 %).

La filiale d'assurance-vie du Crédit agricole, Prédica, a réalisé, en 1994, 11,6 % du chiffre d'affaires de la profession (+ 2,5 %). Les encours de collecte et de fonds gérés ont progressé de 85 milliards pour atteindre 1 785 milliards de francs. Le Crédit agricole a augmenté l'an dernier ses fonds propres à 116,6 milliards de francs contre 108,9 milliards en 1993. Le ratio international de solvabilité (ratio « Cooke ») atteint 10,2 % en 1994 (9,8 % en 1993). Le total du bilan du Crédit agricole augmente de 5 % à 1 754 milliards de francs.

Résultats des deux plus grandes banques françaises

Le Crédit Agricole affiche une régularité étonnante dans la progression de ses bénéfices.

Les syndicats présentent leur vision de la Banque de France

QUATRE MOIS après la remise à Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, du rapport McKinsey sur la stratégie de la banque, six syndicats viennent de lui remettre un contre-rapport de quatre-vingt-seize pages intitulé « S'inscrire dans l'avenir : une banque centrale à la française ». Après avoir appelé – avec succès – à la grève le 19 janvier, ils réaffirment qu'*« un engagement clair doit être donné quant au maintien du niveau de l'emploi »*. Sur le même sujet (*Le Monde* du 19 janvier 1995), McKinsey estimait que *« l'évolution des activités entraînera au cours des dix années à venir des diminutions sensibles de l'emploi dans la plupart des activités »*.

La fabrication des billets illustre ce décalage. Alors que les consultants jugeaient que la *« reconquête de l'outil industriel conduira dans tous les cas à diminuer de plusieurs centaines de personnes l'effectif nécessaire »*, les syndicats plaident pour *« une politique active de recrutement »* afin de rééquilibrer la pyramide des âges.

De même, alors que McKinsey proposait *« d'introduire dans le statut la possibilité de conclure des accords collectifs »*, les syndicats rappellent que *« le personnel et ses représentants sont particulièrement attachés au maintien des garanties statutaires »*. Ils refusent donc de remplacer celui-ci par une convention collective. Enfin, si les organisations syndicales acceptent certains partenariats, ils s'opposent à toute filialisation ou création de GIE alors que McKinsey préconisait un groupement d'intérêt économique avec les transporteurs de fonds.

Jean-Claude Trichet reçoit les syndicats le 14 avril et des négociations sur l'emploi devraient s'engager après la présidentielle.

F. Le.

هكذا من الأصل

Le bénéfice d'Alcatel-Alsthom a fondu de moitié en 1994

La chambre d'accusation statuera sur le recours de Pierre Suard le 14 avril

Subissant un recul de son bénéfice à 3,6 milliards de francs en même temps que l'affaire des surfacturations à France Télécom était révélée, Alcatel Alsthom a vécu en 1994 l'une de ses années les plus difficiles. Le résultat reste malgré tout élogieux même si la compétition nouvelle introduite par la déréglementation porte atteinte aux télécommunications, notamment en Allemagne. L'activité progresse aux Etats-Unis et en Asie.

ALCATEL-ALSTHOM aura tout connu des télécommunications. Longtemps le meilleur. Mais en 1994, le vent a tourné. D'abord, avec l'affaire des surfacturations présumées au détriment de France Télécom. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, qui se réunissait mercredi 5 avril pour examiner le recours de Pierre Suard contre la procédure de contrôle judiciaire dont il fait l'objet, n'a pas tranché. Elle fera connaître sa décision vendredi 14 avril. Pierre Suard, dont le maintien à la tête du groupe est conditionné par ce jugement, dispose d'une semaine de sursis. Le conseil d'administration du groupe arrêtera son sort le mardi 18 avril.

Voilà quelques mois, Pierre Suard avait indiqué que les résultats 1994 seraient médiocres. Le groupe tablait sur une baisse de 40 % du bénéfice net. En fait, le profit a été quasiment divisé par deux. Il s'est établi à 3,6 milliards de francs contre 7 milliards en 1993, a annoncé la direction le mercredi 5 avril à l'issue du conseil d'administration convoqué pour ratifier les comptes. D'importantes provisions ont été passées – 2,9 milliards de francs au total – pour financer les restructurations dans certaines filiales étrangères. Le chiffre d'affaires s'est établi à 167,6 milliards de francs, en progression de 7 %, mais en stagnation à périmètre constant (hors acquisitions).

DÉRÈGLEMENTATION

Alcatel-Asthom gagne encore beaucoup d'argent. Mais cette érosion brutale de la rentabilité est préoccupante. Elle prouve que le groupe n'est pas préparé aux nouvelles conditions de compétitivité introduites par la déréglementation dans les télécommunications. De l'aveu même de l'entreprise, c'est en effet cette branche phare – Alcatel Alsthom réalise là 70 % de son chiffre d'affaires – qui a tiré vers le bas ses performances financières. Le résultat opérationnel s'élève à 9,5 milliards de francs, soit un taux de marge de 5,7 %, contre 9 % en 1993, en chute de 34 %. Et ce décrochage est imputable *« au seul secteur des télécommunications »*, indique Alcatel-Alsthom dans son communiqué. Le groupe, qui ne donne plus d'indications de rentabilité par branche, indique par ailleurs que les activités câbles (Alcatel Câble), ingénierie électrique (Cegelec), énergie et transport (GEC Alsthom) ont *« maintenu ou amélioré le niveau de leur résultat opérationnel »*.

Alcatel-Alsthom a énormément souffert des baisses de prix imposées par les opérateurs, ses principaux clients, qui se préparent à la concurrence. C'est le cas en Italie, en Espagne, et surtout en Allemagne où Deutsche Telekom, qui achetait traditionnellement très cher, a diminué ses prix de 30 à 40 % l'an passé en commutation. SEL, ex-Standard Lorentz, la filiale d'Alcatel outre-Rhin, a été touchée de plein fouet en raison d'une organisation et d'une structure de coûts peu compétitives mais coïncidant au niveau de prix historiquement élevé pratiqué en Allemagne. SEL, qui avait été épargnée par les rationalisations au cordeau menées en France par le patron d'Alcatel CIT, Pierre Guichet, a perdu 600 millions de marks en 1994 (près de 2 milliards de francs), charges de restructuration comprises. PKI, la filiale spécialisée de Philips, et, dans une moindre mesure, Siemens ont vécu de semblables difficultés. Conséquence : SEL a prévu de supprimer 5300 emplois sur 1994 et 1995. Alcatel a par ailleurs connu de sérieux problèmes en Turquie, du fait de retards de paiement des PTT locales, et au Brésil, en raison de la situation économique locale.

Le groupe se console avec les bons résultats commerciaux de ses technologies « large bande » (ATM en commutation, SDH et SONET en transmission) dédiées aux autoroutes de l'information. Alcatel fournit aux Etats-Unis plusieurs Baby Bell et a installé un service de vidéo à la demande pour BT au Royaume Uni. Il revendique aussi une croissance de 30 % de son chiffre d'affaires en Asie.

C. M.

Elf-Atochem peut relancer ses investissements

La chimie du groupe est redevenue bénéficiaire

« 1994 a été l'année du redressement d'Elf-Atochem. » Comme tous les dirigeants des groupes chimiques, Jacques Puéchal, président de la filiale d'Elf dans ce secteur, a annoncé, le 5 avril, une nette amélioration des résultats. Ayant pu réduire son endettement et achevé ses restructurations, la firme se prépare à une reprise de ses investissements. Le chimiste, qui avait perdu 1,5 milliard de francs en 1993, est redevenu bénéficiaire l'an dernier de 650 millions. Le retournement de situation s'apprécie mieux à la lecture du résultat opérationnel qui s'élève à 1,850 milliard de francs après une perte de 180 millions. Cette amélioration est due aux effets positifs des restructurations dans la pétrochimie, mais aussi dans les engrais de la Grande Paroisse, sa filiale dans la spécialité, permettant des économies de 800 millions de francs. L'amélioration de la conjoncture contribue au redressement pour 1,2 milliard.

La reprise a permis à Elf-Atochem d'améliorer son chiffre d'affaires de 9 %, à 53,3 milliards de francs. La croissance la plus forte a été relevé en Asie où les ventes dans cette région ont progressé de 40 %, atteignant 3,8 milliards de francs. *« Notre objectif est d'y doubler notre taille d'ici l'an 2000 en y développant de la chimie de spécialité »*, a indiqué Jacques Puéchal, qui, en même temps, entend spécialiser tout son groupe dans les composants élaborés. Ces produits à haute valeur ajoutée dégagent des marges substantielles et sont moins soumis aux aléas cycliques que la pétrochimie.

Elf-Atochem, dont l'activité se répartit à parité entre la chimie de base et de spécialité, a pour objectif de faire progresser, d'ici cinq ans, ce rapport au profit des spécialités, tout en jouant sur l'intégration des productions sur une même plate-forme, comme celles de Carling en Moselle ou de Gonfreville en Seine-Maritime. Les développements se feront notamment dans les superabsorbants (pour les couches-culottes), les plastiques complexes pour emballage souple destinés en particulier à l'industrie agroalimentaire et la distribution, et les colles et adhésifs (marque Quelyd).

RESTRUCTURATIONS ACHEVÉES

L'amélioration des résultats a permis au groupe de se désendetter d'1,8 milliard de francs l'an dernier. *« Cela nous permet de reprendre une politique plus ambitieuse d'investissements »*, note Jacques Puéchal, qui envisage cette année entre 4 et 5 milliards de francs d'investissements, à la fois dans des projets internes et dans d'éventuelles acquisitions. Une stratégie d'autant plus aisée à mener que l'ère des grandes restructurations dans le groupe s'achève. Les réductions d'effectifs ont concerné 1 200 personnes principalement à la Grande Paroisse, avec en parallèle un effort pour favoriser l'emploi des jeunes. Des arrêts de travail se produisent de temps à autre sur les sites, les syndicats demandant la retraite à cinquante-cinq ans pour les travailleurs postés.

Traditionnellement prudent, Jacques Puéchal n'a pas dérogé à son habitude en évoquant l'année 1995, se considérant comme *« raisonnablement optimiste »*. *« Si le fond de tableau est positif, il ne faut pas exclure des incidents de parcours comme l'actuelle crise monétaire.*

Dominique Gallois

Après la CGEA, la SITA affiche une belle santé dans la propreté

Le développement à l'étranger compensera un probable ralentissement en France

NI LA CONCURRENCE AMÉRICAINE de WMX [ex-Waste Management] et de BFI, ni l'apparition – modeste encore – de nouveaux opérateurs, ni la récession du début 1994, ni même les polémiques sur les marchés publics, n'ont réussi à freiner la croissance, l'an dernier, des deux grands groupes privés français de collecte et de traitement des déchets. Jeudi 6 avril, la SITA (filiale de la Lyonnaise des eaux) a affiché une croissance de 30,2 % en 1994, et 6,87 milliards de francs de chiffre d'affaires consolidé. Il y a quelques semaines, la CGEA (filiale de la Générale des eaux) annonçait, pour son secteur propreté, un chiffre d'affaires consolidé en hausse de 34 %, à 7,38 milliards de francs.

Certes, à périmètre constant, les croissances sont devenues plus modestes – + 14 % pour la CGEA, +10,1 % pour la SITA –, mais nombre de secteurs d'activité s'en satisferaient. Car les bénéfices engrangés par les deux rivaux sont à l'avenant. La CGEA, qui mêle les profits réalisés dans le transport et la propreté, a vu son bénéfice net, part du groupe, progresser de 43,5 % à 187,4 millions de francs, quand la SITA affiche, elle, une hausse de 37,7 %, à 192 millions. L'année 1995 ne devrait pas démentir les résultats de l'an passé. *« Je suis raisonnablement serein »*, assurait, le 15 mars, Henri Proglio, PDG de la CGEA. *« Nous ferons une bonne année »*, ajoute en écho le PDG de la SITA, Jean-Jacques Prompsy. Une certitude tranquille qui trouve son explication dans la conjonction, exceptionnelle peut-être, d'une internationalisation croissante de leur activité, avec l'entrée dans les faits, en France, d'une réglementation sur l'environnement plus contraignante.

TICKET D'ENTRÉE

« Nos concurrents américains, WMX et BFI, sont respectivement sept fois et trois fois plus gros que nous, explique le PDG de la SITA. *Mais, à 100 millions de francs environ, le ticket d'entrée dans un pays demeurent à notre portée »*. Les Français poursuivent donc méthodiquement leur implantation à l'étranger où ils réalisent, désormais, près du cinquième de leur activité. A côté de déconvenues en Italie, la CGEA a remporté en 1994 de gros contrats au Chili (Santiago-du-Chili), en Colombie (Bogota) et en Grande-Bretagne (Birmingham et Royal Borough of Windsor), où le groupe estime *« être devenu le plus gros collecteur londonien d'ordures ménagères »*.

Quant à la SITA, son chiffre d'affaires outre-Manche s'élevait à 290 millions de francs en 1993 et à 497 millions l'année suivante, et devrait y avoisiner 750 millions cette année. Ses recettes atteignent 574 millions de francs en Espagne et 558 millions en Belgique. Elles frôlent les 210 millions en Asie du Sud-Est où le groupe vient de se renforcer dans la collecte des déchets industriels banals en Malaisie et, surtout, à Hong Kong...

En France, en revanche, l'exceptionnelle conjoncture actuelle – huit à neuf à usines d'incinération sont commandées par an, contre une au mieux voilà quelques années –, ne peut totalement masquer certains signes plus inquiétants. La CGEA a bien emporté l'an dernier quarante nouveaux contrats de collecte de déchets ménagers, représentant une population de 500 000 habitants, mais elle en a perdu, dans le même temps, pour l'équivalent de 110 000 habitants. SITA a remporté les contrats de Carcassonne (44 000 habitants) et de la Roche-sur-Yon (48 500 habitants), mais elle a été évincée des communes d'Antony et de Claye-Souilly.

« Avec les affaires, il semble qu'il devienne difficile de donner un contrat à la Lyonnaise ou à la Générale », s'inquiétait, le 15 mars, Yann Le Doré, patron de la branche déchets de la CGEA. Une brèche dans laquelle compte bien s'engouffrer les concurrents du secteur, comme Waste-Management France, la Coved du groupe Bouygues ou... EDF, déjà présent dans l'incinération d'ordures, mais interdit pour l'instant de collecte et mise en décharge...

Pierre-Angel Gay

Accor lance une OPE sur Wagons-Lits pour augmenter son capital

LE GROUPE FRANÇAIS de tourisme et de service va lancer une offre pubique d'échange (OPE) sur les 30 % d'actions encore détenues par les minoritaires au sein de la Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme (CIWLT), près de cinq ans après avoir lancé une offre publique d'achat (OPA) fertile en rebondissements sur la société belge. Les termes de l'échange ont été fixés à 7 actions CIWLT contre 20 actions Accor. Ces dernières seront créées dans le cadre d'une augmentation de capital réservée aux actionnaires de la CIWLT. Si toutes les actions CIWLT étaient apportées à Accor, 13,65 % d'actions nouvelles seraient créées. Près de 20 % des Wagons-Lits sont encore détenus par la Caisse des dépôts et consignations, près de 9 % par CETNA (groupe Arjil) et les 2 % restants par le public.

DÉPÊCHES

■ **CLUB MEDITERRANÉE : le groupe de loisirs** se propose de racheter les actions qu'il ne détient pas encore de sa filiale américaine Club Med Inc. (actuellement contrôlée à 70,8 %) pour un montant de 111,13 millions de dollars (533 millions de francs), soit 26,25 dollars par action. Ce prix représente une prime de 16,7 % par rapport à la moyenne des 30 derniers cours en Bourse de Club Med Inc.

■ **SEITA : le fabricant français de cigarettes,** privatisé en février, a vu son bénéfice net augmenter de 12 % en 1994, à 658 millions de francs, sous l'effet conjugué de la hausse du prix du tabac en France et de la progression des ventes de cigarettes à l'étranger. La Seita a maintenu sa part de marché en France à 45,5 % (contre 45,9 % en 1993).

■ **CRAIG McCAW : le milliardaire américain** qui a bâti la plus grande compagnie mondiale de téléphone cellulaire, envisage d'investir jusqu'à 1,1 milliard de dollars (5,2 milliards de francs) dans la société de radiotéléphone Nextel Communications, a-t-il annoncé mercredi 5 avril. M. McCaw et les membres de la famille acquerront pour environ 300 millions de dollars d'actions privilégiées et pour 15 millions de dollars de titres ordinaires de Nextel.

■ **TCL : la grève des transports en commun lyonnais**, entamée le mercredi 5 avril, se poursuivait jeudi, perturbant le trafic des bus et des lignes de métro non automatisées. Les syndicats réclament une sécurité accrue sur le réseau ainsi que des augmentations salariales et la création de 200 emplois alors que la direction en propose 36.

■ **RATP : à la Régie des transports parisiens**, cinq syndicats (Autonomes, CGT, CFDT, CFTC, Indépendant) appellent les agents de la RATP à cesser le travail le jeudi 13 avril pour une durée allant de deux à vingt-quatre heures. Leurs revendications portent sur les salaires et l'emploi.

■ **CARBONE LORRAINE : la filiale du groupe Pechiney,** spécialisée dans les composants automobiles, va prendre le contrôle d'Unimag (aimants), autre filiale de Pechiney, a annoncé, le 6 avril, Patrick Kron, directeur de la branche électrométallurgie du groupe. Pour financer cette opération, Carbone Lorraine va procéder à une augmentation de capital. A cette occasion Pechiney cèdera 20 % de sa participation (actuellement 60 %) à Paribas.

■ **CRÉDIT FONCIER : le groupe spécialisé dans le financement de l'immobilier** a annoncé jeudi 6 avril une baisse de 46,7 % de son bénéfice net, à 274 millions de francs contre 505 millions en 1993. Le Crédit foncier, société mère, a enregistré une baisse de 18 % de son résultat net, à 474 millions de francs. Le dividende par action proposé aux actionnaires chute de 25 % à 42 francs contre 56,25 francs en 1993, 1992 et 1991. Il faut remonter à plus de cinq ans pour observer un dividende à ce niveau.

Renault-V.I., bénéficiaire, mise sur sa filiale Mack Trucks

RENAULT VÉHICULES INDUSTRIELS (Renault-V.I.) a renoué en 1994 avec les bénéfices en Europe, où le résultat d'exploitation atteint 42 millions de francs, comme aux États-Unis, où celui de sa filiale à 100 % Mack Trucks atteint 120 millions (après 150 millions de provisions pour retraite). Le chiffre d'affaires a progressé de 18 % à 29,6 milliards de francs.

« Il s'agit d'un redressement durable, estime Shemaya Levy, PDG. *Nous n'avons pas de problème de taille, puisque nous sommes le troisième constructeur mondial, en termes de chiffre d'affaires, derrière Mercedes* [82 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1994] *et Volvo* [33 milliards] ». Après une perte de 1,4 milliard de francs en 1993, Renault-V.I. a réalisé en 1994 un bénéfice avant impôts de 23 millions, débouchant sur un résultat net de 343 millions de francs, compte tenu des reports déficitaires. La filiale de Renault a bénéficié de la reprise du marché européen des plus de 5 tonnes, qui a enregistré une hausse de 7 %, et surtout du marché américain des plus de 15 tonnes, qui a bondi de 20 %. Mais pour améliorer sa rentabilité, le groupe a opéré de sévères réductions d'effectifs (30 % en dix ans).

Afin de renforcer ces acquis, Renault-V.I. a l'intention d'accroître son réseau en Europe (10,1 % du marché), notamment en Allemagne, où il a reculé l'an dernier. D'ici à trois ans, la gamme de produits sera complètement renouvelée, à l'exception du Magnum, tracteur routier de haut de gamme. Enfin, le constructeur de camions a décidé, après l'échec de la fusion avec Volvo, de mettre en place une politique commune entre ses branches américaine et européenne en matière d'achats et de moteurs.

Le projet n'a rien d'évident. Ainsi Mercedes, qui possède le numéro un américain du camion, Freightliner, n'a jamais développé de véritables synergies avec sa filiale : *« Nos moteurs ne sont pas adaptés au marché américain : technologiquement plus sophistiqués, compte tenu des normes européennes plus strictes, ils sont trop chers pour les Etats-Unis »*, explique-t-on. De même, alors que Volvo a toujours proposé à ses clients américains d'équiper les camions produits localement de moteurs de sa fabrication suédoise, ce n'est que l'an dernier qu'il a réussi, grâce à l'introduction sur ce marché de son moteur 12 litres, à vendre entre 15 et 20 % de véhicules américains intégrés – avec, pour objectif, 25 %. La tâche ne devrait donc pas être aisée pour Renault-V.I., qui le sait bien pour avoir déjà échoué dans sa tentative de commercialiser aux États-Unis, sous la marque Mack, des véhicules produits en France.

Virginie Malingre

GT Location entreprend une politique d'innovation sociale

LE DEUXIÈME LOUEUR de véhicules industriels avec chauffeur, GT Location, se veut une entreprise citoyenne. Ses dirigeants, Eric Sarrat et son frère Michel, militants actifs dans les instances patronales chrétiennes, vont créer un institut de formation pour conducteurs, destiné à former mille chauffeurs *« d'élite »* par an, sur les dix mille qui rejoignent la profession chaque année. La société applique une nouvelle réglementation qui oblige, à partir du 1er juillet 1995, les conducteurs venant d'obtenir leur permis à suivre une formation complémentaire de quatre semaines. GT Location, qui a réalisé en 1994 un chiffre d'affaires de 325 millions de francs, compte investir 1,5 million de francs dans le projet, qui n'aura pas vocation à dégager des profits.

Les frères Sarrat n'en sont pas à leur première innovation sociale dans un secteur qui en compte peu. Dès 1988, ils ont signé un accord d'intéressement et créé un plan d'épargne d'entreprise (PEE). Cet accord permet d'augmenter de 10 % les revenus des 700 salariés (dont 616 conducteurs) en fonction des performances financières de la société. Les fonds du PEE sont ensuite réinvestis dans l'entreprise en obligations rémunérées à 6,5 %, puis, à partir de 1993, en actions GT Location. *« Les salariés sont aujourd'hui les premiers banquiers de l'entreprise »*, se réjouit Eric Sarrat. A ce jour, 354 salariés détiennent 8,9 % du capital. Cette politique n'est pas que philanthrope. *« C'est une méthode de gestion efficace pour l'entreprise »*, souligne Michel Sarrat.

GT Location commet parfois des dérapages. En 1991, la société a incité ses salariés à se mettre à leur compte dans une SARL, tout en leur assurant une clientèle. Objectif : motiver les conducteurs et réduire les charges sociales. Tollé immédiat de l'URSAFF, qui ne touchait plus de cotisations, et de l'inspection du travail, qui jugeait que *« nous cautionnions les pratiques inacceptables qui ont cours dans la profession »*, reconnaît Michel Sarrat, qui a dû faire marche arrière.

Enfin, la société applique rigoureusement la loi du marché. Lorsqu'une société, comme Elf ou Danone, veut sous-traiter sa flotte de transport, elle la cède avec ses salariés à GT Location, qui la lui reloue ensuite, chauffeur compris, selon le principe de *« l'externalisation »*. Après compensation financière légale, le salarié doit changer de convention collective et accepter une baisse de salaire substantielle qui *« peut atteindre 30 % »*, concède Eric Sarrat, un peu moins social. Et qui s'empresse de dénoncer la guerre des prix qui sévit dans la profession.

Arnaud Leparmentier

■ **LE DOLLAR continuait à s'affaiblir, jeudi à Tokyo, où il cotait 85,35 yens contre 86,40 yens la veille. Selon des cambistes, le billet vert est même tombé jusqu'à 85,25 yens.**

■ **LES TROIS GRANDES BANQUES japonaises spécialisées dans le crédit à long terme devraient baisser le 12 avril leur taux privilégié, actuellement à 4,5 %, selon le *Nihon Keizai Shimbun*.**

■ **LE PRÉSIDENT DE LA BUNDESBANK, Hans Tietmeyer, a déclaré mercredi que la politique américaine devait montrer son intérêt pour un dollar fort.**

■ **L'ENCOURS DES SICAV, toutes catégories confondues, a reculé en mars de 5,42 % (5,54 % depuis le début de l'année) pour s'élever fin mars à 1 618,8 milliards de francs, selon Fininfo.**

■ **LA BANQUE NATIONALE SUISSE (BNS) ne veut pas s'orienter vers une politique monétaire axée sur les taux de changes, en raison des risques inflationnistes.**

LES PLACES BOURSIÈRES

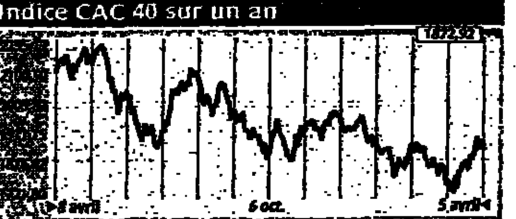
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↗ 3 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Reprise à Paris

EN BAISSE à l'ouverture, la Bourse de Paris se reprenait après la décision des banques centrales danoise et belge de réduire leurs taux directeurs. En recul de 0,52 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 0,26 %. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises s'inscrivaient en hausse de 0,91 % à 1 890,05 points. Cette reprise se manifeste dans un marché assez actif, le volume des échanges sur le compartiment à règlement mensuel atteignant 1,7 milliard de francs.

Le Matif restait faible à 113,36 soit un repli de 4 centièmes. Le Pibor montait de 0,10 %. Mercredi aux Etats-Unis, le taux des bons du Trésor à 30 ans est resté stable à 7,37 %.

En dépit des interventions des banques centrales ces dernières heures, le dollar continue sa dégringolade illustrant ainsi l'impuissance des autorités monétaires à renflouer la devise américaine. Le billet vert est tombé à Tokyo à 85,11 yens et à 85,15 yens à Paris au cours des premiers échanges bancaires contre 86,07 yens en fin de journée mercredi.



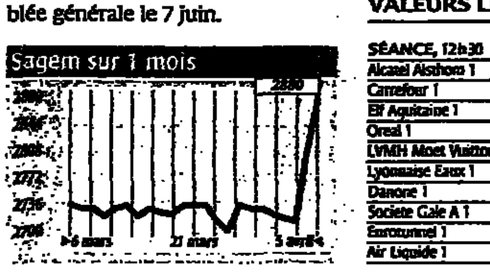
CAC 40 5 jours

La Bourse s'est reprise après la décision tour à tour de la Banque du Danemark et de la Banque de Belgique de diminuer leurs taux directeurs. Certains opérateurs osent espérer un geste similaire de la Banque de France jeudi à l'issue du Conseil de politique monétaire. Jeudi dernier, de manière inattendue, la Bundesbank avait assoupli sa politique monétaire.

Sagem, valeur du jour

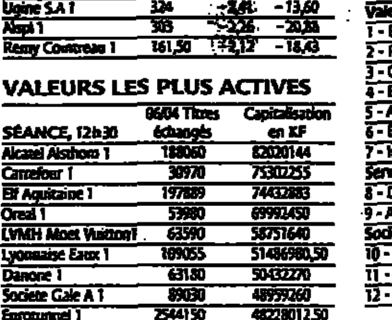
BONNE SÉANCE, mercredi 5 mars à la Bourse de Paris, pour la Sagem. Ce groupe spécialisé dans les télécommunications, l'électronique et la défense, qui vient de racheter les activités téléviseurs de Kaisui, a terminé la journée sur un gain de 2,9 % à 2 880 francs.

Le groupe Sagem, contrôlé par ses salariés qui l'ont acquis en 1985 par la procédure du RES (rachat d'entreprise par les salariés), a annoncé qu'un dividende en hausse de 9,8 % à 33,75 francs, avoir fiscal compris, sera proposé aux actionnaires lors de l'assemblée générale le 7 juin.



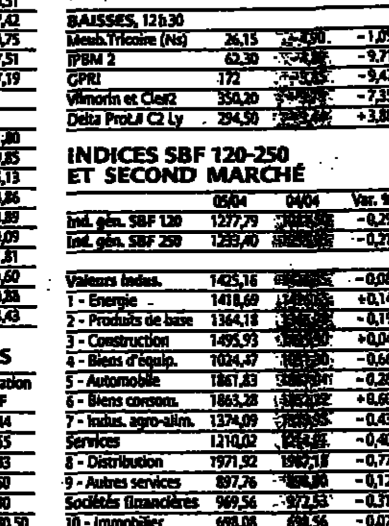
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 06/04	Var. % 05/04	Var. % 31/12
S.I.T.A 1	660	[illegible]	−4,76
Metrologie Inter.1	27,40	[illegible]	+37,68
CEP Communication1	523	[illegible]	+12,23
DMC (Dollfus Mi) 1	260	[illegible]	−14,30
Cred.Fon.France 1	585	[illegible]	−24,02
CGIP 1	1164	[illegible]	−0,51
UIC 1	93	[illegible]	−67,42
AGF-Ass.Gen.France	168	[illegible]	−20,75
Fives-Lille 1	443	[illegible]	−7,51
Havas 1	387	[illegible]	−7,19
BAISSES, 12h30			
Credit Lyonn.CIP 1	213	[illegible]	−51,80
UIS 2	192	[illegible]	−9,85
S.E.B.1	517	[illegible]	−5,13
Lapeyre 1	309	[illegible]	+14,86
Unibail 1	489	[illegible]	−3,89
De Dietrich 1	2600	[illegible]	−9,09
UGC DA (M) 1	150,50	[illegible]	−21,81
Ugine S.A 1	324	[illegible]	−13,60
Alspi 1	303	[illegible]	−20,88
Remy Cointreau 1	161,50	[illegible]	−18,43



VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	06/04 Titres échangés	Capitalisation en KF
Alcatel Alsthom 1	188060	82020144
Carrefour 1	30970	75302255
Elf Aquitaine 1	197889	74432883
Oreal 1	53980	69992450
LVMH Moet Vuitton1	63590	58751640
Lyonnaise Eaux 1	189055	51486980,50
Danone 1	63180	50432270
Societe Gale A 1	89030	48959260
Eurotunnel 1	2544150	48228012,50
Air Liquide 1	57070	45330750

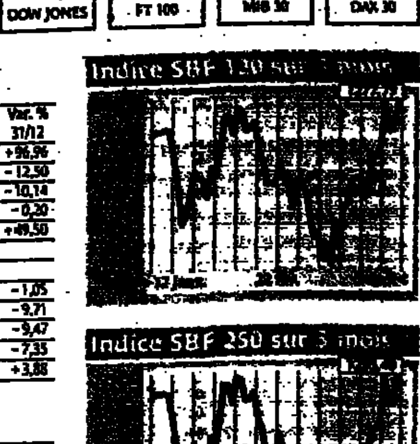


PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 06/04	Var. % 05/04	Var. % 31/12
Clayeux (Ly)	130	[illegible]	+96,96
Tonna Electro.(Ny)	262,50	[illegible]	−12,50
P.C.W. 2	83,30	[illegible]	−10,14
Jeanjean	73,85	[illegible]	−0,20
Mecatherm FA	299	[illegible]	+49,50
BAISSES, 12h30			
Meub.Tricoire (Ns)	26,15	[illegible]	−1,05
IPBM 2	62,30	[illegible]	−9,71
GPRI	172	[illegible]	−9,47
Vilmorin et Cie2	350,20	[illegible]	−7,35
Delta Prot.I C2 Ly	294,50	[illegible]	+3,88

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	05/04	04/04	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1277,79	[illegible]	−0,29
Ind. gén. SBF 250	1233,40	[illegible]	−0,21
Valeurs indus.	1425,16	[illegible]	−0,08
1 - Energie	1418,69	[illegible]	+0,14
2 - Produits de base	1364,18	[illegible]	−0,19
3 - Construction	1495,93	[illegible]	+0,04
4 - Biens d'équip.	1024,47	[illegible]	−0,66
5 - Automobile	1861,83	[illegible]	−0,28
6 - Biens consom.	1863,28	[illegible]	+0,60
7 - Indus. agro-alim.	1374,09	[illegible]	−0,43
Services	1210,02	[illegible]	−0,40
8 - Distribution	1971,92	1987,18	−0,77
9 - Autres services	897,76	[illegible]	−0,12
Sociétés financières	969,56	972,53	−0,31
10 - Immobilier	698,08	698,56	−0,07
11 - Services financ.	1000,91	1006,45	−0,55
12 - Sociétés invest.	1099,64	1097,68	+0,18
Ind. Second Marché	236,57	235,75	+0,35





Indice second marché sur 3 mois

Le marché à terme pèse sur Tokyo

SOUS L'EFFET du fléchissement des contrats à terme en fin de séance, la Bourse de Tokyo a perdu les gains qu'elle avait enregistrés en début d'après-midi jeudi 6 avril. L'indice Nikkei a perdu 66,62 points, soit 0,42 %, à 15 815,87 points, alors qu'il avait gagné au plus haut 15 949,11 points. Quelques heures plus tôt, à Wall Street, au lendemain d'un nouveau record, les valeurs ont terminé la séance sur une note stable. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 1,04 point (− 0,02 %) à 4 200,57 points. Selon les intervenants, Wall Street consolide sa position après les gains des dernières semaines. Les experts estiment qu'une pause est maintenant nécessaire, alors que le Dow Jones a établi quinze records depuis la mi-février. La Bourse de Londres a, elle aussi, marqué une pause mercredi 5 avril, l'indice Footsie des cent grandes valeurs terminant la séance en hausse de 2,1 points, soit 0,06 %, à 3 190,2 points. Outre-Rhin, la Bourse de Francfort a terminé en légère hausse de 0,25 % sur un marché calme, restant insensible au recul plus fort que prévu de la masse monétaire M3 en février, ont estimé les analystes. L'indice DAX des 30 valeurs vedettes s'est établi à 1 969,84 points, contre 1 965,01 points mardi.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 05/04	Cours au 04/04	Var. en %
Paris CAC 40	1872,92	1882,77	−0,53
New-York/DJ indus.	4190,20	4201,61	−0,27
Tokyo/Nikkei	15882,50	15630,50	+1,59
Londres/FT100	3190,20	3188,10	+0,07
Francfort/Dax 30	1969,84	1965,01	+0,25
Frankfort/Commer.	728,29	726,22	+0,28
Bruxelles/Bel 20	1496,05	1495,12	+0,06
Bruxelles/Général	1326,67	1325,84	+0,06
Milan/MIB 30	13773	13859	−0,62
Amsterdam/Gé. Cbs	269,30	268,70	+0,22
Madrid/Ibex 35	275,01	272,87	+0,78
Stockholm/Affarsal	1159,63	1160,98	−0,12
Londres FT30	2444,50	2442,30	+0,09
Hong Kong/Hang S.	8491,93	8491,93	—
Singapour/Strait t	2101,16	2074,05	+1,29

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	05/04	05/04
Alcoa	42,62	41,75
American Express	35	35,37
Allied Signal	38,62	39,62
AT & T	52	52,25
Bethlehem	15,62	15,62
Boeing Co	53,25	53,50
Caterpillar Inc.	55,75	56,12
Chevron Corp.	47	47
Coca-Cola Co	58,25	58,37
Disney Corp.	54,50	55,25
Du Pont Nemours&Co	63,12	61,62
Eastman Kodak Co	52,50	53,12
Exxon Corp.	68,12	67,25
Gén. Motors Corp.H	39,50	39
Gén. Electric Co	54,87	54,87
Goodyear T & Rubbe	38,50	37,25
IBM	84	83
Intl Paper	75,75	75,87
J.P. Morgan Co.	62,62	62,62
Mc Don Dougl	56,37	56,25
Merck & Co.Inc.	43,12	43,50
Minnesota Mng.&Mfg	57,50	58,25
Philip Moris	67	67,12
Procter & Gamble C	67,62	67,62
Sears Roebuck & Co	53,50	53,12
Texaco	65,87	66,25
Union Carb.	30,37	30,37
Utd Technol	69	69,37
Westingh. Electric	14,87	15
Woolworth	19,25	19,12

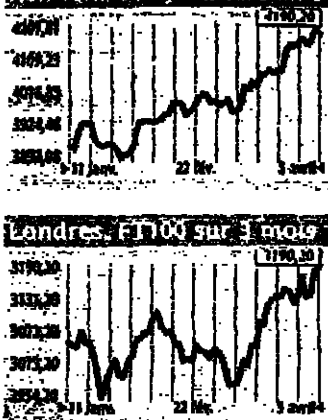
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	05/04	04/04
Allied Lyons	5,42	5,41
Barclays Bank	6,41	6,30
B.A.T. industries	4,45	4,39
British Aerospace	4,84	4,77
British Airways	4,04	4,02
British Gas	2,99	2,95
British Petroleum	4,33	4,36
British Telecom	3,90	3,92
B.T.R.	3,34	3,39
Cadbury Schweppes	4,44	4,45
Eurotunnel	2,45	2,45
Glaxo	7,25	7,25
Grand Metropolitan	4	3,99
Guinness	4,60	4,60
Hanson Plc	2,36	2,37
Great Ic	5,75	5,65
H.S.B.C.	7,07	7,04
Impérial Chemical	7,41	7,42
Lloyds Bank	6,20	6,21
Marks and Spencer	4,16	4,24
National Westminst	5,40	5,40
Peninsular Orienta	5,84	5,82
Reuters	4,83	4,80
Saatchi and Saatch	0,93	0,92
Shell Transport	7,19	7,22
Smithkline Beecham	5,09	4,97
Tate and Lyle	4,37	4,40
Univeler Ltd	12,44	12,35
Wellcome	10,62	10,60
Zeneca	8,92	8,85

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	05/04	04/04
Allianz Holding N	2489	2451
Basf AG	284,70	287,80
Bayer AG	344,40	347
Bay hyp&Wechselbk	368,80	366
Bayer Vereinsbank	406,50	402,50
BMW	690,20	694,50
Commerzbank	323,30	323,30
Continental AG	206	207
Daimler-Benz AG	634,50	641
Degussa	408	405
Deutsche Babcock A	155,50	156,50
Deutsche Bank AG	669,50	662,50
Dresdner BK AG FR	383,50	383,50
Henkel VZ	533	537
Hoechst AG	296,20	295,50
Karstadt AG	559	558
Kaufhof Holding	462	452,80
Linde AG	761	757
DT. Lufthansa AG	180	176,50
Man AG	332	333,50
Mannesmann AG	374,50	365,50
Mettallges AG	123	119
Preussag AG	396,80	397,50
Rwe	450	453
Schering AG	1062,50	1052
Siemens AG	653,50	652
Thyssen	256	255,20
Veba AG	504	504,20
Viag	496,50	498,50
Wellag AG	982	1000

New York: Dow Jones sur 3 mois



Francfort: Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Stabilité du Matif

RELATIVEMENT INDIFFÉRENT aux nouvelles et fortes perturbations observées sur le marché des changes, le contrat notionnel du Matif – le contrat à terme sur obligations d'État françaises – a ouvert en très légère baisse l'échéance juin, cédant 16 centièmes après une heure de transactions à 113,24. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor à dix ans s'établissait à 7,78 %, soit un écart de 76 points de base (0,76 %) par rapport aux titres d'État allemand de même échéance. Les taux d'intérêt à court terme étaient inchangés à 7,70 %, prenant en compte la stabilité du franc. Le contrat Pibor 3 mois du Matif échéance juin gagnait pour sa part 2 centièmes à 93,14. Les opérateurs n'anticipaient pas de baisse des taux directeurs de la Banque de France à l'issue de la réunion, jeudi 6 avril, du conseil de la politique monétaire.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 05/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,63	7,88	8,35	1,70
Allemagne	4,50	7,17	7,84	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,19	4,51	5,75	0,20
États-Unis	6,44	7,21	7,45	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 05/04	Taux au 04/04	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,49	7,58	101,30
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,60	7,62	101,81
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,84	7,83	102,45
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,92	7,93	102,92
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,28	8,24	103,55
Obligations françaises	8,09	8,11	102,12
Fonds d'État à TME	−0,66	−0,55	99,87
Fonds d'État à TRE	−0,39	−0,35	99,27
Obligat. franç. à TME	−0,43	−0,39	99,27
Obligat. franç. à TRE	+0,12	+0,18	100,43

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 05/04	Vente 05/04	Achat 04/04	Vente 04/04
Jour le jour	7,68	—	—	—
1 mois	7,75	8	8,06	8,31
3 mois	7,75	8	8,06	8,31
6 mois	7,50	7,75	7,75	8
1 an	6,93	7,56	7,37	7,62
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	7,84	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	7,80	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	7,40	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	7,26	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	7,24	—	—	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	6,50	—	—	—
Pibor Ecu 6 mois	6,62	—	—	—
Pibor Ecu 12 mois	6,88	—	—	—

MATIF

Échéances 05/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	110434	113,40	113,60	113,10	113,40
Sept. 95	301	112,78	112,78	112,58	112,80
Déc. 95	2	112,68	112,68	112,68	112,70
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	37995	93,08	93,23	93	93,12
Sept. 95	6236	93,44	93,48	93,36	93,41
Déc. 95	3498	93,42	93,44	93,36	93,40
Mars 96	1104	93,25	93,30	93,21	93,26
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	3512	83,04	83,32	82,94	83,32
Sept. 95	—	—	—	—	83,38

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 05/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 95	20157	1900	1900	1869	1882
Mai 95	578	1897,50	1897,50	1873	1879,50
Juin 95	1152	1879	1879	1850	1861
Sept. 95	1010	1889	1889	1875	1883

LES MONNAIES

US/F ↘ 4,8010 | US/DM ↘ 1,3670 | US/Y ↘ 85,3500 | DM/F ↘ [illegible] | £/F ↘ 7,7475

Nouvelle baisse du dollar

LE DOLLAR ÉTAIT en baisse jeudi matin 6 avril lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Le billet vert est même tombé à un plus bas niveau historique de 85,11 yens face à la devise japonaise. Le dollar s'échangeait à 1,3590 mark et 4,76 francs. Le franc était stable à 3,50 pour un deutschemark. Les interventions concertées menées la veille par la Réserve fédérale américaine, la Bundesbank et la Banque du Japon ont une nouvelle fois totalement échoué. Les marchés financiers ont au contraire vendu des billets verts à la suite des déclarations du ministre des finances allemand Theo Waigel et du président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, qui ont dénoncé les déséquilibres de l'économie américaine et demandé aux Américains d'y mettre un terme. Ces propos très critiques ont contribué à semer le désordre sur le marché des changes international.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 05/04	% 04/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	349,8000	−0,13	338	362
Ecu	6,3875	−0,02	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,8010	−0,90	4,5500	5,1500
Belgique (100 F)	17,0080	−0,18	16,4500	17,5500
Pays-Bas (100 fl)	312,3800	−0,14	—	—
Italie (1000 lir.)	2,8020	−0,38	2,5500	3,1200
Danemark (100 krd)	88,4600	+0,03	83	93
Irlande (1 iep)	7,7705	−0,73	7,5000	8,2500
Gde-Bretagne (1 L)	7,7475	−0,86	7,4000	8,2500
Grèce (100 drach.)	2,1410	−0,02	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	65,2800	+0,25	60	70
Suisse (100 F)	426,7600	−0,01	413	437
Norvège (100 k)	78,1400	−0,04	74	83
Autriche (100 sch)	49,7050	−0,13	48,2000	51,3000
Espagne (100 pes.)	3,8110	[illegible]	3,5500	4,1500
Portugal (100 esc.	3,3050	−0,15	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,4458	−0,70	3,2000	3,8000
Japon (100 yens)	5,5878	−0,16	5,3000	5,6500
Finlande (mark)	112,6500	−0,18	106	117

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	06/04	05/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,3670	1,3775	−0,77
TOKYO : USD/Yens	85,3500	86,0500	−0,82

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8220	4,8270	4,8945	4,8955
Yen (100)	5,5300	5,5421	5,5293	5,5335
Deutschemark	3,4940	3,4950	3,5365	3,5375
Franc Suisse	4,2466	4,2585	4,2810	4,2857
Lire ital. (1000)	2,8149	2,8261	2,8774	2,8831
Livre sterling	7,8010	7,8139	7,8968	7,9018
Peseta (100)	3,7993	3,8098	3,8268	3,8306
Franc Belge	16,979	17,014	17,150	17,159

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	8	8,58	8,11
Eurodollar	5,15	6,18	6,25
Eurolivre	6,58	6,31	6,58
Eurodeutschemark	5	4,13	4,15

L'OR

	cours 05/04	cours 04/04
Or fin (k. barre)	60700	60500
Or fin (en lingot)	61000	60950
Once d'Or Londres	391,95	392,50
Pièce française(20f)	355	355
Pièce suisse (20f)	353	355
Pièce Union lat(20f)	354	351
Pièce 20 dollars us	2350	2360
Pièce 10 dollars us	1380	1305
Pièce 50 pesos mex.	2280	2270

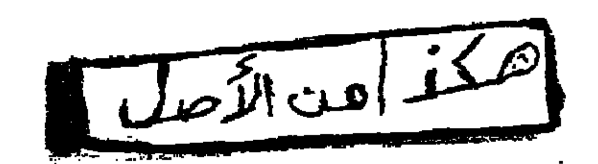
LE PÉTROLE

En dollars	cours 05/04	cours 04/04
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	16,84	16,66
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	05/04	04/04
Dow-Jones comptant	192,39	191,47
Dow-Jones à terme	272,94	273,29
Moody's	—	—
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2960	2974
Cuivre à 3 mois	2921	2921
Aluminium comptant	1883,50	1896
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	—
Plomb à 3 mois	—	—
Etain comptant	5860	5880
Etain à 3 mois	5890	5905
Zinc comptant	1061,50	1065,50
Zinc à 3 mois	1083	1084
Nickel comptant	7630	7620
Nickel à 3 mois	7630	7620

METAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1375	1365
Café (Londres)	3079	3079
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 6 AVRIL

Liquidation : 21 avril
Taux de report : 7,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,74 %
CAC 40 : 1886,84

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
EDF-GDF 3%	7200	7200	—	6100
B.N.P. (T.P)	975	980	+ 0,51	985
Cr.Lyonnais(T.P.)	845	832	- 1,54	840
Renault (T.P.)	1850	1845	- 0,27	1804
Rhone Poulenc(T.P)	1995	2020	+ 1,25	1975
Saint Gobain(T.P.)	1161	1165	+ 0,34	1150
Thomson S.A (T.P)	1060	1060	—	1051
Accor 1	582	572	- 1,72	565
Air Liquide 1	798	793	- 0,63	750
Alcatel Alsthom 1	435,30	436,70	+ 0,32	415
Alcatel Cable 1	350,20	352,90	+ 0,77	360
Alspi 1	310	303	- 2,26	339
AGF-Ass.Gen.France	163	168	+ 3,07	154
Axa 1	240	241,10	+ 0,46	255
Bail Invest. 1	809	809	—	800
Bancaire (Cie) 1	532	539	+ 1,32	530
Bque Colbert C2#	65,25	—	—	71
Bazar Hot. Ville 2	522	—	—	515
Berger (M) 2	1400	—	—	1400
BIC 1	800	799	- 0,13	795
BIS 1	364	364	—	340
B.N.P. 1	248,10	249,90	+ 0,73	225
Bollore Techno.1	502	508	+ 1,20	460
Bongrain 1	2790	2760	- 1,08	2670
Bouygues 1	552	558	+ 1,09	525
Canal + 1	575	585	+ 1,74	590
Cap Gemini Sogeti1	173,50	177,70	+ 2,42	165
Carnaudmetalbox 1	182,80	180,80	- 1,09	176
Carrefour 1	2430	2458	+ 1,15	2320
Casino Guichard 1	150	148	- 1,33	143
Casino Guich.ADP 1	118	116,50	- 1,27	114
Castorama Dl (Li)1	774	779	+ 0,65	720
C.C.F. 1	222,50	224,30	+ 0,81	205
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	53	53	—	58
Cegid (Ly) 1	440	440	—	415
CEP Communication1	495	523	+ 5,66	470
Cerus Europ.Reun 1	83	82,50	- 0,60	81
Cetelem 1	1044	1030	- 1,34	975
CGIP 1	1111	1058	- 4,77	1060
Chargeurs 1	953	943	- 1,05	1060
Christian Dior 1	441,50	439,10	- 0,54	430
Ciments Fr.Priv.B1	227	227	—	215
Clarins 1	448	450	+ 0,45	400
Club Mediterranee1	472,80	474,50	+ 0,36	425
Coflexip	273,80	273	- 0,29	275
Colas 1	855	855	—	765
Comptoir Entrep. 1	219	[illegible]	—	219
Comptoir Moder. 1	1480	1470	- 0,68	1310
CPR 1	343,50	344,80	+ 0,38	330
Cred.Fon.France 1	557	585	+ 5,03	499
Credit Local Fce 1	412,50	419,50	+ 1,70	395
Credit Lyonn.CIP 1	225	213	- 5,33	230
Credit National 1	392	385	- 1,79	350
CS(ex.CSEE)1	312	310	- 0,64	310
Damart 1	4710	4800	+ 1,91	4600
Danone 1	795	801	+ 0,75	790
Dassault-Aviation1	424	419	- 1,18	370
Dassault Electro 1	306	306	—	305
De Dietrich 1	2680	2600	- 2,99	2550
Degremont 1	352	350	- 0,57	340
Dev.R.N-P.Cal#Li 2	72,50	72,60	+ 0,14	68
DMC (Dollfus Mi)1	246,80	260	+ 5,35	250
Docks France 1	749	743	- 0,80	750
Dynaction 1	147	145	- 1,36	125
Eaux (Gle Des) 1	495	498,30	+ 0,67	485
E.B.F 1	935	948	+ 1,39	945
Ecco 1	666	653	- 1,95	600
Eiffage 1	853	850	- 0,35	770
Elf Aquitaine 1	377,20	378,70	+ 0,40	365
Eridania Beghin 1	777	774	- 0,39	750
Essilor Intl 1	835	842	+ 0,84	755
Essilor Intl ADP 1	579	579	—	560
Esso 1	590	585	- 0,85	615
Eurafrance 1	1420	1418	- 0,14	1410
Euro Disney 1	13	13	—	12
Euro RSCG W.W 1	552	550	- 0,36	490
Europe 1-1	1345	1340	- 0,37	1290
Eurotunnel 1	19,05	19,10	+ 0,26	19
Filipacchi Medias1	715	727	+ 1,68	650
Finextel 1	65	64,70	- 0,46	84
Fives-Lille 1	430	443	+ 3,02	405
Fromageries Bel 1	4370	4400	+ 0,69	4590
Galeries Lafayet.1	2325	2310	- 0,65	2170
GAN 1	153,50	153,30	- 0,13	159
Gascogne (B) 1	480	476	- 0,83	495
Gaz et Eaux 1	1800	1799	- 0,06	1720
Geophysique 1	287,70	293	+ 1,84	270
G.F.C. 1	378	375	- 0,79	345
Groupe Andre S.A.1	438	435	- 0,68	430
Groupe De La Cite1	821	834	+ 1,58	770
GTM-Entrepose 1	351	354	+ 0,85	350
Guilbert 1	468,50	470,10	+ 0,34	420
Guyenne Gascogne 1	1310	1315	+ 0,38	1320
Havas 1	376	387	+ 2,93	350
I.D.I.A 1	135	136,20	+ 0,89	136
Imetal 1	488,10	491	+ 0,59	475
Immeubl.France 2	330	331	+ 0,30	335
Immob.Phenix 1	51	—	—	48
Ingenico 1	79,85	79,80	- 0,06	78
Interbail 1	337,80	343	+ 1,54	335
Intertechnique 1	545	545	—	570
Jean Lefebvre 1	336	334	- 0,60	300
Klepierre 1	575	569	- 1,04	585
Labinal 1	808	801	- 0,87	765
Lafarge Coppee 1	376,10	376	- 0,03	350
Lagardere (MMB) 1	119,80	119,50	- 0,25	110
Lapeyre 1	319,50	309	- 3,29	295
Lebon 2	246	246	—	230
Legrand 1	7060	7120	+ 0,85	6800
Legrand ADP 1	4520	4536	+ 0,35	4400
Legris Indust. 1	362	359,80	- 0,61	365
Locindus 1	800	805	+ 0,63	790
LVMH Moet Vuitton1	923	924	+ 0,11	895
Lyonnaise Eaux 1	468	472,90	+ 1,05	430
Marine Wendel 1	382	389	+ 1,83	345
Matra-Hachette 1	117	115,50	- 1,28	105
Metaleurop 1	59	59	—	60
Metrologie Inter.1	25,65	27,40	+ 6,82	26
Michelin 1	208,80	212	+ 1,53	197
Moulinex 1	117	116,30	- 0,60	115
Navigation Mixte 1	989	980	- 0,91	960
Nord-Est 1	137,10	139,80	+ 1,97	135
Nordon (Ny) 2	330	331	+ 0,30	375
NRJ # 1	394,90	392	- 0,73	355
Olipar 1	6,15	6,20	+ 0,81	6,50
Oreal 1	1279	1300	+ 1,64	1250
Paribas 1	295,70	300,20	+ 1,52	290
Pechiney CIP 1	325	325	—	320
Pechiney Intl 1	120,50	121,50	+ 0,83	119
Pernod-Ricard 1	348	352	+ 1,15	335
Peugeot 1	671	684	+ 1,94	630
Pinault-Prin.Red.1	1090	1105	+ 1,38	1070
Plastic-Omn.(Ly) 1	508	500	- 1,57	495
Poliet 1	418,20	419	+ 0,19	400
Primagaz 1	918	915	- 0,33	905
Promodes 1	1113	1123	+ 0,90	1090
Publicis 1	400	401	+ 0,25	335
Radiotechnique 1	498	495	- 0,60	560
Remy Cointreau 1	165	161,50	- 2,12	165
Renault 1	164	164,90	+ 0,55	162
Rexel 1	759	760	+ 0,13	730
Rhone Poulenc A 1	115,50	116,20	+ 0,61	110
Rochette (La) 1	52,45	52,40	- 0,10	55
Roussel Uclaf 1	730	726	- 0,55	700
Rue Imperiale(Ly)1	3500	3500	—	3460
Sade (Ny) 1	169,50	169,50	—	170
Sagem 1	2880	2850	- 1,04	2710
Saint-Gobain 1	606	605	- 0,17	580
Saint-Louis 1	1507	1518	+ 0,73	1450
Salomon (Ly) 1	2010	1990	- 1	1850
Salvepar (Ny) 2	422	—	—	395
Sanofi 1	284,10	284,80	+ 0,25	275
Sat 2	1975	1969	- 0,30	1960
Saupiquet (Ns) 1	1176	—	—	1190
Schneider 1	356,50	358,50	+ 0,56	325
SCOR S.A 1	112,90	112,80	- 0,09	113
S.E.B. 1	535	517	- 3,36	500
Sefimeg 1	290	290	—	285
SEITA 1	133,80	133,50	- 0,22	126
Selectibanque 1	144	143,90	- 0,07	140
SFIM 2	914	—	—	880
SGE 1	164	163	- 0,61	153
Sidel 1	1366	1368	+ 0,15	1290
Simco 1	423	422,50	- 0,12	400
S.I.T.A 1	605	660	+ 9,09	605
Skis Rossignol 1	1379	1375	- 0,29	1430
Sligos 1	367	369	+ 0,54	390
Societe Gale A 1	551	551	—	520
Sodexho 1	901	900	- 0,11	760
Sommer-Allibert 1	1811	1800	- 0,61	1690
Sophia 1	420	423	+ 0,71	405
Sovac 1	350	350	—	365
Spie Batignolles 1	232	229,50	- 1,08	230
Spir Communic. 1	440	440	—	450
Strafor Facom 1	642	651	+ 1,40	625
Suez 1	238,20	241,50	+ 1,39	240
Synthelabo 1	248,80	248	- 0,32	240
Technip S.A. 1	273	273	—	265
Thomson-CSF 1	130	133,10	+ 2,38	123
Total 1	302,80	305,20	+ 0,79	280
UAP 1	126,20	127,50	+ 1,03	116
UFB Locabail 1	342	341	- 0,29	340
UGC DA (M) 1	155	150,50	- 2,90	150
Ugine S.A 1	332	324	- 2,41	310
UIC 1	89,50	93	+ 3,91	85
UIF 1	440	442	+ 0,45	415
UIS 2	199,90	192	- 3,95	196
Unibail 1	483,90	469	- 3,08	455
Union Assur.Fdal 1	495	490,60	- 0,89	500
Valeo 1	268,10	274	+ 2,20	255
Vallourec 1	221,40	223,50	+ 0,95	240
Via Banque 1	296	295,10	- 0,30	310
Worms & Cie 1	241	240,60	- 0,17	240
Z Gr.Zannier #Ly 1	120	121	+ 0,83	124
Zodiac 1	575	579	+ 0,70	540
Elf Gabon 1	949	949	—	945

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN Amro Holding 1	180	180	—	173
American Express 1	168,70	168	- 0,41	165
Anglo American 1	274,10	278,50	+ 1,61	275
Amgold 1	450	469,50	+ 4,33	435
Arjo Wiggins App.1	20,85	20,70	- 0,72	20
A.T.T. 1	252,90	250,20	- 1,07	260
Banco Santander 1	166,10	173,50	+ 4,46	162
Barrick Gold 1	120	121,50	+ 1,25	118
B.A.S.F. 1	995	—	—	1000
Bayer 1	1201	1205	+ 0,33	1200
Blenheim Group 1	16,15	16,40	+ 1,55	15,50
Buffelsfontein 1	37	37,10	+ 0,27	35
Chase Manhattan 1	182,70	183,20	+ 0,27	172
Cordiant PLC 1	7,15	7,20	+ 0,70	7
Daimler Benz 1	2225	2225	—	2160
De Beers 1	132	126	- 4,55	119
Deutsche Bank 1	2350	2351	+ 0,04	2320
Dresdner Bank 1	1328	—	—	1360
Driefontein 1	70,25	69,70	- 0,78	65
Du Pont Nemours 1	303	302	- 0,33	290
Eastman Kodak 1	257	250	- 2,72	255
East Rand 1	5,80	5,80	—	5,50
Echo Bay Mines 1	49,55	51,05	+ 3,03	48
Electrolux 1	230	—	—	240
Ericsson 1	305,10	309,70	+ 1,51	295
Exxon Corp. 1	324,20	323,30	- 0,28	325
Ford Motor 1	128	126,30	- 1,33	125
Freegold 1	63,90	64	+ 0,16	58
Gencor Limited 1	16,70	16,65	- 0,30	16,50
General Electric 1	260,10	260,10	—	270
General Motors 1	211	207	- 1,90	210
Generale Belgique1	320	—	—	325
Grd Metropolitan 1	30,50	30,95	+ 1,48	31
Guinness Plc 1	36,35	36,35	—	35
Hanson Plc 1 ■	18,70	18,55	- 0,80	19
Harmony Gold 1	44,60	44,60	—	42
Hewlett-Packard 1	587	576	- 1,87	615
Hitachi 1	48,90	47,40	- 3,07	46
Hoechst 1	1050	1050	—	1020
I.B.M 1	400,40	399,50	- 0,22	415
I.C.I 1	58,05	59,80	+ 3,01	58
I.T.T. 1	496	496	—	500
Ito Yokado 1	230,50	230,10	- 0,17	250
Matsushita 1	76,10	76	- 0,13	70
Mc Donald's 1	167	166	- 0,60	173
Merck and Co 1	208	205,30	- 1,30	215
Minnesota Mining 1	283,40	—	—	285
Mitsubishi Corp. 1	55	—	—	55
Mobil Corporat. 1	437,80	—	—	440
Morgan J.P. 1	281	—	—	300
Nestle SA Nom.1	4765	4768	+ 0,06	4240
Nippon MeatPacker1	64,90	65,10	+ 0,31	65
Norsk Hydro 1	180	180,10	+ 0,06	182
Petrofina 1	1440	1449	+ 0,63	1400
Philip Morris 1	323,10	320	- 0,96	330
Philips N.V 1	162,10	160	- 1,30	160
Placer Dome Inc 1	112,20	114,10	+ 1,69	113
Procter Gamble 1	320	—	—	340
Quilmes 1	210	—	—	220
Randfontein 1	33,30	32	- 3,90	32
Rhone Poul.Rorer 1	206,90	201,50	- 2,61	205
Royal Dutch 1	581	577	- 0,69	580
R T Z 1	63,50	64	+ 0,31	63
Sega Enterprises 1	228	221,20	- 2,98	235
Saint-Helena 1	46,90	46,90	—	45
Schlumberger 1	283	283,80	+ 0,28	290
SGS Thomson Micro.	145	145	—	153
Shell Transport 1	57	56,10	- 1,58	57
Siemens 1	2284	2308	+ 1,05	2240
Sony Corporation 1	231	231	—	225
Sumitomo Bank 1	96,05	—	—	93
T.D.K 1	223,10	—	—	215
Telefonica 1	61	—	—	60
Toshiba 1	31,95	32,30	+ 1,10	31
Unilever 1	632	632	—	630
Unit.Technologie 1	333,50	328,10	- 1,62	330
Vaal Reefs 1	359	369	+ 2,79	345
Volkswagen A.G 1	1250	—	—	1200
Volvo (act.B) 1	95,40	94,60	- 0,94	95
Western Deep 1	175,50	179,50	+ 2,28	154
Yamanouchi 1	103,50	105,90	+ 2,32	108
Zambia Copper 1	2,99	2,96	- 1	3,05

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 6 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	3,273 o
CEPME 8,5% 88-97CA	102,10	6,497
CEPME 9% 89-99 CA#	105,52	5,671
CEPME 9% 92-06 TSR	—	7,877
CFD 9,7% 90-03 CB	109,76	3,595 ↓
CFD 8,6% 92-05 CB	103,90	1,296 ↑
CFF 10% 88-98 CA#	107,27	4,548
CFF 9% 88-97 CA#	103,55	4,562 d
CFF 10,25%90-01CB#	111,25	0,616 ↑
CLF 8,9% 88-00 CA#	105,19	7,632 d
CLF 9%88-93/98 CA#	103,99	1,578
CNA 9% 4/92 CB	106,20	8,316
CRH 8,6%92/93/94CB	103,45	6,621
CRH 8,5% 87-88 CA#	103,20	0,743 o
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	1,178
EDF 8,6% 92 CA#	104,30	8,529
Em.Etat10,26%86 CA	102,80	0,703
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,81	4,340
Finansder 9%91CB#	105,92	3,230
Finansd.8,6%92 CA#	103,85	1,626 ↑
Floral9,75% 90 CA#	107,89	6,838
OAT 8,7%5/88-95CA#	100,19	7,532 d
OAT 9,8% 1/96 CA#	102,20	1,272 ↓
OAT 8,50% 6/97 CA#	103	6,637
OAT 9,90%85-97 CA#	106,46	3,092 d
OAT 88-98 TME CA	100,10	1,432 d
OAT 9/1998 TRA	—	3,424
OAT 9,50%88-98 CA#	106,28	7,418
OAT TMB 01/99 CA	99,43	1,287
OAT 8,125% 99 CA#	102,77	7,034
OAT 8,50%90/00 CA#	104,71	0,209
OAT 85/00 TRA CA	101,50	4,239
OAT 10% 5/2000 CA#	110,70	8,603 o
OAT 01 TME CA	99,20	1,432 d
OAT 8,5% 11/02 CA#	104,80	3,074
OAT 8,50% 2019 CA#	103,78	3,796 ↑
OAT 8,50%92-23 CA#	103,10	8,058
PTT 11,2%85-95 CB#	102,42	3,645 ↓
SNCF 8,8% 87-94CA	103,80	1,519
Lyon.Eaux 6,5%90CV	839	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	398	390
Bains C.Monaco 2	718	705
B.N.P.Intercont.2	260,30	260
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2	12,90	15,50
Cambodge ◆	835	835
Carbone Lorraine 2	694	667
CBC 1	207,90	202
Centenaire Blanzy	256	253
Ceragen Holding	29	36,90
Champex (Ny) ◆	15	15
CIC Un.Euro.CIP 1	290	298
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2817	2817
Cpt Lyon Alem.2	367,50	366
Concorde-Ass Risq2 ◆	725	725
Gpe Valfond ex.CMP ◆	14,85	14,85
Credit Gen.Ind. ◆	24	24
Darblay ◆	500	500
Didot Bottin	600	600
Eaux Bassin Vichy ◆	2730	2730
Ecia 1	665	674
Ent.Mag. Paris ◆	3865	3865
Eridania Beghin CI	762	764
Fidel(eximmofice)2	117,10	120
Finalens ◆	330	330
F.I.P.P. ◆	115	115
Fonciere (Cie) ◆	521	521
Fonciere Euris	184	184
Foncina #	458	458
France I.A.R.D.	571	599
France S.A 1	700	700
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont 1	263,50	275
Genefim	154	154,10
Gevelot ◆	1075	1075
G.T.I (Transport)2	410	395
Immobail 2	266	266
Immobanque 2	800	779
Im.Marseillaise 2 ■	5090	5130
Invest.(Ste Cie.)	1400	1400
Lille Bonnieres	1800	1800
Locafinanciere ◆	457	457
Louvre 1	196	195
Lucia	80	77
Machines Bull ◆	22,10	22,10
Monoprix	170,50	179
Metal Deploye ◆	460	460
Mors 2 #	14,35	14
Navigation (Nle) ◆	82	82
Origny-Desvroise ◆	1385	1385
Paluel-Marmont	336,20	336,20
Pap.Clairefont(Ny) ◆	820	820
Parfinance 2	173	173
Paris Orleans	230	235
Piper Heidsieck	951	952
Porcher ◆	210	210
Promodes (CI) ◆	819	819
PSB Industries 2Ly ◆	403,90	403,90
Rochefortaise Com.	185	182
Rosario 2	209	209
Rougier #	743	817
S.A.F.I.C Alcan	285	280
Saga	245	245
Salins du Midi 2	396	390
Savoisienne M. ◆	149,90	149,90
Sfilc 2	672	679
S.I.P.H.	204	204
Sofal ◆	300	300
Soffo ◆	300	300
Sofitam act.a reg. ◆	73,35	73,35
Sofragi ●	3716	3716
Soudure Autogene	922	923
Sovabail ◆	400	400
Taittinger 1	2450	2458
Tour Eiffel	291	293
Elyo 2	259	261,80
Vicat 2	526	525
Virax ◆	129	129

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G. AG	500	500
Bayer.Vereins Bank	1332	1332
Commerzbank AG	1120	1120
Fiat Ord	19,20	19,20
Gevaert	238,10	226,20
Gold Fields South	125,10	125,10
Johannesburg Cons.	111,10	111,10
Kubota Corp.	31,20	31,20
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	43,70	43,70
Ottomane(cie Fin.)	182	182
Robeco	315,60	315,10
Rodamco N.V.	138,50	138,60
Rolinco	322,50	315

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 6 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	50,50	50,50
AFE 2 #	450	455
Aigle 2	273,80	270
Alain Manoukl(Ly)2#	100	98,50
Albert S.A (Ns) ◆	126,80	126,80
Altran Techno 1 #	519	520
Arnault Associes ◆	510	510
Axime (ex.Segin)	284	284
B.A.C. ◆	23,70	23,70
Bque Picardie (Li) ◆	601	603
Bque Sofirec (M)	484	478
Bque Tarneaud(B)#	206	205
Bque Vernes	640	640
Beneteau #	380,50	377
B I M P ◆	85,05	85,05
Boiron (Ly) 1 #	456	451,50
Boisset (Ly)#	279,90	279,90
Brioche Pasq.(Ns)1	549	549
But S.A. 1	930	935
Cardif SA 1	559	545
CDA-Cie des Alpes2	144	144
C.E.E 2#	451	451
CEGEP #	164,90	160
Cermex 2 # (Ly) ◆	305	305
CFPI	260,50	264
Change Bourse (M)	240	240
Christ.Dalloz 2 #	741	740
Cipe France Ly 2 #	679	679
CNIM CA#	223	223
Codetour	297	299
Comp.Euro.Tele-CET	159	160
Conflandey S.A. ◆	318	318
C.A. de la Brie 2	359	359
C.A.Gironde (B)	436	436
C.A.Haute Normand	399,50	399,50
C.A.Ille & Vilaine	327	326
C.A.Indre et Loire	304,40	304,40
C.A. Paris IDF 1	700	705
C.A.de l'Isere Ly#	375	377
C.A.Loire Atl.(Ns)	371	371
C.A.Loire/H.Loire#	800	800
C.A.du Loiret CCI# ◆	455	455
C.A.Morbihan (Ns)	344,90	347
C.A.du Nord (Li)	436,50	436,30
C.A. Oise CCI ◆	236	236
C.A.Pas de Calais	415,50	415,50
C.A. Somme CCI 2	239,50	239,50
C.A.Toulouse (B)	341	338
CFJPE(exGAN part)#2	98	97
Chaine et Trame #	265	260
C.A. Midi CCI#(Ly)	217	218
Credit de l'Est ◆	447,40	447,40
Creeks	111	108
Dapta-Mallinjoud 2	131	129,30
Darnal Expansion#2 ◆	47	47
Dauphin OTA	231	235
Delta Prot.# C2 Ly	305	294,50
Desquenne Giral	113	118,50
Devanlay 2	810	810
Deveaux(Ly)	578	579
Devernois (Ly)	450	450
Ducros Serv.Rapide ◆	71,95	71,95
Ecco Trav. Tempo 1	330	329
Elysee Inv. 1 ◆	30,20	30,20
Emin-Leydier# (Ly)	618	615
Eramet 2	328	326
Europ.Extinc.(Ly)#	281	279,50
Europ Propulsion 2 ◆	320	320
Expand 2 ◆	338	338
Factorem	461,50	463
Faiveley #2	260,10	262
Finaball 2	129,90	129
Finacor 2	149,90	149,90
Fininfo	440	440
Fructivie 1	500	499
Gautier France 2#	348	346,50
Gel 2000 2	119	118
GFI Industries #	354	350
Girodet # (Ly)	65,20	65,20
GLM S.A.	388,50	388
Grandoptic.Photo #	395	396
Gpe Guillin # Ly	133,50	134,90
Kindy #	174,90	172
Guerbet 2 ◆	319,10	319,10
Hermes internat.1#	626	627
Hurel Dubois	394	385
ICBT Groupe # 2	187,90	184
I.C.C. 2	181	185
Idianova ◆	64	64
Immob.Hotel. 2 #	87	85
Installux (Ly)2	499	498,70
Int. Computer #	146	144
Invest.Paris 1 ◆	130	130
IPBM 2	65,50	62,30
I.Clairbois(Ly) ◆	112,10	112,10
Lambert-Riviere ◆	411,20	411,20
M6-Metropole TV 2	316,90	318
Manitou 2#	469	478
Manutan ■	445,80	445
Marie Brizard 2	1199	1197
Maxi-Livres/Profr.	421	425
Mecadyne	173	173,20
Mecelec 2 (Ly)	120	121
MGI Coutier 2#	525	526
Michel Thierry# 2	718	706
Monneret Jouet #	98,05	98
Naf-Naf 1#	118,60	120
Norbert Dentres.2#	439,50	435
N.S.C Schlum.2 Ny	978	977
OGF Omn Gest.Fin.1	672	675
Onet	883	873
Paul Predault #	189,50	189
P.C.W. 2	79,35	83,30
Petit Boy # ◆	100	100
Pier Import	101,50	101
Pochet 2	1160	1150
Poujoulat Ets (Ns) ◆	210	210
Radiall 2#	331	332
Rallye(Cathiard)Ly	148	150
Reydel Indust.Li 2	1110	1130
Robertet #	1145	1145
Rouleau-Guichard 2	500	497
Securidev 2 #	116,50	119,20
Sediver 2 #	198	196
Seribo 2	428	428
Siparex (Ly) #	78,50	78,50
Smoby (Ly) 2	548	550
Sofco (Ly)	132	132
Sofibus ◆	418	418
Sogepag 2 #	126,50	126,50
Sogeparc (Fin) 1	600	607
Sopra 2	300	300
Steph.Kelian #	95,95	100
Sylea 2	474,40	480
Teisseire-France ◆	205	205
TF1-1	449	453,50
Thermador Hold(Ly)	460	460
Trouvay Cauvin 2#	150	147,30
Unilog 2	300	300
Union Fin.France 1	471	470
Via Credit(Banque) ◆	136,10	136,10
Viel et Cie #	146	148,70
Vilmorin et Cie#2	364	350,20
Virbac	503	500

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 5 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34811,15	34811,15
Actimonétaire-D	31227,67	31227,67
Amplia ◇	109052,27	109052,27
Amplitude Monde D. ◆	665,22	645,84
Antigone Trésorerie	803193	803193
Arbitr. Court Terme	8876,06	8876,06
Asie 2000	600,48	582,99
Associa Première	35297,36	35297,36
Associc	1091,53	1091,53
Atout Amérique	100,11	97,67
Atout Asie	88,04	85,89
Atout Futur C	527,60	514,73
Atout Futur D	513,06	500,55
Aurecic	1395,81	1355,16
Avenir Alizés	1820,18	1784,49
Axa Valeurs PER	148,05	143,74
Cadence 1	1040,45	1030,15
Cadence 2	1031,12	1020,91
Cadence 3	1018,40	1008,32
Capimonétaire	7578,36	7570,79
Capiobliq	7540,01	7465,36
Capitacic	1553,11	1530,16
Cicamonde	1127,10	1094,27
Coeuris	1598,28	1568,48
Comptavalor ◆	2149,22	2146
Crédit Mutuel Capital	1506,71	1477,17
Créd.Mut.Ep.Cour.T	797,53	797,53
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	93,33	90,43
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	91,09	88,65
Créd.Mut.Ep.J	21147,22	21147,22
Créd.Mut.Ep.long.T.	204,47	199
Créd.Mut.Ep.Monde	1030,99	1003,40
Créd.Mut.Ep.Quatre	1072,32	1043,62
Dieze	1584,52	1554,98
Ecocic	1129,99	1097,08
Ecupar	124,89	121,25
Ecur. Actions futur ◆	188,52	183,03
Ecur. Distrimonétaire ◆	10226,03	10226,03
Ecur. Expansion ◆	298444,60	297255,58
Ecur. Géovaleurs ◆	2586,45	2511,12
Ecur. Investissement	161,49	156,79
Ecur. Monepremière	10296,95	10296,95
Elanciel D ◆	117,76	114,33
Elicash ◇	863566,02	863566,02
Emergence Poste D ◆	92,58	89,88
Eparcic	4449,02	4449,02
Eparcourt-Sicav ◆	204,58	204,07
Epargne-Unie	1411,98	1377,54
Eurl Cash capi ◆	9365,14	9363,14
Euroc Solidarité	1180,53	1168,84
Eurocic Leaders	1187,75	1153,16
Eurodyn	1348,94	1316,04
Fonsicav ◆	17854,21	17818,57
France Garantie	269,87	268,33
France Obligations ◆	473,62	468,93
Francic	491,56	487,24
Francic Pierre	108,80	105,65
Francic-Regions	1385,58	1345,22
Gestilion	18117,48	18117,48
HLM Monétaire ◆	17146,54	17146,54
Indicia ◆	1099,36	1022,35
Intensys D	109,54	109,27
Interobliq	5427,34	5373,60
Intersélection Fce	518,12	504,96
Japacic	166,92	162,06
Jeunepargne ◆	337,92	332,93
Latitude C	2732,85	2728,76
Lion 20000	15830,35	15830,35
Lion Association	10818,94	10818,94
Lion Institution	37001,39	36909,12
Lionplus	1214,42	1190,61
Lion Trésor	2242,85	2220,64
Livret Bourse Inv. ◆	589,11	571,95
Livret Portefeuil. ◆	759,66	737,53
Méditerranée	205,06	199,09
Mensuel CIC	10100,31	10000,31
Moneden	84013,38	84013,38
Moné-Dis ◇	10228,89	10228,89
Mone.J. ◇	10947,89	10947,89
Monévalor	50467,01	50467,01
Mutualité dépôts ◆	16674,83	16641,55
Natio Court Terme	12901	12901
Natio Court Terme2	351019	351019
Natio Epargne	21799,86	21584,02
Natio Ep. Capital	13497,77	13364,13
Natio Ep. Croissance	1871,39	1834,70
Natio Ep. Obligations	196,57	192,72
Natio Epargne Retraite	128,87	126,34
Natio Epargne Trésor	9514,08	9495,09
Natio Epargne Valeur	458,21	449,23
Natio France Index	1012,18	992,33
Natio Immobilier	1148,32	1125,80
Natio Inter	1655,06	1622,61
Natio Monétaire	5070,86	5065,79
Natio Opportunités	138,55	135,83
Natio Patrimoine	1342,76	1316,43
Natio Perspectives	1136,80	1114,51
Natio Placements	72199,87	72199,87
Natio Revenus	1026,23	1016,07
Natio Sécurité	11575,27	11575,27
Natio Valeurs	897,28	879,69
Nord Sud Develop.	1843,41	1839,73
Oblicic-Mondial	2995,65	2951,38
Oblicic-Régions	1091,75	1075,62
Oblifutur	3405,64	3392,14
Oblig. tres caté.	207,35	204,29
Oblilion	1629,92	1613,78
Oblisécurité Sicav ◆	15893,20	15893,20
Oblitys D	528,18	520,37
Oraction	1403,56	1369,33
Pervalor	587,88	576,35
Plénitude D ◆	146,33	142,07
Poste Croissance C	3310	3306,69
Poste Gestion C	40553,34	40553,34
Première Oblig. C ◆	11942,08	11942,08
Première Oblig. D ◆	11115,54	11109,99
Proficius	949,25	931,56
Rentacic	160,40	158,09
Revenus Trimestr.	5192,84	5141,43
Revenu-Vert	1141,31	1120,03
St-Honoré Pacifique	675,71	645,07
St-Honoré Réal.	18298,23	18225,33
Sécuricic	2103,70	2103,70
Sécuritaux	1690,34	1690,34
Sensivalor ◆	32337,47	32337,47
SEVEA ◆	104,22	101,68
SFI-CNP Assur ◆	702,73	682,26
S.G. France opport. C	1413,36	1385,65
S.G. France opport. D	1380,60	1353,53
S.G. Monde opport. C	912,48	894,59
S.G. Monde opport. D	912,48	894,59
Sicav Associations	2235,12	2235,12
Sicav 5.000	487,49	477,93
S.L. Est	1157,82	1124,10
Slivafrance	769,30	754,22
Slivam	404,71	396,77
Slivarente	219,95	215,64
Slivinter	484,69	475,19
Sogenfrance C	1302,38	1276,84
Sogenfrance D	1217,40	1193,53
Sogépargne	302,38	299,39
Sogevar	1073,86	1052,80
Soginter	1530,98	1500,96
Solstice D ◆	2268,25	2262,59
State Street Act. Eur ◆	11654,37	11320,12
State Street Act. France ◆	11314,45	11098,49
State Street Act. Japon ◆	1297,39	1265,75
State Street Act. Monde ◆	908,85	886,68
State Street Activ.Asie ◆	1249,63	1206,96
State Street Alloc.Franc. ◆	1020	1009,90
State Street Amer.Latine ◆	571,76	552,23
State Street Emer. Mts ◆	1285,89	1241,98
State Street Etats-Unis ◆	1199,55	1170,29
State Street OAT Plus ◆	12804,75	12677,97
State Str. Oblig. Monde ◆	946,25	936,88
State Street Spinnaker2 ◆	1164,15	1135,76
State Street Trésorerie ◆	12633,52	12633,52
Stratégie Actions	930,29	894,51
Stratégie Rendement	1613,88	1563,08
Synthesis	13489,11	13224,62
Thésora D	804,58	796,61
Trésor Plus ◆	1583,77	1568,09
Trésor Trimestriel ◆	1010,85	1000,84
Trésoricic	160853,81	160853,81
Trilion	5075,41	5010,28
Uni-Associations ◇	120,55	120,55
Uni-Foncier	1217,96	1188,25
Unifrance	586,68	572,37
Uni-Garantie C	1465,35	1438,03
Uni-Garantie D	1271,98	1248,26
Uni Régions	1353,51	1320,50
Univar ◇	283,59	283,59
Univers Actions	1499,22	1462,65
Univers Obligations	1948,79	1912,45
Valorg	2311,04	2308,79
Valréal	32545,67	32529,43
Winterthur St-Honoré	239,80	228,93

SYMBOLES

◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

ÉPIDÉMIES Habituellement très rares chez l'homme comme chez l'animal, les maladies dues aux prions peuvent aussi prendre une dimension épidémique. Ce fut notamment le cas ces dernières années en France et en Grande-Bretagne avec les affaires de l'hormone de croissance contaminée et de la maladie de la vache folle. ● LA SCIENCE apparaît encore largement désarmée face à ces agents infectieux d'un nouveau genre. On ignore, en particulier, si ces agents transmissibles non conventionnels ne sont composés que de protéines ou si des acides nucléiques leur sont associés. ● LES POUVOIRS publics français viennent de décider d'intensifier l'effort de recherche dans ce domaine. En dépit des considérables enjeux de santé publique, celui-ci ne retenait en France, jusqu'à présent, l'attention que de quelques rares équipes scientifiques et médicales.

Les mortels mystères des maladies à prions

Capables d'infecter l'homme et les animaux, ces étranges « agents transmissibles non conventionnels » lancent un double défi, à la science et à la médecine

L'INTRIGANTE et apparemment insoluble équation posée par les prions aurait depuis longtemps déjà dû inspirer les meilleurs auteurs internationaux de *thrillers* médico-scien-

nature

le Monde

tifiques. Les principales données disponibles dans ce domaine sont d'une simplicité, d'une intensité saisissantes. Les prions, ou ATNC (agents transmissibles non conventionnels), provoquent dans les organismes où ils se multiplient des maladies dégénératives du système nerveux central toujours mortelles, frappant aussi bien l'homme que l'animal. Ces maladies sont transmissibles au sein de la même espèce et parfois d'une espèce à l'autre. Il s'agit chez l'homme de différentes entités cliniques parfaitement établies, comme la maladie de Creutzfeldt-Jakob, le syndrome de Gerstmann-Sträussler-Scheinker et du kuru. Chez l'animal, ces maladies sont la tremblante naturelle du mouton, l'encéphalopathie du vison et l'encéphalopathie spongiforme bovine ou « maladie des vaches folles ».

Ces affections mortelles sont la conséquence de l'infection des organismes concernés par des agents dont la nature demeure encore très largement inconnue et dont les propriétés apparaissent totalement atypiques dans le monde des micro-organismes (parasites, bactéries, virus) pathogènes. On sait notamment que les prions résistent à tous les procédés de stérilisation habituellement utilisés en virologie. C'est ainsi qu'ils « survivent » à des températures auxquelles les structures vivantes ne résistent pas. On sait aussi qu'il s'agit d'une entité pleinement définie, les maladies induites par les ATNC répondant à un troublant faisceau de critères : elles sont lentes, toujours mortelles et précédées d'une phase cliniquement silencieuse pouvant durer plusieurs années chez l'homme (jusqu'à trente-cinq ans) ; elles ne correspondent à aucun test biologique permettant de dépister les individus infectés. Ceci a deux conséquences : seule l'apparition de symptômes cliniques permet de porter le diagnostic ; on ne peut pas dépister les individus apparemment sains qui sont infectés.

On dispose dans ce domaine de certitudes qui ne sont en aucune manière rassurantes

Confiné à quelques rares équipes de virologues ou de fondamentalistes, l'intérêt pour les prions s'est brutalement intensifié au milieu des années 80. Pour deux raisons majeures. Il y eut d'abord en France une épidémie de la maladie de Creutzfeldt-Jakob chez certains enfants traités à partir d'hypophyses prélevées sur des cadavres. Il y eut ensuite, en Grande-Bretagne, une épidémie massive d'encéphalopathies spongiformes bovines dues à la fabrication de farines animales contaminées *(lire ci-dessous)*.

Le drame français – près de quarante enfants sont aujourd'hui morts ou mourants – a confirmé la réalité de la transmission des prions par le biais de substances thérapeutiques extraites de tissus humains potentiellement infectieux. L'épidémie britannique a pour sa part démontré que la menace d'une maladie neurologique dégénérative, *via* des aliments contaminants, pouvait à tout moment se concrétiser et avoir de très sérieuses conséquences économiques et diplomatiques.

En 1992 le professeur Dominique Dormont, l'un des meilleurs spécialistes internationaux des prions, écrivait, dans un rapport demandé par Hubert Curien, alors ministre de la recherche et de la technologie, que l'on dispose dans ce domaine de certitudes qui ne sont en aucune manière rassurantes. Ainsi en est-il de la transmissibilité des prions. Les maladies dégénératives dues à ces agents infectieux ont été accidentellement transmises à des individus sains. Elles sont expérimentalement transmissibles aux primates et aux rongeurs.

Un enseignement sanitaire doit être tiré de l'épidémiologie récente des maladies à prions : c'est bien l'homme qui est à l'origine de la dissémination massive de ces agents. C'est vrai pour les épidémies britannique et française comme cela avait été très vraisemblablement le cas avec le kuru, maladie neurodégénérative qui tuait chaque année entre 1 % et 10 % des membres d'une peuplade de Nouvelle-Guinée dont les rites funéraires impliquaient la consommation des encéphales des cadavres. Dans l'attente du décryptage de la physiopathologie de ces étranges affections, il importe donc de réduire l'ensemble des situations qui pourraient conduire à la sélection de souches virulentes. Les maladies à prions pourraient peut-être ainsi demeurer des affections certes dramatiques, mais dont l'incidence était, jusqu'à aujourd'hui, très faible.

J.-Y. N.

Les deux théories du mécanisme pathogène des prions

Noyau

Cytoplasme

Gène codant pour la protéine-prion

Neurone cérébral

Cellule nerveuse normale

THEORIE 1 : L'agent infectieux est une protéine-prion anormale.

La protéine-prion anormale entre dans la cellule et altère la protéine normale.

Les protéines anormales se multiplient dans la cellule, pouvant entraîner une mort cellulaire.

THEORIE 2 : L'agent infectieux associe une protéine-prion anormale et un acide nucléique.

La protéine-prion anormale et l'acide nucléique entrent dans la cellule. L'acide nucléique se réplique dans la cellule.

L'acide nucléique altère la protéine-prion normale, entraînant la formation d'agents infectieux et désorganisant le fonctionnement cellulaire.

Source : New Scientist du 28 mai 1994

Infographie Le Monde

Urgence sanitaire

Parce qu'ils ne répondent à aucune des catégories connues de la pathologie infectieuse humaine et vétérinaire, les prions constituent l'un des plus grands défis auxquels est aujourd'hui confrontée la biologie humaine. Aux frontières de la virologie et de l'inconnu, de la matière inerte et du vivant, ils posent dans le même temps de redoutables questions aux responsables sanitaires et politiques. Ils imposent notamment à ces derniers de prendre des mesures préventives en l'absence de toute certitude scientifique. Comment, dans une situation à ce point inconfortable, ne pas sous-estimer les menaces visant la santé publique ? Comment, à l'inverse, compte tenu notamment du poids des affaires du sang contaminé, ne pas surestimer les risques et ne pas sombrer dans une forme de « *délire sécuritaire* », d'ores et déjà dénoncé par certains industriels des vaccins ou des produits médicamenteux issus du corps humain ?

« RECHERCHE INSUFFISANTE »

A la différence des Etats-Unis, où œuvre le dynamique docteur Stanley Prusiner, et de la Grande-Bretagne, confrontée à la catastrophe de l'infection de ses troupeaux bovins, la France n'avait pas, jusqu'à présent, jugé utile de financer de manière substantielle ce secteur trop méconnu de la biologie et de la médecine. « *L'activité nationale de recherche dans ce domaine est insuffisante et repose sur un trop petit nombre d'équipes* », reconnaissait-on officiellement l'an dernier au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ces équipes, parmi lequelles celles des professeurs Dominique Dormont (Commissariat à l'énergie atomique, service de santé des armées) et Yves Agid (hôpital Pitié-Salpêtrière), d'Annick Alperovitch (Inserm), de Jean-Louis Laplanche (hôpital Saint-Louis, Paris), de Jean-Yves Cesbron (Institut Pasteur de Lille) ou de François Lacroute (CNRS) devraient enfin prochainement bénéficier de nouveaux soutiens, le ministère de la recherche et de la technologie ayant décidé d'intensifier les efforts publics et de lancer une série d'appels d'offres pour plus de 10 millions de francs sur le thème de la biopathologie des prions.

Cette initiative est fort opportune. Elle ne saurait pour autant suffire. Au-delà des nécessaires travaux de biologie fondamentale, de génétique, de physiopathologie ou d'épidémiologie humaine et animale, l'urgence relève du domaine de la santé publique. Il importe en effet d'en savoir rapidement plus sur la réalité des risques provoqués par des prions, qu'il s'agisse de la consommation humaine de viandes animales, de greffes de cornées ou de tissus nerveux, ou encore de produits dérivés du sang. Une série d'exemples récents ont montré à quel point l'absence de coordination entre le savoir scientifique, les pratiques médicales et les décisions administratives pouvait avoir de dramatiques conséquences. Les leçons qui n'ont pu être tirées à temps de la virologie le seront-elles de la lecture naissante de ce nouveau chapitre essentiel de la pathologie ?

Jean-Yves Nau

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde* et de la revue scientifique internationale *Nature*.

L'épidémie britannique des vaches folles

EN GRANDE-BRETAGNE, l'encéphalopathie bovine spongiforme, connue sous le nom de « maladie de la vache folle » a été identifiée pour la première fois en novembre 1986. Dans les huit ans qui ont suivi, pas moins de 138 444 bovins ont succombé à la maladie selon les statistiques du ministère britannique de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation (Progress Report, novembre 1995). Les animaux infectés venaient de 31 561 fermes, et correspondaient à 8 pour mille de l'ensemble des bovins de Grande-Bretagne. Les recherches menées en 1987 et 1988 ont permis de démontrer que la source de l'épidémie se trouvait dans l'alimentation animale qui contenait des déchets de boucherie dans lesquels se trouvaient des cervelles de moutons atteints de la « scrapie ». L'infection s'est accrue après 1984 lorsque des matières d'origine animale ont été introduites dans les composés alimentaires pour bovins. Ce n'est qu'en juillet 1988 qu'une telle pratique a été abandonnée et le nombre de nouveaux cas est maintenant en décroissance : 37 586 ont été enregistrés entre janvier et novembre 1993, et seulement 27 006 pour la même période de 1994.

Plus de 14 000 cas concernent toutefois des animaux jeunes, nés juste après l'adoption de nouvelles normes de fabrication de l'alimentation animale. Ont-ils été contaminés par de vieux stocks de nourriture ?

Les schémas officiels suggèrent que l'interdiction d'utilisation de ces aliments comportant des matières animales ont sauvé au moins 100 000 bovins de l'encéphalopathie spongiforme. La transmission *in utero* entre les vaches et leurs veaux paraît improbable, aucun agent infectieux n'ayant été trouvé dans le placenta. Les résultats définitifs ne seront toutefois pas connus avant 1997.

Le souci relatif aux risques encourus par les humains a donné lieu à de larges expérimentations sur les modes de transmission interespèces. Souris, chèvres, moutons, cochons, visons, singes et autres bovidés ont succombé à des maladies présentant des similitudes avec l'encéphalopathie spongiforme bovine après avoir reçu des suspensions de tissus cérébraux de bovins infectés. D'autres expériences en cours sur les modes de transmission de la maladie par voie orale chez les bovidés, les poulets et les cochons restent à approfondir mais elles n'ont pas apporté la preuve de la possibilité d'une transmission de la maladie à ces animaux en dépit de quatre ans d'alimentation contenant des morceaux de cervelles contaminés.

Ces résultats suggèrent que la transmission de la maladie par voie orale aux humains est hautement improbable. Cependant, le gouvernement britannique est allé plus loin pour réduire les risques d'infection. Les exportations de bœufs britanniques vers d'autres pays de l'Union européenne ne sont aujourd'hui autorisées qu'à partir des élevages qui n'ont pas présenté depuis six ans de cas d'encéphalopathie spongiforme bovine.

H. G.

Des mécanismes qui défient la logique de la biologie

LES PRIONS sont des agents infectieux mystérieux et atypiques à l'origine de maladies mortelles. Leur danger tient notamment au fait que leurs mécanismes physiopathologiques défient apparemment toute logique biologique. Ces maladies affectent le cerveau et le système nerveux central. Les personnes ou les animaux infectés commencent par avoir des comportements anormaux. Par la suite apparaît chez l'homme une démence qui va croissant et qui s'accompagne d'une dégénérescence de la coordination motrice. La mort est inévitable et les autopsies montrent des lésions cérébrales caractéristiques.

Chez l'homme, ces maladies sont heureusement très rares. La plus fréquente, la maladie de Creutzfeldt-Jakob peut avoir une origine infectieuse, une dimension héréditaire ou apparaître simplement de manière sporadique. On estime que quatre-vingts familles dans le monde sont concernées par cette forme héréditaire et que la forme sporadique touche une personne sur un million. La preuve d'une origine infectieuse a pu être établie dans près d'une centaine de cas. Ce sont des personnes qui, invariablement, ont contracté la maladie à l'occasion d'accidents médicaux lors de transplantations, au contact des tissus nerveux de personnes déjà infectées.

Le choc a été ici de découvrir au début des années 70 que les prélèvements de cerveau faits sur des moutons victimes de la tremblante du mouton (« scrapie » pour les Anglo-Saxons) demeuraient infectieux même après avoir été traités par des processus chimiques ou radioactifs supposés suffisamment puissants pour détruire les acides nucléiques.

Intrigués, le docteur Stanley Prusiner et ses collègues de l'université de Californie, à San Francisco, ont construit, en 1974, un laboratoire ayant pour objet d'identifier le mystérieux agent. Au début des années 80, ils sont arrivés à la conclusion que l'agent infectieux de la scrapie ne contenait ni ADN ni ARN, mais consistait en une structure protéique. Le docteur Prusiner et ses collègues lui donnèrent alors le nom de *proteinaceous infectious particle*, abrégé en prion.

THÉRAPIES FUTURES

L'idée qu'un agent infectieux aussi simple puisse ne pas contenir d'acide nucléique était révolutionnaire. Aussi, peu de scientifiques ont-ils cru à l'existence des prions. D'autres équipes scientifiques ont pensé (et pensent toujours) que ces protéines infectieuses sont associées à de petites quantités d'ADN et d'ARN. Celles-ci n'ont cependant jamais été identifiées.

Plus d'une décennie plus tard, le docteur Prusiner et bien d'autres chercheurs ont accumulé les preuves en faveur de la théorie des prions et sont parvenus à se faire une idée assez claire de la manière dont ils agissent.

L'un des enseignements les plus étonnants de cette recherche est que nous naissons tous avec des prions. Tous les mammifères possèdent un gène qui code pour une protéine appelée PrP (pour « protéine prion ») et qui s'exprime dans les cellules nerveuses. Le PrP est habituellement inoffensif et ne remplit aucune fonction connue. La suppression, par manipulation génétique, des gènes PrP sur des souris ne produit aucun effet apparent. En revanche, ces animaux deviennent incapables de contracter toute maladie à prions. Cette découverte n'est sans doute pas sans intérêt pour la recherche sur les thérapies futures.

Quelquefois, cependant, la protéine PrP peut changer de forme et adopter une configuration plus dangereuse. Ce PrP modifié peut interagir avec le PrP normal et cette lente réaction en chaîne est à l'origine de la production de particules encore plus infectieuses. Ce processus, qui endommage le système nerveux, est à l'origine des symptômes observés. Pour autant on ne connaît pas les mécanismes physiopathologiques impliqués.

Ces schémas permettent de comprendre pourquoi une maladie à prions peut être provoquée à partir du contact de systèmes nerveux infectés.

Les recherches les plus récentes en matière de prions concernent des souches qui semblent avoir des effets différents. Ecrivant il y a peu dans *Pour la science* (daté de mars 1995), le docteur Prusiner suggère que ces différences tiennent à l'existence de plusieurs changements possibles dans la forme de la protéine-prion. Mais d'autres chercheurs pourraient, à cette occasion, évoquer à nouveau l'implication de l'acide nucléique. On peut également attendre de prochains résultats dans les mutations des gènes codant pour la PrP au sein des familles concernées par les formes héréditaires.

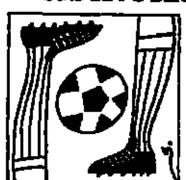
Henry Gee



Le Paris-SG vérifie à ses dépens le réalisme du football italien

Battu par le Milan AC (0-1), le club parisien a compromis ses chances de qualification

Le Paris-SG a été battu par les Italiens du Milan AC, mercredi 5 avril au Parc des Princes, lors du match aller des demi-finales de la Ligue des champions. Auteurs d'une mauvaise première mi-temps, les Parisiens se sont repris dans la deuxième, avant d'encaisser un but dans les dernières secondes. Dans l'autre rencontre, l'Ajax d'Amsterdam a réussi le match nul (0-0) sur le terrain du Bayern de Munich. Les matches retour auront lieu le 19 avril.



COUPE D'EUROPE

TOUS LES POTEAUX heurtés par un ballon ne résonnent pas de la même manière. Lors du quart de finale retour du 15 mars, les montants des buts du FC Barcelone avaient vibré de toute l'impatience parisienne. Un dernier tir de David Ginola avait achevé d'épuiser la malchance et sonné l'heure de la délivrance. Mercredi, en écoutant le tir du même Ginola percuter la barre transversale de Sebastiano Rossi, les joueurs du PSG ont cru déceler un son identique. Ils ont pensé qu'ils devaient mettre leur jeu à ce diapason. Ils se sont massés au pied des remparts qu'ils voulaient voir tomber. L'audace a étouffé leur méfiance. L'envie d'une victoire à portée de la main a terni, à leurs yeux, le mérite d'un 0-0 conquis face à la meilleure équipe d'Europe.

Mais le claquement du ballon contre la barre, n'était que le signal avant-coureur de la cavalcade punitive du Milan AC. Sur un coup franc renvoyé par sa défense, Daniele Massaro, vieil attaquant de retour, a inversé le rapport des forces. De l'autre côté du terrain, au bout de sa course, il a métamorphosé les assiégés italiens en techniciens de l'attaque-éclair. Il a effacé Francis Llacer avant de donner le ballon à Dejan Savicevic, qui, en quelques foulées inspirées, s'est débarrassé de José Cobos. Dernier assaillant, Zvonimir Boban n'avait plus qu'à éviter l'ultime défenseur, Alain Roche. En deux passes parfaitement ajustées et un tir précis, les Milanais, dominateurs stériles de la première période, venaient de s'inviter en toute dernière minute dans la mi-temps du PSG. Ils avaient prouvé à leurs adversaires, une fois de plus, que seules les équipes italiennes possèdent ce pouvoir de transformer les performances moyennes en bonnes opérations.

ENCYCLOPÉDIE ITALIENNE

Et il fallait encore rallonger de quelques paragraphes les chapitres de la grande encyclopédie des lieux communs sur les équipes transalpines, vérifiés *in vivo* par les formations françaises. En art : les Milanais restent les représentants les plus esthétiques de cette école « réaliste » qui apprend à jouer pour ne pas perdre en attendant que le rival se consume dans une trop forte envie de gagner. En géographie : les joueurs de Fabio Capello demeurent les meilleurs cartographes du terrain, des aménageurs hors pair de leur territoire. Chacun y découpe sa zone, son département, où il peut à tout moment dresser des barrages et couper les routes. En histoire naturelle : dans ses évolutions sur la pelouse, le Milan AC ne déplore guère de chaînon manquant. Le bloc homogène des talents n'avoue guère de vides et souligne cruellement ceux des adversaires. Ceux, par exemple, d'un Francis Llacer, honnête joueur de championnat irrémédiablement déboussolé, mercredi soir, par la qualité de l'opposition.

Ces faits, maintes fois recensés, ne fournissent toutefois pas toutes les clés de la défaite des Parisiens. Car il n'y avait pas, sur les quatre-vingt-dix minutes du match, d'écart aussi caricatural entre le PSG et le Milan AC qu'entre Francis Llacer et Paolo Maldini. Loin d'être écrasé, comme le fut le Barça lors de la dernière finale de la Ligue des champions, le PSG a surtout donné l'impression de ne pas s'être offert toutes les chances de s'imposer face à un tel adversaire. Adepte du pari stratégique, Luis Fernandez a peut-être perdu celui de la titularisation de Rai à la place du meneur de jeu Valdo comme troisième étranger. Pratiquant fervent du remaniement tactique en cours de match, il a su rectifier le dispositif défensif, catastrophique dans les premières minutes de la partie, pour replacer Paul Le Guen dans l'axe du terrain, Cobos et Llacer dans leur rôle d'arrières latéraux. Mais l'entraîneur semblait saisi, sur le bord de la touche, par les mêmes doutes que l'ensemble de son équipe.

Déjà, lors des journées d'avant-match, le Luis Fernandez euphorique des quarts de finale avait disparu. Contre Barcelone, l'entraîneur franc du collier cherchait l'affrontement à la loyale avec son maître Johann Cruyff. Il n'avait pas hésité à rendre la composition de son équipe publique dès le début de la semaine. Dans sa préparation du match contre le Milan AC, il était devenu le Luis Fernandez chafouin qui retenait la feuille de match jusqu'au dernier moment. Pour prendre les Italiens au jeu de leur malice ? L'entraîneur semblait en effet tenté par une adaptation de sa formation aux moeurs de l'adversaire. Ne déclarait-il pas qu'un 0-0 le satisferait avant le match retour ?

APPRÉHENSION PARISIENNE

Mais sous les mystères perçait aussi un autre sentiment, partagé par les joueurs sur le terrain et allié depuis toujours des équipes italiennes : l'appréhension. C'est la première victoire du Milan AC que de savoir user de sa réputation pour partir avec une mi-temps d'avance sur leurs adversaires. Une mi-temps pendant laquelle leurs rivaux ne sentent pas le ballon, mais la boule d'angoisse qui roule dans leur gorge. Une mi-temps blanche comme la peur, mercredi, tout entière gaspillée par un PSG qui ne savait trop comment se rassurer. Auteur de deux bourdes dans les premières minutes, Bernard Lama en avait oublié sa technique du dégagement. Sur le terrain, ses partenaires semblaient avoir oublié que neuf Milanais avaient déjà reçu un carton jaune. Et qu'un jeu plus engagé pouvait les pousser à la faute et obliger un arbitre rétif à ne pas attendre la fin du match pour les sanctionner.

Dans ces quarante-cinq premières minutes, le club parisien n'a pas pu utiliser l'élan qu'il s'était créé en éliminant Barcelone. Pendant cette première période, il n'a pas su s'inspirer du culot et de la confiance de l'OM du début des années 90, qui avait bousculé trois fois le Milan AC en osant jouer son propre jeu. Plus que le manque de chance d'un tir sur la barre, le PSG pourra regretter cette mi-temps traversée à l'aveuglette. La fin de la rencontre, et son retournement de situation fatal, ne feront qu'aviver ces remords. En se crispant quand tout était possible, en se découvrant quand la moindre erreur devenait irrémédiable – certains joueurs du club portent pourtant la marque indélébile d'un autre de ces buts assassins, inscrit par un Bulgare sur la même pelouse – les Parisiens ont ainsi gravement endommagé leurs espoirs de qualification pour leur première finale de Coupe d'Europe.

« *Il reste un match* », répétaient-ils à la sortie du terrain, en se raccrochant comme des désespérés à cette constatation de bon sens. Il reste effectivement un match, qui concentre symboliquement dans une unité de lieu et de temps, les conditions de leurs deux précédentes expulsions des demi-finales de Coupes d'Europe. A Milan, les Parisiens disputeront le match retour sur terrain adverse, comme face à Arsenal en 1994. Au stade San Siro, ils essaieront de se dépêtrer des pièges tendus par une équipe italienne, comme contre la Juventus de Turin en 1993. Il faudra une performance exceptionnelle pour que le PSG guérisse enfin de ce vertige qui semble le frapper à l'approche des sommets continentaux. Il faudra qu'il corrige toutes ses erreurs du Parc des Princes pour inscrire à son palmarès le plus redoutable des adversaires qu'il ait jamais rencontrés.

Jérôme Fenoglio

L'Ajax d'Amsterdam tient le Bayern de Munich en échec

Dans un duel rappelant les années 70, l'Ajax d'Amsterdam a accompli, mercredi 5 avril, un grand pas vers sa première finale de Coupe d'Europe depuis vingt-deux ans. Les Néerlandais, vainqueurs du trophée en 1971-72-73, ont obtenu le match nul (0-0) sur la pelouse du Bayern de Munich, sacré en 1974-75-76, dans l'autre demi-finale aller de la Ligue des champions. Les Allemands peuvent tenter de se rassurer en se rappelant qu'au tour précédent ils étaient allés éliminer Göteborg en Suède.

Fiche technique

● **PARIS SG** : un carton jaune pour Raymundo Ricardo (87e).
● **MILAN AC** : un but de Zvonimir Boban (92e) ; deux cartons jaunes pour Alessandro Costacurta (75e, suspendu pour le match retour) et Demetrio Albertini (83e). Remplacement de Marco Simone par Daniele Massaro (84e).

Basket : Jordan remet Chicago dans la course au titre

EN MOINS de trois semaines, le basket-ball americain a retrouvé le meilleur Jordan. Le retour de la star n'est pas seulement un succès médiatique et commercial : les Chicago Bulls profitent de ce renfort pour remonter au classement de la division Centre, à moins de trois semaines de la fin de la saison régulière. Mercredi 5 avril, l'ancien retraité de la NBA a marqué 37 points – dont 30 en deuxième mi-temps – face aux New Jersey Nets, dans un match que l'équipe de Chicago a remporté 108 à 101.
C'est la cinquième victoire d'affilée pour les Bulls depuis le retour de Michael Jordan, le 20 mars. Il y a une semaine, il avait établi un record en marquant 55 points contre les New York Knicks, battus sur leur plancher du Madison Square Garden, 113 à 111.

■ **DROGUE : le basketteur de Pau-Orthez, Howard Carter,** interpellé, mardi 4 avril au Havre, en compagnie de cinq personnes soupçonnées de trafic de drogue, était encore en garde à vue, jeudi 6 avril au commissariat du Havre. Agé de trente-trois ans, Carter était en déplacement au Havre avec son équipe, qui rencontrait le soir même l'équipe locale en demi-finale de la coupe Robert-Busnel. Il a été arrêté, dans l'après-midi, au pied d'un immeuble alors qu'il se trouvait en compagnie de revendeurs et de consommateurs de drogue. Des doses d'héroïne et de haschich ont été saisies. – *(AFP.)*
■ **CYCLISME : le Danois Lars Michaelsen** a gagné, mercredi 5 avril, la classique cycliste Gand-Wevelgem (217 km), en devançant au sprint ses compagnons d'échappée, l'Italien Maurizio Fondriest et le Belge Luc Roosen. L'Italien Mario Cipollini a pris la 4e place en réglant au sprint le groupe des poursuivants. Maurizio Fondriest est une nouvelle fois battu sur la ligne cette saison après sa défaite dans la classique Milan-San Remo, le 18 mars, derrière le Français Laurent Jalabert. – *(AFP-Reuter.)*
■ **TENNIS : Yannick Noah, le capitaine de l'équipe de france de Coupe Davis,** dénonce, dans un entretien à *L'Equipe*, jeudi 6 avril, l'état d'esprit, selon lui, « *peu professionnel* » qui règne dans le tennis français. Analysant le bilan médiocre des Français cette saison, il n'épargne personne : « *On fait fausse route* », dit-il de la politique fédérale, réclamant qu'elle « *commence vraiment à s'occuper des jeunes, le temps que les autres se réveillent* ». « *C'est un problème de prise de conscience de tout le monde, des joueurs et de l'encadrement*, poursuit-il. *On devient fonctionnaires de tennis* ».
■ **Le parquet de Hambourg s'est pourvu en Cassation,** mercredi 5 avril, contre la condamnation avec sursis infligée en appel à Günter Parche, l'amoureux transi de Steffi Graf qui avait poignardé la championne de tennis Monica Seles en 1993 (*Le Monde* du 5 avril). Monica Seles et le milieu du tennis international avaient protesté contre cette sanction de deux ans de prison avec sursis, jugée trop modérée. – *(AFP.)*
■ **VIOLENCE : les incidents du match Eire-Angleterre,** qui ont conduit à l'interruption du match « amical » de football le 15 février à Dublin, ont été délibérément provoqués par quelques dizaines de hooligans anglais, selon les conclusions d'une enquête officielle rendues publiques mardi 4 avril. La commission d'enquête, dirigée par l'ancien juge irlandais Thomas Finlay, estime que les incidents auraient pu être évités si la police irlandaise avait accepté l'aide de son homologue britannique. – *(AFP.)*
■ **DOPAGE : l'athlète allemande Katrin Krabbe** a réclamé mercredi 5 avril près de 2,7 millions de francs de dommages et intérêts aux fédérations allemande (DLV) et internationale (IAAF) d'athlétisme qui l'ont suspendue pour « *comportement antisportif* » jusqu'au 23 août. Le tribunal, qui rendra son jugement le 17 mai, devra également se prononcer sur la régularité de la suspension de la double championne du monde des 100 et 200 m à Tokyo en 1991. Katrin Krabbe avait été sanctionnée à la suite d'un contrôle antidopage positif au clenbutérol survenu en juillet 1992 à l'entraînement. – *(AFP.)*
■ **CRICKET : la Fédération de Nouvelle-Zélande** va demander aux joueurs de s'engager par contrat à ne plus parier sur les résultats des matches de cricket. La proposition devrait être discutée ce week-end à Wellington et fait suite à des allégations de corruption concernant des joueurs pakistanais. – *(AP.)*
■ **VOLLEY-BALL : le gala devant célébrer le centenaire** du volley-ball, le 8 octobre au palais des sports de Paris-Bercy, n'aura pas lieu, la Fédération française (FFVB) ne pouvant, selon son président, Gabriel Nucci, assumer les dépenses de cette organisation. La Fédération internationale (FIVB) avait prévu, à cette occasion, de faire jouer deux rencontres opposant les équipes championnes du monde (Italie pour les messieurs, Cuba pour les dames) à des formations du « reste du monde ».

RÉSULTATS

BASKET-BALL

COUPE ROBERT BUSNEL
Demi-finale

CSP Limoges-PSG Racing	[illegible]

La finale Pau-Orthez-Limoges aura lieu le dimanche 23 avril à Toulouse

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS
Demi-finales aller

Paris SG-Milan AC	0-1
Bayern Munich-Ajax Amsterdam	0-0

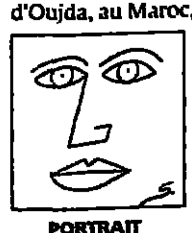
Matches retour le 19 avril

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

Leeds-Ipswich	4-0
Leicester-Norwich	1-0
Liverpool-Southampton	3-1

Kamel Chouaref, l'intégration par la savate

Champion de boxe française, il parcourt les cités pour faire aimer son sport aux jeunes de banlieue



PORTRAIT

LES LÉGENDES qui entourent les grands champions commencent toujours par un conte de fées. La bonne étoile qui brillait dans le ciel d'Oujda, au Maroc, le 22 novembre 1969, à la naissance de Kamel Chouaref, est de celles qui portent bonheur. Dernier d'une famille de six enfants, arrivé en France avec sa tante à l'âge de quatre ans, il tentera, samedi 8 avril au gymnase Pierre-de-Coubertin à Paris, à l'occasion du 26e championnat de France de boxe française, de conquérir son huitième titre dans la catégorie reine des poids légers.

Son parcours est une succession d'heureuses circonstances. A seize ans, il achève une scolarité sans histoire par un CAP et BEP d'électrotechnicien de maintenance, lorsqu'un matin, accoudé à sa fenêtre, du côté de la Bastille, il regarde à travers les grandes baies vitrées du club de boxe situé de l'autre côté de la ruelle. Un des entraîneurs le voit et lui propose de venir avec ses baskets. Kamel est tout de suite séduit par l'esthétique de la savate, qui utilise les extrémités des pieds et des poings. Il enfile ses premiers gants et ne les enlèvera plus. Trois soirs par semaine, il est au club. Gratuitement, car sa tante n'a pas les moyens. « *Je ne faisais plus que ça. Ecole et entraînement. Je ne fumais pas, je ne buvais pas, je ne sortais pas. Mes copains me traitaient de fou.* »

Six mois après, il dispute son premier combat : « *Mon entraîneur de l'époque me trouvait doué. Mais j'ai décidé qu'en cas de défaite, j'abandonnerais la boxe pour continuer le foot. J'y jouais depuis près de neuf ans* », se souvient Kamel. Ce combat, il l'a gagné. Sept ans plus tard, Kamel Chouaref est champion de France, d'Europe et du monde. Bien sûr, de nombreux champions du monde sont français, même si la savate se pratique en Belgique, en Italie, en Russie, et commence à s'implanter aux Etats-Unis. Kamel décroche en passant plusieurs titres mondiaux en kick-boxing et une finale mondiale de full-contact, les deux variantes de la boxe américaine pratiquées avec les pieds, les poings et les tibias. Samedi, il défend un titre national qu'il a trusté sept fois en huit ans. C'est l'homme à abattre. Et ça lui fait peur : l'invincible champion (deux défaites pour soixante-huit victoires) déteste tellement perdre qu'il s'entraîne trois fois plus. « *Je dois souvent le retenir. Car Kamel doute beaucoup de ses qualités. Il a toujours peur de ne pas s'entraîner assez. Si un jour, je le fais moins travailler que d'habitude, il va se sentir diminué. Il faut le remettre constamment en confiance* », explique Sot Mezaache, son entraîneur et « *deuxième père* ».

« UN RÔLE À JOUER »

Derrière les grands yeux rieurs de ce gentil jeune homme presque timide, au physique banal (1,72 mètre pour 63 kilos), se cache une volonté phénoménale et une rage de vaincre qui le rendent méconnaissable sur un ring. Sa force, c'est son mental. Depuis plusieurs années, personne n'en veut autant que lui. Dans les banlieues, c'est un modèle.

Généreux dans l'effort, Kamel offre sa gentillesse, son discours, sa réussite à ceux qui, comme lui, ne sont pas nés dans la facilité. Et qui n'ont pas eu le même ange gardien. Il les comprend, il est fait comme eux. Salarié à mi-temps à la mairie de Clichy (Hauts-de-Seine) au service de l'insertion professionnelle et sociale, il parcourt les cités, les clubs de banlieue, pour parler, conseiller, aider, enseigner. Pas facile de jouer le grand-frère guide devant ceux qui ne s'en sortiront certainement pas aussi bien que lui.

Le week-end, il part en métro ou en scooter faire bénévolement des démonstrations et des exhibitions : « *J'ai un rôle à jouer. Qui s'occupe d'eux, si ce n'est nous qui sommes un peu les exemples et qui avons choisi la bonne voie ? Si on n'est pas là pour les aider, ils ne s'accrochent à rien* », regrette Kamel. Il leur apprend son sport, la tradition du respect de l'adversaire, de la maîtrise de soi. « *La boxe française est éducative. Il y a une science du combat, une histoire, un code d'honneur. Mais*, précise-t-il, *l'image des « Brigades du Tigre » est dépassée. En boxe française, ça cogne. Il faut venir samedi soir pour s'en rendre compte !* »

Même au niveau de Kamel, la boxe française reste un sport amateur. « *La dignité de la boxe ne peut être préservée que s'il n'y a pas de valeur marchande derrière le fait de frapper dans la tête d'un homme* », explique Jean Houël, président de la FFBFS. Un titre de champion de France ne rapporte que l'honneur, et un championnat du monde entre 5 000 et 10 000 francs. Samedi soir, Kamel disputera pour l'honneur un huitième titre de champion de France. « *Contre un type très grand* », rigole-t-il. Mais dans un coin du ring, son entraîneur le rassurera en lui répétant qu'il est le meilleur.

Fabrice David

Vingt-cinq mille licenciés

La boxe française réalise une alchimie subtile entre tradition et modernité. Héritage des duels du XIXe siècle, elle s'est codifiée, puis a commencé à se développer en Europe en 1903 avant de souffrir de la popularité de la boxe anglaise, pratiquée avec les seuls poings. Georges Carpentier, champion de France de « savate », se tournera vers « l'anglaise » pour faire la carrière professionnelle que l'on connaît. La Fédération française de boxe française savate (FFBFS) est née en 1975. Vingt-cinq mille licenciés, dont trois mille femmes, s'entraînent aujourd'hui dans environ six cents clubs en France.

VOYAGES

La baie de Somme au péril des sables

Autour du port du Crotoy, l'inquiétude est vive. Chaque marée dépose ses tonnes de sédiments. Inexorablement, la mer recule

LE CROTOY
de notre envoyé spécial

Là, au détour du virage, vaste étendue uniforme entre terre et mer, la baie se déploie à perte de vue. Sur l'horizon, le phare du Hourdel semble comme surgir des flots. Une brume légère flotte sur les marais. Le petit bourg de Noyelles sommeille encore. L'estuaire se découvre peu à peu, laissant apparaître un dédale de canaux, vasières et mollières – monticules de terre ou de sable colonisés par la végétation –, où nichent mouettes, goélands et bécasseaux. La baie vit au rythme des marées. Un véritable sanctuaire pour les oiseaux migrateurs qui font de l'étape en baie un de leur point de passage obligé. Au travers les nuages se détache un vol de canards, mais il faut s'armer de jumelles pour distinguer les moutons du pré-salé qui paissent dans le lointain et se confondent avec les herbes brunies par le soleil et par le vent.

« Ce sont les couleurs et les lumières envoûtantes de la baie qui m'ont incité à peindre », dit Henri Doidy. Car, au-delà de ses indéniables talents de poète, cet octagénaire alerte, natif du Crotoy, se consacre à la peinture. Des centaines de toiles à ce jour, divulguées dans le monde entier. Magie de la baie qui pousse à la création. Et quel magnétisme pour ce compromis parfait entre la mer, le ciel et l'eau. Palette des bleus aux heures chaudes de l'été, gris tout en nuances quand le ciel se veut menaçant, mais toujours la présence de cette clarté lumineuse. *« Du lever au coucher du soleil, la baie offre cinq ou six visages distincts selon le moment de la journée »*, soulignera Henri Doidy.



La longue plage sauvage du Crotoy – la seule plage du grand Nord exposée au sud – s'étale jusqu'à l'infini et propose un espace de liberté sans pareil. A l'heure du soleil levant, montent les parfums des plantes marines. Seul le cri des mouettes vient briser un silence absolu. Le vent salé du large renforce la sensation d'ivresse. Port de pêche important à la fin du siècle dernier, Le Crotoy devint une station balnéaire très fréquentée à partir de 1936 et des premiers congés payés. Mais ici le temps semble s'être arrêté. La ville-port n'en a pas moins gardé un certain charme rétro. Ruelles étroites et demeures d'un temps disparu : « villa des Sarcelles », « villa la Coquette », « villa Félicie ». Une époque.

C'est au Crotoy que Jeanne d'Arc fut livrée aux Anglais en 1430 et incarcérée dans le château de la ville fortifiée, aujourd'hui en ruine. Elle y séjournera pendant un mois avant de franchir l'estuaire à pied pour se rendre à Rouen où s'achèvera son martyre. Reste sa statue érigée au milieu du petit parc de la promenade où elle subit de plein fouet les humeurs de la baie. *« Il faut la voir en colère lorsque la vague verte vient marteler le quai... »*, dira le peintre. Toute la versatilité de la baie qui provoque d'incessants jeux d'ombre et de lumière. Mosaïque des marais quand les rubans nuageux occultent le soleil. Victime d'autres modes, la baie est restée en sommeil durant des décennies. Avec la création du parc ornithologique du Marquenterre et la remise en service du chemin de fer de la baie de Somme, le site connaît une nouvelle renaissance. Conscients des atouts indiscutables du site, les acteurs locaux se sont alors employés à mettre tout en œuvre pour aménager cet espace exceptionnel. Et réussir à allier nature et culture dans un mariage heureux.

CENT TONNES PAR MARÉE

Mais, au-delà de ce constat plutôt flatteur, la baie s'ensable de façon inexorable. Le phénomène est tel que le risque de se transformer en baie fermée semble inéluctable. Une menace qui mettrait définitivement en péril les quelque deux cents familles du Crotoy vivant de la pêche à pied, du ramassage des coques et des palourdes. L'estuaire, engraissé en galets au sud et en sable au nord, devient chaque jour un peu moins perméable. Et quand on sait que cent tonnes de sédiments s'accumulent à chaque marée en fond de baie...

Depuis des lustres déjà, le port du Crotoy ne peut plus accueillir les bateaux de pêche au tonnage trop important. Signe tangible, la halle aux poissons et sa criée ont sombré, il y a fort longtemps. Au tout début du siècle encore, la mer remontait jusqu'à Abbeville en amont. A mi-chemin, la localité de Port-le-Grand reste le témoin d'une activité maritime passée. La localité de Rue, située plus au nord, connut le même sort. Cité prospère jusqu'au XIVe siècle, l'accumulation progressive des sables supprima toute communication avec la mer. Et condamna définitivement son port pourtant renommé dans le commerce du sel.

Saint-Valery contraste avec Le Crotoy. Bourg commercial, trépidant, à l'architecture plus cossue. Point de départ du canal de la Somme, cette commune n'est pas non plus en reste avec l'histoire. C'est de son port que Guillaume Ier de Normandie, dit Guillaume le Conquérant, partit à la conquête de l'Angleterre en 1066.

Sorte d'appendice à l'entrée de la baie, le petit port du Hourdel, lui, monte la garde. La lumière verte de son phare clignote comme pour mieux annoncer le danger permanent que représente l'estuaire. Combien se sont laissés prendre par la promptitude des marées ? Exposée plein large, la route « blanche » envahie par les sables prend une tout autre dimension à la nuit tombée. Elle mène jusqu'à la station balnéaire de Cayeux. Mais déjà la baie est derrière soi. Et il faudra savoir maintenant capter les lumières phosphorescentes du clair de lune...

Philippe Duigou

Carnet de route

● Y ALLER. La baie de Somme est à deux heures de Paris par l'autoroute A 16. Par le train : le Paris-Calais (gare du Nord) fait arrêt à Noyelles et à Rue. Location de vélos à la gare.

● HÉBERGEMENT. Au Crotoy, l'hôtel des Tourelles face à la baie (cadre et charme), propose des week-ends à thèmes. Chambre double à 270 francs. Tél. : 16-22-27-16-33. Chez Mado, sur le quai, vue sur la baie. Tél. : 16-22-27-81-22. A Saint-Valéry-sur-Somme : Le Relais Guillaume de Normandy, ancien manoir, quai Jeanne-d'Arc, face à la baie. Chambre double de 270 à 330 francs. Tél. : 16-22-60-82-36.

● RESTAURATION. Les restaurants le long du port du Crotoy et Saint-Valéry proposent outre les inévitables « moules-frites », des repas de fruits de mer, sans oublier le gigot de pré-salé.

● VISITES. Le Parc ornithologique du Marquenterre, visites guidées durant le week-end. Tél. : 16-22-25-03-06. La Maison de l'Oiseau : Carrefour du Hourdel. Tél. : 16-22-26-93-93. L'Ecomusée Picardie, à Saint-Valéry-sur-Somme : quai du Romerel. Tél. : 16-22-26-94-90.
L'Association de chasse maritime Baie de Somme, qui a reçu le prix des « Bravos de l'accueil » en 1994, propose en toutes saisons des promenades guidées dans la baie. Tél. : 16-22-26-92-30.
Le Chemin de fer de la baie de Somme, petit train à vapeur, circule du Crotoy à Cayeux à partir du 9 avril.

● MANIFESTATION. La « Transbaie », une course unique en France, dimanche 9 avril. Organisation Sport et tourisme en baie de Somme. Tél. : 16-22-60-84-38.

VENTES

Boulle le mirifique

DÈS SON INVENTION par André-Charles Boulle (1642-1732), la marqueterie de cuivre et d'écaille connaît un succès considérable, jamais démenti par la suite. Aujourd'hui encore, les amateurs sont prêts à engager de fortes sommes pour les pièces ainsi décorées, classiques et fastueuses.

Elles furent copiées dès l'époque de Louis XIV par d'autres ébénistes, et aussi durant tout le XVIIIe siècle, et leur valeur actuelle est liée à des critères nombreux : l'ancienneté, la beauté et la finesse des dessins du cuivre et de l'écaille, la qualité du meuble dont ils forment l'ornementation, l'harmonie de ses lignes, la profondeur et la puissance des sculptures en bronze doré qui l'accompagnent presque toujours. A ces éléments d'ordre général viennent parfois s'ajouter des données ponctuelles, telles que l'originalité ou la rareté d'un modèle, sa provenance ou l'estampille d'un grand ébéniste.

Deux meubles en marqueterie de Boulle, qui seront vendus prochainement à Drouot, illustrent les variations de prix parfois extrêmes dont ils font l'objet. Lundi 10 avril est proposé un bureau dont on attend entre 2,5 et 3 millions de francs, et mercredi 12 avril un modèle de même type est annoncé à 250 000 francs.

ECARTS DE PRIX

Classé « monument historique » par le ministère de la culture, le bureau le plus cher provient du château de La Roche-Guyon. Selon une tradition familiale, il aurait appartenu au ministre Louvois, un pedigree historique porteur de plus-value. En parfait état de conservation, il se distingue par des dimensions peu communes (1,98 mètre de largeur) et par une grande qualité d'exécution : mouvementé sur les deux faces principales, il offre un jeu de courbes et de contre-courbes élaborées entre le plateau et les caissons des tiroirs latéraux, et de très beaux bronzes d'ornement, en particulier quatre écoinçons représentant les quatre continents connus à l'époque. Curieusement, il est posé sur des pieds d'époque Régence, réalisés par la suite.

Presque semblable, y compris la facture des pieds postérieure à celle du plateau, le second bureau est pourtant estimé dix fois moins, malgré l'estampille de Dubois, qui remit le piétement au goût du jour au cours du XVIIIe siècle. Plusieurs raisons expliquent cette différence de prix énorme : plus sobre dans ses lignes, sans originalité notable, ce second modèle ne présente pas la recherche poussée entre les différents mouvements, qui met en valeur la beauté du premier ; ses bronzes d'ornement, malgré leur qualité, n'offrent pas de motifs rares, ses dimensions sont moindres (1,21 mètre de largeur), enfin l'anonymat de ses propriétaires successifs écarte toute plus-value extérieure.

Ainsi les écarts de prix, qui peuvent sembler disproportionnés à première vue, se trouvent légitimés par l'analyse des éléments valorisants de l'un par rapport à l'autre.

Catherine Bedel

★ **Bureau du château de La Roche-Guyon, vente le lundi 10 avril à Drouot-Richelieu. Etudes Mathias-Le Roux (tél : 47-70-83-00) et Rieunier-Bailly-Pommery (tél : 45-23-44-40). Bureau estampillé Dubois, vente le mercredi 12 avril à Drouot-Richelieu, étude Antoine Ader (tél : 42-60-46-63).**

■ **Foires et salons.** Bois-d'Arcy : 4 au 15 avril ; Paris hôtel George-V (salon du dessin ancien) : 5 au 10 avril ; Chalon-sur-Saône : 6 au 10 avril ; Cergy-Pontoise : 6 au 15 avril ; Vals (43), Albi-le-Séquestre (81) : 7 au 9 avril ; Paris square des Batignolles : 7 au 17 avril ; Saintes (17), Fleury-sur-Andelle (27), Tours, Lomme (59), Cournon-d'Auvergne, Lyon 6e, Paris boulevard Diderot, Paris porte de Versailles (« Toymania »), Saint-Étienne-du-Rouvray (76), Bennecourt (78), château de Breteuil (78), Bobigny (93), Montgeron (91) : 8 au 9 avril.

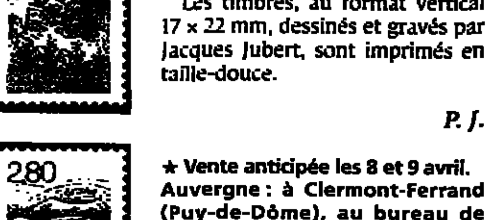
PHILATÉLIE

Régions et départements









LA POSTE mettra en vente générale, lundi 10 avril, une série de quatre timbres d'usage courant semi-permanents consacrés à quatre régions de France : Camargue (2,80 francs, rouge), Auvergne (2,80 francs, rouge), Vosges (2,40 francs, vert) et Bretagne (2,40 francs, vert).

Leur durée de vie est intermédiaire entre celle des timbres d'usage courant à l'effigie de Marianne et celle des commémoratifs. Le tirage s'effectuera en fonction des besoins. La Poste répond ainsi à une demande ancienne des collectionneurs qui se plaignaient de ne plus pouvoir affranchir leur courrier « lent » à 2,40 francs avec des timbres de collection.

MERVEILLEUSE SYNTHÈSE

L'auteur de ces timbres a réussi une merveilleuse synthèse permettant d'identifier sans hésitation les régions représentées sans tomber dans l'image d'Epinal. On peut rêver maintenant de timbres « régionaux » sur le modèle du Japon : depuis le 1er août 1989 en effet, onze régions de ce pays ont le pouvoir de programmer et de réaliser leurs propres timbres *(furusato)*. Leur commercialisation est limitée à la région d'origine, même si leur validité est reconnue sur l'ensemble du territoire japonais tout comme celle des timbres nationaux que la poste japonaise continue de produire.

Les timbres, au format vertical 17 × 22 mm, dessinés et gravés par Jacques Jubert, sont imprimés en taille-douce.

P. J.

★ Vente anticipée les 8 et 9 avril.
Auvergne : à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), au bureau de poste « premier jour » ouvert à la salle polyvalente, place Gaillard.
Camargue : à Arles (Bouches-du-Rhône), au bureau de poste « premier jour » ouvert à l'Institut de recherches sur la Provence antique (IRPA), chemin du Cirque-Romain ; au Musée camarguais, Mas de Rousty.
Vosges : à Epinal (Vosges), au bureau de poste « premier jour » ouvert au bureau de poste d'Epinal-Aristide-Briand.
Bretagne : à Rennes (Ille-et-Vilaine), au bureau de poste ouvert à l'Hôtel de ville, péristyle sud.
★ Souvenirs philatéliques : enveloppe, deux cartes, 15 F pièce, port en sus, auprès du Groupement des associations philatéliques de Rennes, 14, avenue Monseigneur-Mouézy, 35000 Rennes.

EN FILIGRANE

● **La France à l'étranger.** Saint-Vincent a émis pour Noël 1994 six timbres et un bloc qui reproduisent des miniatures du *Livre d'heures* du duc de Berry. Londres, Le Caire, Rome, Paris (tour Eiffel, Tuileries, Sacré-Cœur)... : dix capitales sont réunies dans un feuillet de dix timbres à 1 $ émis en mars par les Grenadines (Grenade) qui reproduisent leurs monuments les plus symboliques.

● **La pointe de Givet en 1914-1918.** René Goin est l'auteur d'une brochure intitulée *Histoire postale de la pointe de Givet durant la première guerre mondiale*, qui traite de la marcophilie ardennaise sous le régime allemand en 1914-1918. L'auteur divise son plan en trois parties distinctes : de septembre 1914 au 15 janvier 1915, la Feldpost de l'armée allemande se charge du courrier ; du 15 janvier 1915 au 15 janvier 1918, Givet est rattaché au régime postal du gouvernement général allemand de Bruxelles ; du 15 janvier à novembre 1918, Givet devient « zone d'étape » dépendant de la Ire armée allemande à Charleville (52 pages photocopiées, nombreuses reproductions, 60 F, port compris, auprès de l'auteur, René Goin, 76, route de Bon-Secours, 08600 Givet. Tél. : 24-42-05-07).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Grisaille matinale

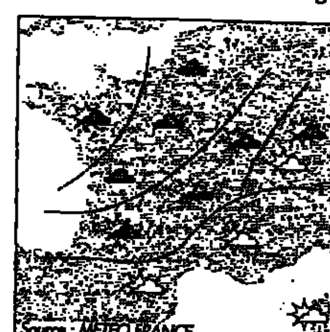
LES CONDITIONS anticycloniques continuent de régner sur notre pays. Il en résulte un temps calme, mais le manque de vent favorise la persistance de la grisaille matinale. Cet anticyclone, centré au large de la Bretagne, rejette les perturbations sur le nord des îles Britanniques.

Vendredi matin, les nuages bas, voire des bancs de brume, seront omniprésents sur toutes les régions allant du Nord à la Lorraine, à l'Alsace, à la Franche-Comté, à la Bourgogne, à la région parisienne, à la Normandie, à la Bretagne, aux Pays de la Loire, au nord de l'Aquitaine et au Massif central. De plus, cette couche nuageuse sera accompagnée de quelques gouttes au lever du jour des Charentes au Limousin. Des Landes à la région toulousaine, des bancs de brouillard se formeront en fin de nuit, et ils ne se dissiperont que progressivement, mais le soleil brillera en altitude sur la chaîne pyrénéenne. Au cœur des vallées alpines, des nuages seront présents alors que les sommets seront dégagés. Enfin, près de la Méditerranée et en Corse, le ciel sera bien dégagé.

L'après-midi, le soleil restera vaillant des Pyrénées au Languedoc-Roussillon, à la Provence, aux Alpes, à la Côte d'Azur et en Corse. Du Sud-Ouest au Massif central, au Jura et au Nord-Est, la couverture nuageuse finira par se déchirer pour laisser la place à des éclaircies. L'évolution sera également assez favorable des Pays de la Loire à la Normandie et à la Bretagne. Par contre, la grisaille sera plus tenace du Nord à la Picardie, au Bassin parisien et aux Charentes, avec seulement quelques fugaces rayons de soleil.

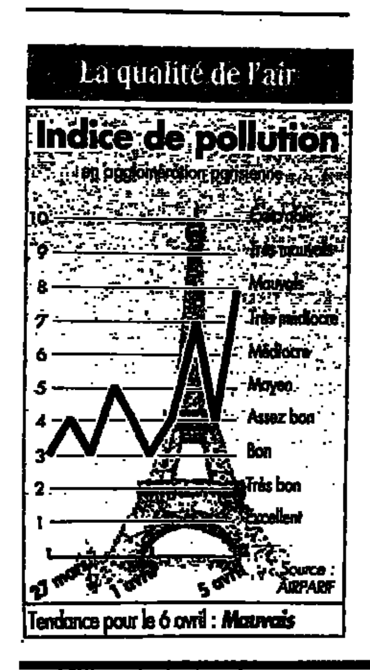
Du fait de cette couverture nuageuse, les températures matinales seront douces, avec 8 à 12 degrés en toutes régions. Par contre, le mercure n'atteindra pas plus de 12 à 16 degrés sur la moitié nord. Plus au sud, il fera de 17 à 22 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

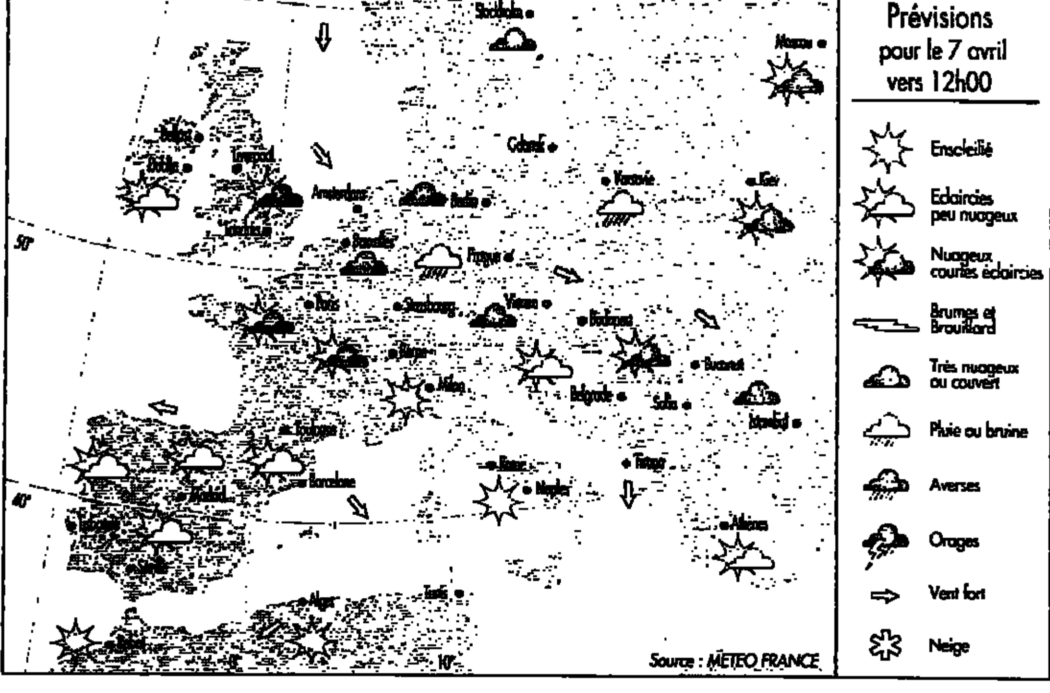


Prévisions pour le 7 avril vers 12h00

La qualité de l'air



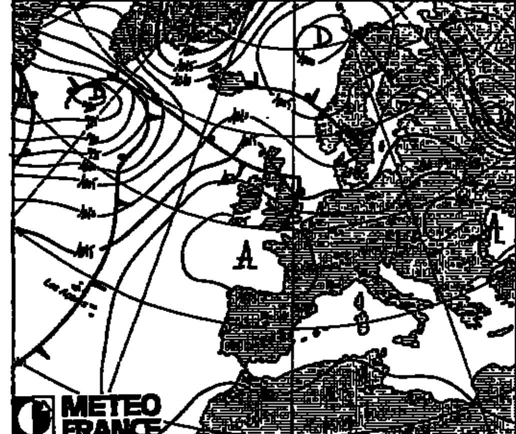
Tendance pour le 6 avril : *Mauvais*



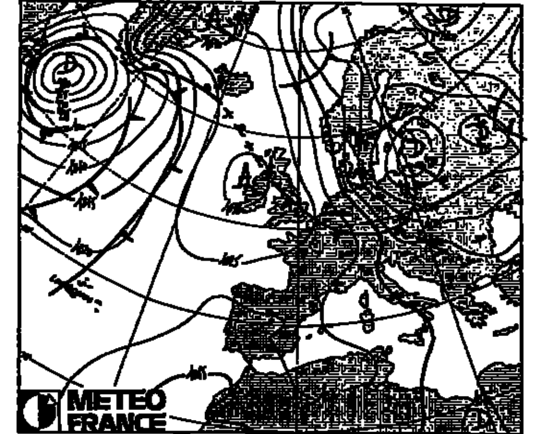


TEMPÉRATURES du 5 avril 1995 maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	18/4
BIARRITZ	14/11
BORDEAUX	16/10
BOURGES	17/7
BREST	13/9
CAEN	15/7
CHERBOURG	13/9
CLERMONT-F.	22/11
DIJON	22/8
FORT-DE-FR.	30/23
GRENOBLE	26/8
LILLE	17/8
LIMOGES	11/9
LYON, BRON	23/10
MARSEILLE	17/10
NANCY	19/8
NANTES	16/6
NICE	17/12
PARIS	19/9
PAU	14/10
PERPIGNAN	19/9
POINTE-A-PIT.	30/23
RENNES	15/7
ST-D.-RÉUNION	28/20
ST-ÉTIENNE	22/11
STRASBOURG	20/10
TOULOUSE	15/11
TOURS	16/7
ÉTRANGER	
ALGER	22/11
AMSTERDAM	14/8
ATHÈNES	21/10
BANGKOK	34/25
BARCELONE	15/9
BELGRADE	18/6
BERLIN	11/6
BOMBAY	35/23
BRASILIA	28/20
BRUXELLES	16/8
BUCAREST	16/4
BUDAPEST	16/6
BUENOS-AIRES	29/19
CARACAS	29/22
CHICAGO	9/-8
COPENHAGUE	5/3
DAKAR	23/18
DJAKARTA	30/24
DUBAI	34/18
DUBLIN	13/8
FRANCFORT	18/6
GENÈVE	22/7
HANOI	22/19
HELSINKI	6/-6
HONG-KONG	20/18
ISTANBUL	19/9
JÉRUSALEM	15/5
KIEV	7/-1
KINSHASA	31/21
LE CAIRE	22/11
LIMA	25/20
LISBONNE	26/14
LONDRES	16/10
LOS ANGELES	19/13
LUXEMBOURG	17/6
MADRID	25/5
MARRAKECH	23/11
MEXICO	26/15
MILAN	21/3
MONTRÉAL	-5/-15
MOSCOU	2/-1
MUNICH	17/7
NAIROBI	23/16
NEW DELHI	32/20
NEW YORK	3/-4
PALMA DE MAJ.	24/5
PÉKIN	23/11
PRAGUE	14/4
PRETORIA	22/12
RABAT	21/11
RIO DE JAN.	28/24
ROME	16/4
SAN-FRANC.	18/11
SANTIAGO	-/-
SÉVILLE	29/12
ST-PETERS.	4/-3
STOCKHOLM	7/0
SYDNEY	26/11
TENERIFE	27/17
TOKYO	18/10
TUNIS	22/11
VARSOVIE	6/2
VENISE	18/10
VIENNE	14/5



Situation le 6 avril, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 8 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Les cicatrices de la guerre

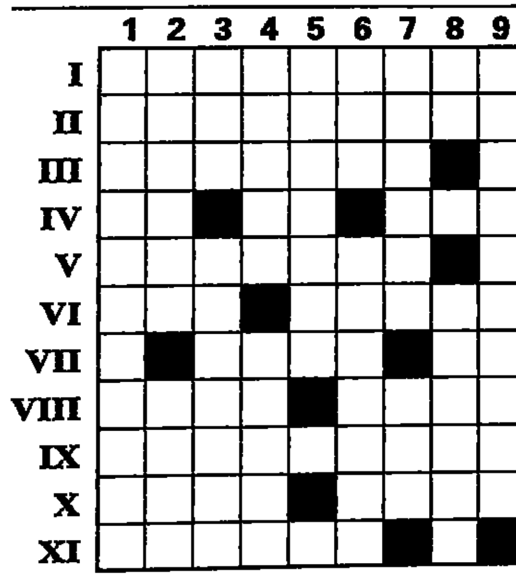
LA FRANCE du Nord et la Belgique portent les cicatrices de la guerre, mais en pénétrant dans l'Allemagne rhénane on entre de plain-pied dans un paysage de cauchemar. La Jeep qui, depuis ce matin, nous cahote sur les routes dégradées par les chenilles des blindés, labourées par les mines et les bombes, bordées d'épaves de voitures et de tanks, approche d'Aix-la-Chapelle. Voici les ruines de la ligne Siegfried : des fortins de béton barrent le paysage, disposés en quinconce, ils ont dû être pris un à un, au prix de batailles sanglantes, puis on les a fait sauter, il n'en reste plus que des carcasses hérissées de ferraille.

Aix-la-Chapelle : un monceau de ruines. On cherche en vain une maison, non pas intacte, mais réparable. Les avenues neuves de la périphérie, la vieille ville du centre ne sont que décombres. La cathédrale tient encore malgré plusieurs piliers brisés ; le vieil appareil médiéval a mieux résisté que le ciment armé aux engins modernes. Le château qui lui fait face s'est écroulé sur la place. Juliers est rasée jusqu'au sol. Là encore les restes de la cathédrale démantelée sont seuls à dominer le désastre. Autour de ce fantôme de ville, la bataille est inscrite sur le sol : tranchées pilonnées par l'artillerie et les bombes d'avions, canons abandonnés, tanks échoués dans la plaine boueuse, calcinés ou déchiquetés par l'explosion de leur soute. Mönchengladbach la patrie de Goebbels, et Krefeld : ces deux cités avaient plus de 100 000 habitants. Sans être détruites d'une façon aussi radicale que Juliers, elles sont irrémédiablement dévastées. On se demande comment l'on pourra faire revivre ces ville mortes. 95 % des immeubles du centre sont à déblayer avant qu'on puisse songer à une reconstruction.

(7 avril 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6535



HORIZONTALEMENT

I. Pourrait servir pour enlever la porte. – II. Comme des séances, quand on entend tonner. – III. Ne sont pas renommés pour leur sociabilité. – IV. Note. Adverbe. Puissance. – V. A le ventre blanc. – VI. Belle, en Bretagne. Récipient pour les Noirs. – VII. Sur la Loire. Premier mot d'un hymne. – VIII. Qui n'a pas beaucoup d'avantages. Faisait la surveillance de nuit. – IX. Qui ne nous lâche pas. – X. Unité de l'air. Dans le Chablais. – XI. Somme de récupération.

VERTICALEMENT

1. Des airs vraiment entraînants. – 2. Pas dans l'effectif. Peut-être un cri de corniaud. – 3. Où il n'y a pas mèche. Certain, dans un conte de La Fontaine, croyait son épouse fidèle. – 4. Imposa son système monétaire au monde grec. Ne sont évidemment pas neuves quand elles sont reçues. – 5. On y met ce qui doit ressortir. – 6. D'un auxiliaire. Un mouvement qui peut donner du mal. – 7. Entrent dans un quartier. Une page importante. – 8. Adverbe. Nous fait transpirer. – 9. Sont comme des facteurs de guerre.

SOLUTION DU Nº 6534

HORIZONTALEMENT

I. Nouvelles. – II. Essoreuse. – III. Gaillards. – IV. Lit. Auer. – V. Ise. Tas. – VI. Ergots. – VII. Eu. Aéré. – VIII. Anonne. Fa. – IX. Bibi. Air. – X. Loudéac. – XI. Ensellées.

VERTICALEMENT

1. Négligeable. – 2. Osais. Union. – 3. Usitée. Obus. – 4. Vol. Ranidé. – 5. Erlangen. El. – 6. Léau. Öre. Al. – 7. Lurette. Ace. – 8. Esdras. Fi. – 9. Ses. Paris.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CHICAGO.** United Airlines espère obtenir le droit d'ouvrir avant l'été une liaison Chicago-Londres-Heathrow. Jusqu'à présent, deux compagnies, American Airlines et British Airways, sont autorisées à relier l'aéroport américain à l'aéroport londonien. En échange d'un vol quotidien sur cette liaison pour United Airlines, British Airways obtiendrait un vol quotidien Londres-Philadelphie. – *(AFP.)*

■ **CHYPRE.** Plus de deux millions et demi de touristes se sont rendus à Chypre en 1994, soit une hausse de 11,6 % par rapport à l'année précédente. Sur ce total, 82,2 % des visiteurs sont des Européens. Les Britanniques arrivent en tête (37,9 % des entrées), devançant les Grecs (10,2 %), les Scandinaves (8,9 %), les Israéliens (8,2 %) et les Allemands (7 %). – *(Reuter.)*

■ **PORTO.** La compagnie Regional Airlines, basée à Nantes, prévoit d'étendre, dès septembre, sa ligne Toulouse-Madrid, ouverte le 27 mars, à Porto (Portugal). – *(AFP.)*

■ **ISRAËL.** Le comité des privatisations du gouvernement israélien a décidé de reporter de six mojx la première tranche de la privatisation de la compagnie aérienne El Al. – *(Reuter.)*

■ **SUÈDE.** Le groupe suédois Saab a vendu deux avions de type Saab 340 B Plus à la compagnie régionale australienne Kendell Airlines. Une option a été prise sur un troisième appareil. Kendell Airlines possède déjà six Saab 340 de fabrication plus ancienne. – *(AFP.)*

■ **PAYS-BAS.** Un casino a ouvert ses portes, le 1er avril, à l'aéroport de Schiphol. Pour que les passagers-joueurs ne ratent pas leur avion, les informations relatives aux départs et aux embarquements sont transmises dans la salle de jeu, qui comprend une table de roulette américaine, trois tables de black-jack et soixante-quinze machines à sous.

■ **ÉTATS-UNIS.** Pour la cinquième année consécutive, Northwest Airlines conserve le titre de compagnie la plus ponctuelle parmi les sept plus grandes aériennes américaines. En 1994, 85,7 % des vols intérieurs de Northwest sont arrivés avec au plus quatorze minutes de retard sur l'heure d'atterrissage prévu.

PARIS EN VISITE

Samedi 8 avril

■ **LES SALONS DE L'HÔTEL DE POULPRY**, actuelle Maison des polytechniciens (37 F), 10 heures, 12, rue de Poitiers (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition Carthage (55 F + prix d'entrée), 11 heures et 15 heures, hall du Petit Palais (Mathilde Hager).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les antiquités grecques, 11 h 30 ; la peinture française du XIXe siècle, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : Une œuvre à voir, *Les Romains de la décadence*, de Thomas Couture (23 F + prix d'entrée), 12 heures (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN AGE** (34 F + prix d'entrée) : les Thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **CHÂTEAU DE VINCENNES** (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Château-de-Vincennes côté château (Europ explo).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : Paris et les Parisiens à travers les siècles, 14 h 30 ; exposition Paris grand écran, 1895-1945, 15 heures (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE COGNACQ-JAY** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 8, rue Elzévir (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition Carthage (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LES PAGODES DU BOIS DE VINCENNES** (50 F + prix d'entrée), 14 h 40, porte Dorée devant le café Les Cascades (Christine Merle).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** et le quartier de l'Institut (60 F), 15 heures, 23, quai de Conti (Découvrir Paris).

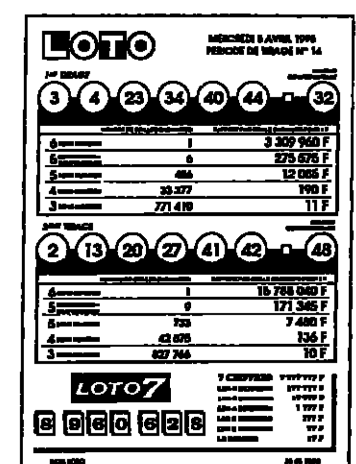
■ **LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE** sous le parvis de Notre-Dame (37 F + prix d'entrée), 15 heures, devant l'entrée de la crypte côté préfecture de police (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : de l'hôtel de Sully à l'hôtel Salé (37 F), 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** (55 F), 15 heures, devant le 131, avenue d'Italie (Paris et son histoire).

■ **LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

JEUX



LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

RÉTROSPECTIVE A Venise, en 1944, le peintre Zoran Music fut arrêté par la Gestapo puis déporté à Dachau. Il avait alors trente-cinq ans et cherchait à se dégager des influences viennoises et françaises qu'il avait subies jusque-là. Quand il revint à Venise, l'expérience de l'horreur absolue l'avait métamorphosé. ● **SA PREMIÈRE** rétrospective française, au Grand Palais, s'organise autour de ce moment et des dessins que Music rapporta de déportation. Il essaya d'abord de les oublier pour peindre des paysages dalmates et italiens avant d'y revenir en 1970. ● **DEPUIS LORS**, de visions spectrales en autoportraits épurés, de la série « Nous ne sommes pas les derniers » aux dessins actuels, son œuvre ne s'est plus écartée de cette obsession. Avec, à l'arrière-plan, ces questions : que peut un peintre face à l'Holocauste ? Comment peindre l'histoire du XX[e] siècle ?

Zoran Music, ou la peinture à l'épreuve de l'horreur

Au Grand Palais, des tableaux et des dessins de cet artiste qui, déporté à Dachau, a peint la réalité concentrationnaire et n'a jamais pu oublier ce « paysage de mort »

D'UN IMMENSE appartement, au dernier étage d'un immeuble du boulevard Saint-Germain, Zoran Music a fait son atelier. Il s'excuserait presque d'être si bourgeoisement logé. *« Je suis venu ici pour la lumière. L'appartement est très lumineux. Or j'ai des problèmes d'yeux. Il va falloir m'opérer. »* Contre les murs, des toiles sont retournées. Dans ce qui fut une salle à manger, il a disposé des chevalets et placé la table où il dessine. Partout des têtes, des silhouettes et des autoportraits, à la plume sur des feuilles volantes, au fusain et à l'huile sur des toiles grises.

« Aucun de ces tableaux n'a jamais été fait d'après modèle. Si le modèle était devant moi, il me gênerait. Ce que je veux, c'est découvrir ce qu'il y a en dessous du masque, à l'intérieur. Ce qui compte se situe en dessous de la surface. »

Des références s'affirment : *« Titien, Rembrandt, Goya : voilà ceux auxquels je pense. Souvenez-vous du dernier autoportrait de Titien. Il l'a peint avec rien, un peu de noir, et il arrive à l'essentiel. »* Porté par le souvenir, Music évoque sa formation dans l'entre-deux-guerres. *« J'étais un très bon élève, mais sans personnalité. J'allais de l'impressionnisme à Bonnard, de Bonnard à Derain. Je regardais aussi du côté de ces peintres que les Français ne veulent pas connaître, les Viennois – Schiele, Kokoschka – et les Allemands – Corinth, Dix, Beckmann. Mais tout cela ne faisait qu'un peintre assez médiocre... »* Puis, revenant au Titien : *« C'est cela qu'il faudrait atteindre : faire le tableau avec rien, en évitant tout le côté travail. Mais y parvenir... Le peintre vit avec le doute, on l'enterre avec son doute, qui l'a tourmenté et l'a fait travailler toute sa vie... On ne peut juger la peinture qu'après des années. »*


RÉUNION DES MUSÉES NATIONAUX

Autoportrait, 1986.

Le regard va d'une toile à l'autre, d'un fantôme à un autre. Mais ce n'est pas en ces termes que Music en parle.

« Dans mes autoportraits, ce que je peins, c'est un paysage intérieur. Je n'ai peint que cela, des paysages, depuis le début. Quand je suis revenu de Dachau, ce paysage de mort, tout ce que je voyais, c'était des paysages déserts ou à demi désertiques. Ceux de Dalmatie, les collines autour de Sienne, c'était pareil : des paysages qui ne changent pas, la terre à nu, les dessins de l'érosion. Quand j'ai traversé les collines siennoises pour la première fois, j'ai été choqué : j'avais le sentiment d'être revenu dans un paysage familier – dans le camp. Le camp ressemblait à un désert, des milliers de cadavres, les os recouverts d'une pellicule de peau blanc argenté.

– Vous avez dessiné cette vision abominable.

– Il le fallait. C'était abominable, mais c'était nécessaire. Je ne pouvais pas faire autrement. Dans le camp, il y avait une usine d'armement, avec des bureaux pour architectes. On m'y a mis un moment, j'ai pu prendre du papier, j'ai commencé... C'étaient des dessins descriptifs. Dans ces corps amaigris, les mains, les pieds et les sexes devenaient très importants. Et la structure, les doigts très fins, d'une finesse incroyable. Egon Schiele a dessiné des mains ainsi, mais il me semble que ce sont des dessins trop voulus, trop théâtraux. Schiele a cultivé ce genre, alors que, chez moi, c'était simplement le fait de l'observation.

– Sur certains dessins, vous avez noté les matricules des morts.

– Les Allemands étaient précis dans tous les domaines. Il y avait des milliers de corps qu'ils jetaient dans des fosses ou dans les fours crématoires. Mais, à chacun, ils accrochaient à l'orteil un carton où étaient inscrits son nom et son numéro. J'ai dessiné cela aussi, comme une absurdité de plus. J'ai noté des noms aussi, des noms de morts que je ne connaissais pas.

» On m'a demandé parfois si j'avais fait ces dessins pour témoigner. Mais comment aurais-je eu la volonté de témoigner alors que j'ignorais si je serais encore vivant le lendemain ? Du reste, après la guerre, quand je suis rentré à Venise, personne ne voulait voir ces dessins. Les gens étaient saturés d'horreur.

– Dans votre œuvre, Dachau n'a resurgi que vingt-cinq ans plus tard.

– Resurgi brutalement. Quand je suis revenu à Venise en 1945, j'ai commencé à peindre des paysages et des chevaux. Après ce que j'avais traversé, j'avais besoin de me réfugier dans l'enfance. Je sortais d'un trou noir, il me fallait de la lumière et de l'espace. Puis un long travail intérieur a commencé, ici, à Paris. Quand je suis arrivé, dans les années 50, je me suis trouvé parmi tous ces grands maîtres abstraits... Ils croyaient, et moi avec eux, que l'abstraction était une chose définitive, la seule juste et vraie. Un figuratif, c'était un pauvre type qui ne se rendait même pas compte de ce qu'il faisait. Je me sentais coupable, terriblement petit, maladroit. Je ne savais pas comment m'approcher de l'abstraction. J'essayais pourtant, à partir de mes paysages. Mais je savais que là n'était pas ma vérité.

» Au demeurant, il y avait de bons peintres parmi eux, Wols par exemple. Mais ceux qui m'intéressaient, c'étaient Bacon et Giacometti... Giacometti, je le rencontrais de temps en temps à Montparnasse. Il ne disait presque rien et je n'étais pas plus bavard. On restait assis l'un en face de l'autre, sans presque se parler. Puis nous repartions ensemble par le boulevard Raspail, sans nous parler beaucoup plus du reste... C'était le plus fort.

» L'abstraction, elle, est devenue peu à peu un métier – et il n'y a rien de pire que l'art devenu un métier. Tous faisaient la même chose de mieux en mieux. Et moi au milieu d'eux, qui étaient tous très amicaux. J'avais compris que je n'y arriverais jamais de cette manière. Entre 1962 et 1970, je n'ai plus fait que dessiner, sans peindre... je savais que ça devait sortir, je ne savais pas comment. Je ne savais pas dans quelle forme.

– Comment peindre l'extrême de l'horreur ?

– J'aurais pu illustrer. Ce n'aurait pas été difficile. Je ne voulais pas. J'attendais que cette vision prenne une forme dans ma mémoire. Elle était en permanence devant moi, ces cadavres allongés. Pour réussir à sortir une lumière de cela, il aurait fallu un Goya peut-être. Il me semble que je n'ai pas réussi comme je l'aurais voulu. Ce n'était pas possible peut-être. Si j'ai réussi à donner à celui qui regarde un peu de mon émotion, c'est déjà beaucoup. »

Philippe Dagen

Y a-t-il un art de la déportation ?

« Il n'y a pas un art de la déportation autonome, différent formellement de ce qui fut réalisé et indépendant des courants en œuvre au moment où il s'exprime. Jusqu'à nos jours, la déportation est devenue un thème d'intervention pour les artistes. Ils y appliquent leur style. George Segal réalise ainsi, à San Francisco en 1983, **The Holocaust**, ***avec ses sculptures caractéristiques, son travail sur le corps ; comme Jacques Lipchitz façonne les siennes pendant et après la guerre ; ou encore Josef Szana dispose une installation de ses*** **Réminiscences**, ***en 1969. [...] En revanche, se produit un bouleversement des événements sur les artistes, une sorte d'onde de choc indirecte, un ébranlement des sensibilités. [...] Jean Fautrier expose à Paris en 1945*** **les Otages**, ***commencés sous occupation allemande, avec de saisissants visages de personnages plâtreux, raclés à même la paroi des condamnés. »***

Laurent Gervereau, *Représenter l'univers concentrationnaire, la déportation, le système concentrationnaire nazi*, éditions de la BDIC.

RÉUNION DES MUSÉES NATIONAUX

Dachau, 1945

Biographie

- **1909 :** naissance de Zoran Music à Gorizia, en territoire austro-hongrois, près de la frontière italienne. Le slovène est la langue familiale, l'italien celle de la ville, l'allemand celle de l'école.
- **1915-1918 :** la famille Music est « déplacée » en Styrie slovène.
- **1920-1930 :** études à Maribor et séjours à Vienne, où il découvre Schiele, Klimt et Kokoschka.
- **1930-1935 :** études à l'Académie des beaux-arts de Zagreb où il a pour maître le peintre croate Babic, lui-même de formation viennoise.
- **1935 :** voyage à Madrid interrompu par la guerre civile.
- **1936-1942 :** Music vit et travaille en Dalmatie et à Gorizia.
- **1943 :** il s'établit à Venise, près du peintre Guido Cadorin.
- **1944 :** accusé de complicité avec la Résistance, Music est arrêté par la Gestapo, conduit à Trieste par des SS, puis déporté à Dachau. Il y est employé dans un atelier d'architecture, puis transféré à l'infirmerie, où il échappe à l'épidémie de typhus qui ravage les derniers survivants.
- **1945 :** à la fin avril, les Américains atteignent Dachau. Music rentre à Gorizia, puis à Venise.
- **1948 :** il expose pour la première fois à la Biennale de Venise.
- **1953 :** arrivée à Paris et installation à Montparnasse, puis rue des Vignes. Ses amis se nomment Giacometti, Cartier-Bresson, James Lord.
- **1963 :** le Musée de Bâle acquiert plusieurs de ses dessins de Dachau.
- **1970 :** début du cycle « Nous ne sommes pas les derniers », consacré à la déportation.
- **1980 :** rétrospective à l'Accademia de Venise.
- **1984 :** la Biennale de Venise rend hommage à Music.

Le retour des camps évoqué à l'hôtel des Invalides

LA DÉPORTATION, LE SYSTÈME CONCENTRATIONNAIRE NAZI, Musée d'histoire contemporaine-BDIC, du 6 avril au 18 juin. Hôtel national des Invalides, Paris-7[e]. Du mardi au samedi, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 30, le dimanche de 14 heures à 17 h 30. Fermé les 16 avril et 25 mai. Catalogue édité par la Collection des publications de la BDIC, 312 p., 250 F.

Trois petites salles abritent, à l'occasion du cinquantenaire de la libération des camps, une exposition consacrée à la déportationet au système concentrationnaire nazi, organisée par le Musée d'histoire contemporaine-BDIC, avec le soutien du Deutsches Historisches Museum de Berlin et du ministère des affaires étrangères d'Allemagne. Elle a été réalisée sous la direction de François Bédarida, ancien directeur de l'Institut d'histoire du temps présent, et de Laurent Gervereau.

Pour un événement à vocation pédagogique, l'ensemble souffre d'un déséquilibre dans la présentation de l'« univers des camps », en réduisant exagérément l'espace consacré au processus d'extermination des juifs – commis en grande partie au cœur du monde concentrationnaire. La mise en ghetto de la population juive européenne sous contrôle nazi n'avait-elle pas sa place dans un lieu consacré au système concentrationnaire nazi ? Après tout, un document photographique exhibe bien la *petite forteresse* du camp-ghetto de Theresienstadt-Terezin, antichambre d'Auschwitz, où furent aussi parqués 100 000 juifs du Protectorat de Bohême-Moravie avant d'être envoyés à la mort. Le catalogue, excellent et qui rassemble les articles des meilleurs spécialistes, corrige, il est vrai, ce défaut de perspective.

Un bon tiers de l'exposition, et c'est une heureuse initiative, évoque le thème du « retour des camps », quand se sont forgés la mémoire comme l'oubli. On y voit ainsi, entre autres documents d'époque, une affiche qui symbolise à elle seule l'encadrement du souvenir de la déportation : ce placard gouvernemental en appelle à l'unité entre déportés, travailleurs du STO, et prisonniers de guerre. *« Ne les divisez pas ! »* supplie-t-il – bon témoignage d'une époque où le mot « déportation » connotait, dans l'esprit des officiels, Buchenwald plutôt que Treblinka, et où l'on ne se souciait pas outre mesure de faire une place dans la mémoire collective aux *« déportés raciaux »*. Le travail réalisé, pour l'exposition, sur la correspondance expédiée depuis les camps est particulièrement intéressant. Le circuit des lettres venues de l'*anus mundi* , les différents tampons des censures qui en maculent un texte en disent parfois long, très long, sur une souffrance humaine, par ailleurs si difficile à exposer.

Nicolas Weill

★ **Signalons également *Le Courrier dans les camps de concentration, système et rôle politique, 1933-1945*, de Julien Lajournade, éditions L'Image-document, 190 p., 195 F.**

Le maelström qui tout aspire et tout détruit

MUSIC, Grand Palais, entrée Clemenceau, place Clemenceau, 75008 Paris ; tél. 44-13-17-17. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 20 heures, le mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 17 juillet.

Etrange et douloureuse exposition : quoiqu'elle se développe le long de deux galeries du Grand Palais, elle a un centre vers lequel tout renvoie. Quoiqu'elle ait été accrochée par Gérard Régnier, que l'on ne saurait soupçonner d'aimer les dispositifs à grand spectacle, quoiqu'elle bénéficie de cimaises d'un gris suave et d'une lumière égale, elle tient du maelström – du maelström tel que le décrit Edgar Poe, une spirale qui tout aspire et tout détruit.

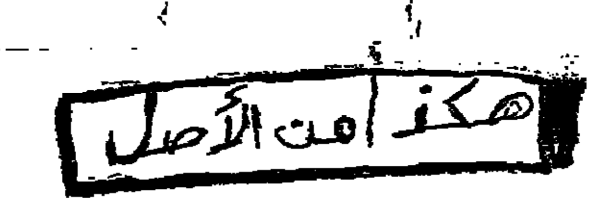
Le centre du tourbillon est dans la salle, ronde elle-même, où sont réunis l'ensemble des dessins de Dachau, ces dessins exécutés en cachette sur de mauvais papiers avec de l'encre et des crayons volés, ces dessins dont il ne demeure qu'une trentaine sur la centaine que Music accumula pendant l'hiver 1944-45. Les autres furent brûlés ou disparurent au moment de la libération du camp.

Voilà. On est devant ces croquis. Sur la plupart, ces corps réduits à des squelettes sont allongés sur le sol ou dans des cercueils rudimentaires. Dans chaque cercueil, pour gagner de la place et parce que ces momies n'ont plus de poids, les aides-bourreaux rangent deux cadavres tête-bêche. Les têtes sont des crânes auxquels il reste encore des yeux et ces yeux morts deviennent immenses, parce qu'il n'y a plus de chairs et plus de cheveux.

Le dessin est très simple : de fines lignes tracent les contours de ces formes que la maigreur a rendues anguleuses et hérissées de pointes ; quelques hachures et estompages suggèrent les ombres par endroits. Le regard ne voit plus que cela, des files de cadavres renversés qui remplissent l'espace, qui ne laissent aucun répit à la vue, qui obstruent l'horizon. La main ne tremble pas, elle note ce qui était devant le dessinateur, à quelques pas de lui.

En dépit de leur pureté de composition et de leurs harmonies claires, les paysages et les scènes dalmates sont d'un registre trop différent pour qu'une transition soit possible, pour que l'oeil puisse goûter leur élégance pastorale. Les vues des collines siennoises griffées par l'érosion et écorchées par la pluie ont plus d'intensité. La seconde moitié de la rétrospective, après la rotonde des dessins concentrationnaires, rassemble les toiles de la série « Nous ne sommes pas les derniers », vision transformée et épurée par la mémoire, vision spectrale. Les bouches édentées des morts crient dans la nuit qui monte. Les corps ont disparu dans l'obscurité. Il ne demeure – obsession dont il est difficile de se défaire ensuite – que des visages crispés et des yeux creux. Il conviendrait sans doute, devant ces toiles, de *« parler peinture »*. Il n'est pas certain que l'on y parvienne. Ce qu'elles obligent à voir importe plus que toute question de modernisme et de facture. Avec des bâtons de fusain et des couleurs terreuses et éteintes, Music a tenté l'impossible et affronté l'épouvante absolue, voilà tout – et voilà sa grandeur.

Ph. D.



Trois siècles de costumes rendent la vie aux fantômes de l'Opéra

Pour la première fois, les somptueuses tenues de scène sortent des réserves de Garnier

Un voyage dans trois siècles d'Opéra : c'est ce que propose l'exposition « L'Opéra, côté costumes » dans les espaces publics de Garnier. Brillamment mise en scène par Alain Germain, elle offre un véritable spectacle où se croisent Madame Butterfly et le prince Igor dans la munificence des ors et des tulles, des broderies et des strass. Le bâtiment lui-même y trouve une nouvelle dimension.

L'OPÉRA CÔTÉ COSTUMES. Espaces publics de l'Opéra-Garnier. Dessins de costumes d'opéra. Bibliothèque Musée de l'Opéra. Catalogue, par Martine Kahane, 140 pages, 100 photos couleurs, éditions Plume. Jusqu'au 30 septembre.

Traviata de velours, Vénus d'organza, seigneurs en culotte d'or, paysannes, courtisanes, vestales, anges aux ailes peintes, princesses-cygnes : deux cents personnages ont investi l'Opéra-Garnier, redevenu le temps d'une exposition le lieu cher aux Goncourt : *« Des femmes qui ne sont que rubans, gazes et épaules causent avec des habits noirs. »* La magie rouge et or tenait intacte, magnifiée par ces tenues de scène qui, sorties des réserves, se retrouvent exposées du grand escalier aux balcons, des promenoirs à la rotonde. Tulles, plumes, cabochons de strass, broderies d'or et de perles scintillent sous les feux des projecteurs cachés, où à force d'illusion, les pierres de l'Opéra-Garnier retrouvent l'éclat des bals masqués du Second Empire. A califourchon sur la rampe, le prince Igor observe la foule des visiteurs, redevenus pour l'occasion les figurants d'une rue sans joie. Partout, jusqu'au creux des escaliers, ces personnages en habit d'apparat jaillissent comme autant de mirages. Madame Butterfly en fibre d'ananas (Bob Wilson), ou Vénus apparue sous sa couronne de fils d'or (Léonor Fini). Même les torchères et les bustes de pierre retrouvent une vie.

Plus qu'un hommage aux *« services de la couture et de l'habillement »*, la rétrospective « Côté Costume », organisée par Martine Kahane, directrice du service culturel de l'Opéra, s'offre comme un spectacle. Il a été signé avec lyrisme par un metteur en scène de théâtre, Alain Germain. *« Il y a dans l'atmosphère de ce lieu un mystère qui se retrouve étrangement dans la plupart des costumes choisis, un peu comme si les pierres et les tissus conservaient dans leurs volumes et dans leurs plis les secrets de leur existence »*, affirme-t-il. Diplômé des Beaux-Arts et des Arts décoratifs, il entame une carrière-fleuve en 1972, créant sa compagnie, avant de se retrouver, aujourd'hui, directeur artistique du Festival du Marais. Ce faisant, il redéfinit à l'occasion d'un voyage dans le temps – trois siècles d'histoire du costume – une institution créée en 1669, sous le nom d'Académie royale de musique.

En 1801, le préambule du Règlement, cahier des charges de l'Opéra, cite ce théâtre comme *« un monument de la munificence nationale. Que ce spectacle unique en Europe, par la réunion des arts et des talents donne une impulsion souvent utile au commerce des modes et aux manufactures de luxe, appelle et retient à Paris une foule d'étrangers, ajoute à l'éclat de cette grande ville... »*

Moins d'un an avant la réouverture de l'Opéra-Garnier (en mars 1996), cette exposition constitue, selon Martine Kahane, la première étape d'un *« long travail de mémoire »*. Un fonds muséographique de cinq mille costumes couvrant l'histoire du théâtre depuis la fin du dix-neuvième siècle a été créé. Une étude historique est menée parallèlement, afin d'établir une monographie sur les ateliers. On oublie aujourd'hui que ces ateliers ont lancé des modes incarnées par les acteurs du temps : la danseuse Camargo (1710-1770), pionnière de la jupe courte, ou encore Marie Taglioni, fille du chorégraphe, la première à porter ce tutu de gaze blanche dessiné par le peintre Lami en 1832, pour *Sylphide*, qui reste à ce jour l'uniforme vaporeux des ballerines. C'est ici que Monsieur Maillot, bonnetier et fournisseur de la maison, confectionna autour de 1820 un caleçon de tricot moulant les jambes des danseuses. Il est devenu depuis un standard, maillot académique en Lycra, teint, coloré, brodé, peint au gré des modes.

> C'est ici que Monsieur Maillot confectionna autour de 1820 un caleçon de tricot moulant les jambes des danseuses

Cette exposition a le mérite de montrer, au-delà de leurs différences, que la haute couture et le théâtre partagent les mêmes bonheurs et les mêmes contraintes. Le long des promenoirs, des vêtements brodés retracent l'évolution des techniques (de la lame à la sérigraphie), des vitrines de masques et de perruques ont été installées (mais avec des indications trop vagues). Au-delà de son aspect historique, qui a tendance à enfouir le présent sous les ors de la nostalgie, une telle exposition a le mérite de célébrer le métier dans tout son éclat, privilégiant les hommes, directeurs, acteurs, costumiers, maîtres d'oeuvre, loin des systèmes qui les étouffent parfois.

Dans la bibliothèque-musée de l'Opéra, une autre exposition dévoile une centaine de dessins choisis parmi le fonds de deux mille cinq cents maquettes. Toute l'histoire du théâtre est évoquée, au fil de ces représentations indissociables de l'esprit du temps : déesses d'opéra, perles, lambrequins, habits de convenance dessinés par Jean Berain, grand ordonnateur des Menus Plaisirs du roi. On pourra admirer ici des croquis de Derain, de Paul Colin, de Fernand Léger (un superbe homme-tuba pour *L'Orchestre en liberté*, 1931), ou même d'Yves Saint Laurent et de Christian Lacroix.

Toute la qualité des croquis semble liée avec cet art de l'humilité, cette manière qu'ont les uns et les autres de se soumettre à un exercice de style, à la célérité des passages, à ces changements rapides qu'on nomme au théâtre « les précipités ». Restent quelques trophées placés dans une ambiance de chapelle : tonnelet du XVIIe siècle, caftans du *Boris Goudonov* de 1908, robes de Maria Callas dans *Norma*, que des fanatiques avaient commencé à découper lors d'une dernière exposition. Puisse le futur contredire les Goncourt : *« Il ne manque rien aux maisons neuves, que le passé. »*

Laurence Benaïm

★ Rencontres et visites des ateliers de couture et de l'habillement du palais Garnier. Du 18 avril au 29 juin. Inscriptions obligatoires. Renseignements : 40-01-22-63.

Sarclo, l'amoureux des complaintes

Ce chanteur suisse, croisement original de Georges Brassens et de Pierre Desproges, s'installe au Palais des glaces

PETIT PALAIS DES GLACES, 37, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-10e. (Mo République). Location : 42-02-27-17. 21 heures. Jusqu'au 15 avril, sauf dimanche et lundi.

Sur disque, des arrangements un peu conventionnels ont parfois tiré vers la mièvrerie des chansons qui ne le méritaient pas. Mardi 28 mars, dans le cadre intime du Petit Palais des glaces, pour le premier concert d'une série qui s'arrêtera le 15 avril, Sarclo a démontré l'humour et le charme incisif de compositions qui bousculent gentiment l'image trop sage du « chanteur francophone de qualité ».

Citoyen suisse, il hésita longtemps entre l'architecture et la musique. En 1981, fraîchement diplômé de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, il enregistre son premier disque, *Les Plus Grands Succès de Sarcloret*, publié par les productions Côtes du Rhône, créées à l'occasion. Son amour de Brassens et de Dylan, des complaintes et des *protest songs*, prend finalement le dessus. Six albums plus tard, c'est un garçon à la maturité avenante – genre de croisement entre Souchon et le sympathique « instit » Gérard Klein – qui affûte ses mots mieux que jamais.

« L'AMOUR DE L'AMOUR »

Sur scène, Sarclo et sa six cordes se contentent d'un complice. Guitariste d'exception, Denis Margadant a officié derrière quelques grands noms de la variété française (Eddy Mitchell, Maxime Le Forestier). L'élégance boisée, la clarté de son jeu, son allant mélodique, s'accordent bien aux mots simples et frondeurs du chanteur helvète.

Exigeant, précis, l'auteur préfère les noms et les verbes aux adjectifs. Ses flèches n'en visent que plus juste. Les mots souvent viennent avant la musique.

Les chansons de Sarclo s'accompagnent de dialogues pince-sans-rire avec son public, de poèmes iconoclastes et d'aphorismes de son cru (*« Le plaisir est une chose qui apporte bien des satisfactions »*). On repère des thèmes permanents. *« L'amour de l'amour »* surtout, ou plutôt, l'amour des femmes, de l'érotisme grivois à la tendresse pure. Les hommes, lui compris, sont plus sévèrement décrits. L'humeur aigre-douce de sa fausse candeur passe facilement du bleu au gris.

La misanthropie rigolarde de Pierre Desproges n'est pas loin, mais Sarclo se défie de trop de méchanceté. L'enfance et ses souvenirs sont ses garde-fous, et les rêveries de cour de récréation lui inspirent quelques belles trouvailles poétiques (*« T'es belle comme le Petit Larousse à la page des avions »*). De là aussi s'échappent les moments les plus émouvants.

Chanson simple et pudique, *Mon papa* fit taire les rires pour toucher juste. *« Je ne pensais pas que j'aimais mon papa / Au point d'écrire une chanson tendre / Pour lui dire que ça peut attendre / Qu'il peut partir une autre fois / Je ne pensais pas que j'aimais mon papa / Au point d'aimer les ambulances / Les infirmières et les silences / De nos visites faites à mi-voix. »*

Stéphane Davet

Danses d'avril à la Ferme du Buisson

DANSES D'AVRIL : *Solo M.*, d'Annamiri Van der Pluijm. *Id*, d'Hervé Robbe. Ferme du Buisson, 77437 Noisiel. Tél. : 64-62-77-77. Prochains spectacles : le 6, à 20 heures, Quatuor Knust ; à 21 heures, Xavier Lot, Raffaela Giordano, Sidonie Rochon. Le 8, 17 heures et 20 heures, Cie Rubato, 21 heures, Susan Linke.

Comment se trouver soi-même en explorant la mémoire gestuelle d'un monstre aussi sacré que Martha Graham ? Annamiri Van der Pluijm, hollandaise, pour échapper aux influences conjointes et contradictoires des chorégraphes Jan Fabre (Flamand) et Rheinild Hoffmann (Allemande), avec lesquels elle a collaboré et dansé, cherche sa vérité auprès de la force spirituelle et chorégraphique de Martha Graham – pionnière de la danse contemporaine aux Etats-Unis, décédée en 1991. Qu'importe qu'elle ne l'ait jamais vue sur scène, elle a analysé tous les films, toutes les archives, tous les témoignages, à commencer par les Mémoires écrits par Martha Graham.

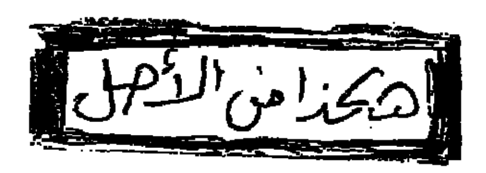
GESTES D'OFFRANDE

Une silhouette noire, étrangement longue, étirée dans un fourreau de jersey extensible qui recouvre les deux pieds, avance courbée, un banc sur son dos. La danseuse développe toute une gamme de mouvements entravés, sous tension, douloureux. Le tissu dessine chaque muscle du corps, stylise chaque mouvement, chaque cassure du corps, chaque enjambée. Si le solo relève clairement de l'hommage, il contient aussi des réminiscences de danses antiques, venues en droite ligne de Ruth Saint-Denis, avec laquelle Martha Graham débuta son apprentissage de danseuse. Annamiri Van der Pluijm trace une lignée de femmes, une sorte d'exercice d'admiration, dont elle s'émancipe, laissant apparaître la vérité de sa propre personnalité. *Solo M.* progresse tout en soubresauts, sophistiqué, avec des gestes d'offrande, avec des poses d'héroïne de film muet.

Cette création ouvrait avec bonheur la première soirée de cette cinquième édition de Danses d'avril à la Ferme du Buisson, dont *Id*, d'Hervé Robbe était la pièce principale. Créée en avant-première à Chateauvallon, après une résidence au Quartz de Brest où le chorégraphe est artiste associé, *Id* s'impose par la simplicité d'une danse d'esthète, s'intégrant à une scénographie complexe, modelée de lumières bleues et de reflets de danseurs pris dans des miroirs, des images projetées, des filtres de tulle. Hervé Robbe n'a pas perdu son temps depuis 1988 qu'il chorégraphie. *Id* est une démonstration impeccable sur le narcissisme. Aucun geste désordonné. Tout est sous contrôle. La danse commence par une image en gros plan : deux jambes d'homme, en équilibre sur la pointe des pieds, fléchissent jusqu'à l'agenouillement, geste d'adoration par excellence. Un grondement sonore accompagne la lenteur du geste. Brusquement, dans le plus grand silence, la scène se dévoile, noyée dans une brume bleu-violet. Deux danseurs en blanc, jambes nues, officient sur fond de miroirs et d'accordéon. On dirait des divinités hindoues. Il s'agit d'interroger la réalité des apparences, la réalité des images, jusqu'aux attitudes des spectateurs qui se reflètent sur les miroirs du fond de scène, parfois violemment éclairés comme s'ils avaient un rôle à jouer dans cette comédie du regard où chacun n'a d'yeux que pour soi.

Valérie Urréa filme avec élégance ces corps qui s'observent trop. Seule la musique de Cécile Le Prado sème la zizanie, cassant avec cruauté le jeu de ces silhouettes insaisissables et glissantes : elle montre par des ambiances volontairement quotidiennes, triviales, la peur que dissimule ce désir paranoïaque de paraître dont, par ailleurs, elle entretient le vertige inquiétant et vain. Parmi les sept danseurs, Emmanuelle Huynh, Christian Rizzo et Rachid Ouramdane, des habitués de chez Robbe, s'investissent avec rigueur dans ce travail de clairs-obscurs et de lumières zénithales, d'apparitions et de trompe-l'oeil. Ils sont magnifiques.

Dominique Frétard



Le singulier parcours d'Anatole Dauman et d'une certaine idée du cinéma

Au catalogue de sa société de production Argos, figurent Resnais, Bresson, Godard, Oshima, Wenders...

Sur les écrans ressortent deux beaux films de Robert Bresson, *Au hasard Balthazar* et *Mouchette*. Producteur : Anatole Dauman, fondateur d'Argos, la compagnie à la chouette. Le cinéma doit à ce personnage unique quelques-uns des chefs-d'œuvre de ces quarante dernières années. Ce qui ne l'empêche pas aujourd'hui, malgré la richesse de son catalogue, de chercher des partenaires financiers.

LA RÉCENTE réédition de deux chefs-d'oeuvre, *Au hasard Balthazar* et *Mouchette*, porte d'abord la marque de leur auteur, Robert Bresson. Elle s'inscrit pourtant dans l'hommage au long cours rendu à leur producteur, Anatole Dauman. Il est rare qu'un producteur fasse l'objet d'une rétrospective, cela est d'ordinaire réservé aux « artistes », cinéastes ou acteurs. Il est pourtant tout à fait justifié de considérer l'ensemble des films à l'emblème de la chouette, symbole de la société de Dauman, Argos, comme une oeuvre. Que chacun des éléments qui composent cette oeuvre, chaque film donc, porte surtout la marque de son réalisateur ne diminue pas la qualité du travail du producteur, mais au contraire en témoigne.

L'hommage rendu depuis près d'un an à Anatole Dauman par le cinéma Accatone à Paris, en même temps que se déroulent de par le monde d'autres manifestations à sa gloire, n'est pas seul à attirer l'attention sur lui. Resnais, Bresson, Godard, Marker, Oshima, Wenders, Tarkovski : parmi les longs métrages, voilà les noms qu'on trouve au générique des films produits par Argos – sans parler de ceux qu'il a distribués. Or l'opinion généralement admise veut que qui possède aujourd'hui un catalogue de titres prestigieux est assis sur une mine d'or. Mais Anatole Dauman, lui, est au bord de la faillite. Entre l'aura d'un producteur de légende et les difficultés financières se dessine un parcours singulier.

« La recherche de la nouveauté a, toute ma vie, guidé mon travail », dit de sa voix rocailleuse ce juif polonais né en 1925, arrivé en France à l'âge de six mois, résistant puis membre du service de recherche


ANATOLE DAUMAN

sur les crimes de guerre à la Libération. Autodidacte et amateur d'art, friand des nuits germanopratines et des amitiés pataphysiques, il fonde en 1949 Argos Films en compagnie de Philippe Lifchitz, décrit comme un plaisant compagnon sinon comme le plus efficace des collaborateurs. « La nouveauté », ce sera dès 1950 une série de documentaires sur la peinture et sur la musique signés Jean Aurel, Pierre Kast, Jean Grémillon, Jean Mitry – André Breton dira qu'ils font *« voir la peinture autrement »*, Fernand Léger que *« cela ouvre des portes »*. La nouveauté, ce sera aussi de produire le premier film de l'un des plus précoces penseurs de la modernité cinématographique, Alexandre Astruc (*Le Rideau cramoisi*, 1952).

Ce sera, plus encore, cette œuvre majeure à plus d'un titre qu'est *Nuit et brouillard* d'Alain Resnais, clé de voûte de toute la réflexion du cinéma sur les camps de la mort et invention d'une mise en scène intégrant image, texte et musique d'une manière qui révèle un très grand cinéaste. Mais aussi, la même année 1955, la réalisation de *Paris la nuit* par Jacques Baratier, en utilisant une pellicule « intensifiée », c'est-à-dire utilisée au-delà de sa sensibilité nominale. Cette pratique préfigurait les avancées techniques bientôt à la fois requises et facilitées par l'irruption de la nouvelle vague et ses tournages en pleine rue, sans éclairage additionnel. Dans le domaine du son également, le nom de Dauman est associé à bien des innovations, du micro-cravate utilisé dans *Chronique d'un été* au LC Concept (son numérique) de *Jusqu'au bout du monde*, en passant par le Dolby du *Tambour*.

Ouvert au documentaire comme à la fiction, aux formats courts et longs, Dauman (partageant cette situation avec quelques-uns de ses confrères, notamment Pierre Braunberger et Georges de Beauregard) se trouve aux côtés de bon nombre des précurseurs de la révolution cinématographique des années 50-60 : Chris Marker (*Lettres de Sibérie*, 1958, *La Jetée*, 1962), Agnès Varda (*Du côté de la côte*, 1959), Jean Rouch (*Chronique d'un été*, 1960), Jean-Luc Godard (*Deux ou trois choses que je sais d'elle* et *Masculin-féminin*, 1966). Robert Bresson, donc, mais aussi les moins célèbres Jean-Daniel Pollet, Mario Ruspoli, Roger Leenhardt, Georges Franju pour quelques-uns des ses plus beaux documentaires, les débuts cinématographiques de William Klein, plusieurs réalisations de Joris Ivens, le film collectif *Loin du Vietnam*... Et, bien sûr, le passage au long métrage d'Alain Resnais, *Hiroshima mon amour* (1959), *L'Année dernière à Marienbad* (1961), *Muriel* (1962).

Plus qu'un découvreur d'auteurs, un producteur, un distributeur, il a bâti une vraie carrière de créateur

Dans le même temps, Dauman également distributeur diffuse bon nombre des films marquants du cinéma d'auteur mondial. A partir des années 70, sa carrière de producteur s'internationalise, avec *Le Coup de grâce* (1976), *Le Tambour* (palme d'or à Cannes en 1979) et *Le Faussaire* (1981) de Volker Schlöndorff, *L'Empire des sens* (1976) et *L'Empire de la passion* (1978) de Nagisa Oshima, *Paris Texas* (palme d'or à Cannes en 1984), *Les Ailes du désir* (1987) et *Jusqu'au bout du monde* (1991) de Wim Wenders, *Le Sacrifice* (1986) d'Andreï Tarkovski.

S'il s'adapte mal aux nouveaux mécanismes de la profession dans lesquels il voit une concentration des puissances d'argent qu'il dénonce sans relâche, de pamphlets en propositions de loi, s'il revendique un attachement à des valeurs en train de passer de mode qui feront de lui un « intégriste » de la Cinémathèque selon Langlois quand celle-ci amorce des évolutions sans doute nécessaires, Anatole Dauman demeure un interlocuteur de choix pour quelques-uns des plus grands cinéastes du monde. Il y trouvera la gloire, et parfois la fortune, mais aussi de terribles échecs, notamment la déconfiture financière de *Jusqu'au bout du monde*. De même qu'il dépensera une énergie débordante pour tenter (sans succès) de produire le dernier film d'Elia Kazan, cet *Au-delà de la mer Egée* qui aurait dû compléter *America, America* dont Argos avait été le distributeur.

« Le goût de la nouveauté », ce fut aussi de participer au lancement de la SEPT, où il s'occupa un temps des programmes de fiction à la demande de Georges Duby. On retrouve le même penchant pour les explorations dans sa longue fidélité à Chris Marker, quand celui-ci se lance dans l'exploration de « nouvelles images ». Résultat : un film exceptionnel, *Sans soleil* (1982), et la très attendue nouvelle invention du *« plus inventif des hommes »*, trafiquant depuis huit ans ses appareils dans la retraite où Dauman l'héberge, entre deux virées au Japon ou en Bosnie. Nom de code de cette opération qui sera peut-être bientôt un film : *Level 5*.

Rusé, séducteur, cultivé, pugnace toujours à soixante-dix ans, un humour intact qui ne s'embarrasse pas toujours de la bonne foi, Anatole Dauman entouré des tableaux de ses amis surréalistes et des témoignages de sympathie des grands noms de l'écran tempête toujours contre la concentration de la distribution entre les mains des grands circuits, la construction des « méga-complexes », le mépris des chaînes de télévision publiques pour le cinéma d'auteur et la production indépendante. Mis en difficulté par *Jusqu'au bout du monde* et l'impossibilité de monter le projet de Kazan, il a réduit au minimum la structure d'Argos, et cherche un partenaire financier intéressé par son catalogue. Mais, aujourd'hui, le producteur rencontre surtout des interlocuteurs intéressés par le profit immédiat que procurent les films de *prime time* et peu disposés à miser sur l'exploitation multimédia d'un patrimoine à l'avenir inestimable. Ainsi risquent d'être dilapidés non seulement un des plus beaux ensembles de films, mais aussi une certaine idée du cinéma.

J.-M. F.

Au programme

● **Hommages.** Depuis le mois d'avril 1994, le cinéma Accatone, 20, rue Cujas, à Paris (Tél. : 46-33-86-86), présente un florilège des films produits ou distribués par Anatole Dauman, actuellement Mouchette. *Au hasard Balthazar* est également présenté à l'Espace Saint-Michel. Parmi les nombreux coups de chapeau adressés à la carrière du fondateur d'Argos, en France et à l'étranger, une rétrospective vient d'avoir lieu dans le cadre du Festival de Valenciennes ; deux autres, simultanément, au Japon et en Argentine. Anatole Dauman sera présent à Pontarlier à l'occasion de l'important hommage qui sera rendu à Argos du 2 au 6 juin.

● **Mémoires.** A l'occasion de la grande rétrospective que lui avait consacré le Centre Georges-Pompidou en 1989, Anatole Dauman publiait, en colaboration avec Jacques Gerber, *Souvenir-Ecran* (éditions du Centre Georges-Pompidou), dans lequel étaient réunis en un « montage » savant ses propres souvenirs, des témoignages et un grand nombre de documents relatant sa carrière.

● **Distributeur.** A côté des grands cinéastes produits par Argos, on trouve la liste tout aussi impressionnante des films distribués par Anatole Dauman : le premier Satyajit Ray, *Pather Panchali*, le film fondateur de la « nouvelle vague » yougoslave, *Tri*, d'Alksandar Petrovic, le premier Oshima montré en France, *La Pendaison*, *Flesh*, d'Andy Warhol et Paul Morissey, le film-emblème de la renaissance du cinéma à Hongkong, *Boat People*, d'Ann Hui, témoignent du même goût pour la nouveauté, à côté de classiques signés Elia Kazan ou Nicholas Ray.

● **Vidéo.** La plupart des films Argos sont disponibles dans la collection « Le Siècle des Lumières », éditée par La Sept.

Propos rompus avec un amateur de nouveautés

PRODUCTEUR de films « littéraires ». « Il y a un mot de Godard qui m'a vivement frappé, quand on lui a dit : *« Audiard, quel dialoguiste ! »* – Audiard !, le type même de scénariste que je fuyais, pour n'engager que de grands écrivains, chose qu'on ne faisait pas volontiers à cette époque. Et Godard répond : *« Mais non, c'est parce que la France voit les films d'Audiard qu'elle parle comme ça. »* Moi, je souhaitais dans mes films, avec des textes écrits, par exemple, par Jean Cayrol, Marguerite Duras, Alain Robbe-Grillet..., que la France parlât autrement : un langage, un discours qui ne soit pas du prêt-à-porter. »

Produire Bresson. « Jeanine Bazin m'a dit : *« Voilà cinq ans que Bresson essaie vainement de faire produire son film, s'il n'y parvient d'ici un mois, il renonce. »* Ce projet d'un film interprété par un âne faisait glousser de rire tout le monde. Donc Robert Bresson me contacte et vient me voir. Je l'attendais avec un grand respect, et il me dit : *« Voilà le scénario. Je vous prie de le lire. – Je ne le lirai pas. Je voudrais seulement savoir pourquoi vous avez envie de tourner ce film. »* Il me livre alors une citation de *L'Idiot* de Dostoïevski, où les filles de la Générale se moquent du Prince qui dit avoir été miraculeusement réconforté par le braiement d'un âne. Et je lui ai dit : *« Nous tournons ce film, cher Robert ! »*

» Il faut dire qu'il y avait pour le producteur un risque considérable, et Bresson avait la réputation de ne jamais respecter les temps de tournage prévus. Quand il s'agissait de multiplier les prises, il était loin d'être franciscain : cinquante ou soixante parfois, me disait-on, dans *Journal d'un curé de campagne*. Je voulais donc me prémunir contre ça. Evidemment, il était hors de question d'influer sur le travail du cinéaste, sauf par ce qui était de mon ressort : un contrat. Nous avons donc spécifié que tout dépassement du budget serait assumé conjointement. Au-delà du budget approuvé par Bresson, le premier dépassement de 1 million de francs (je parle en centimes) serait à ma charge, le deuxième à la sienne, et ainsi de suite. Je dois dire que Bresson s'est fait beaucoup tirer l'oreille, mais cette clause satanique a limité le dépassement à une ou deux semaines. Ici s'arrête mon influence sur Bresson, ensuite je l'ai regardé, à distance respectueuse, tourner les deux films (nous avons fait le même contrat pour *Mouchette*). »

Argos dans la tourmente. « L'histoire de ma conquête de la toison d'or n'est pas une légende dorée, c'est un roman noir, même si mes difficultés financières ne sont pas inexorables. Je voudrais poursuivre mes activités, je voudrais évidemment que mes cent cinquante courts-métrages, mes cinquante longs-métrages et les films que je distribue continuent d'être montrés dans l'esprit qui a été le mien. Il faudra évidemment un jour passer la main à une entreprise qui épouserait cette préoccupation, qui n'est pas exclusivement liée au profit. J'ai cru avoir rencontré ce partenaire dans une grande institution *(NDLR : des négociations avec le GAN et Thomson ont échoué au dernier moment)*, qui s'est courageusement défilée.

» Pourtant mes films ont un public, et un public international. Encore faut-il les présenter convenablement. Je peux le faire, avec ma structure, si on m'en donne les moyens. Mais pour passer à une autre entreprise, ce catalogue qui fait partie du patrimoine national, pour reprendre les termes du président Mitterrand et de quelques autres personnes éminentes, ce patrimoine doit être administré comme tel. Ce n'est pas une spéculation à court terme qui peut décider l'investisseur à m'apporter aujourd'hui les moyens nécessaires. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

■ **CINÉMA : le 13e Festival International de cinéma jeune public,** qui a débuté à Laon (Aisne) le mercredi 5 avril, se poursuivra jusqu'au jeudi 13. Treize films, en provenance de douze pays, sont soumis à l'appréciation de plusieurs jurys, dont un composé uniquement d'enfants venus de plusieurs pays d'Europe. Au programme également, un hommage au cinéma suédois. Rens. : 23-20-38-61 ou 23-20-40-28.

Mireille remonte sur les planches

Quarante ans après la fondation du Petit Conservatoire, celle qui a bouleversé la chanson française donne un récital à Chaillot

MIREILLE, mise en scène par Jérôme Savary. En première partie : les Bouchons.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT, salle Gémier, 1, place du Trocadéro. Mo Trocadéro. Jusqu'au 30 avril, du mardi au samedi à 20 h 30, matinée le dimanche à 16 h 30. Tél. : 47-27-81-15. De 110 à 150 francs.

« Je ne sais pas réfléchir, c'est dramatique, dit Mireille, plantée dans son salon, droite et ferme, habillée d'une symphonie de bleus – pantalon, gilet, fine cravate. *Je ne décide jamais, je penche d'un côté, de l'autre, j'hésite, je balance. Ma vie est gérée par de petits lutins. »* Trois lutins, disait Nohain, son parolier habituel, qui avait campé cette insolite trilogie, le farceur, l'illusionniste et l'amoureux. En bleu, longue robe, traîne posée sur un canapé ondulant, Mireille l'est aussi à Chaillot. Pour monter son nouveau spectacle, le directeur des lieux, Jérôme Savary, l'a conviée à occuper la salle Gémier, ainsi baptisée en l'honneur de Firmin Gémier, le fondateur du TNP, qui dirigeait le Théâtre de l'Odéon en 1922, quand Mireille y jouait Chérubin, son premier rôle. Elle avait alors seize ans.

LA GRÂCE ET LE SWING

Monter à nouveau sur une scène, quand on a derrière soi près de soixante-dix ans de carrière ? *« J'aurais pu rester tranquille dans mon Petit Conservatoire, cela fait exactement quarante ans qu'il s'est ouvert, pour six mois. »* Depuis, deux générations de chanteurs et de comédiens, de Françoise Hardy à Pierre Palmade, de Ricet Barrier à Sylvie Joly, se sont succédé devant Mireille, crainte et adulée par ses élèves. A Chaillot, où elle *« s'est laissé entraîner sans y penser vraiment »*, l'auditoire chantonne d'ailleurs sans complexe, sous la direction de Mireille, qui saute dans sa peau de professeur à la première occasion, un refrain, un pot-pourri. Elle ponctue alors *Quand un vicomte* ou *Ce petit chemin* de considérations techniques sur la capacité de la salle à garder le tempo et à articuler.

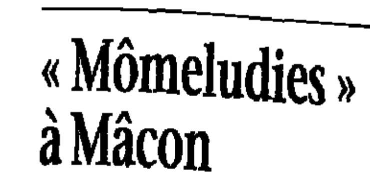
Mireille est au piano. Elle chante de sa voix haut perchée, elle est légère, versatile. Elle se trompe parfois, répète un couplet, s'invente un chat dans la gorge, se reprend, et pose la question fatidique : *« Je suis sûre que vous pensez en ce moment : « Mais quel âge a-t-elle donc ? » Je ne vous le dirai pas. »*

« Petite souris vive », selon les termes de Jérôme Savary, qui a conçu pour elle un décor de salon confortable, avec plantes vertes et lampes demi-teinte, Mireille effleure avec des gestes de plume le grand clavier du grand piano blanc, étend les mains, étire les doigts, puis retrouve magiquement la formule du swing et de l'insolite : *« Le professeur hibou est devenu fou : il a dit* [à ses élèves] *que Venise était au Sénégal, et ça leur est bien égal. »* Mireille n'a pas son pareil pour allumer des pétards sous les formules les plus convenues. A quatre-vingt-huit ans, la pianiste interprète un petit échantillon des quelque six cents chansons qu'elle a composées avec Jean Nohain, avec une grâce difficile à imaginer chez les plus jeunes.

A l'époque, la fin des années 30, Jean Nohain et Mireille avaient fait la révolution en chantant. L'air du temps n'était pas au harcèlement sexuel et au politiquement correct : les garçons faisaient du pied aux filles, les serraient de près en leur apprenant à nager, et celles-ci leur cédaient quand ça leur chantait, quand elles ne repartaient pas se balancer sur leur balançoire, plaisir suprême, ô combien supérieur au frisson promis par les gros bras sur fond de fête foraine. Les Bouchons, trois chanteurs et un pianiste, font, en avant-propos, une impeccable incursion dans le répertoire du prolifique duo. Si l'honneur des tubes – *Couchés dans le foin*, composée en 1932, chantée par Patrice et Mario, *Quand un vicomte*, un succès de Maurice Chevalier, *Ce petit Chemin*, créé en 1933 par Ray Ventura et Lyne Clevers, *Le Carrosse* 1958, enregistré par Yves Montand – est laissé à Mireille, les Bouchons, dans un ensemble parfait, explorent ces trésors de gaieté intelligente.

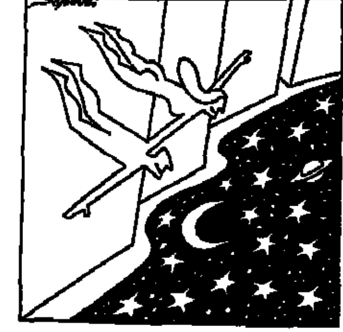
Mireille s'est nourrie du merveilleux de l'existence. Elle fut aidée par le destin. Fille de Charlie King, inventeur des claquettes, partenaire de Noël Coward, admiratrice de Cole Porter et de George Gershwin, qu'elle rencontre en 1928 alors qu'elle joue l'opérette *Better Sweet* à New York, compagne de Jean Gabin, amie de Colette et épouse du philosophe Emmanuel Berl, Mireille possède *« ce sixième sens »* qui permet de détecter ce qui a valeur artistique ou ce qui ne l'a pas. Elle a appris à chanter et à jouer la comédie à un temps où les micros n'existaient pas (Jean Sablon les a importés d'Amérique), puis en a fait un usage parcimonieux. Avec Nohain, elle a prestement bousculé la réalité, introduit l'insouciance poétique au bureau de poste, chez les garde-barrières, la boulangère ou la petite bonne, ouvrant le chemin à Charles Trenet. A Chaillot, au Petit Conservatoire, Mireille, petite femme vissée sur le grand tabouret du piano, est précieuse.

Véronique Mortaigne



« Mômeludies » à Mâcon

Des rencontres annuelles sur de nouveaux formats d'œuvres contemporaines pour les enfants



« MÔMELUDIES », ce sont des pièces très courtes, composées par des compositeurs patentés, et proposées aux enfants et aux enseignants pour qu'elles soient exécutées, voire créées, dans les classes, sous le contrôle de musiciens intervenants. Quarante partitions, vendues à ce jour à sept mille exemplaires, ont été réunies sous ce label, signées par Claire Renard, Marc-Olivier Dupin, Alain Savouret, Pierre-Alain Jaffrenou... Une autre collection s'annonce, « Jeunes musiques », rassemblant des pièces vocales et instrumentales de Brian Dennis, George Self, Murray Schafer, David Bedford. Enfin, des rencontres annuelles réunissent conseillers pédagogiques, intervenants, étudiants ou professionnels. C'est le cas, ce jeudi, à Mâcon où Murray Schafer parle de « composition et pédagogie ». Guy Reibel intervient sur le même thème le 7. l'Ensemble Aleph donne le 6, à 20 h 45, un concert intitulé « Arrêts fréquents », constitué de soixante-dix partitions n'excédant pas trente secondes.

★ Centre culturel Saonora-Mâcon, 1511, avenue Charles-de-Gaulle, 71 Mâcon. Jusqu'au 7 avril. Tél. : 85-38-86-62.

UNE SOIRÉE A PARIS

Œuvres chorales américaines
Dans la série « De vive voix », Donald Palumbo, chef de chœur de l'Opéra de Chicago, dirige les Chœurs de Radio France dans un programme exclusivement américain : œuvres de Billings, Ives, Barber, Argento, Copland. Le chœur de la Maison ronde ne cesse de faire des progrès, favorisés par ce genre de programmations.
Salle Gaveau, 45 rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 heures, le 6. Tél. : 49-53-05-07. 60 et 80 F.

Trio Rousseau/Tortiller/Vignon
La poésie douce et humoristique des musiques des films de Jacques Tati donne des ailes à trois solistes-compositeurs de jazz, le contrebassiste Yves Rousseau, le vibraphoniste Frank Tortiller et le batteur Pascal Vignon. Après leur spectacle « Les Jours de fête », projection, du *Jour de fête* du réalisateur.
Tremblay-en France (93), cinéma Jacques-Tati, 29 bis, avenue du Général-de-Gaulle. RER B arrêt Vert-Galant. 20 h 30, le 6. Tél. : 48-61-94-26. 70 F.

Marion, Menswear
Deux des sensations pop britanniques à venir. Marion possède ce mélange de rage adolescente et d'inspiration mélodique qui a toujours fait la force de Manchester, ville natale du groupe. Menswear, préoccupé par leur *look*, font des couvertures de magazine avant d'avoir enregistré le moindre disque.
Passage du Nord-Ouest, 13 rue du Faubourg-Montmartre, Paris 9e. (Mo Rue Montmartre). 20 heures, le 6. Tél. : 47 70 81 47. 100 F.

Egberto Gismonti
Guitariste, grand sorcier des musiques du cône sud, le Brésilien Egberto Gismonti invente des mélodies, des harmonies, qui sont à cheval entre Villa-Lobos, le jazz et les musiques régionales de son pays, avec l'énergie des visionnaires. Avec un violoncelliste, des guitares en tout genre, l'ensemble est un cas à part. Volcanique et envoûtant.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 6 avril. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac. De 110 F à 130 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Dominique Evrard
Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 8 avril au 27 mai.

Hucleux
Galerie Barbier-Beltz, 7, rue Pecquay, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 40-27-84-14. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 21 mai.

Zoran Music
Grand Palais, 3, avenue du Général-Eisenhower, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau, bus 28, 72, 73, 83. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juillet. 42 F, lundi : 29 F.

Le photographe et l'architecte Baldus, Lefuel et le nouveau Louvre
Musée du Louvre, aile Richelieu, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15 ; nocturnes les mercredi et lundi jusqu'à 21 h 30. Fermé dimanche 16 avril ; lundi 17 avril de 9 heures à 18 heures. Fermé mardi. Du 7 avril au 3 juillet. 40 F de 9 heures à 15 heures, 20 F après 15 heures et dimanche, gratuit pour les – de 18 ans

Ettore Spalletti
Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 43-55-36-90. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 8 avril au 17 juin.

Xe Bourse d'art monumental d'Ivry
Centre d'art contemporain, galerie Fernand-Léger, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 6 avril au 14 mai.

PARIS

Martine Aballéa, Julio Galàn
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-72-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 avril.

Affiches géantes peintes des cinémas d'Athènes (1950-1975)
Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 40-27-05-55. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 avril.

Jean-Michel Alberola, Matthew Barney, Marc Newson
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mo Raspail. Tél. : 42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 avril. 30 F.

Arte Povera 1965-1972
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 mai.

Carthage, l'histoire, sa trace et son écho
Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 2 juillet. 40 F.

Jean Cassou (1897-1986)
Bibliothèque nationale, galeries Mansart, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mo Bourse, Quatre-Septembre, Palais-Royal. Tél. : 47-03-81-10. De 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 18 juin. 22 F.

C'est à vous Monsieur Gasiorowski !
Centre Georges-Pompidou, galerie sud, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 mai. 27 F.

Eduardo Chillida
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mo Miromesnil. Tél. : 45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 mai.

Combas
Fondation Coprim, 112, avenue Kléber, Paris 16e. Mo Trocadéro. Tél. : 47-55-61-64. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 9 juin.

Cremonini
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mo Invalides. Tél. : 45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 27 mai.

Dogon
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris 16e. Mo Victor-Hugo. Tél. : 45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 25 avril. 20 F, gratuit le mercredi.

Entre ciel et terre
Galerie de Marseille à Paris, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare, Paris 3e. Mo Etienne-Marcel, Rambuteau. Tél. : 42-77-16-07. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 avril.

Philippe Favier
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mo Hôtel-de-Ville ou Rambuteau. Tél. : 42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 16 mai.

Gaumont, cent ans de cinéma
Cinémathèque française, Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris 16e. Mo Trocadéro, Iéna. Bus 22, 30, 32, 63, 72, 82. Tél. : 45-53-21-86. De 10 heures à 18 heures. Visites guidées à 10 heures et 11 heures ; jeudi, vendredi de 14 heures à 17 heures ; du mercredi au dimanche toutes les demi-heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 14 mai. 25 F.

Graffiti
Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-72-35-47. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 6 mai.

Alberto Guzmàn
Galerie Art et patrimoine, 22, rue des Blancs-Manteaux, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-61-64-21. De 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 avril.

Jeux de nappes
Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau, Paris 1er. Mo Châtelet-Les-Halles. Tél. : 42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 30 avril. 30 F.

Joël Kermarrec
Galerie Claude Lemand, 16, rue Littre, Paris 6e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 45-49-26-95. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 avril.

Patrick Lanneau
Galerie Area, 10, rue de Picardie, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-72-68-66. De 14 heures à 19 heures ; jeudi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 15 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 12 avril.

Catherine Lee
Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 avril.

Lille, chefs-d'œuvre d'un grand musée européen
Grand Palais, galeries nationales, avenue du Général-Eisenhower, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau, bus 28, 42, 49, 72, 73, 80, 83, 93. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juillet. 42 F, lundi : 29 F ; billet jumelé avec l'exposition Zoran Music : 63 F.

Annette Messager
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures. Ateliers pour enfants les 19 ; 20 et 21 avril ou les 26, 27 et 28 avril à 14 h 30. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 21 mai. 27 F.

Micromégas
American Center, 51, rue de Bercy, Paris 12e. Mo Bercy ; bus : 24, 62, 87. Tél. : 44-73-77-77. De 12 heures à 20 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 4 juin.

Sarah Moon, Kasimir Zgorecki
Centre national de la photographie. Hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mo Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 mai. 30 F.

L'Opéra côté costumes
Bibliothèque-musée de l'Opéra, Palais-Garnier, 8, rue Scribe, Paris 9e. Mo Opéra, bus : 20, 21, 22, 27, 29, 31, 39. Tél. : 40-01-22-63. De 10 heures à 17 heures. Fermé le 1er mai. Jusqu'au 30 septembre. 30 F, visite guidée : 60 F.

Paris grand écran, splendeurs des salles obscures, 1895-1945
Musee Carnavalet, 23, rue de Sévigne, Paris 3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40 ; dimanche jusqu'à 19 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 30 avril. 35 F (comprenant l'accès au musée).

Jean-Paul Philippe, stèles d'ombre
Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 43-26-22-32. De 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 avril.

Pascal Pinaud
Galerie Nathalie Obadia, 8, rue de Normandie, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-74-67-68. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 avril.

Rêves d'alcôve ou la Chambre au cours des siècles
Musée des arts décoratifs, pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Mo Tuileries ou Palais-Royal. Tél. : 44-55-57-50. De 12 h 30 à 18 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 30 avril. 30 F.

Riera I Arago
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Mo Tuileries. Tél. : 42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 20 mai.

Le Rijksmuseum d'Amsterdam et la peinture néerlandaise
Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Mo Assemblée-Nationale, bus : 63, 83, 84, 94. Tél. : 47-05-85-99. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 21 mai.

La tour Eiffel et les débuts du cinéma français (1889-1929)
Tour Eiffel, premier étage, Champ-de-Mars, Paris 7e. Mo Iéna. Tél. : 44-11-23-23. De 9 h 30 à 23 heures. Jusqu'au 25 juin. 20 F (accès au premier étage), escaliers : 12 F.

Whistler (1834-1903)
Musée d'Orsay, place Henry-de-Montherlant, quai Anatole-France, Paris 7e. Mo Solferino. Tél. : 40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; jeudi nocturne jusqu'à 21 h 45 ; dimanche à partir de 9 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 avril. 36 F, dimanche : 24 F. Billet jumelé avec visite du musée : 55 F.

ILE-DE-FRANCE

Baumgarten, Gee, Kitahara, Lévênez, Oppenheimer, Horacio
La Ferme du buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Tél. : 64-62-77-00. De 14 heures à 18 h 30 ; mardi de 13 h 30 à 21 heures et les soirs de spectacle jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 1er mai.

Hélène Reimann, styliste de l'ombre (1893-1987)
L'Aracine-musée d'art brut, château Guérin, 39, avenue du Général-de-Gaulle, 93 Neuilly-sur-Marne. Tél. : 43-09-62-73. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi, mardi, mercredi. Jusqu'au 11 juin.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des exclusivités et des reprises

NOUVEAUX FILMS

A LA CAMPAGNE
Film français de Manuel Poirier, avec Benoît Régent, Judith Henry, Sergi Lopez, Jean-Jacques Vanier, Serge Riaboukine, Elisabeth Commelin (1 h 48).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ASTÉRIX ET LES INDIENS
Dessin animé allemand de Gerhard Hahn (1 h 24).
VF : Rex, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, Dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Saint-Lambert, Dolby, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

CHANG, A DRAMA OF THE WILDERNESS
Film américain de Merian C. Cooper, Ernest B. Schoedsack, avec Kru, Nantui, Nah, Ladah, Bimbo le singe (1 h 10).
Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

LE CRI DU CŒUR
Film franco-burkinabé d'Idrissa Ouedraogo, avec Richard Bohringer, Saïd Diarra, Félicité Wouassi, Alex Descas, Clémentine Célarié (1 h 26).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LÉGENDES D'AUTOMNE
Film américain d'Edward Zwick, avec Brad Pitt, Anthony Hopkins, Aidan Quinn, Julia Ormond, Henry Thomas, Karina Lombard (2 h 13).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, Dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, Dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).
VF : Rex, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, Dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

MON ENFANCE
Film turc de Memduh Un, avec Emre Akyildiz, Menderes Samancilar, Günay Girik, Meric Basaran, Elif Inci (1 h 25).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

VIVE L'AMOUR
Film chinois de Tsai Ming-Liang, avec Yang Kuei-Mei, Chen Chao-Jung, Lee Kang-Sheng (1 h 58).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).

VOYAGE INTERROMPU
Film indien de Sandip Ray, avec Soumitra Chatterji, Sadhu Meher, Shubhalakshmi Munshi, Bina, Minakshi Goswami (1 h 22).
VO : Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

SELECTION

L'ANNÉE JULIETTE
de Philippe Le Guay,
avec Fabrice Luchini, Valérie Stroh, Philippine Leroy-Beaulieu, Marine Delterme, Didier Flamand.
Français (1 h 25).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

L'APPÂT
de Bertrand Tavernier,
avec Marie Gillain, Olivier Sitruk, Bruno Putzulu, Richard Berry, Philippe Duclos, Marie Ravel.
Français (1 h 55).
Interdit – 12 ans.
14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, Dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

CALENDAR
d'Atom Egoyan,
avec Arsinée Khanjian, Ashot Adamian, Atom Egoyan.
Canadien (1 h 12).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

CHUNGKING EXPRESS
de Wong Kar-Wai,
avec Brigitte Lin Chin-Hsia, Takeshi Kaneshiro, Tony Leung Chiu-Wai, Faye Wang, Valérie Chow.
Hongkong (1 h 37).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

L'EMIGRÉ
de Youssef Chahine,
avec Yousra, Michel Piccoli, Mahmoud Hemida, Khaled El Nabaoui, Safia El Emary.
Egyptien (2 h 08).
VO : Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

EMMÈNE-MOI
de Michel Spinosa,
avec Karin Viard, Antoine Basler, Inès de Medeiros, Eric Savin, Bruno Putzulu, Didier Bénureau.
Français (1 h 26).
Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

EN MAI FAIS CE QU'IL TE PLAÎT
de Pierre Grange,
avec Eric Challier, Valérie Gabriel, Jean-Claude Dreyfus, Renaud Le Bas, Nathalie Ortega, Fred Saurel.
Français (1 h 22).
Interdit – 12 ans.
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).

FADO, MAJEUR ET MINEUR
de Raoul Ruiz,
avec Jean-Luc Bideau, Melvil Poupaud, Ana Padrao, Jean-Yves Gautier, Arielle Dombasle, Bulle Ogier.
Français, couleur et noir et blanc (1 h 50).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA JEUNE FILLE ET LA MORT
de Roman Polanski,
avec Sigourney Weaver, Ben Kingsley, Stuart Wilson, Krystia Mova, Jonathan Vega, Rodolphe Vega.
Franco-britannique (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Action, Dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, Dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, Dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, Dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

JLG/JLG,
de Jean-Luc Godard.
avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André Labarthe, Louis Séguin.
Français (1 h 20).
La Pagode, Dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10).

LES MISÉRABLES
de Claude Lelouch,
avec Jean-Paul Belmondo, Michel Boujenah, Alessandra Martines, Annie Girardot, Clémentine Célarie, Philippe Léotard.
Français (2 h 50).
Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation . 40-30-20-10) ; Rex, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, Dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, Dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan-Concorde, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 : réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, Dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

LE MONSTRE
de Roberto Benigni,
avec Roberto Benigni, Michel Blanc, Nicoletta Braschi, Dominique Lavanant, Jean-Claude Brialy.
Franco-italien (1 h 48).
VO : Forum Orient Express, Dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Rotonde, Dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, Dolby, 6e (36-68-37-62). VF : UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, Dolby, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, Dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES RENDEZ-VOUS DE PARIS
d'Eric Rohmer,
avec Clara Bellar, Antoine Basler, Mathias Megard, Aurore Rauscher, Serge Renko, Michael Kraft.
Français (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

STAR TREK GENERATIONS
de David Carson,
avec Patrick Stewart, Jonathan Frakes, Brent Spiner, Levar Burton, Michael Dorn, Gates McFadden.
Americain (1 h 55).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, Dolby, 14e (36-65-70-42 ; reservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

LA BELLE ET LA BÊTE
de Jean Cocteau,
avec Jean Marais, Josette Day, Marcel André, Mila Parély, Nane Germon, Michel Auclair.
Français, 1945, noir et blanc, copie neuve (1 h 40).
Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LES 101 DALMATIENS
dessin animé américain, 1961 (1 h 20).
VF : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex (le Grand Rex), Dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, Dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

FRIENDS
d'Elaine Proctor,
avec Kerry Fox, Michele Burgers, Dambisa Kente.
Anglo-français, 1992 (1 h 52).
VO : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Conflit à l'imprimerie du groupe Amaury

UNE PARTIE de la distribution des quotidiens *L'Équipe* et *Le Parisien* a été perturbée dans la nuit de mercredi 5 avril au jeudi 6 avril, en raison d'un conflit avec des rotativistes appartenant au syndicat du Livre CGT. Ce conflit est dû à la modernisation de l'imprimerie du groupe Amaury. La veille, les éditions de ces deux journaux et celle d'*Aujourd'hui*, autre titre du groupe, n'avaient déjà pu paraître que partiellement. La direction du groupe avait *« arrêté la production à 4 heures du matin en raison de cette situation de blocage et de risques d'affrontements violents entre syndicats »*, ce qui avait abouti au tirage de *« 140 000 exemplaires sur les 750 000 prévus »*.

Du côté des rédactions de *L'Équipe*, de *L'Équipe magazine*, de *France-Football*, de *Tennis de France* et de *Vélo-magazine*, qui ont fait grève mardi 4 avril pour des augmentations de salaires (*Le Monde* du 6 avril), la direction *« s'est engagée à faire des propositions concrètes dans les huit jours. »*

■ **CINÉMA : la vente des studios cinématographiques californiens MCA**, actuellement contrôlés par Matsushita Electric Industrial, pourrait aboutir d'ici à la fin de la semaine, a affirmé le quotidien économique japonais *Nihon Keizai* du 6 avril, qui affirme tenir son information de *« sources proches de Matsushita »*. Les négociations engagées avec le groupe canadien de spiritueux Seagram butent encore sur le prix, les négociateurs japonais demandant au moins 6,1 milliards de dollars pour la totalité de leur participation dans MCA, c'est-à-dire le prix qu'ils avaient payé en 1991. Un autre journal, *Asahi Shimbun*, avance un chiffre de 10 milliards de dollars. Un porte-parole de Matsushita s'est à nouveau refusé à tout commentaire.

■ ***QUOTIDIENS RÉGIONAUX : Le Maine libre*** **(Le Mans)** *a* ouvert, vendredi 31 mars, une nouvelle agence rédactionnelle à Alençon (Orne), qui réalisera deux pages sur les communes du nord de la Sarthe et sur Alençon, où le quotidien attire déjà plusieurs centaines de lecteurs. Pour accompagner cette création, le quotidien du groupe Hersant – qui sera en concurrence à Alençon avec *Ouest-France* –, a décidé de créer une cinquième édition, en redécoupant celle du nord de la Sarthe en deux (Mamers-Alençon et La Ferté-Bernard-Mamers). Une opération du même type a déjà été réalisée dans le sud de la Sarthe. Voulant ainsi *« être plus proche de ses lecteurs en développant l'information service de proximité »*, *Le Maine libre* précise que sa diffusion payée a augmenté de 0,66 % en 1993 et de 0,17 % en 1994, ce qui la porte à 52 500 exemplaires en moyenne.

■ **JOURNALISME : le prix « Reporter au Japon »**, ouvert aux journalistes (professionnels, étudiants ou stagiaires) de moins de 35 ans n'ayant jamais séjournés au Japon, est ouvert jusqu'au 6 juin 1995. Les candidats sont sélectionnés sur un projet libre, portant sur le Japon, résumé en quatre pages maximum. L'association de presse France-Japon attribue deux bourses pour un séjour en été et l'ambassade du Japon offre, dans le même cadre, une bourse de douze jours à un journaliste professionnel de moins de 40 ans n'ayant jamais séjourné dans ce pays. Renseignements : *APFJ, 14, rue Cimarosa, 75116 Paris. Tél. : 47-27-30-90.*

Le difficile statut des stations « périphériques »

La survie des émissions de Télé Monte-Carlo (TMC) sur le territoire passe par l'élaboration d'un traité entre la France et Monaco

UN DOCUMENT définissant les relations entre la France et Monaco en matière de droit d'émettre, actuellement prêt, devrait être signé, samedi 8 avril, par Nicolas Sarkozy, ministre du budget, chargé de la communication et Alain Juppé, ministre des affaires étrangères d'une part, et Paul Dijoud, ministre d'Etat de la principauté de l'autre. Après le vote d'une loi approuvant ce traité, il sera paraphé par le prochain président de la République française et par le prince Rainier. Ainsi sera assurée la survie des émissions de Télé Monte-Carlo (TMC) sur le sol français.

Voilà sept mois, le 30 septembre 1994, les autorisations données à TMC d'émettre en direction du territoire français à partir de trois émetteurs couvrant le sud de la France, sont arrivées à expiration. Il était impossible au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de les renouveler, compte tenu du fait que les dispositions de la loi du 29 juillet 1982 chargées de réglementer les médias dits *« périphériques »* (situés en dehors du territoire français) avaient été abrogées par les lois suivantes sur l'audiovisuel.

Le dilemme était le suivant : il était impossible de prolonger l'autorisation d'émettre de TMC alors que cette station, contrôlée à 80 % par la principauté de Monaco, n'appartient pas à l'Union européenne. Seul moyen de contourner cette interdiction d'émettre faite à tout opérateur non communautaire : passer par la juridiction suprême, un traité entre Etats qui n'aurait d'autre but que de stabiliser TMC sur ses trois émetteurs, l'autoriser à combler ses zones d'ombres et à conquérir la moitié de la ville de Nîmes qui est actuellement privée de ses émissions. Une fois signé, ce traité fera l'objet d'une loi qui devrait être votée sans difficulté par le Parlement, après l'élection présidentielle.

Toutefois, l'histoire ne s'arrête pas là ! La signature de ce traité pourrait amener Canal Plus à prendre une participation, (voire le contrôle) dans La Monégasque des ondes. Cette filiale de la Générale des eaux est en principe chargée de l'exploitation de TMC mais, faute d'un savoir-faire adapté, celle-ci s'est déchargée de la grille sur une filiale de Canal Plus, Ellipse Câble. Dirigée par Michel Thoulouze, cette filiale contrôle la programmation de TMC depuis 1993.

Depuis, l'entrée de la chaîne cryptée dans le capital de La Monégasque-TMC a été régulièrement évoquée. Selon un dirigeant de Canal Plus, cette opération financière n'est pas exclue, même si elle semble dépendre de plusieurs conditions : que TMC soit présent sur tous les réseaux câblés de France et de Navarre, que le traité entre la France et Monaco soit signé, que Bertelsmann, aujourd'hui allié de Canal Plus, soit partie prenante de l'affaire... plus quelques conditions secondaires.

Yves Mamou

La presse magazine crée un syndicat

LE SYNDICAT de la presse magazine et d'information (SPMI) est né, mercredi 5 avril, en dehors de la *Fédération nationale de la presse* française (FNPF) présidée par Jean Miot. Le président de ce nouveau syndicat est Bernard Wouts, PDG du *Point*. Hachette et CEP communication qui avaient démissionné de la FNPF vont rejoindre cette instance, dont la création met fin à un feuilleton sur fond de crise de la presse.

A l'automne 1994, Hachette, premier groupe de presse français, a claqué la porte de la FNPF, après les déclarations de Jean Miot sur la *« presse de caniveau »*. Cet événement avait permis de relancer les critiques de la presse magazine sur le fonctionnement de la FNPF, accusée d'avoir insuffisamment défendu les intérêts de la presse magazine lors de la loi Evin, qui a affecté leurs recettes publicitaires, et lors des négociations sur les revalorisations des tarifs postaux. Ils lui *reprochent, plus généralement*, la domination des représentants de la presse quotidienne.

D'autres épisodes ont mené au départ de la Fédération nationale de la presse hebdomadaire et périodique, qui regroupaient la plupart des magazines grand public, et de la Générale occidentale *(L'Express, Le Point, Courrier international)*. Une rupture qui a coïncidé avec la publication des rapports sur l'avenir de la presse écrite (*Le Monde* du 25 janvier), qui proposaient des refontes des aides à la presse peu favorables à la presse magazine.

« RAPPROCHEMENT NÉCESSAIRE »

Le conseil d'administration du SPMI sera composé de douze membres, exerçant la direction et un rôle de mandataire social. Cinq postes reviennent à des représentants de groupes de presse : Gérald de Roquemaurel, vice-président d'Hachette ; Christian Brégou, PDG de CEP ; Jean-Pierre Cassin, directeur général de Prisma Presse ; Jean de Montmort, du groupe Marie-Claire, et un représentant du groupe britannique Emap. Cinq autres membres représentent la *« presse à centre d'intérêt »*, non représentée par les groupes, et deux membres viennent de la presse d'information politique et générale.

L'époque de la guerre avec la FNPF semble révolue. Pour Bernard Wouts, *« l'objectif d'une certaine unité syndicale est à maintenir »*. Jean Miot se *« réjouit de cette première phase de réunification qui sera, je l'espère, suivie d'autres »*.

A. S.

JEUDI 6 AVRIL

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas. *Retour de la célèbre serie.*
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.30 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 0.55). Invitée : Jane Manson.
19.50 Le Bébête Show (et 1.45).
20.00 Journal.
20.15 Face à la Une. Avec Martine Aubry
20.45 Tiercé, la Minute hippique, Météo.
20.50 Série : Commissaire Moulin. Bras d'honneur, d'Yves Rénier, avec Yves Rénier
22.25 Magazine : Scènes de ménage. Avec Alain Afflelou et Dominique Lavanant. Les femmes sont-elles prêtes à tout ?
23.40 3 000 scénarios contre un virus (et 0.50).
23.45 Sport : Patinage artistique. Gala de clôture du Trophée international de Morzine
1.50 Journal et Météo.
2.00 Programmes de nuit. Intrigues ; 2.25, TF1 nuit (et 3.05, 4.10) ; 2.35, Histoires naturelles (et 5.00) ; 3.15, Les Aventures du jeune Patrick Pacard (6) ; 4.20, Passion ; 4.45, Musique

FRANCE 2

13.40 Série : Inspecteur Derrick.
14.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.40 Tiercé à Longchamp.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.00).
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.45 Série : Code Lisa.
18.15 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.55).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.15).
19.59 Journal, Météo, Point route.



20.50 Magazine : La France en direct. Présenté par Bruno Masure. Invité : Jacques Chirac.
22.35 Cinéma : Le Samouraï. ■■ Film français de Jean-Pierre Melville (1967).
0.23 Les films lumière.
0.25 Journal, Météo, Journal des courses.
0.55 Le Cercle de minuit. Spécial cinéma africain.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure. Opération Sidaction.
14.40 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Simon et Simon.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Messagers de la nuit*, d'André Brincourt.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.
20.55 Cinéma : Sept morts sur ordonnance. ■■ Film français de Jacques Rouffio (1975).
22.50 Météo et Journal.
23.25 ▶ Documentaire : Les Brûlures de l'Histoire. Les Croisés de la guerre froide 1947-1956.
0.20 Magazine : L'Heure du golf. *La compétition : la Player's* Championship à Pontevedra Beach (Floride).
0.50 Musique Graffiti. *Sonate n° 3 pour violon et piano*, de Brahms, par Benjamin Schmid et Alexander Markovitch (25 min).

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Nick Mancuso.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Caraïbes offshore.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, suivi de Six minutes élection présidentielle.
20.05 Vu par Laurent Boyer.
20.10 Série : Madame est servie.
20.40 Magazine : Passé simple. Présenté par Marielle Fournier. 1979 : la Révolution islamique.
20.55 Cinéma : Le Loup-Garou de Londres. ■ Film américain de John Landis (1981).
22.45 Téléfilm : Le Motel de la peur. De Yuri Zeltser, avec Lara Flynn Boyle, Dennis Hopper.
0.30 Magazine : Fréquenstar (et 3.25).
1.25 Musique : Boulevard des clips (et 6.05).
2.30 Rediffusions. Turquie, géants et merveilles ; 4.20, Sports et découverte (6) ; 5.15, Culture pub ; 5.40, La Tête de l'emploi.

CANAL +

13.35 Cinéma : D'une femme à l'autre. □ Film franco-britannique de Charlotte Brandström (1993).
15.10 Magazine : Courants d'air. Estelle Hallyday à San Francisco.
16.00 Cinéma : Benny et Joon. ■ Film américain de Jeremiah Chechik (1993).
17.35 Magazine : L'Œil du cyclone (rediff.).
18.05 Canaille peluche. Crocs malins.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Critters 3. □ Film américain de Kristine Peterson (1991).
21.55 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : Le Temps d'un week-end. □ Film américain de Martin Brest (1992, v.o.).
0.35 Téléfilm : Arrêt d'urgence. De Denys Granier-Deferre, avec Hippolyte Girardot.
2.05 Sport : Golf. En direct. Première journée des Masters d'Augusta (Georgie) (90 min.).

LA CINQUIÈME

13.30 Défi. Vocations tardives : Jean Rouaud, Prix Goncourt.
14.00 L'Esprit du sport. Michel Polac.
15.00 ▶ Magazine : Emploi.
15.30 Qui vive. Anesthésie.
15.45 Les Écrans du savoir. Au fil des jours (rediff.) ; Inventer demain ; Allô ! la Terre (rediff.) ; Ma souris bien-aimée (rediff.) ; L'Œuf de Colomb (rediff.) ; Cinq sur cinq (rediff.) ; Langues : espagnol et anglais.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Les Grands Châteaux d'Europe. L'Alhambra.
18.30 Le Monde des animaux. Les Grandes Migrations : les sternes.
18.55 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Le masochisme comme source d'inspiration.
19.25 Court métrage : Situation cocasse. De Gérard Jugnot, avec Martin Lamotte.
19.30 Documentaire : Hollywood. De Christian Bauer.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Le Groenland. Proposée par Peter von Rüden.
20.45 Documentaire : Knud. De Jorgen Roos. *Héros national au Danemark, Knud Rasmussen , véritable explorateur des terres glacées, fonda la ville de Thulé (1910).*
21.20 Cinéma : Tukuma. ■ Film danois de Palle Kjaerulff-Schmidt (1985, v.o.).
23.00 Documentaire : Nous voulons rester au village. Les Chasseurs de rennes, de Matthias Heeder, Monika Hielscher et Aribert Weis.
23.30 Documentaire : Le Pays des hommes. De Ralph Christians et Sigurdur S. Jonsson.
0.15 Documentaire : Notre avenir, c'est notre affaire. De Peter von Rüden.
0.50 Documentaire : Musiques de films. Toru Takemitsu (rediff.).
1.40 Musique : Sir Georg Solti dirige Berlioz (rediff.).
2.10 Rencontre. Avec Harri Sirola et les frères Urb.
2.40 Court-métrage : Poisson rouge. De Cédric Klapish (5 min.)

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. Invitée : Amanda Lear. 19.30 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 La Grande Illusion ■■■ Film français de Jean Renoir (1937, N.). 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Pulsations. 23.45 Tabou. 0.15 Tell Quel. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.15 Birmanie, au pays des bouddhas dorés. De François Mahodaux. 20.05 BD. Franquin. De Christophe Heili. 20.35 Force brute. De Robert Kirk [7/65]. Chasseurs. 21.25 Les Enfants de Medellin. De Vincent Liger et Amélie Develay. 22.15 La Mémoire piégée. De José Dessart et Léon Michaux. 23.20 La Halte d'Emmaüs. Ou l'accomplissement d'une vie. De Guy Scubigou. 0.00 Les Kennedy : destin tragique d'une dynastie. De Philipp Whitehead et Marylin H. Mellowes [2/3]. L'irrésistible ascension de JFK (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.20, 0.20). 19.45 Archives. 20.00 Ecran total. 21.00 Scarlet Street (La Rue rouge) ■■ Film américain de Fritz Lang (1945, N., v.o.). 22.45 Ecran total. 23.15 Concert : Mahler. 0.45 Concert Aldo Romano Quartet. Enregistré au Festival jazz à Vienne en 1994 (70 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Le *Bus magique* ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Sébastien et la Mary Morgane ; 18.55, Jeux vidéo ; 19.00, Montre-moi ta ville ; 19.15, Jeux vidéo ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 Une fille et des fusils. ■ Film français de Claude Lelouch (1964, N.). 21.50 Quatre en un. 22.15 Chronique du front. 22.20 La Vie, l'Amour... les Vaches □ Film américain de Ron Underwood (1990, v.o.). 0.10 Souvenir : Tempo (55 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Salut champion (et 0.10). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. Bond en arrière. 23.20 Série : Equalizer. La chair est faible. 0.05 Le Club. 1.00 Série : La Comtesse de Charny (45 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 0.00). 20.10 MCM mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Autour du groove. 21.30 MCM rock legends. ABBA. 23.00 Radio Mag. 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéoclips.

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Concert : Live ! with Blur. Enregistré au Leeds Town & Country Club (Grande-Bretagne) en mai 1994. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Karaté. France-Japon, à Paris. 21.00 Catch. 22.00 Football. Résumés. Coupe des Coupes, Coupe de l'UEFA, Ligue des Champions : demi-finales, matchs aller (180 min).

CINÉ CINÉFIL 18.25 Fièvre dans le sang. ■ Film américain de Vincent Sherman (1961, N., v.o.). 20.30 Anne-Marie ■■ Film français de Raymond Bernard (1935, N.). 22.05 Tarzan et la chasseresse. ■ Film américain de Kurt Neumann (1947, N., v.o.). 23.20 El dia que me quieras. ■ Film argentin de John Reinhardt (1935, N., v.o.). 0.45 Le Pionnier de l'espace. ■ Film britannique de Robert Day (1958, N., v.o., 75 min).).

CINÉ CINÉMAS 18.55 Aux frontières de l'aube. ■■ Film américain de Kathryn Bigelow (1985). 20.30 Intervention Delta. ■ Film américain de Douglas Hickox (1975). 22.00 Deux minutes de soleil en plus. ■ Film français de Gérard Vergez (1987). 23.35 Le Dossier 51. ■■■ Film français de Michel Deville (1978, 110 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Véronique Schiltz (Les Scythes). 19.30 Perspectives scientifiques. *De la nature aux jardins* ethnobotaniques. 4. Le conservatoire botanique national de Brest. 20.00 Le Rythme et la Raison. Musique et publicité (4). 20.30 Fiction. Le Métier à tisser, d'Elisabeth Huppert (2). 21.28 Poésie sur parole. Les poètes du Tibet (4). 21.32 Profils perdus. Le cinéma a cent ans. 2. Lumière, père et fils (1840-1954). 22.40 Les Nuits magnétiques. Rue de Ménilmontant. 0.05 Du jour au lendemain. Pascal Quignard (Rhétorique spéculative). 0.50 Coda. Histoires d'eau et de terre (4).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Emmanuel Carrère, écrivain. 20.00 Concert. En direct du Théâtre des Champs-Elysées, à Paris, par l'Orchestre national de France, dir. Sylvain Cambreling : Préludes, de Debussy, orchestration de Hans Zender ; Et exspecto resurrectionem mortuorum, de Messiaen ; Concerto pour piano main gauche et orchestre, de Ravel, Jean-Philippe Collard piano ; La Mer, de Debussy. 22.00 Soliste. Dietrich Fischer-Dieskau, baryton. Des Knaben Wunderhorn : Wo die schönen Trompeten blasen, Sieben Lieder auf letzter Zeit : Revelge, Lieder und Gesänge aus der Jugendzeit : Zu Strassburg auf der Schanz', Des Knaben Wunderhorn : Lied des Verfolgten im Turm, Wer hat dies Liedlein erdacht ? 22.25 Dépêche – notes. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Holt, Sherman, Tchalev. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Brahms, Kodaly, Debussy. 0.00 Tapage nocturne. *Musiciens d'images, images de musiciens* ; Bernard Herrmann.

Les interventions à la radio

Radio Soleil, 88.6 FM, 18 heures : Henri Weber (PS).

RTL, 18 heures : Claude Evin.

RMC, 18 h 30 : Edouard Balladur (« Forum »).

O'FM, 19 heures : Nicolas Sarkozy « Le Grand'O » (« O'FM-La Croix »).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

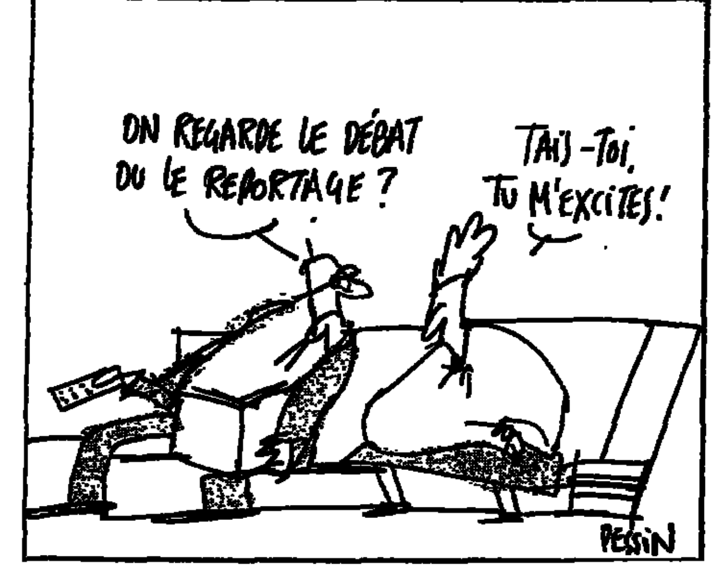
Le sexe, de l'image vers les mots

Confessions intimes et impudiques à la télévision ou à la radio tendent à remplacer les spectacles érotiques qui ne font plus recette

« TROP DE SEXE dans les médias ? » Ainsi formulée, l'interrogation lancée par Tina Kieffer laisse en apparence la morale sauve. Nous sommes en plein débat de société. Des animateurs comme André Bercoff, Difool ou Super Nana, des représentants d'associations, mais aussi des journalistes et des sociologues seront sur le plateau pour confronter leurs points de vue. On commentera doctement l'interdiction des affiches du film *Prêt-à-porter* et de *Harcèlement* dans certaines villes françaises. On notera les mésaventures du Minitel rose affiché sur les murs de nos cités.

On s'interrogera sur l'application sporadique du nouvel article du code pénal voté l'an dernier, qui prévoit que *« le fait de fabriquer, de transporter, de diffuser par quelque moyen que ce soit et quel qu'en soit le support un message à caractère violent ou pornographique de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine (...) est puni de trois ans d'emprisonnement et de 500 000 francs d'amende lorsque ce message est susceptible d'être vu ou perçu par un mineur ».* On constatera la réserve que garde le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) sur ce sujet. Et on aura surtout retenu le téléspectateur en lui parlant de sexe.

Le tour de passe-passe n'est pas innocent. Car, au-delà des aléas de l'actualité et des incertitudes récurrentes de la vertu, c'est aujourd'hui le discours sur le sexe qui semble séduire les médias, au détriment de son image et de sa simple mise en scène. Brigitte Bardot ne choquerait plus grand monde si elle rejouait *Et Dieu créa la femme*. La presse de charme se porte mal – le magazine *Lui* a cessé sa parution, *Playboy* a connu plusieurs éditeurs en un temps record – et TF 1 a mis en sommeil sa case « érotique », craignant de rebuter ses annonceurs publicitaires. Le rendez-vous coquin hebdomadaire se cantonne à M 6 et les films pornographiques sur Canal Plus, voire sur Ciné Cinéma.



Bref, le spectacle du sexe ne fait pas recette sur les médias généralistes. Mais cette relative sagesse est largement compensée par une abondance d'émissions d'actualité et de talk-shows consacrés au sujet.

« Tout se passe comme si l'évolution des mœurs avait amené une banalisation de l'érotisme traditionnel, remplacé par une nouvelle forme de parole médiatique, constate Monique Dagnaud, sociologue et membre du CSA. *La nouveauté, c'est le grand déballage de confessions intimes et impudiques sur la scène publique. »* La programmation de « Bas les masques », qui n'hésite pas à recueillir les récits de « Folles de leur corps », ou celle de « Ça se discute », qui vient de traiter des *« nouvelles formes amoureuses »*, témoignent largement de cette évolution : on y écoute en toute quiétude des histoires très personnelles qui vont bien plus loin qu'on ne l'aurait osé du temps de Ménie Grégoire. Dans un tel contexte, les mots réussissent à se faufiler là où l'image heurterait.

AUDITEUR-VOYEUR

Du coup, puisque le voyeur est contraint d'écouter, il se réfugie volontiers sur les radios : jamais celles-ci n'avaient autant accordé de soins à l'édification sexuelle de leurs auditeurs-adolescents. La carrière de Tabatha Cash, qui officie désormais sur Skyrock, résume à elle seule ce glissement. Hier, elle tournait des films pornographiques, aujourd'hui elle est promue grande conseillère en matière de sexe. Désormais, elle ne montre plus, elle interroge...

Faut-il voir, dans cette diffusion tous azimuts d'un discours à la fois problématique et quotidien sur la sexualité, un reflet de nos propres doutes ? Jean Michel Vaguelsy, responsable éditorial de « Ça se discute », en est persuadé. *« Le sida a profondément bouleversé les valeurs liées au sexe,* commente-t-il. *Aujourd'hui, si on obtient plus de 35 % de parts de marché en traitant ce sujet, ce n'est pas parce qu'on flatte les bas instincts, mais bien parce que les rapports hommes-femmes sont en pleine mutation et que la société cherche ses repères. Nous n'avons pas à passer sous silence ce phénomène, mais au contraire à tenter de comprendre ce qu'il implique. »*

Jean-Louis André

★ « J'y crois, j'y crois pas », TF 1, vendredi 7 avril, 22 h 55.

L'esprit frappeur

par Agathe Logeart

DEPUIS des jours et des jours, ils jouent à un dangereux petit jeu clandestin. Ils croient que nous ne savons pas, ravis du secret de leurs manigances. Ils ont tort, car rien, en réalité, ne nous échappe. Ce n'était pas la peine de faire leur petite cuisine en douce, revêtus de leur habit de mystère. On les a bien vus planter leurs aiguilles dans les figurines de cire de leur ennemi. On les a repérés, amalgamant des pattes de mouche pilées à de la bave de crapaud pour fabriquer un maléfique onguent. On a su les messes noires et le sang de poulet répandu. Ils invoquaient Belzébuth en faisant tourner les tables. Dans les viscères de lapin, ils prétendaient pouvoir lire l'avenir. Alors, évidemment, cela leur pendait au nez. A force, l'esprit de l'ennemi, c'était inéluctable, a fini par se manifester.

Seule TF 1 a diffusé ce moment très spécial de la campagne présidentielle où le surnaturel a pris le pas sur l'artificiel. Des exercices convenus de cette période singulière de la vie politique, le point de presse des porte-parole des candidats est probablement le moins gratifiant. On est loin de la fièvre des meetings, de l'intimité raccoleuse des grandes interventions télévisées où le candidat a l'air de s'allonger à notre intention sur le divan de son psychanalyste, tout en essayant de nous vendre ses pilules du bonheur. Au point de presse du porte-parole, il y a là un monsieur (plus rarement une dame), le plus souvent posé derrière un pupitre, et qui doit délivrer en un temps restreint d'inévitables messages. C'est l'explication de texte, le decodage pour journalistes laborieux, la mise en musique des préceptes du maître.

On n'a aucune idée de ce que Nicolas Sarkozy voulait nous dire hier. Et on ne le saura jamais. Par trois fois, il tenta de délivrer son immarcescible message. Par trois fois, il dut reculer devant les assauts de l'esprit frappeur. Au début, forcément, on crut à un gag. A peine le nom de Jacques Chirac sortait-il des lèvres du porte-parole d'Edouard Balladur, toc-toc, l'esprit frappeur frappait.

La première fois, on crut à un hoquet de micro, à un balbutiement acoustique. Puis, toc-toc, voilà que cela recommençait. Nicolas Sarkozy levait les yeux vers le plafond, cherchait autour de lui une explication logique au phénomène. Peine perdue. Il reprenait sa phrase là où il l'avait interrompue, et toc-toc, cela reprenait. Rigolo, d'accord, mais inquietant tout de même. Il fallait un coupable et un nom à cet esprit frappeur. En plein fou rire, Nicolas Sarkozy crut pouvoir désigner le bon docteur Pons comme responsable du piratage.

Mais il fallut admettre une réalité qui n'était pas sorcière. Le service politique de TF 1 ayant mené son enquête, PPDA put nous annoncer en exclusivité mondiale que les responsables de ce détournement d'attention n'étaient autres que les pieds de Nicolas Sarkozy lui-même, pris d'un réflexe pavlovien – le coup de pied sous la table – à chaque évocation du Maudit...

VENDREDI 7 AVRIL

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.30 Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 1.50). Invité : Roberto Benigni.
19.50 Le Bébête Show (et 2.35).
20.00 Journal.
20.15 Face à la Une.
20.45 La Minute hippique, Météo et Trafic info.

20.50 Téléfilm : Un jour avant l'aube. De Jacques Ertaud

22.55 Magazine : J'y crois, j'y crois pas. Avec Alexandre Jardin, Super Nana, Difool, Amanda Lear, André Bercoff. Y a-t-il trop de sexe dans les médias ?
0.35 3 000 scénarios contre un virus (et 1.45).
0.40 Sport : Hockey sur glace. Finale du Championnat de France à Rouen.
2.40 Journal et Météo.
2.55 Programmes de nuit. Millionnaire ; 3.20, TF1 nuit (et 4.25, 5.00) ; 3.30, Histoire de la vie ; 4.35, Mésaventures ; 5.10, Musique ; 5.30, Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.45 Série : Inspecteur Derrick.
14.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.00).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.45 Série : Code Lisa.
18.15 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 2.45).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 1.30).
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.55 ▶ Série : Le RIF. Cécile, de Roger Guillot, avec Patrice Raynal, Aude Briant.

22.35 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Rencontre de deux grands savants. Invités : Christian Desroches-Noblecourt (*Amours et fureurs de la Lointaine*) ; Philippe Taquet (*L'Empreinte des dinosaures*).
23.45 Variétés : Taratata. Emission presentée par Nagui. Invité : Stevie Wonder. Avec Omar, Terence Trent D'Arby, Roachford.
0.55 Les Films Lumière.
1.00 Journal, Météo, Journal des courses.
1.55 Programmes de nuit. Vagabond du Pôle Nord ; 3.15, 24 heures d'info ; 3.40, Jeu : Pyramide ; 4.05, Jeu : Les Z'amours ; 4.30, Laurence, médecin de brousse ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.45 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Simon et Simon.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Rue de Berlin et d'ailleurs*, de Siegried Kracauer.
18.55 Le 19-20 de l'information. De 19.09, journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.

20.50 Magazine : Thalassa. Rêves de mousses *L'école maritime du Guilvinec dans le Finistère, en direct du Salon international de la maquette et du modèle réduit à la porte de Versailles à Paris. Y seront présentés les canadairs et sous-marins modèles réduits ainsi que les OFNI (objets flottants non identifiés).*

21.50 Magazine : Faut pas rêver. De Georges Pernoud. Invitee : Judith Godrèche. Papouasie : les hommes crocodiles du Sépik ; France : tour d'ivoire ; Etats-Unis : Missoula, la cité des écrivains.
22.55 Météo et Journal.
23.20 Magazine : Passions de jeunesse. Présenté par Christine Ockrent. Invité : Philippe Labro.
0.15 Court métrage : Libre court. On rêve de ce que l'on veut voir, de Dominique Lizé.

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
15.10 Musique : Boulevard des clips (et 1.10, 5.35).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Nick Mancuso.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Caraïbes offshore.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, suivi de Six minutes élection présidentielle.
20.05 Sport : Rallye Optic 2000 Tunisie (et 1.05).
20.10 Série : Madame est servie.
20.40 Magazine : Capital. Présenté par Emmanuel Chain.

20.50 Téléfilm : La Mémoire effacée. De Bradford May, avec Donna Mills, Greg Evigan.

22.35 Série : Aux frontières du réel.
23.25 Magazine : Secrets de femme.
0.30 Magazine : Dance Machine Club.
2.30 Rediffusions. Fréquenstar ; 3.25, Espagne ardente et mythique ; 4.20, Coup de griffes (Hane Mori) ; 4.45, La Tête de l'emploi ; 5.10, Culture pub

CANAL +

13.35 Cinéma : Germinal. ■■■ Film français de Claude Berri (1993).
16.10 Le Journal du cinéma.
16.15 Cinéma : Les Tortues Ninja 3. □ Film américain de Stuart Gillard (1992).
17.45 Le Journal du art (rediff.)
17.50 Surprises (et 22.35, 6.40)
18.05 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.

20.15 Sport : Football. En direct. Match de 32e journée du championnat de France de D1 Lyon-Lens, à 20.30 coup d'envoi
22.30 Magazine : Les KO de Canal. Spécial poids-lourds
22.50 Flash d'informations.

23.00 Cinéma : Proposition indécente. □ Film américain d'Adrian Lyne (1992)
0.52 Pin-up.
0.55 Sport : Golf. En direct. Deuxième journée des Masters d'Augusta
2.25 Cinéma : Critters 3. □ Film américain de Kristine Peterson (1991)
3.45 Cinéma : D'une femme à l'autre. □ Film franco-britannique de Charlotte Brandström (1993, v.o.).
5.20 Cinéma : La Belle et le Corsaire. □ Film franco-italien de Giuseppe M. Scotese (1957).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi. Vocations tardives : frere Yvan Roulier ; Roger Garaudy.
14.00 Documentaire : Découvertes. Le cerveau (rediff.).
15.00 ▶ Magazine : Emploi.
15.30 Magazine : Qui vive.
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô ! la Terre ; Les Grandes Inventions ; Question de temps : Langues : espagnol et anglais.
17.30 Les Enfants de John. Reportages : Aventure des métiers ; Etude hockey ; Vanessa Rubin
18.00 Guerriers des temps anciens. Les Assyriens maîtres de guerre.
18.30 Le Monde des animaux. Les Grandes Migrations : les baleines à bosse.
18.55 Le journal du temps.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Les rêves prémonitoires, quelques cas étranges en Europe
19.30 Documentaire : Le Trésor des Templiers. Une enquête en Castille, de Gottfried Kirchner
20.20 Documentaire : Les Bas-reliefs d'Angkor.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Trois jours en avril. D'Oliver Storz, avec Dieter Eppler, Eva Michel.

22.25 Magazine : Archimède. Risques. Amour à risques ; Le Vésuve n'est pas mort ; Peut-on évaluer le risque ? ; L'Ordinateur, talon d'Achille du tout-information ; Le livre du mois : *Histoire naturelle de l'amour*, d'Helen Fisher.
23.20 Cinéma : Tabou. ■■■ Film américain de Friedrich Wilhelm Murnau (1931, N., muet, sonorisé).
1.05 Magazine : Velvet Jungle. Présente par Valli. Aretha Franklin, Cachao (rediff.)
2.20 Série : Johnny Staccato. 13. Un coin de paradis, de et avec John Cassavetes (v.o., rediff.).
2.50 Court métrage : La Teuf d'enfer. De Patrice Cazes, avec Vincent Cassel, Martine Delterme (5 min)

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.30 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.35 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Montagne. Rediff. de France 3 du 25 mars. 20.30 Evasion. 21.00 Au nom de la loi. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Taratata. Rediff. de France 2 du 31 mars. 0.00 Sortie libre. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.25 Djembefola. De Laurent Chevalier et Pierre Marcault. 20.30 Birmanie, au pays des bouddhas dorés. De François Mahodaux. 21.05 Désirée. D'Hernan Rivera. 21.50 Force brute. De Robert Kirk (7/65). Chasseurs. 22.40 Les Enfants de Medellin. De Vincent Liger et Amélie Develay. 23.35 La Mémoire piégée. De José Dessart et Léon Michaux. 0.35 La Halte d'Emmaüs Ou l'accomplissement d'une vie. De Guy Soubigou (40 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.35). 19.45 Archives. 20.00 Musiques en scènes. 21.00 Embouteillage. 22.00 Musiques en scènes. 22.30 Shirley Verrett. 0.00 Paris première infos. 0.15 Jean-Edern's Club (50 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Le Bus magique ; 18.20, Futé-rusé ; 18.25, Sébastien et la Mary Morgane ; 18.55, Tip top clip ; 19.00, Bêtes pas bêtes ; 19.15, Tip top clip ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. Invité : Buddy Rich. 20.35 Série : Les Envahisseurs. 21.20 Série : Au nom de la loi. 21.45 Destination séries. 22.15 Chronique moscovite. 22.20 Série : Dream On. 23.15 Série : Seinfeld. 23.45 Country Box. 0.10 Série : New York Police Blues. 1.00 Série : Michel Vaillant (30 min). 2.25 ▶ Série : Les monstres nouveaux sont arrivés.

SÉRIE CLUB 19.50 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Julien Fontanes, magistrat (et 23.50). 22.15 Série : Code Quantum. Le Match de la dernière chance. 23.00 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.10 MCM mag. 20.40 MCM découvertes. 21.00 L'Invité de marque. Terence Trent d'Arby. 21.30 Autour du groove. 22.00 MCM dance club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Party Zone (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 International Motorsport. 21.00 Boxe. Poids lourds : Jeremy Williams(E-U)-Jesse Ferguson (Arg). 22.00 Taekwondo. Championnats de France à Toulouse. 23.00 Formule 1. Grand Prix d'Argentine à Buenos Aires. Essais. 0.00 F1 « Grand Prix » Magazine. 0.30 Magazine Moto « Grand Prix » (30 min).

CINÉ CINÉFIL 19.05 El dia que me quieras. ■ Film argentin de John Reinhardt (1935, N., v.o.). 20.30 Sous les toits de Paris. ■■■ Film français de René Clair (1930, N.). 22.00 Tisa, mon amour. ■ Film américain d'Elliot Nugent (1948, N.). 23.30 La Poursuite infernale. ■■■ Film américain de John Ford (1946, N., v.o., 100 min).

CINÉ CINÉMAS 18.40 Téléfilm : Le Lundi noir. De Jean-François Delassus avec Henri Serre, François Duval. 20.15 Le Bazar de Ciné-Cinémas. 21.00 S.O.S. Fantômes. □ Film américain d'Ivan Reitman (1984). 22.40 Faut pas en faire un drame. ■ Film américain de Howard Zieff (1984, v.o.). 0.20 Léviathan. □ Film américain de George PanCosmatos (1988, 95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Jules Roy (Un après-guerre amoureux). 19.30 Perspectives scientifiques. Biologie et medecine. Le tabagisme (2). 20.00 Le Rythme et la Raison. Musique et publicité (5). 20.30 Radio archives. Soyez les bienvenus (1). Avec Jeanne Moreau. 21.28 Poésie sur parole. Les poètes du Tibet (5). 21.32 Musique : Black and Blue. Label Bleu et le combat des indépendants en Europe. Avec Michel Orier. 22.40 Les Nuits magnétiques. Les petites ondes. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Coda. Histoires d'eau et de terre (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Cinq visages de Nicolas Machiavel ; 2.33, Ecrire, réécrire, avec Pierre Assouline ; 3.02, Le Pays d'ici à Peronne. La Grande Guerre au quotidien ; 3.52, Mon ami Wolf, d'Eugène Sue ; 4.48, Denise, Brunelda et moi, ou la baignoire ; 6.12, Le Gai Savoir : Claude Benazeraff.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Gérard Courchelle, journaliste. 20.00 Concert franco-allemand (Emis simultanément sur Mitteldeutscher Rundfunk et Saarländischer Rundfunk). En direct de l'ancien Opéra de Francfort, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Paavo Berglund. Symphonie nº 35, de Haydn ; Concerto pour piano et orchestre nº 2 op. 22, de Saint-Saëns, Bella Davidovich, piano ; Symphonie nº 15, de Chostakovitch. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Vinum et sanguinem (extrait), de Talgom, par la Camerata de Bourgogne : Memory cendres, de Toeplitz, par l'Ensemble Acroche-Note. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Beethoven, Britten, Prokofiev, Debussy. 0.00 Jazz club. Concert enregistré le 24 février au club Manhattan, hôtel de New York à Disneyland-Paris (2e partie). Clare Fischer, pianiste et compositeur, Guillaume Naturel, saxophone, Gilles Naturel, contrebasse, et Peter Gritz, batterie. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Schumann, Mahler, Debussy, Caplet, Milhaud, Gershwin, Peterson, Grant-Still, Sibelius, Saint-Saëns, Liszt, Raff, Haydn, Bach, Destouches, Telemann

Les interventions à la radio

RMC, 18 h 30 : Alain Juppé (« Forum »).
Radio Shalom 94.8 FM, 19 heures : Nicolas Sarkozy (« Grand Débat exceptionnel »)

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Le Monde

VENDREDI 7 AVRIL 1995

Pom-Pom jeunes

par Pierre Georges

LA DAME, derrière son bureau, eut un mouvement de surprise, presque de déception. *« Vous avez bien cette attestation ? Ce justificatif ? Ce relevé de factures ? Ce n'est pas possible ! Vous avez téléphoné avant de venir ! »* Impossible de réfuter cette candidate au vote par procuration. Impossible d'exercer cette tyrannie ordinaire du guichet qui lui avait permis, un instant auparavant, de renvoyer, sans déplaisir évident, deux autres électeurs à leurs chers documents.

Voter, cela se mérite. Notamment entre Pâques et la Trinité. Un joli parcours du combattant entre commissariat et tribunal d'instance, fait de chausse-trapes, d'agacements, de retours forcés à la case départ. Vous allez où ? Et pourquoi ? Et comment ? Vous pouvez le prouver ? Billets d'avion, billet de trains, billets de rien ? Vous travaillez ? Oui ? Prouvez-le ! Non ? Prouvez-le ! Vous êtes retraité ? Vous avez une maison de campagne ? Des enfants d'âge scolaire ? Prouvez-le. Vous avez des envies de vacances ? Prouvez-les.

Voter par procuration, cela ne se prouve pas sous le sabot d'un cheval. Il y faut la vocation, de la constance, la foi de l'électeur chevillée au corps. Il faut en avoir l'envie réelle contre l'incivique tentation : après mes vacances le déluge. Car vacances il y a, et scolaires avec cela. Un premier tour en sandwich, du moins en certaines zones, était-ce bien raisonnable ?

C'est ainsi. Il faut faire avec. Car on ne saurait interdire les élections pour cause de vacances. Et les vacances pour cause d'élections. Déjà que la clientèle « jeunes » se fait tirer l'oreille et qu'il faut tout faire pour l'arracher à son indécision « sondagique », à ses envies d'urnes buissonnières. Quelque chose dit d'ailleurs que le week-end prochain s'annonce jeune. Une vraie crise de jeunisme, avec des Pom-Pom jeunes partout.

Les états-majors de campagne, qui découpent volontiers l'électorat en tranches, l'ont programmé ainsi. Les médecins, c'est fait. Les agriculteurs ? Labourés. Les retraités ? A la hausse. Les salariés ? Promis. Les chômeurs ? Du travail. Les femmes ? Quota. Le sida ? Evoqué. Les sans-logis ? Logés. Les exclus ? Inclus. Les marins-pêcheurs ? A plein chalut. Les notaires ? Rassurés.

Mais le jeune, l'avenir, le troisième millénaire, la France de demain, le jeune en herbe, en ses incertitudes et son mal-vivre, le jeune électeur, ce doux souci ? Un peu négligé pour l'instant. Même si depuis des semaines chaque candidat s'efforce d'apparaître, en meetings ou en télévision, comme sortant d'un bain de jouvence. *« Les jeunes avec Chirac »*, *« Les jeunes avec Doudou »*, *« Les jeunes avec Lionel »* sont au premier rang. Avec pancartes, tee-shirt et cornes de brume, à l'américaine.

Cette avant-garde bruyante, et dont on soupçonne parfois qu'elle suit les candidats d'escale en escale en convoi électoral, n'annonce pas la grande armée des jeunes. Reste à les conquérir. Reste à savoir leur parler, car il faut toujours parler aux jeunes. Reste aux candidats à les convaincre pour obtenir procuration générale sur l'avenir du pays ! Le week-end, en ce sens, sera météorologiquement printanier.

Les fonctionnaires représentent 20 % de la population active

Les dépenses de personnel s'élèvent à 39,3 % du budget de l'Etat

DEPUIS qu'il est ministre de la fonction publique, André Rossinot ne cesse de dire que la priorité des services publics est de mieux accueillir l'usager. Il le confirme dans le *« rapport annuel sur la fonction publique de l'Etat »*, qu'il doit remettre jeudi 6 avril au Conseil supérieur de la fonction publique. Ce texte offre un recensement précis de la fonction publique : 2,2 millions d'agents, auxquels s'ajoutent 215 000 personnes employées dans les établissements publics, ainsi que 493 000 salariés de La Poste et de France Télécom.

La fonction publique territoriale compte 1,3 million d'agents, et la fonction publique hospitalière 830 000. Les effectifs des trois fonctions publiques s'élèvent à plus de 5 millions de personnes, soit 20 % de la population active. Ces agents ont bénéficié de plusieurs revalorisations indiciaires, en vertu d'un accord salarial signé le 9 novembre 1993, avec cinq organisations syndicales (+ 0,7 % le 1er janvier 1994, + 0,5 % le 1er août 1994, + 1,1 % le 1er décembre 1994, + 1,2 % le 1er mars 1995). En 1994, indique le bilan social qui accompagne le rapport annuel, la hausse des rémunérations (+ 2,3 %) a été supérieure à celle des prix hors tabac (+ 1,4 %). Pour l'Etat, le coût de la fonction publique représente 604 milliards de francs, soit 39,3 % du budget. Au-delà de ce constat, le rapport annuel du ministre affirme que le service public, en dehors de ses missions régaliennes, *« ne se justifie que par le service qu'il procure aux citoyens »*.

La qualité de l'accueil, souligne-t-il, peut jouer un rôle déterminant dans le *« maintien de la cohésion sociale »*. Après la signature, en juin 1994, de conventions avec les grands services publics (SNCF, RATP, EDF, La Poste, France Télécom, ANPE, Association des maires de France, etc.), ce sont les ministères qui doivent définir, avant le 30 juin, des objectifs tels que l'élargissement des horaires d'ouverture ou la réduction des délais d'attente et de réponse. Déjà, afin que la fonction publique soit *« au service du citoyen »*, dix-huit *« points publics »* ont été créés en milieu rural réunissant en un même lieu des services différents (ANPE, Assedic, Sécurité sociale, mutuelle, HLM...).

CHOIX DE POSTE

Le rapport sur la fonction publique rappelle que des mesures ont été prises pour inciter les fonctionnaires à travailler dans les quartiers urbains difficiles. Ainsi bénéficient-ils d'une priorité de choix de poste après cinq ou sept ans de service dans ces quartiers et d'un « gain » sur l'indice de l'ancienneté. les services d'André Rossinot indiquent que diverses propositions de réforme visant à rapprocher l'administration du citoyen, présentées par le médiateur de la République, ont abouti. Les préfets peuvent, par exemple, délivrer des cartes d'identité aux personnes sans domicile fixe, à condition qu'elles mentionnent l'adresse d'un organisme d'accueil agréé.

Le rapport recense aussi les résistances manifestées par l'administration à l'encontre des projets de déconcentration. Ainsi, par une circulaire du 26 août 1994, Edouard Balladur a-t-il invité les ministères à présenter des projets de déploiement d'effectifs, pour le début de l'année 1995. Très peu de réponses sont parvenues à la direction générale de l'administration et de la fonction publique.

M. Rossinot se félicite également d'avoir publié la quasi-totalité des décrets nécessaires à l'application de la loi du 28 juin 1994, censée réglementer le « pantouflage » (départ des fonctionnaires vers le secteur privé) et rendre plus impartiales les nominations au tour extérieur dans les grands corps. Il insiste enfin sur la nécessité d'ouvrir la fonction publique à l'Europe.

Rafaële Rivais

Le PS dément avoir bénéficié de financements occultes de GEC-Alsthom

LES SOCIALISTES ont continué à démentir, mercredi 5 avril, les accusations portées par deux anciens dirigeants de GEC-Alsthom qui affirment avoir versé 7,5 millions de francs, en 1989 et 1990, au profit du PS, sur des comptes étrangers. Jacques Colliard, ancien conseiller de Michel Delebarre au ministère des transports, a *« démenti catégoriquement »* les *« allégations »* de la presse. Dans leurs déclarations au conseiller Renaud Van Ruymbeke, lundi 3 avril, Jean-Pierre Desgeorges, ancien PDG de GEC-Alsthom, et Franck Vaingnedroye, ancien directeur de la division ferroviaire du groupe, ont impliqué M. Colliard dans des tractations qui auraient conduit au versement des 7,5 millions de francs sur des comptes « panaméens » (Urban Consulting et Henley Commercial) ouverts en Grande-Bretagne et en Suisse (*Le Monde* du 5 avril).

Dans son communiqué, M. Colliard *« confirme avoir rencontré à plusieurs reprises MM. Desgeorges et Vaingnedroye dans le cadre des relations normales qu'avait le ministère des transports avec cette grande entreprise »*. De son côté, le trésorier du PS, Alain Claeys, a apporté des précisions à son démenti diffusé mardi (*Le Monde* du 6 avril). M. Claeys est catégorique : le parti socialiste *« ne possédait pas de comptes à l'étranger ; il n'a reçu sur ses comptes aucun versements en espèces »*. Enfin, *« il n'y a pas trace de sommes inexpliquées sur les comptes du PS »*. Une source bien informée nous a indiqué que le versement de GEC-Alsthom aurait pu bénéficier, non pas au PS en tant que tel, mais à l'un de ses courants. Ces derniers possèdent des systèmes de financement qui échappent au contrôle du trésorier du parti.

Enfin, les *« révélations »* successives des dirigeants de GEC-Alsthom font apparaître des contradictions. Elles ne cadrent pas avec la version de Michel Reyt, ancien PDG de la Sages, qui maintient qu'il a touché 2,8 millions de francs de commission pour la vente des locomotives de GEC-Alsthom aux Pays-Bas et non pour le marché du tramway nantais, comme l'affirment les responsables du groupe franco-britannique.

R.-P. P.

Les Etats-Unis lancent une offensive diplomatique pour la prorogation du Traité de non-prolifération nucléaire

LES ÉTATS-UNIS, partisans d'une prorogation illimitée et sans conditions du traité de non-prolifération nucléaire (TNP), ont lancé mercredi 5 avril une campagne diplomatique en ce sens, à l'occasion de la visite à Washington du président égyptien Hosni Moubarak. Le secrétaire d'Etat Warren Christopher a confirmé que son pays allait s'engager solennellement à ne pas lancer d'attaques nucléaires contre des pays non nucléaires signataires du TNP (*Le Monde* du 27 mars).

Une déclaration à ce sujet devait être publiée par la Maison Blanche. Les quatre autres principales puissances nucléaires (Russie, France, Grande-Bretagne, Chine) doivent diffuser séparément des déclarations similaires dans lesquelles elles réaffirmeront leur engagement d'aider les pays non nucléaires signataires du traité s'ils sont menacés par des pays détenteurs d'armes atomiques.

Cette décision répond aux *« besoins légitimes »* des pays non dotés de l'arme nucléaire d'avoir l'assurance que *« le fait de rejeter l'option nucléaire ne met pas en cause leur sécurité »*, a souligné M. Christopher.

L'objectif, selon des diplomates occidentaux à l'ONU, est d'incorporer ces engagements unilatéraux dans un projet de résolution présenté par les cinq puissances nucléaires qui doit faire l'objet d'un vote la semaine prochaine au Conseil de sécurité de l'ONU.

La prorogation du TNP, signé en 1968 et entré en vigueur en 1970, doit être examinée lors d'une conférence qui se tiendra au siège de l'ONU, à New York, du 17 avril au 12 mai. L'Egypte menace de ne pas s'associer à une prorogation indéfinie si Israël ne s'engage pas à signer le traité.

Selon des sources diplomatiques à l'ONU, l'Egypte a qualifié le projet de résolution proposé par les Américains de *« superficiel »* et a proposé des amendements substantiels au texte. L'Egypte voudrait que l'engagement des grandes puissances envers les pays non nucléaires soit très ferme. Elle préconise la mise au point par les Cinq Grands, dès que possible, d'un *« instrument international qui serait contraignant légalement, visant à donner des assurances globales et inconditionnelles à tous les Etats non nucléaires parties au TNP »*.

Le président Clinton, recevant M. Moubarak à la Maison Blanche mercredi, a plaidé pour un TNP *« universel »* et a encouragé l'Egypte et Israël à *« travailler ensemble »* sur cette question. Le président Hosni Moubarak a assoupli sa position au sujet d'Israël. L'Egypte, a-t-il admis, ne demande pas à Jérusalem de signer le TNP *« aujourd'hui ou demain »*. Il a souhaité des *« négociations sérieuses »* entre son pays et Israël sur ce dossier. Il a réaffirmé que l'Egypte restait *« un partisan enthousiaste »* du TNP, mais il n'a toutefois pas donné d'assurance quant à la participation de son pays à une extension indéfinie. – *(AFP, Reuter.)*

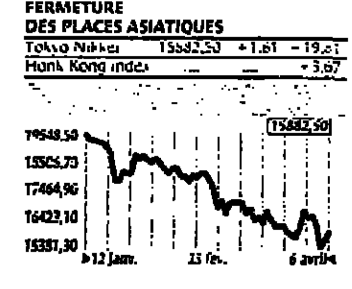
SOMMAIRE

BOURSE

Cours relevés le jeudi 6 avril, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	15582,50	+ 1,61	– 19,61
Hong Kong index	...	...	+ 3,67



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 05/04	Var. en % 04/04	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1872,92	– 0,52	– 0,44
Londres FT 100	3190,20	+ 0,07	+ 4,06
Zurich	1194,69	– 0,24	– 3,67
Milan MIB 30	940	– 0,21	– 9,29
Francfort Dax 30	1969,84	– 0,25	– 6,49
Bruxelles	1326,67	+ 0,06	– 4,53
Suisse SBS	1004,91	+ 0,49	– 3,20
Madrid Ibex 35	275,01	+ 0,78	– 3,50
Amsterdam CBS	269,30	+ 0,22	– 3,12

DEMAIN dans « Le Monde »

NEWT GINGRICH, L'HOMME QUI VEUT CHANGER L'AMÉRIQUE : le président républicain de la Chambre des représentants des Etats-Unis invite son pays à dominer l'ère de la communication, donc le monde.

Tirage du Monde daté jeudi 6 avril : 481 831 exemplaires

DANS LA PRESSE

Le Rwanda, un an après

KINYAMATEKA

Le Rwanda serait-il condamné à faire son histoire dans le sang ? Le terrorisme n'est pas éradiqué et les malfaiteurs continuent à narguer les forces de l'ordre. De même on continue à confondre l'ennemi avec celui qui n'a pas les idées du système en place. La justice elle-même est paralysée alors que des personnes continuent d'être tuées et que d'autres pourrissent en prison. Où est l'espoir au Rwanda ? Il faut tout mettre en œuvre pour éviter une autre effusion de sang. Que plus jamais des squelettes ne jonchent le sol du pays aux Mille Collines.

André Sibomana

[Quarante journaux, parmi lesquels notre confrère *La Croix*, se sont associés à une opération patronnée par l'association Reporters sans frontières en publiant, jeudi 6 avril, le fac-similé d'un numéro spécial du journal rwandais *Kinyamateka*. Nous publions ci-dessus un extrait de l'éditorial signé par son rédacteur en chef.]

LIBÉRATION

Un an après le début du génocide, la situation du [Rwanda] est toujours aussi critique. (...) Depuis, les responsables des massacres se refont une santé dans les camps de réfugiés au Zaïre et en Tanzanie, où ils préparent leur revanche. Indifférente encore une fois, la communauté internationale ferme les yeux sur l'usage qui est fait de son aide.

Jacques Amalric

LE FIGARO

L'Afrique est-elle en train de devenir, ou de redevenir, une zone de barbarie ? La question scandalisera les beaux esprits. (...) La civilisation, ou ce que nous appelons ainsi, n'a pas gagné toute la planète ; il est des conflits qui ne s'expliquent que par le seul désir d'en découdre. Tant pis pour les raisonneurs et ceux qui croient pouvoir tout expliquer.

Michel Schifres

LA CHAÎNE INFO (LCI)

Si les candidats [à l'élection présidentielle] ne voient guère plus loin que notre environnement européen proche et carolingien, s'ils n'ont rien à dire sur l'Afrique noire, le Maghreb ou les Balkans, c'est peut-être que la France n'a plus ni projet ni dessein international, tout juste une bonne conscience léguée par quatorze ans de mitterrandisme. C'est peut-être que la France n'est plus qu'un canton européen à vocation strictement provinciale.

Pierre-Luc Séguillon

■ **JUSTICE : le parquet de Bastia a fait appel,** jeudi 6 avril, des relaxes dont ont bénéficié, à l'issue du procès sur la catastrophe de Furiani, deux hauts fonctionnaires de l'Etat : Raymond Le Duen, directeur, au moment des faits, du cabinet du préfet de Haute-Corse, et Didier Cauville, alors directeur départemental de l'équipement. Aucune décision n'a encore été prise concernant le préfet Henri Durand, qui avait comparu sur citation de victimes déclarée recevable par le tribunal, et a, lui aussi, été relaxé.

■ **ANTARCTIQUE : un nouvel iceberg géant s'est détaché** de l'Antarctique et dérive dans l'Atlantique sud. Selon le service d'hydrographie navale de la marine argentine, la dernière position de cet iceberg, long d'environ 100 kilomètres et d'une surface de 2 300 kilomètres carrés, détaché de la barrière de glace de Larsen, a été relevée à quelque 137 milles nautiques au nord-ouest de l'île de Georgie du Sud. Deux autres icebergs géants se sont détachés récemment de la banquise antarctique. – *(AFP.)*

■ **Autriche : le cardinal Groer, 75 ans, archevêque de Vienne, a été réélu à la présidence de la conférence épiscopale,** malgré les accusations de pédophilie portées contre lui par deux anciens séminaristes. Ceux-ci viennent de révéler dans la presse avoir été victimes, il y a une vingtaine d'années, d'abus sexuels de la part du futur archevêque de Vienne (*Le Monde* du 29 avril). La quasi-totalité du clergé a qualifié ces accusations de *« diffamations »*. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde DES LIVRES
VENDREDI 7 AVRIL 1995

La face cachée du corps

Trois années de cours de Maurice Merleau-Ponty sur « le concept de Nature » ont été retrouvées. Une méditation superbe sur les sciences, le corps et le monde

LA NATURE
de Maurice Merleau-Ponty.
Établi et annoté
par Dominique Séglard,
Seuil, coll. « Traces
écrites », 382 p., 149 F.

Evidence : l'homme allume une cigarette. La photo a saisi l'instant où la flamme s'agrandit avant de retomber. La main est précise, l'oeil attentif. En un sens, l'image est banale : le sens du geste est immédiat. Elle a pourtant quelque chose d'insolite. Serait-ce parce qu'une attitude familière, arrêtée dans son déroulement fugitif, est donnée à voir dans son épaisseur, sa densité inhabituelle ? Pas seulement. L'étrangeté vient de ce halo de lumière qui cache une partie du visage. Le visible, ici, est comme tout entier organisé en direction de ce qui ne se donne pas à voir. A la seconde suivante, ce ne sera plus qu'un fumeur. Au moment où le sens est encore à l'état naissant, on peut presque se demander qui observe l'autre, de l'oeil ou du feu. Ambiguïté.

« C'est à l'intérieur du monde que je perçois le monde »

Le *« goût de l'évidence »* et le *« sens de l'ambiguïté »*, c'est ainsi que Maurice Merleau-Ponty définissait la philosophie, dans la leçon inaugurale de son cours au Collège de France, le 15 janvier 1953 (1). Ces deux formules décrivent sa propre pensée. Ancrer les analyses dans le vécu apparemment le plus simple et le plus immédiat (conscience, perception, comportement), c'était la démarche de Husserl. Merleau-Ponty a compris la leçon dès les années 30, comme Sartre. L'un et l'autre furent parmi les premiers lecteurs, en France, des travaux du philosophe allemand, avant de fonder ensemble *Les Temps modernes*, que Merleau-Ponty quittera en 1953, en désaccord avec Sartre sur le soutien au marxisme soviétique – *« Est-ce donc tricher de demander qu'on vérifie les dés ? »*, demandait-il dans *Les Aventures de la dialectique* (2).

Avant de se singulariser politiquement, Merleau-Ponty s'était distingué par son attention au corps, à la conscience située et concrète, à ce mélange de clair et d'obscur dont la vie est faite, dans sa double face physiologique et psychologique. On le constate déjà en 1942, dans sa thèse sur *La Structure du comportement*, puis, en 1945, avec *La Phénoménologie de la perception* (3). A la différence de Sartre, il n'a jamais cru à une transparence de la conscience à elle-même.

Il s'intéressait, au contraire, à l'inclusion de l'homme dans la nature, à l'incarnation de l'esprit, à la chair de la pensée. Son intention n'était pas de dissoudre la vie mentale dans un jeu de mécanismes physico-chimiques. Mais il se refusait à dissocier l'âme du corps. L'effort de Merleau-Ponty, jusqu'à sa mort soudaine en 1961, à cinquante-trois ans, fut d'explorer l'appartenance paradoxale de l'être humain, parlant et pensant, à ce sol terrestre dont il décolle sans se déprendre. La difficulté ? Parvenir à comprendre ceci : nous ne sommes pas simplement des choses parmi les choses, mais nous ne sommes pas non plus extérieurs à cette sphère où la matière seule règne. Il n'y a pas moyen d'être ce *« spectateur impartial »* dont Husserl rêvait. *« C'est à l'intérieur du monde que je perçois le monde »*, écrit Merleau-Ponty.

Il a disparu brusquement alors qu'il travaillait, depuis plusieurs années, à une nouvelle analyse de cette ouverture interne du monde. *« Ce n'est pas l'œil qui voit. Mais ce n'est pas l'âme. C'est le corps comme totalité ouverte »*, écrit-il, en 1959, dans les dossiers préparatoires à l'un de ses derniers cours. Ces pages étaient demeurées jusqu'à présent inédites. Les voici aujourd'hui publiées, avec les cahiers de deux étudiants, qui sont demeurés anonymes. Ces notes de cours étaient conservées à la bibliothèque de l'École normale supérieure de Saint-Cloud. Grâce à ce volume, qui inaugure une nouvelle collection destinée à rassembler, sous une forme non remaniée, des « traces écrites » de séminaires, cours et conférences, il est possible de se faire une idée plus précise du travail de Merleau-Ponty au cours de cette ultime élaboration.

Plusieurs textes posthumes en ont indiqué depuis longtemps les lignes principales. *Le Visible et l'Invisible*, publié par Claude Lefort d'après les notes du philosophe, le manuscrit retrouvé de l'*Introduction à la prose du monde*, ainsi que les *Résumés de cours (1952-1960)* qui furent donnés au Collège de France (4) sont autant de fragments de l'ouvrage suspendu par la mort. La nouvelle pièce, inattendue et précieuse, qui s'ajoute aujourd'hui à ce puzzle correspond aux années 1956-1960. Le volume rassemble, en effet, les deux cahiers d'auditeurs correspondant aux cours sur « le concept de Nature » professés en 1956-1957 et 1957-1958, et les notes manuscrites du philosophe pour le cours de 1959-1960 sur le même sujet. Ce matériau, comme en témoigne une dernière note manuscrite, aurait été au cœur du livre qu'il projetait.

Parmi les points les plus intéressants figure l'analyse des relations entre science et philosophie : ni opposition ni indifférence, mais critique et complémentarité. La critique va s'exercer d'abord sur ce qui, chez les physiciens ou les biologistes, signe un reste d'appartenance a l'univers du mythe. *« Son concept de Nature,* dit Merleau-Ponty, *n'est souvent qu'une idole à laquelle le savant sacrifie plus en raison de motifs affectifs que de données scientifiques. »* La critique du philosophe porte également sur cette *« superstition des moyens qui réussissent »* dont les scientifiques sont atteints, au point d'avoir parfois le regard trop court.

Il faut donc tenter de *« voir derrière le dos du physicien »*. Mais ce souci de voir, plutôt que d'intervenir, ne garantit au philosophe aucun privilège. Il serait dangereux de lui *« laisser toute liberté. Se fiant trop vite au langage, il serait victime de l'illusion d'un trésor inconditionné de sagesse absolue contenue dans le langage et qu'on ne posséderait qu'en le pratiquant. D'où les fausses étymologies de Heidegger, sa Gnose »*. Soucieux de ne pas tomber dans ce piège, Merleau-Ponty s'est informé des travaux scientifiques avec une acuité et une rigueur rares. L'étendue et la variété de ses lectures étonnent. De la psychologie expérimentale à la biologie cellulaire, de la physique quantique à la cybernétique, il appuie sa réflexion sur de multiples références exactes.

Son analyse ne se borne donc pas à commenter superbement les variations du concept de Nature, d'Aristote à Husserl et à Whitehead, en passant par Descartes, Kant, Schelling, Bergson et quelques autres. Elle s'intéresse aux taches des grenouilles comme aux tortues artificielles, au ver marin comme aux blastomères de l'œuf d'oursin. La démarche est toujours la même : ne jamais acquiescer à une seule possibilité – ce que Merleau-Ponty appelait la *« claudication »* du philosophe –, jouer les questions des sciences contre les réponses des philosophes, et inversement. Où cela conduit-il ? A l'idée que la nature est l'autre face du corps, à la fois dépassée par le langage et cependant toujours là, sous la forme de l'*« être sauvage »* – présence invisible et constante, non pas commencement lointain dont nous serions séparés de longue date.

Bien d'autres résultats sont atteints ou entrevus, à propos par exemple de la topologie de la corporéité ou du rapport de l'homme à l'animalité (latéral, non hiérarchique). Tous proviennent de la même nécessité : penser ensemble, et dans leur réciprocité, des éléments que l'on avait cru, à tort, séparables ou disjoints. Corps-âme, nature-langage, science-philosophie, chose-idée, neurone-pensée... ne furent jamais, pour Merleau-Ponty, des termes radicalement opposés. Voulant *« décrire l'homme comme un chantier »*, il s'est efforcé de penser leur rencontre, leurs échanges, voire leur fusion instable. Comme, sur la photo, la jointure indécise du feu et du regard.

Roger-Pol Droit

(1) *Éloge de la philosophie*, Gallimard, « Folio-Essais » nº 118.
(2) *Les Aventures de la dialectique*, Gallimard, « Idées » nº 375. Voir également *Humanisme et Terreur, essai sur le problème communiste*, Gallimard, « Idées » nº 432.
(3) *La Structure du comportement*, PUF, « Quadrige » nº 23 ; *La Phénoménologie de la perception*, Gallimard, « Tel » nº 4.
(4) Ces trois ouvrages posthumes ont été publiés chez Gallimard respectivement en 1964, 1969 et 1968.



D.R.

Le « goût de l'évidence » et le « sens de l'ambiguïté », c'est ainsi que Maurice Merleau-Ponty définissait la philosophie

« Tel Quel », une histoire à l'infini

Une revue littéraire, une révolte contre le conformisme. Trente-cinq ans après le début de « cette expérience de la liberté de penser », le feu couve encore

Quelques jeunes gens doués – ils avaient un peu plus de vingt ans – lançaient, aux éditions du Seuil, une revue, *Tel Quel* : c'était il y a tout juste trente-cinq ans, en mars 1960. La revue et son comité de rédaction (dont la composition devait se modifier à plusieurs reprises, autour de Philippe Sollers) allaient, jusqu'au dernier numéro, en 1982, faire beaucoup de bruit, en France et ailleurs, au point qu'aujourd'hui encore il semble difficile de les évoquer sans passion.

Ceux qui dénoncent *« le terrorisme intellectuel »* de *Tel Quel* ou attribuent à ce mouvement le pouvoir exorbitant d'avoir *« tué la littérature française »* le font d'une manière enflammée et irrationnelle qui surprend. Surtout lorsqu'on découvre qu'ils n'ont jamais lu ce qu'ont produit les telqueliens. Les nostalgiques de l'effervescence des années 60 et 70 voient, eux, en *Tel Que* le symbole glorieux d'un moment où les intellectuels n'avaient pas peur de leur ombre et se moquaient bien de ce que pouvaient penser, écrire et dire d'eux les journalistes.

Philippe Forest, qui vient de publier une *Histoire de Tel Quel*, au Seuil, n'était pas encore né en 1960. Pourtant, il est lui aussi « engagé » dans l'aventure. Certes, il a fait avec le plus grand scrupule ses recherches sur « les années *Tel Quel* », mais il affirme clairement son parti pris : pour *Tel Quel* contre *« le vide dont nous sommes aujourd'hui les contemporains obligés (...), le naufrage de toute pensée dans le poujadisme critique »*. La neutralité est impossible, car *Tel Quel* ne saurait s'examiner au passé. Ses protagonistes sont toujours dans l'actualité. Plusieurs d'entre eux, à commencer par Sollers, ont leur œuvre en cours. A *Tel Quel* a succédé une autre revue *L'Infini* (Gallimard), en 1983, et, comme le dit Forest, « Tel Quel *s'écrit à l'infini* », au-delà du jeu de mots.

Un passé difficile à évoquer sans passion

Le travail de Philippe Forest vise non seulement à restituer « l'expérience *Tel Quel* », mais à permettre d'analyser, dans toutes ses dimensions, l'histoire littéraire de la France depuis 1960. On complétera cette lecture par le numéro spécial de *L'Infini* – « de *Tel Quel* à *L'Infini* » (1) –, placé sous le signe de James Joyce, référence indispensable à la compréhension de ladite histoire.

Pour mesurer la violence – dépourvue de tout désir de démonstration et d'argumentation – que suscitent les choix littéraires et le parcours intellectuel des telqueliens – *« cette expérience de la liberté de penser »*, selon Marcelin Pleynet –, rien ne vaut des exemples. En voici deux, très récents. Dans le dernier numéro de la revue *Liber*, l'un des grands intellectuels français, Pierre Bourdieu, professeur au Collège de France, s'attaque à *« tous les maîtres du faire-semblant qui furent regroupés à un moment ou un autre autour de* Tel Quel », en ces termes : *« Faire semblant d'être écrivain, ou philosophe, ou linguiste, ou tout cela à la fois, quand on n'est rien et qu'on ne sait rien de tout cela ; quand, comme dans l'histoire drôle, on connaît l'air de la culture mais pas les paroles, quand on sait seulement* mimer *les gestes du grand écrivain, et même faire régner un moment la terreur dans les lettres. »* Dans sa livraison du 30 mars au 5 avril, *Le Nouvel Observateur*, publie un article contre Joyce, demandant *« qu'on en finisse une bonne fois pour toutes avec l'amphigourique et confus auteur d'*Ulysse », *« un livre qu'on devrait mettre au zoo »*, écrit par *« un fabricant de plum-pudding »* qui *« pataugeait dans une bouillie d'introspections libidinales et de polissonneries vaguement obscènes »*.

On peut se désoler du « degré zéro du débat » que manifestent ces propos. On peut aussi se réjouir de leur brutalité : la littérature est toujours subversive et le combat reprend, au présent. *« Allez, la musique. Joyce ! Ce n'est pas une fin, poursuivons la saga »*, conclut Philippe Sollers dans l'éditorial qui ouvre le numéro « mémoire » de *L'Infini*.

Josyane Savigneau

(1) Nº 49-50, avec une quarantaine de contributions, et un document : la transcription d'une discussion du 2 février 1966, sur le thème « contre l'obscurantisme », entre Roland Barthes, Hubert Damisch, Jean-Pierre Faye, Marcelin Pleynet, Jean Ricardou, Philippe Sollers, Jean Thibaudeau (Gallimard, 248 p., 100 F.)

★ Lire notre dossier pp. X et XI.

L'ÉDITION

■ **Sélection de printemps du prix Renaudot.** Le jury du prix Renaudot a rendu publique, lundi 3 avril, sa sélection de printemps en vue du prix traditionnellement décerné en novembre. Douze titres sont sélectionnés : *Miette*, de Pierre Bergounioux (Gallimard) ; *Après la mort de l'homme*, de Michel Breitman (Julliard) ; *L'Arbre à perruques*, d'Hortense Dufour (Grasset) ; *Sous quelle étoile*, de Sylvie Doizelet (Gallimard), *La Mer des mamelles*, d'Alain Ferry (Seuil) ; *La Plage noire*, de François Maspero (Seuil) ; *Bal dans la tête*, de Marcel Moreau (La Différence), *Madame Arnoul*, de Jean-Noël Pancrazi (Gallimard) ; *Les Martagons*, de Dominique Noguez (Gallimard) ; *La Ligne bleue*, de Daniel de Roulet (Seuil) ; *Vol de sucettes*, de Vincent Ravalec (Le Dilettante) ; et *Nous sommes le sang de cette génisse*, de Jean-Loup Trassard (Gallimard).

■ **Jorge Semprun, Prix Femina Vacaresco.** Le prix Femina Vacaresco a été décerné à Jorge Semprun pour *L'Écriture ou la vie* (Gallimard), qui l'a emporté par six voix contre trois à Mona Ozouf pour *Les Mots des femmes* (Fayard), deux à René de Ceccatty pour *L'Accompagnement* (Gallimard) et un bulletin blanc. Dans le même temps, le prix Femina du premier roman a été attribué pour la première fois. Il a récompensé Claude Arnaud pour *Le Caméléon* (Grasset) ; il l'a emporté par cinq voix contre quatre à Chantal Delsol pour *L'Enfant nocturne* (Mercure de France) et trois bulletins blancs.

■ **Leonello Brandolini est nommé président d'UGE Poche.** Leonello Brandolini, jusqu'à présent directeur général d'UGE Poche, vient d'en être nommé président-directeur général. Il succède à Bertrand Eveno, qui a récemment pris en charge la « branche universitaire et professionnelle » du Groupe de la Cité (Masson-Dunod-Dalloz) et qui est également président-directeur général du groupe Nathan. La société UGE Poche regroupe l'édition au format de poche du Groupe de la Cité : Pocket, Pocket junior, 10/18 et Poche première.

■ **« Penser la médecine » : une nouvelle collection chez Fayard.** Avec le concours de la Fondation Louis Jeantet, à Genève, et de la Fondation Marcel Mérieux, à Lyon, les éditions Fayard explorent un nouveau champ éditorial avec la collection « Penser la médecine », dont les deux premiers titres, *Les Papyrus medicaux de l'Égypte pharaonique*, de Thierry Bardinet, et *Aux origines du cerveau moderne*, de Jacques Gasser, ont paru le 4 avril. Dirigée par Mirko Grmek, docteur en médecine, historien et directeur d'études à l'École pratique des hautes études, et Bernardino Fantini, professeur d'histoire de la médecine à l'université de Genève, cette collection à dominante historique pourra également aborder des problèmes théoriques ou éthiques. Un troisième titre sur Pasteur et la vaccination sortira à l'automne.

■ **L'heureux choix de Sophie.** Qui eût cru qu'une histoire de la philosophie racontée aux jeunes, un pavé de 600 pages de surcroit, se transformerait en un best-seller international ? Les éditions du Seuil se félicitent pourtant d'avoir acquis auprès de l'éditeur norvégien H. Aschehoug & Co. – et moyennant un a-valoir de départ de seulement 50 000 francs –, les droits français du roman de Jostein Gaarder *Le Monde de Sophie* (« Le Monde des livres » du 24 février). Après son succès dans les pays scandinaves, en Allemagne (1 million d'exemplaires), en Italie et en Angleterre notamment, ce roman s'est déjà vendu en France à plus de 100 000 exemplaires depuis sa sortie, le 3 mars. Le Seuil vient donc de retirer l'ouvrage pour lequel on enregistre actuellement 8 000 « sorties » par jour. Selon les estimations de H. Aschehoug & Co, deux millions d'acheteurs auraient déjà, dans treize pays, découvert Darwin et Freud à travers les histoires de mille-pattes et de pinsons du pédagogue Gaarder. A ce jour, les droits ont été vendus dans trente-cinq pays, et seuls les Américains restent insensibles aux charmes de Gaarder (seulement 60 000 exemplaires vendus depuis septembre).

■ **« Cliquez pour le savoir ».** La Cité des sciences et de l'industrie de La Villette organise, jusqu'au 12 avril, avec le ministère de l'éducation nationale, une grande fête du multimédia, destinée au grand public et particulièrement aux étudiants et aux jeunes. Outre les tables rondes, de nombreuses animations sont prévues, parmi lesquelles des ateliers pour apprendre à mêler image et son, à numériser un document à partir d'une photo, ou à s'initier à la réalisation d'un livre électronique. Renseignements : (1) 42-41-33-88.

Brentano's a cent ans

Jadis, la librairie était le rendez-vous parisien des lettrés américains. Les temps ont changé...

Pour les Parisiens, c'est un petit port d'embarquement, un îlot pour passagers en souffrance, une sorte d'Ellis Island. Pour les Américains, c'est un *home sweet home* fiché au milieu de l'inconnu, c'est-à-dire 37, avenue de l'Opéra, à Paris. Pour tout le monde, la librairie Brentano's a pris de la bouteille : voilà maintenant cent ans qu'on a posé la première pierre. Et le centenaire s'est refait une telle jeunesse qu'on ne le reconnaît plus.

Ceux qui allaient y chercher les petits livres interdits de la collection libertine « Traveller's companion » publiée par Maurice Girodias – *Lolita, L'Amant de lady Chatterley, Histoire d'O, Sexus ou le Festin nu* – n'ont plus le plaisir de se mettre à quatre pattes pour fureter en cachette dans le rayonnage du bas. Aujourd'hui, ce qu'on recherche d'un air gêné, ce qu'on chuchote au libraire en rougissant, ce n'est plus *Lolita*, c'est *Sex*, de Madonna. August Brentano, le pionnier de Brentano's, y perdrait son latin. Cet Autrichien émigré à New York, fondateur, à l'âge de vingt ans (en 1853), d'un kiosque à journaux puis de la première chaîne de librairies sur le continent américain, était venu se fabriquer un petit coin d'Amérique en plein cœur de Paris. Les années 20 lui donnèrent ses heures de gloire : Hemingway, écrivains américains en exil et autres gens de lettres anglophones avaient fait leur nid du Brentano's Literary Emporium.

Aujourd'hui, Maurice Darbellay, propriétaire de Brentano's depuis 1954 (la maison est indépendante de la chaîne), garde certes un œil sur les fantômes du passé. Il se félicite surtout de son essor commercial (un chiffre d'affaires annuel de 40 millions de francs), en précisant crûment : *« Nous avons opté pour le* mass market. *Nous sommes plus heureux de vendre 1 000 exemplaires d'un titre qu'une douzaine de tel autre. »* Sa fidélité à August Brentano s'exprime en préservant, dans la librairie, l'esprit du monde américain au fur et à mesure de ses modes et de ses caprices... Résultat : Brentano's, autrefois si littéraire, réalise aujourd'hui seulement 50 % de son chiffre d'affaires par la vente des livres, 25 % par la presse étrangère et 25 % par la papeterie, les disques, la vidéo. *« Nous avons diminué la part de littérature »*, reconnaît Chantal Bodez, la fille de Maurice Dardellay, qui dirige la librairie avec son père. *« En revanche, nous avons mis l'accent sur ce qui est vraiment américain, c'est-à-dire sur tout ce qui se collectionne, les cartes de sportifs (12 % du chiffre d'affaires), les cartes de vœux, les livres de cuisine et de management, le patchwork... »*

A entendre le discours des libraires, on se croirait dans un roman Harlequin : *« Ainsi, nous fidélisons les familles »*, explique-t-on avec un ravissement dépourvu d'humour. *« Le mari va chercher au sous-sol ses livres de management, le jeune achète ses cartes de basket, la femme des romans et du patchwork... »* Fallait-il que Brentano's ait cent ans pour fêter l'avènement d'une telle famille « idéale », où chacun se range si merveilleusement à sa place ? Les livres de *« faible rendement »* (histoire, psychanalyse, classiques littéraires, biographies) ne sont certes pas totalement absents. Et c'est très poliment qu'on grimace devant le *« snobisme »* qui vise à privilégier avant tout la *« littérature raffinée »*...

« Tout est de la faute de l'avion et du livre de poche, affirme Maurice Dardellay, avec un réalisme amusé. *Fini le temps où, traversant l'océan en bateau, on venait acheter ici trois ou quatre livres pour s'occuper pendant la traversée. Quant au livre de poche, relégué à son apparition dans un coin du sous-sol, il représente maintenant les deux tiers de la littérature, et les marges sont naturellement plus faibles. »*

La mémoire se brouille. *« La faute à l'avion, au livre de poche »*... *A moins qu'il ne s'agisse*, plus naturellement, malgré un public anglophone de plus en plus nombreux, du nouveau visage de l'avenue de l'Opéra, où les colonies d'hommes d'affaires et de touristes ont pris le pas sur les lettrés d'autrefois. Pour ceux-ci, même la grande librairie anglaise W. H. Smith, qui a suivi une évolution similaire, les a trahis. Il reste, à Paris, le Village Voice – cette autre librairie américaine infiniment plus exigeante sur le plan littéraire – et les librairies anglaises comme Galignani ou Shakespeare and Co. Et le doux souvenir, trop lointain, de Sylvia Beach...

Marion Van Renterghem

★ *Librairie Brentano's. 37, avenue* de l'Opéra, 75002 Paris (autre entrée par le 8, rue Danièle-Casanova). Tél : (1) 42-61-52-50. Fax : 42-61-07-61.

DROIT DE CITER

« Chaque mot, chaque fleur, chaque regard sont des balbutiements. Seul un langage de balbutiements peut répondre au balbutiement constitutif de la réalité, à son articulation incomplète. Il n'y a pas de poésie, de chant, de musique, d'art, qui puissent échapper à cette dislocation essentielle. Il n'existe pas de mot complet, de fleur complète, de regard complet. »

⁂

« La lecture véritable surpasse le texte qui est lu, brise ses marges, va plus loin. Le texte est un support presque miraculeux pour que la lecture instaure un monde nouveau. »

ROBERTO JUARROZ, extraits de « Fragments verticaux », traduit de l'espagnol (Argentine) par Silvia Baron Supervielle (José Corti, 1994). Roberto Juarroz vient de mourir à Buenos Aires à *l'âge de soixante-dix ans* (voir l'article d'André Velter, « Le Monde » du 4 avril).

Mahmoud Darwich n'ira pas en Israël

C'était un « scoop » du quotidien israélien *Yedioth Aharonoth* : à la suite d'une intervention du ministre israélien de la culture, Shulamit Aloni, le poète palestinien Mahmoud Darwich aurait été officiellement autorisé à retourner en Galilée – sa région natale, où il n'a jamais pu séjourner depuis vingt-cinq ans – à l'occasion d'un colloque international des traducteurs de littérature hébraïque en arabe qui doit se tenir du 9 au 11 juin. Las ! Joint par *Le Monde*, l'écrivain palestinien a formellement démenti. D'après lui, Itzhak Rabin en personne s'opposerait à sa venue. Mahmoud Darwich précise en outre qu'il est, de son propre point de vue, trop tôt pour envisager une telle visite et qu'en tout état de cause il ne l'effectuerait que de sa propre initiative, et non sur invitation. Né en 1942 à Barwa, en haute Galilée, Mahmoud Darwich a milité au Parti communiste (Rakah) et fut assigné à résidence de 1960 à 1970 par les autorités israéliennes, date à laquelle il partit pour l'exil. Il vit aujourd'hui à Paris. Il avait démissionné du comité exécutif de l'OLP *« pour ne pas avoir à assumer la responsabilité grave »* de l'accord signé le 13 septembre 1993 entre Yasser Arafat et Itzhak Rabin, accord dont il considère cependant aujourd'hui qu'il est un fait (*Le Monde* du 17 octobre 1993 et du 13 mars 1995).

■ **ALLEMAGNE.** Kaliningrad redécouvre ses grands maîtres littéraires du temps où la ville s'appelait Königsberg. Depuis 1945, la culture allemande avait disparu de cette ville de Prusse orientale, devenue alors soviétique. Les plus grands auteurs du XVII[e] au XX[e] siècle ressortent aujourd'hui des archives et des réserves des bibliothèques d'Allemagne et de Russie où ils étaient enfouis. Un éditeur de Kaliningrad les publie aujourd'hui, en version bilingue (*allemand-russe*), dans un recueil qui regroupe quarante-quatre auteurs. Parmi eux, Emmanuel Kant (1724-1804) et Heinrich von Kleist (1777-1811), bien sûr ; mais aussi Simon Dach (1605-1659), auteur de poèmes religieux, toujours au répertoire des cérémonies protestantes ; Martin Opitz (1597-1639), réformateur de la métrique ; le romantique Josef von Eichendorff (1788-1857), réputé pour ses *Lieder* ; et la poétesse Agnes Miegel (1879-1964), dont les ballades célèbrent la Prusse orientale, et notamment Königsberg.

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Salman Rushdie a-t-il le droit de mener, autant que faire se peut, une vie « normale » ? Ou doit-il, pour correspondre à l'image que certains voudraient lui imposer, se contraindre à la réclusion volontaire, loin de tout plaisir futile ? Toujours est-il qu'une partie de la presse anglaise a commenté sans aménité sa participation à la fête qui accompagnait le lancement de *The Information*, le nouveau roman de son ami Martin Amis. On y a aperçu l'auteur des *Versets sataniques*... en train de danser. Mal, ont précisé les journalistes. En soulignant, avec un sens très sûr de l'ironie, que Rushdie avait notamment évolué sur la musique du film *Saturday's Night Fever*, dont l'un des morceaux s'intitule *Stayin'Alive* (« Rester vivant »)...

■ ***FOLIE TROLLOPE.*** Lors de la soirée annuelle de la Trollope Society, le mercredi 29 mars, Joanna Trollope, descendante de l'écrivain et elle-même auteur à succès, a inauguré le dîner par une communication sur « Anthony Trollope and Sex ». Le vice-président de la dite société n'est autre que le premier ministre anglais John Major. Qui s'est fait un plaisir de souligner une coïncidence piquante : sa secrétaire s'appelle Miss Warbuton, alors même que le héros du roman d'Anthony Trollope (1815-1882), intitulé *Premier ministre*, est un certain Mr Warbuton.

■ **PORTUGAL-BRÉSIL.** Une polémique se développe au Portugal à propos du prix Camoens, récompense destinée à couronner un écrivain lusophone et qui vient d'être attribuée au Brésilien Jorge Amado. Avant que ne soit connue cette attribution, l'essayiste portugais Eduardo Lourenço, qui jouit d'un grand prestige intellectuel dans son pays, a demandé, dans un article récent du *Journal des Lettres* intitulé « Pour en finir avec le prix Camoens », que *« le culturel ne se subordonne pas au politique, ou dans le meilleur des cas au diplomatique ; on suit la règle d'un jeu qui n'a de littéraire que le sublime nom »*. La question des rapports culturels entre Brésil et Portugal – une *« non-relation »*, souligne Lourenço, qui fit partie du *premier jury du prix en 1988* – *est* complexe, et l'écrivain estime que l'existence du prix est facteur de confusion.

Imbroglio autour de Julliard

Le Groupe de la Cité envisagerait un « rapprochement » avec Laffont-Fixot

La situation est étrangement confuse, aujourd'hui, autour des éditions Julliard, maison de littérature générale dirigée par François Bourin et appartenant au Groupe de la Cité. Considérant que ses résultats sont insuffisants, les responsables du Groupe envisageraient un *« rapprochement »* entre Julliard et Laffont-Fixot, une autre de leurs filiales. C'est du moins ce qu'affirme Antoine Audouard, directeur général de Laffont-Fixot, en précisant que des négociations sont en cours. Selon lui, ce rapprochement préserverait l'identité juridique et éditoriale de Julliard. *« L'idée du Groupe*, affirme-t-il cependant, *serait que Laffont puisse prendre le contrôle de la politique générale de Julliard, grandes orientations éditoriales et gestion. »*

De leur côté, les responsables de Julliard affirment ne pas avoir été saisis directement de ce problème. Le fait que le Groupe de la Cité s'interroge sur l'avenir de leur maison ne leur est, certes pas, inconnu, mais aucun contact précis n'aurait été pris. Selon Marie-Anne Bernard, directrice générale de la maison, l'argument des résultats financiers ne tient pas : *« Alors que nous avons repris, en 1993, une maison vide de tout, les pertes ont été réduites de moitié l'année suivante. De toute façon, on ne peut bâtir une maison littéraire de qualité que sur le long terme. »*

Par ailleurs, François Bourin, étant PDG de Julliard et détenteur de 15 % du capital, son départ ne pourrait lui être signifié que par le conseil d'administration. Lors d'une séance, le 4 avril, cette instance n'aurait pas évoqué le problème. Une nouvelle réunion est prévue pour la mi-avril.

BULLETINS, COLLOQUES ET SOCIÉTÉS

■ **L'ÉCRIT-PARADE A LYON, qui organise des lectures-rencontres avec des écrivains, a inscrit à son programme de printemps ; Stéphane Bérard et Joël Hubaut, auteurs de « performances » poétiques (mercredi 3 mai) ; plusieurs écrivains suisses à l'occasion de la sortie d'un numéro de la revue *Europe* (mercredi 17 mai) ; Isabelle Pinçon, nouvelliste et poète, et Pierre Tilman, plasticien (mercredi 14 juin). Toutes ces rencontres ont lieu à 19 heures à la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu (30, bd Vivier-Merle, 69431 Lyon Cedex 03, tél. : (16) 78-62-18-00, poste 1105, ou 78-62-18-13)**

■ **LE FESTIVAL DE LA NOUVELLE DE SAINT-QUENTIN, qui s'ouvre jeudi 6 avril, se tient jusqu'à samedi 8. De nombreux auteurs participeront à cette manifestation au cours de laquelle seront décernés plusieurs prix, dont le Goncourt de la nouvelle.**

■ **LE FESTIVAL DU PREMIER ROMAN se tiendra les 4, 5 et 6 mai à Chambéry. C'est le romancier Jean-Pierre Gattegno qui sera le « parrain » de la huitième édition de cette manifestation (Festival du premier roman, 237, Carré Curial, 73000 Chambéry, tél. (16) 79-60-04-48).**

■ **LA JOURNÉE DU LIVRE POLITIQUE, qui se déroulera samedi 8 avril au Sénat, sera marquée par deux débats, le premier sur la citoyenneté, avec René Rémond, le second sur la question de la dimension universelle des valeurs républicaine, avec Alain Touraine. Le prix du livre politique, décerné pour la première fois et dont le jury est cette année présidée par Jean-Denis Bredin, sera remis au cours de cette journée à François Furet pour son livre *Le Passé d'une illusion* (Laffont-Calmann-Lévy).**

■ **A L'INSTITUT CULTUREL ITALIEN, le Théâtre de l'Imprévu présente, lundi 10 avril à 19 heures, une adaptation, due à Dominique Lurcel, des *Conversations* entre Primo Levi et Ferdinando Camon – publiées par Gallimard en 1991 (Hôtel Galliffet, 50, rue de Varenne, 75000 Paris, tél. : (1) 44-39-49-39).**

■ **UN COLLOQUE INTERNATIONAL MICHEL DEGUY, intitulé « Le poète que je cherche à être » et organisé par Yves Charnet et Jean-Michel Maulpoix, se tiendra les 1[er], 2 et 3 juin à l'École normale supérieure de Fontenay - Saint-Cloud (Renseignement et inscription : Yassamine Tayab, colloque Michel Deguy, ENS Fontenay - Saint-Cloud, 31, avenue Lombart, 92266 Fontenay - Saint-Cloud Cedex, tél. : (1) 41-13-25-20).**

■ **ANDRÉE CHEDID sera présente au colloque organisé autour de son œuvre, qui se tiendra les 19 et 20 mai au collège universitaire Atkinson de l'université de York, au Canada**

■ **LE CENTRE INTERNATIONAL DE POÉSIE DE MARSEILLE (CIPM) quitte le couvent du Refuge pour s'installer dans ses nouveaux locaux, au Centre de la *Vieille Charité*. A cette occasion, une exposition consacrée aux dix ans d'activités du Refuge a été inaugurée le 6 avril, et le programme de ce printemps publié (Renseignements : (16) 91-91-26-45).**

■ **ÉCLATS DE CULTURE ALGÉRIENNE. Après les rencontres de la Maison de la poésie de Paris, l'association Poésie dans un jardin d'Avignon organise, jusqu'au 15 avril, une exposition de photographies de Magda Taroni et une présentation de livres sur l'Algérie (Poésie dans un jardin, 4-6 rue Figuière, 84000 Avignon, tél. : (16) 90-82-90-66.**

■ **EXPOSITION ROBERT DESNOS. Quelques dessins de Desnos sont exposés à l'Espace Jean Touzot jusqu'au samedi 8 avril, à l'occasion de la publication par les Éditions des Cendres d'un inédit du poète, *Le Bois d'amour* (Espace Jean Touzot, 22, rue des Quatre-Vents, 75006 Paris).**

RECTIFICATIF

Symbolisme

Dans la rubrique « Dernières livraisons » du « Monde des livres » du 31 mars, nous avons commis une double erreur dans une note consacrée au mouvement symboliste. Guy Michaud fut l'auteur, en 1947, du *Message* – et non du « massacre » ! – *poétique du symbolisme*. Et c'est Françoise Grauby – et non « François Gaubry » – qui vient de publier (aux éditions Nizet) *La Création mythique à l'époque du symbolisme*.

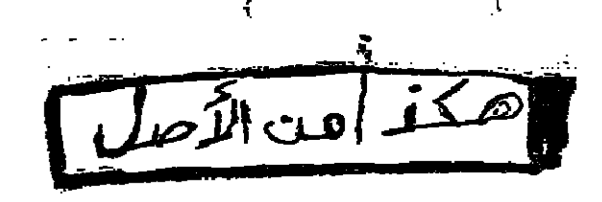
PRÉCISIONS

H. G. Wells

Rendant compte d'un ouvrage de l'écrivain anglais Herbert George Wells, *La Destruction libératrice* (« Le Monde des livres » du 24 mars), Jacques Baudou précisait qu'il s'agissait là d'un inédit en français. Un lecteur, M. Pierre Baron, nous signale que, si elle est bien inédite en volume, cette œuvre *« a déjà paru en feuilleton, sous le titre* Le Monde libéré, *il y a de cela près de cinquante ans, dans un hebdomadaire issu de la Résistance et aujourd'hui disparu depuis bien longtemps,* La Marseillaise *»*.

Editions Nykta

Suite à l'annonce de la création des éditions Nykta (« Le Monde des livres » du 31 mars), celles-ci tiennent à préciser qu'elles ne sont pas une maison d'édition à compte d'auteur.



هكذا من الأصل

Ça s'appelle l'amour

Racontant l'histoire d'une passion, Mireille Best illustre sans démagogie ni compromis la veine populiste

IL N'Y A PAS D'HOMMES AU PARADIS
de Mireille Best.
Gallimard, 284 p., 130 F.

Voici une septième chance qu'une romancière méconnue nous offre de la découvrir. Et son éditeur lui reste fidèle. Il y a quelques années (1), on commençait, parmi les passionnés de littérature, à prononcer ce nom à consonance anglaise – qui sent le pseudonyme et en est un – avec des sourires de connaisseur. Mais Mireille Best, malédiction, était provinciale et nouvelliste (2). Elle exerce un métier sans éclat auquel, çà et là, elle faisait allusion, avec des accents ironiques et sympathiques, sans complaisance. La lisait qui le pouvait, par hasard. Mireille Best est passée systématiquement à travers les filets des médias. Personne – qui ait du moins un crédit suffisant pour modifier la carrière publique d'un écrivain – ne s'était fait avec assez de force l'écho de cette œuvre originale, pleine de dynamisme et d'allant, d'émotion et de sentiments à vif, de déclaration d'amour et d'affrontements, de portraits cruels et d'analyses légères et intelligentes. Nouvelliste, cela voulait-il dire intimiste, individualiste, élitiste ? Mireille Best affirmait le contraire. Comme le révélait son dernier recueil (3), son œuvre pouvait faire naître de véritables passions obsessionnelles chez ses lecteurs (ou plutôt lectrices). Ses romans eux-mêmes, si vibrants soient-ils, tout en confirmant son talent et sa sensibilité, son humour et l'acuité de son trait de portraitiste, lui ont acquis l'estime de ceux qui savent lire, mais ne l'ont pas vraiment fait sortir de l'anonymat modulé qui est le lot des écrivains de qualité privés de rôle social sur la scène littéraire (4).

Mireille Best a jusqu'ici connu le destin de Violette Leduc avant la publication de *La Bâtarde*. Comparaison en partie formelle, parce que l'univers de Mireille Best n'a pas les sombres couleurs de celui de sa devancière et que son style ne manifeste pas un même goût pour les métaphores flamboyantes qui ont valu à Violette tant de suspicion, ou carrément de sarcasmes, à ses débuts obscurs comme au moment de son triomphe commercial. Mais elles ont en commun vitalité, inventivité, hardiesse, sincérité. Et surtout une même nécessité les anime. Pas une page, pas une ligne, pas un mot qui ne réponde à un appel intérieur. C'est pour le lecteur un plaisir total, un confort, une confiance immédiate : il sait qu'il n'est pas trompé et qu'une voix profonde, sûre, authentique, lui parle.

La veine populiste, à laquelle sans compromis, sans démagogie, mais avec un simple naturel social, appartient le ton de Mireille Best, ne lui interdit évidemment pas le lyrisme (5). C'est, paradoxalement, ce qui l'a, jusqu'ici, isolée. Le succès facile est rarement ambigu. Les gloires tardives s'expliquent par les incertitudes des classifications. Les écrivains qui ne trouvent pas tout de suite leur public, mais auxquels certains directeurs littéraires croient avec assez de fermeté pour les imposer, pâtissent, au fond, de ce qui est une qualité : l'absence de modèle. Ce n'est que plus tard, rétrospectivement, qu'ils laisseront apparaître leur cheminement. Mais rien n'est clamé.

Ici, Mireille Best se permet deux seuls hommages, qui sont aussi des parrainages : Victor Hugo, qui fournit une épigraphe ironique, par antiphrase, annonçant le *« bonheur »* du XXe siècle, et François Villon, qui procure, par bribes de vers, des titres de chapitre. Villon, c'est l'alliance des mauvais garçons et des poètes, c'est la France médiévale qui trouve sa survivance plutôt dans les chansons que dans les romans, plutôt dans la langue populaire et parlée que dans la raideur triste et bridée de nos présents poètes (sauf William Cliff, peut-être).

Issue d'un milieu simple, la protagoniste met en scène son « Opéra des gueux » à elle. On n'est certes pas dans la capitale des malfrats et des bouges, mais dans une province laborieuse où se côtoient, autour d'une ruelle *« boueuse »*, les ouvriers communistes et les réfugiés républicains espagnols. Le père de la narratrice est métallo et accordéoniste. Sa mère, éternelle blessée, a dû identifier ses propres parents sous les décombres des bombardements de la Libération : six jours trop tard. La guerre continue, même si les politiciens l'ignorent. Le passé n'est pas passé. L'écrivain tente de débrouiller l'écheveau de la bonne conscience et des analyses hâtives pour rétablir, avec honnêteté et profondeur, la vérité des rapports humains. Elle est surtout habitée par la générosité et par le bon sens de son père. Elle propose de cet homme simple et apparemment faible un portrait bouleversant de justesse.

Car Josèphe – tel est le prénom du double de Mireille Best – n'a pas choisi la facilité pour sa vie personnelle. Elle tombe amoureuse folle de la sœur de sa petite copine juive. Ce n'est pas un engouement d'adolescente. C'est une passion à laquelle le livre est tout entier consacré. Tout entier ? Peut-être pas. Pour que cette passion naisse et se développe, pour qu'elle gagne la sympathie du lecteur, il faut un arrière-fond que la romancière décrit admirablement. Josèphe est amoureuse de Rachel, mais aussi, au-delà, de sa famille. Rosa, la mère de Rachel, règne sur sa tribu accueillante, famille d'artistes libres et tolérants qui feront l'éducation de Josèphe.

Rachel devient altiste. Josèphe, elle, travaille dans le service culturel d'une petite municipalité. Quand Josèphe avoue à Enrique, son ami espagnol, qui comprend tout, qu'elle est éprise de Rachel, il a un soubresaut de perplexité : *« Allez ! Dis-moi au moins comment ça s'appelle... Qu'au moins je n'aie pas l'air d'un con si le mot me tombe dans l'oreille... »* Elle répond avec une assurance qui fera sa force : *« Ça s'appelle l'amour, espèce d'abruti ! »*

Vitalité, inventivité, hardiesse, sincérité

Si l'amour en est le sujet principal, le roman est un merveilleux miroir du monde : les personnages secondaires y entrent avec élégance et drôlerie. Il y a surtout Rosa, la *« belle-mère »*, qui est le lien entre l'enfance et le monde adulte, le pont qui a manqué à la propre famille de Josèphe. C'est elle qui comprend et critique en même temps les idéaux de mai 68, qui incite à la révolte et en montre les dangers et les illusions. C'est elle qui engage à libérer les vannes et entraine ses trois enfants sur le chemin de la passion. La narratrice, éblouie, essaie de comprendre les mystères et la grandeur de la communauté juive ; elle y puise des forces pour affirmer la singularité de ses choix amoureux et son dégoût de toute forme de racisme. Mais son père, déjà, a gravé en elle la voix définitive de l'intransigeance et de la noblesse d'âme, voix qui se réveille contre les profanateurs de tombes, contre les révisionnistes, contre la chiennerie.

Ce livre a-t-il été écrit pour Rachel ? Pour Enrique ? Pour Rosa ? Pour le père ? Pour la mère ? Pour la grandeur des petites gens ? Le fait même que l'on se pose la question indique l'intensité constante de l'écrivain. Qu'elle raconte une scène de ménage, une nuit d'insomnie, des retrouvailles après une rupture, un meeting houleux, l'idéalisme et la mesquinerie des militants de base, un air de musette à l'accordéon, la conversation de deux enfants sur un banc, un spectacle de flamenco avec la poussière qui monte des planches, une promenade sous l'orage... la romancière est là, totalement présente, fervente, chaleureuse, communicative. Cette main tendue vers le lecteur est unique. Il faut la saisir. Le titre ? Une ritournelle que chantait le père. Mais il ne faut pas en croire un mot. Le paradis de Mireille Best est plein à ras bord d'hommes qui méritent ce nom.

René de Ceccatty

(1) Son premier livre, *Les Mots de hasard*, a paru chez Gallimard (comme tous les suivants) en 1980.
(2) *Le Méchant Petit Jeune Homme* (1983) et *Une extrême attention* (1985).
(3) *Orphée trois* (1991).
(4) Deux romans ont paru : *Hymne aux murènes* (1986) et *Camille en octobre* (1988).
(5) Notamment, l'écrivain fait un usage très particulier de la ponctuation, en omettant souvent les points et les virgules.

JANINE NIEPCE/RAPHO

Avec simplicité et tendresse, un merveilleux miroir du monde

Les anges dissipés de Paula Jacques

Sur fond de palmiers, de désert et de deuxième guerre mondiale, la romancière dépeint avec une compassion moqueuse l'effritement d'une famille

LA DESCENTE AU PARADIS
de Paula Jacques.
Mercure de France,
376 p., 129 F.

LE Caire. Novembre 43. Le Mena House, près des pyramides, a été choisi pour lieu de la conférence qui, organisée par Churchill, doit aboutir à la conjonction des armées alliées et entraîner à terme l'effondrement du Troisième Reich. Les Anglais, qui occupent l'Égypte et achèvent d'en faire *« une garnison, un champ de manœuvre, un bordel, un magasin d'approvisionnement »*, décident, pour des raisons de sécurité, d'évacuer les villages environnants, dont Nazlet-El-Gana, qu'on appelle aussi « la descente au paradis ». La population s'effraie, regimbe contre cette expulsion forcée.

Tout est en place, au début du nouveau roman de Paula Jacques, pour une saga historico-militaire sur fond de palmiers, de désert et de guerre mondiale. Mais on se réjouit de voir que l'épopée est, chez la romancière, plutôt menée par des anges dissipés... et on retrouve le ton de truculence légère, de verve ironique de ses précédents romans, et cette distance narquoise à l'égard de ses personnages et de son propre récit, qui lui permet de déjouer toutes les pesanteurs et les pièges du « roman de genre ». Elle use d'un humour, un peu meurtri parfois, d'une compassion moqueuse, pour dépeindre l'effritement d'une famille, le déclin du père Zaki Zakein, un juif italien qui après avoir été un brillant courtier à la Bourse du Caire s'est, à la suite de transactions malheureuses, reconverti dans le commerce des œufs et l'élevage du poulet. Entre deux visites à ses deux coqs de race, des Phénix Yokohama, il se grise de sentences pessimistes, goûte, au milieu de sa basse-cour, *« l'apothéose de sa déchéance sociale »*, et veille à se créer le plus de chagrin possible, goutte à goutte, *« comme on réglerait le robinet de sa baignoire »*. Il se lance dans des gesticulations pathétiques et presque comiques, à force d'outrance désespérée, lorsqu'il tente de résister aux officiers anglais ou s'efforce de regagner le cœur de sa femme, qu'il continue à aimer, mais ne possède plus.

UNE JUSTINE DÉLURÉE

C'est elle, Adora, la Reine des Adorées, qui, véritable lumière du livre, lui communique son rythme de danse légère au-dessus de l'Histoire. Plutôt que de se morfondre sur les malheurs de sa famille ruinée et de se complaire dans la conscience douloureuse de ce que *« l'arbitraire sera toujours le lot du juif apatride »*, elle prend, chaque jour, coiffée de son chapeau à mouette, le tram pour Le Caire, et rejoint, dans une chambre d'hôtel, James Lowinson, né Jacob Lévy, entre les bras duquel elle devient une *« centrale électrique »*.

Paula Jacques réussit ce portrait d'une Justine délurée qui, drapée dans sa coquetterie amère et lançant à la cantonade, comme au bord d'une scène : *« Les bijoux s'en vont, le mari reste ! »*, s'imagine être la vedette d'un vaudeville cairote. Comme pour éviter que le lecteur ne se laisse trop subjuguer par la sophistication canaille d'Adora, la romancière donne au cours du livre la parole à Benjamin, le fils cadet, devenu le spectateur éberlué et sévère des frasques de sa mère, qui tente, en vain, d'en faire son complice. Pour se venger de la plénitude sensuelle d'Adora, qu'il envie sourdement, il se crée son propre théâtre amoureux et rêve sur Louise Sarfaty, une Française réfugiée à Jérusalem, dont il intercepte les lettres à son fiancé dans le bureau d'espionnage épistolaire où il travaille, au Caire. Lorsqu'à la fin de la guerre, il prendra le bateau pour l'Europe, il éprouvera de la honte d'avoir mal aimé son père, qui disparaît du côté d'un canal, et de s'être posé en juge intraitable de sa mère qui, dans le décor dérisoirement kitsch d'un meublé du Caire, attend les rares passages de James, son ancien *« taxi d'amour »*. Et l'émotion discrète de ses regrets, de son adieu au monde fini de « la descente au paradis », donne au roman sa profondeur nostalgique.

Jean-Noël Pancrazi

Les hauteurs profondes

NOUS N'IRONS PLUS À SILS MARIA
d'Edgar Reichmann.
Denoël, 260 p., 110 F.

Tolstoï avait eu la vision d'un cauchemar : être considéré comme mort et entendre ses proches étaler devant soi la plus parfaite indifférence. Edgar Reichmann envisage autrement *La Mort d'Ivan Illitch* : c'est le mort lui-même qui apporte son intelligence du vivant qu'il était, tâche de donner un ordre au hasard de ses rencontres, de comprendre, de se comprendre et de construire, une fois son destin achevé, une vision du monde.

Le héros est donc un mort. Ce mort, le professeur Aldebert, on le connaissait d'un précédent roman de Reichmann, *Le Rendez-vous de Kronstadt* (Belfond). L'éminent linguiste est originaire de ce lieu de « rendez-vous », le Grand-Duché de Kronstadt, un pays imaginaire du centre de l'Europe blotti entre le Danube et les Carpates. On se croirait, à s'y tromper, dans une ville roumaine de la Transylvanie orientale, située à deux pas du château de Dracula et qui, avant de s'appeler Brasov, eut pour nom... Kronstadt.

Au pays des vampires, on ne se laissera donc pas impressionner par un simple revenant. Ni par une histoire tortueuse, aux confins de la mythologie, du fantastique, du thriller et de la politique, dans ce bout du monde bigarré où se mélangent les frontières et les noms – roumains, hongrois, slaves ou germaniques –, où les hommes perdent leurs repères à force d'être partagés, remis ensemble, déchirés par cinquante ans de communisme et de guerres, culbutés par les caprices des chefs d'Etat et des dictateurs.

Rien de tel que la mort pour récapituler. Depuis ce point d'observation privilégié, la vue plongeante sur son destin, le professeur Aldebert fait le point. Du moins, il s'y essaye, mort en souffrance ou vivant en souffrance, envoyé comme un pénitent pour résoudre le mystère qui s'obstine et qui l'agresse, condamné à errer tant qu'il n'aura pas reconstitué le sens de son aventure sur terre. *« Oui, je suis mort ! Une fois encore je ressens l'angoisse de l'attente, cette inquiétude face à une urgence énigmatique qui se dérobe et refuse de dire sa raison et son nom. »* Pourquoi l'a-t-on assassiné alors qu'il s'apprêtait à revenir dans son pays menacé par la guerre civile, après l'effondrement de la dictature communiste, pour y diriger le nouveau gouvernement ? C'est là le nœud du roman comme celui du propre mystère d'Aldebert, ce par quoi tout prendra sens : *« Lorsque l'énigme de ma mort sera résolue, plus rien ne viendra corrompre la joie, le bonheur absolu que je ressens. »*

Du temps de son vivant, le professeur de linguistique avait déjà posé quelques jalons pour aborder le monde et ses signes, retrouver le sens des mots, ce sens d'avant la tour de Babel, d'avant le grand désordre. A présent, il tente de reconstituer un puzzle aussi étrange *a priori* qu'il se révèle d'une géométrie presque impeccable quoique toujours fuyante, où les visages se dessinent en transparence, où s'articulent ensemble ceux qui ont croisé sa vie – ses deux disciples, l'opportuniste disgracieux, rampant jusqu'au pouvoir le plus infect, et l'étrange artiste enivré par l'argent et chargé de s'épuiser, tel Sisyphe, à disperser les cendres de son maître, du haut de la montagne. A travers eux finit par se révéler l'histoire complexe d'un coin du monde pris en tenaille entre le comble de la déraison et le comble de la raison, entre l'Orient et l'Occident, éclatant dans son énigme et sa contradiction.

Il reste un refuge, pour le vivant : Sils Maria, ce lieu retiré des montagnes suisses adopté par Rilke, par Jouve et par Nietzsche qui eut là l'idée de son *Zarathoustra*, l'heureuse terre d'exil du professeur Aldebert, sorte d'Etat privilégié, hors du temps, d'où il observe le monde et ses caricatures. Sur les hauteurs commence le doute, quelque chose entre l'intransigeance et la compromission qui rendrait possible une société humaine. La poésie de ce roman politico-fantastique et plein d'intelligence se trouve là, sur le chemin tortueux qui mène des Carpates à Sils Maria, là où les hauteurs deviennent profondes.

Marion Van Renterghem

Dernières livraisons

LITTÉRATURE FRANÇAISE

LUMIÈRES (1) PRÈS DES RUINES, de Georges Lavaudant, Jean-Christophe Bailly, Michel Deutsch, Jean-François Duroure
Comment reproduire sur papier cet étonnant spectacle coécrit par un metteur en scène, deux écrivains et un chorégraphe (*Le Monde* du 15 janvier) ? Plutôt que le texte, ce livre se veut un *« programme »* du spectacle : ses intentions, ses séquences, ses énigmes, quelques voix lancées en désordre pour s'y préparer ou le réécouter. Un préambule de Georges Lavaudant en suggère le manifeste : *« Entre la guerre et la paix, entre le souci et l'insouciance, entre la gravité et la légèreté,* Lumières *ne fait que répéter « je suis en vie »*. (Bourgois, 92 p., 80 F. *Lumières (1)* et *Lumières (2)* sont présentés en alternance à la Maison de la culture de Bobigny jusqu'au 13 avril. Tél : 48-31-11-45).

ARCHITECTE DES GLACES, de Marc Petit
Une *« autobiographie fictive »* où Marc Petit, spécialiste en mystères, en signes cabalistiques, en contes philosophiques, en constructions romanesques baroques, jubilatoires et savantes, se met en scène sous les traits d'un artiste mégalomane et réalisateur d'impossible : un architecte fabricant de néant, constructeur d'œuvres invisibles et périssables – des palais de glace destinés à fondre. *« Sans fou, point de sage... »* (Stock, 120 p., 79 F. L'ouvrage avait déjà paru aux éditions de l'Aube en 1991). Du même auteur, est également réédité *La Grande cabale des juifs de Plotzk* (Stock, 190 p., 95 F, paru chez Bourgois en 1978).

L'ARBRE A PERRUQUES, de Hortense Dufour
Deux mondes s'opposent, deux conceptions de l'existence, à travers les personnages de Julia et de Dolmen, élevés pourtant dans la même HLM de Toulon. La première, juge intègre, s'est juré de faire tomber l'ancien mercenaire devenu homme d'affaires opulent, éditeur célèbre et corrompu. L'auteur attaque, d'une écriture forte et parfois violente, une société où les faux-semblants tiennent le haut du pavé (Grasset, 300 p., 120 F).

MAUVAIS GARÇONS, collectif
Dix-sept nouvelles et un sonnet réunissent, dans un même livre, *« la fine fleur d'une génération d'écrivains vivants – disons les 25-40 ans pour être charitables – et qui ne se prennent pas au sérieux »*. Michka Assayas, Dan Franck, Marc Lambron, Vincent Ravalec et quelques autres se côtoient au fil d'histoires burlesques, de fantasmes érotiques ou de rêves moqueurs (Spengler, 239 p., 85 F).

LES AMANTS DE LA NUIT, de Sylvie Dervin
Ne pas se fier à ce titre qui sent sa midinette. L'amant, c'est le surintendant des finances Fouquet. Celle à qui d'Artagnan, son geôlier, lui permet d'écrire est Marie de Rabutin-Chantal. Sur cet amour né avec l'adolescence, Sylvie Dervin, usant, à la manière de la marquise de Sévigné, du style épistolaire, développe l'agréable récit de faits parfois étonnants où amour, politique et religion sont les ingrédients d'un moment de l'Histoire (Plon, 360 p., 120 F).

LETTRES SONORES, de Valery Afanassiev
Les *Lettres sonores* sont les cassettes que deux amis, l'un vivant à Paris, l'autre à Moscou, s'envoient. Echange, très méthodique, de propos, de méditations sur l'art, la musique, Proust, la Chine, Pouchkine... Ce théâtre des confidences est ponctué par quelques sons : le claquement des portes parisiennes fait écho à la plainte des fenêtres moscovites. Un charme discret émane de ces conversations à distance, dans lesquelles l'Histoire et ses répercussions dans la vie quotidienne interviennent peu. C'est la limite de ce beau texte feutré (José Corti, 260 p., 120 F).

LETTRES ÉTRANGÈRES

LES SOURIS DU Dr LEY, de Erich Loest
Malgré une œuvre considérable, Erich Loest est encore peu connu en France. Né en 1926 en Saxe, soldat en 1944, puis journaliste de 1947 à 1950, il a commencé une carrière d'écrivain dans l'ex-RDA. Fervent défenseur de la démocratie, il est condamné, en 1956, à sept ans de prison. Il émigre à l'Ouest en 1981. *Les Souris du Dr Ley*, roman publié sous un pseudonyme en 1966, stigmatise l'attitude de ceux qui retournent si facilement leur veste à chaque bouleversement politique et s'inscrustent dans la nouvelle tendance dominante. Ce livre est le premier ouvrage de Loest traduit en français. Son roman *Der Zorn des Schafes* (« La Colère du mouton »), paru lors de l'effondrement de la RDA, a fait sensation en 1990 (Traduit de l'allemand par Bernard Huchet, éd. du Griot, 34, rue Yves-Kermen, 92100 Boulogne-Billancourt, 288 p., 125 F).

METROLAND, de Julian Barnes
Deux jeunes garçons, Toni et Christopher, dérivent dans le métro entre école et vie de famille, se posent des questions de fond – *« Maman, est-ce que je suis un enfant illégitime ? »* –, parsèment leurs conversations de mots français et de références musicales, s'adonnent à la « Flânerie constructive ». Puis, c'est Paris, mai 68, *Le Quatuor d'Alexandrie*, de Lawrence Durrell, *Au hasard Balthazar*, de Robert Bresson, et une éducation sentimentale à la française. Ce *Metroland* est le premier roman d'un des plus célèbres écrivains anglais, dont on vante à l'envi le style brillamment caustique. Force est pourtant de constater qu'ici – problème de traduction ou maladresse de celui qui fait ses gammes ? –, le courant ne passe pas bien (Traduit de l'anglais par Jean-Pierre Aoustin, Denoël, 264 p., 98 F).

HISTOIRE LITTÉRAIRE

JOUVE POÈTE, ROMANCIER, CRITIQUE
sous la direction d'Odile Bombarde
Ce volume rassemble les actes d'un colloque sur Pierre Jean Jouve, réuni par Yves Bonnefoy à la fondation Hugo du Collège de France. Il serait intéressant de s'interroger sur les raisons de la désaffection dont l'œuvre de Jouve semble souffrir. Poète de l'incarnation, en plusieurs sens de ce mot, l'auteur de *Noces* mérite assurément mieux. Ce colloque, auquel participèrent notamment Jean Starobinski, Jérôme Thélot, Daniel Leuwers, Jean-Pierre Jossua et Martine Broda, aidera peut-être à trouver une réponse à la première question en même temps qu'à restaurer des mérites trop oubliés (Lachenal et Ritter, cahier *Peine Marge*, nº 6, 252 p., 130 F).

PIERRE OSTER POÉTIQUE ET POÉSIE, ouvrage collectif
« Sans fin je me convertis à la religion d'une alliance avec le ciel... Religion de justesse, d'exactitude apaisée », écrit Pierre Oster, dont l'art poétique est exigeant jusqu'à l'obsession. La quête spirituelle et l'attention au monde sensible, le goût du visible et du réel, et l'aspiration verticale se conjoignent dans ces rigoureux, fragiles et lumineux *« édifices de langage »* que sont ses poèmes. Depuis son premier livre, publié par Jean Paulhan en 1955, Pierre Oster n'a rien cédé de cette rigueur. Il n'a pas non plus cherché à se protéger de cette fragilité : *« Vous trébuchez vers une source, alors vous guettez, lourd du mystère de ce lieu »*, écrit Édouard Glissant dans la préface de ce volume qui rassemble les actes du colloque qui s'est réuni à Pau en mai 1992, sous la direction de Pierre-Alain Favre – décédé en juillet de la même année (Publications de l'université de Pau, avenue du Doyen-Poplawski, 64000 Pau, 374 p., 210 F.). Parallèlement, Bernadette Engel-Roux publie une *« lecture de Pierre Oster »*, *La Mesure et le Flux* (Babel éditeur, La Métairie Basse, En Froment, 81200 Mazamet, 94 p., 90 F.)

Diabolique Dumayet

Colette, Brossard, la Tante, la mort, le gigot et la psychanalyse se croisent dans des récits où les règles du jeu n'appartiennent qu'au romancier

LE PARLOIR
Pierre Dumayet.
Verdier, 89 p., 75 F.

Accrochez-vous ! Pierre Dumayet ne vous fera grâce d'aucun des subterfuges dont se confortent vos échanges amicaux ni vos états amoureux. Oubliez votre usage machinal de la langue ! Il bouscule vos stabilités les plus légitimes, dénonce vos certitudes les plus innocentes. Vos logiques ? Il en dispose à son aise, démontrant au passage, l'air distrait, ce que leurs évidences ont d'incongru, ce que ces incongruités entraînent d'évidences ravageuses. Mais le pire : il vous fera rire, complices, d'un rire inédit et vous aura, par là, convaincus ! De « La Nonchalance » à « La vie est un village », il vous aura happés en ces récits dont les espaces, les règles et le jeu n'appartiennent qu'à lui.

Que font, par exemple, au hasard de ces pages et là comme par hasard, semble-t-il, les protagonistes de ce diable d'auteur, de ce penseur diabolique ? Ici, dans *Le Parloir*, qui mérite bien son nom, ils causent. Et pour ce faire, ils s'invitent, se visitent, se rencontrent, meurent ou naissent. Ils ne se posent guère de questions les uns aux autres, mais les réponses abondent sans effet aucun. Les couples se sont déjà formés, déformés ; ils ont pris l'habitude. *« L'érotisme n'est pas ce que l'on croit. Colette et Brossard jouent à se deviner, comme deux jeux joueraient sans joueurs... Sans l'idée de gagner. L'envie est ailleurs : savoir. Connaître les cartes de l'autre. Ne pas en profiter. Ne pas les redouter. Une seule distribution. Pas de parties. Et, surtout, pas de belle. »* Qui dit mieux ?


GÉRARD RONDEAU
Pierre Dumayet, humoriste implacable, poète impassible

Si la mort étonne un peu, celle de l'ami Laurent par exemple, c'est qu'elle dérange – ne faut-il pas renouveler les convives du dîner ? Mais que voulez-vous : *« Quand on est invité, on se demande toujours qui l'on remplace. »* L'une des remplaçantes, ce soir, est Thérésa, cette psychanalyste qui affiche dans son cabinet *« des images pieuses : une femme nue vue de dos, un homme au féminin. Au-dessus du divan, une photo du divan. »* Son dernier patient était bègue, d'où son retard. Voici donc, impromptus, *« la mort, le gigot, la psychanalyse »*. Voici, surtout, les mots pris aux mots, l'écriture prise à la lettre, l'événement surpris hors ses géographies, l'expérience réduite à ses plus maigres propositions, la durée draguée loin de ses routines, et nous fascinés. C'est alors que revient la Tante, celle de Brossard, bien connue, depuis ses débuts dans *Brossard et moi* (1) des fidèles de Dumayet. Une arrivée *« discrète »* alors, reconnaissait l'auteur : elle n'était *« tombée qu'une fois, en effet, de toute la matinée »*. Nous avions appris qu'elle s'appelait Louise, au grand désespoir du pauvre Dumayet, obligé de renoncer à une autre Louise, héroïne prévue, mais dont les grâces préraphaélites n'avaient pas résisté à l'implantation de la brave sexagénaire.

Laquelle, aujourd'hui, trois récits plus tard, se livre toute enfin et raconte ici *« sa propre naissance, son premier cri. C'était le soir. Elle avait peur : elle ne connaissait pas sa mère. Elle a senti une odeur bizarre. Une côtelette de mouton cuisait sur le gril. Quelqu'un criait, au loin. Depuis, rien n'a changé »*. Mais si. Par exemple, la Tante, soupçonnée d'avoir tué Laurent, n'a-t-elle pas fait de la prison ? Heureusement, son avocat a *« raconté sa propre vie pour la faire acquitter »*. Pauvre Tante, qui ignore encore que *« le moindre grain de paille appartient à quelqu'un »*, et qui va croiser cette autre grande naïve, celle qui *« avait vendu cher de faux tableaux »*, mais qui, pour sa défense, avait prétendu ne pas savoir *« qu'il y en avait des vrais »*.

C'est qu'à fréquenter l'œuvre de Dumayet, il faut s'attendre à toutes les promiscuités et, surtout, à toutes les remarques, les répliques : *« On ne peut pas passer sa vie à se dire de se taire. »* Ni empêcher un ami de mentionner ses auteurs, même si on le soupçonne de citer Goethe *« pour l'honorer de* [sa] *parole. Pour que Goethe fasse partie des gens dont* [il] *parle »*. Au sein de ces circulations vocales, la vie se destructure avec cohérence, éparse, plurielle, attentive à chaque mot, lasse et véhémente. Restent *« les paysages mangés ensemble, les vagues bues, les nuages conservés, les amis perdus »*, mais peut-être, avant tout, ce que Dumayet, philosophe étrange, humoriste implacable, poète impassible, parvient à inventer dans le sens de découvrir, de mettre au jour, d'extraire : *« La chair sans la peau »*.

Viviane Forrester

(1) Verdier, 1989.

L'âme du crime

Sébastien Doubinsky, Ramdane Issaad et Mariette Condroyer s'attaquent à la guerre par le biais des terreurs intimes

LA NAISSANCE DE LA TÉLÉVISION SELON LE BOUDDHA
de Sébastien Doubinsky.
Actes Sud, 140 p., 78 F.

L'ENCHAÎNEMENT
de Ramdane Issaad.
Flammarion, 210 p., 98 F.

SENTINELLE
de Mariette Condroyer.
Gallimard, 172 p., 80 F.

Les romanciers français rechignent à mêler les combats d'alcôve aux vertiges du monde et, si l'Histoire a son mot à dire dans les histoires, c'est davantage comme nostalgique décor d'un temps bel et bien perdu que comme principale accusée d'un présent intolérable. Ramdane Issaad, Sébastien Doubinsky et Mariette Condroyer rompent avec la prudence. Par des chemins différents, à des rythmes et sur des musiques très personnelles, ils traquent tous les trois la guerre. Chaque roman, court mais efficace, prend pour cible les conflits qui ne cessent de pourrir la planète et plus particulièrement les rapports ambigus et obsessionnels entre l'image et l'horreur. La télévision est ici prise en otage. Tous trois dénoncent l'abomination supplémentaire d'un crime qui prolifère d'autant plus qu'il est montré et, dans une même intrigue compacte, associent la fatalité des mythes destructeurs, l'angoisse d'une époque, les remous désordonnés d'une société et le drame individuel.

Sébastien Doubinsky est un jeune écrivain qui vit au Danemark. Il écrit en anglais mais « traduit » lui-même ses livres en français. Il a réussi un roman miniature, sec et ironique, au long titre énigmatique : *La Naissance de la télévision selon Bouddha*. L'image colle au corps saignant d'un récit, construit en minuscules chapitres-clips, séquences brutales adaptées à la fébrilité cauchemardesque de l'information. Un homme vissé à sa caméra, une jeune journaliste taillée à la démesure naïve du scoop, un militaire fou, les personnages titubent aux abords de l'enfer, avalent des visions apocalyptiques, digèrent la violence – mal sans doute mais l'habitude se nourrit du pire – et la régurgitent quand la solitude est par trop amère. Doubinsky a du talent. La construction de son roman est neuve. Le projet ambitieux. L'écriture décapante. Il n'était peut-être pas indispensable d'inclure dans cette épopée téléguidée la sempiternelle évocation de l'écrivain alcoolique, noyé dans ses manuscrits refusés, repêché par une gloire disproportionnée qui l'ennuie.

A l'opposé de Sébastien Doubinsky, Ramdane Issaad, journaliste de métier, a écrit un roman foisonnant, parfois saturé de discours inutiles. *L'Enchaînement* (des jours, des circonstances, des caprices, du destin ?) se propose de capter la dérive (à Paris, Varsovie, New York, Sao Paulo) et la lamentable culpabilité de plusieurs marginaux qui entretiennent la corruption et l'atrocité, hommes et femmes bafoués par le destin, engagés désespérément dans les magouilles (le fric, la drogue, le trafic d'armes), les rêves programmés du sexe, les malédictions (le sida), êtres interchangeables, symboliques, fragiles messagers du mal qui crèvent de désespérance, recroquevillés sur leur ego douloureux. La radio, la télévision, omniprésentes, sont dans *L'Enchaînement* les relais d'un malheur d'autant plus meurtrier qu'il dissimule la hantise du bonheur.

PURE NUDITÉ

Mariette Condroyer décrit aussi ce choc entre l'image et l'effroi, mais *Sentinelle* est un miracle de pure nudité. Mariette Condroyer a su faire adhérer parfaitement la détresse collective et la misère secrète. Maria, son héroïne, ne capitule pas, refuse l'échec et sauve l'univers en succombant à sa propre humanité. *Sentinelle* rend évidente et troublante – et pourtant totalement probante – la plus ancienne figure de la vie sacrifiée, la *mater dolorosa* : Maria disloquée par le cancer qui entraîne son fils Loup, quatorze ans, vers un abîme imprévisible. La mère, reporter-cinéaste, est confrontée à une souffrance si proche qu'elle en chancelle, sans recette pour survivre, alors qu'elle revient de filmer sur le vif une ville assiégée et, de trop près, un enfant, Nin, tué devant les yeux obscènes de sa caméra : *« Maria avait filmé la guerre et Loup en avait reçu des éclats. »* Légende moderne de la mort chicaneuse qui exige une vie innocente en échange d'une autre, le roman de Mariette Condroyer réussit la gageure de nous plonger au plus terrible de la révolte maternelle en même temps qu'elle nous confronte à la déchéance cosmique.

Loup a un plan, *« une véritable stratégie »*, pour vaincre la maladie. Il va sauver les adultes de leur suicide collectif en regroupant autour de lui la sollicitude et la compassion. *« Cette répartition des chagrins »* où se retrouvent, en une belle harmonie protégée, le père fugueur, le tendre amant de la mère, les amis, les infirmières, les grand-parents, est la preuve que la guerre a absorbé les ténèbres de l'humanité et les a piégées sur le petit écran, délivrant les humains de leur noirceur privée. Maria et son fils, sauvés, se lavent dans la mer – ils *« s'amusent à se savoir vivants »*. Mais l'amour d'une mère peut-il nous sauver des péchés du monde ?

Hugo Marsan

Naufragés de l'ivresse

LE TAUREAU DE FEU
de François Thibaux.
Nil, 158 p., 97 F.

Que peut-on bien faire, en plein été, dans un village espagnol perdu entre la Catalogne et l'Aragon ? Richard, le narrateur du dernier roman de François Thibaux, ne se pose pas ce genre de fausses questions. Ici ou là, il se sent de trop et boit pour oublier que, à jeun, le monde n'a, à ses yeux, ni couleurs ni saveur. Cet écrivain à l'ironie trébuchante, qui galvaude son talent à écrire des romans de gare que d'autres signeront, emprunte quelques-uns de ses traits à l'auteur de *La Vallée des vertiges* (1) et de *La Nuit d'Adrien Laure* (2).

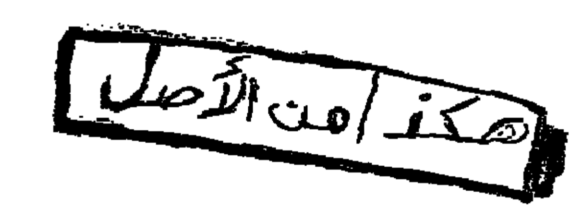
Tous deux ont en commun le goût de l'absurde, le sens des reparties lancées à la cantonade pour la beauté du style ou du geste, la pratique de la dérision considérée comme un antidote à la lourdeur de vivre. La guerre civile n'a pas seulement laissé des traces sur les murs. Quelque cinquante ans après la victoire du franquisme sur les républicains, la plaza du généralissime Francisco Franco est là pour rappeler que toutes les ombres du passé n'ont pas disparu avec le retour de la démocratie. Une photographe américaine, un poète, un vieil aubergiste silencieux, quelques jeunes femmes à la sensualité exacerbée échangent, à l'occasion, de brefs dialogues en forme de cul-de-sac : *« Alors, de quoi vivez-vous ? – Je vous l'ai dit : de l'attente. »*

Richard, l'écrivain, trouvera en Mark, le peintre, un frère en lucidité. Ces naufragés de l'ivresse dissimulent leur émotivité et leurs fractures intimes sous un cynisme apparent. On ne vieillit pas, on se dégrade. Tel le constat que font ces deux hommes à la mémoire chargée de morts, de vin, et de mots. *« Les mots,* précise François Thibaux, *ne pèsent rien, surtout ceux qu'on prononce au hasard, sans même s'en rendre compte, pour combler l'absence, tisser un lien superflu entre des êtres qu'accablent une lassitude lourde, une torpeur peut-être entrecoupée de vision fugitives, de musiques anciennes... »*

Les périodes de répit, durant lesquelles le bonheur cesse d'être une utopie, ne sont que des parenthèses vite refermées. Un sursis, par essence, est tôt ou tard résilié. François Thibaux confirme avec ce roman son exceptionnelle présence sur la scène littéraire. Une occasion pour regretter qu'il publie si peu sous son propre nom !

Pierre Drachline

(1) Lattès, 1988 ; Livre de Poche, 1990.
(2) Lattès, 1990.



L'homme pressé

Marco Lodoli imagine un homme qui court après l'oubli de soi

COURIR, MOURIR
de Marco Lodoli.
Traduit de l'italien
par Martine Guglielmi,
POL, coll. « Italiques », 115 p., 90 F.

Il est étrange le marathon « Deux pour le monde », sur lequel s'ouvre le nouveau roman de Marco Lodoli. Les couples, qui y participent doivent courir toute une nuit dans les couloirs d'urgence de l'autoroute du Soleil, attachés par un long fil d'or au poignet, avec l'interdiction de se désunir. On se croirait, dans ce climat de compétition survolté et dérisoire, parmi tous les visages bouleversés de fatigue sous le ciel incandescent de juillet, dans un *On achève bien les chevaux* méditerranéen. C'est Cesare, le personnage principal, qui a la partenaire la plus insolite : Betta, une chèvre, devenue sa seule compagne, sage, implacable et fidèle.

Mais Cesare, hanté par l'idée de perdre du temps, incapable de la moindre halte méditative, n'a jamais cessé de courir. Marco Lodoli ouvre des pistes dans son passé pour évoquer la frénésie avec laquelle il livrait de ses mains *« agitées comme des chiennes féroces »* des journaux dans les villages autour de Rome avant, le soir venu, de se précipiter dans les rues de la capitale et de se remettre à courir, par saccades, jusqu'à n'en plus pouvoir, ne rentrant chez lui que pour vider son réfrigérateur à l'aveuglette. Le plus étonnant, dans ce roman, est que Marco Lodoli – tel un spectateur médusé, compatissant et un peu ironique – use d'un ton très calme, d'une phrase ample et sereine pour décrire la fièvre inquiète de Cesare.

Mais qu'est-ce qui le fait courir ainsi ? Peut-être le souvenir d'une scène primitive où, alors qu'il apprenait à marcher, sa mère reculait toujours plus loin, au bout du *« couloir infini, comme tous les couloirs de l'enfance »*, lui demandait, sans trêve, d'avancer vers elle. Il a aussi toujours souffert d'un décalage avec les autres, mieux adaptés au monde, à tenter de les imiter, de les rejoindre dans des élans d'empathie panique parce que, pour lui, *« on ne peut rien aimer, comme cela, de l'extérieur »*. Il a surtout cherché, dans la multiplication de ses randonnées aveugles, à expier les fautes imaginaires ; ses désirs lui sont souvent apparus comme des crimes et il croit avoir tué Cleopatra, la prostituée heureuse.

Marco Lodoli efface peu à peu le paysage de marathon autour de Cesare en quête de cet épuisement total qui lui apportera l'oubli de tous ses anciens faux pas, réels ou fictifs. Sa tête devient aussi légère qu'une balançoire vide, il ne se souvient plus de lui-même et finit par *« glisser dans sa propre faiblesse »*, imaginant, dans sa douce démence, juste avant que son cœur s'arrête, des dizaines de chèvres amoureuses dans la vallée de cendres que devient, à ses yeux, l'autoroute du Soleil. Marco Lodoli fascine par l'onirisme âpre de son univers et bouleverse par le portrait d'un homme simple qui, n'ayant jamais réussi à trouver ses marques dans sa propre vie et asphyxié par *« l'air belliqueux du monde »*, ne semble avoir eu pour tout but que de courir, puis de mourir.

J-N. P.

« Rebelles » italiennes

Dans la péninsule, la littérature serait-elle, depuis un siècle, affaire de femmes ? Eléments de réponse avec une anthologie et quatre modernes

NOUVELLES D'ITALIE FEMMES ÉCRIVAINS (1860-1930)
Textes présentés
par Emmanuelle Genevois.
Traduits de l'italien
par Danièle Valin
et Angélique Lévi,
éd. Alfil, 240 p., 110 F.

LA BRIGANTA
de Maria Rosa Cutrufelli.
Traduit par Nathalie Castagné,
éd. Viviane Hamy, 140 p., 99 F.

L'AMOUR, DES FOIS, QUAND ÇA S'Y MET
(In principio erano le mutande)
de Rossana Campo.
Traduit par Nicole Sels,
POL, coll. « Italiques »,
200 p., 95 F.

LES PAGES ARRACHÉES
(Le pagine strappate)
de Cristina Comencini.
Traduit par Carole Walter,
Verdier, coll. « Terra d'altri »,
220 p., 98 F.

LE CAFÉ AUX MIROIRS
(Caffè Specchi)
de Giuliana Morandini.
Traduit par Christian Viredaz,
éd. Zoé, 190 p., 115 F.

Le deuxième prix Nobel italien de littérature avait été attribué à une femme, Grazia Deledda (1). Comme dans la plupart des pays, d'Europe et de plus loin, la littérature est, en Italie, l'affaire des femmes. Ce n'est pas nouveau. Les plus grands (et premiers) romans japonais sont l'œuvre de femmes. Au point que l'exaspérante et hypocrite question de l'écriture féminine mériterait d'être renversée : qu'est-ce qui pousse un homme à écrire des romans ? Quelle est la spécificité de la littérature masculine dans un univers de fiction qui est produit et consommé essentiellement par des femmes ?

Lorsqu'il était en confiance, Moravia, après avoir sondé son interlocuteur et s'être, tout de même, assuré d'un minimum d'admiration pour ses propres romans, ne tardait pas à décréter, de son ton sec, précis, expéditif, qu'Elsa Morante serait le nom qui resterait attaché au XX[e] siècle. C'était, selon lui, elle, la romancière, la vraie, celle qui aurait marqué l'après-guerre, définitivement. Opinion contestable, mais frappante de la part de celui qui sera toujours le premier cité dans toute enquête sur le roman italien. Mais, rétorqueront les esprits sournois, Elsa Morante avait des qualités « masculines ». A savoir ? La mise en place d'un univers complexe, avec des strates sociales diverses, des types psychologiques contrastés et, surtout, le tableau politico-social d'une phase déterminante de l'Histoire.

Dépasser son propre point de vue, échapper à son destin psychologique et familial, faire exploser son expérience subjective : tel est le problème qu'affronteront, en effet, les romancières, qu'elles aient une tendance à l'intimisme comme la doyenne, Lalla Romano *(voir entretien ci-contre)*, à l'abstraction intellectuelle comme Elisabetta Rasy, à la narration poétique et symbolique comme Ginevra Bompiani ou à l'onirisme fantastique comme Anna Maria Ortese – qui eut toutefois une période journalistique et plus « réaliste ». Mais, comme on le constate, dans cette avalanche de nouveautés « féminines » qui nous viennent d'Italie, les femmes auront eu, plus souvent que les hommes, le souci de témoigner d'une situation étouffante où, avant de trouver l'épanchement de la littérature, elles ont éprouvé les plus grandes difficultés à se faire entendre.

ABÎMES DE LA PASSION

C'est ce que confirme l'intéressante anthologie conçue par Emmanuelle Genevois et Danièle Valin. Peu présentes jusque-là, les romancières se sont réveillées en Italie à la fin du XIX[e] siècle. Et parmi elles, certaines comme Neera ou la marquise Colombi continuent à être lues. Ce ne sont pas seulement des curiosités historiques ou littéraires : leurs analyses psychologiques, fines et percutantes, avec une ironie qui les rapproche parfois de leurs consœurs anglo-saxonnes, restent passionnantes. Certes, Grazia Deledda apparaît d'une écrasante supériorité. La nouvelle admirable qui a été choisie raconte l'histoire d'une jeune femme que son fiancé abandonne, pour une autre femme, le jour même de la mort de sa mère. Elle est donc doublement seule. L'abandon ne serait pas total si le fiancé ne lui revenait, dix ans plus tard, veuf, veule, cynique, lorsqu'en elle toute force d'amour a été brisée. En dix pages, la romancière sarde, que Pirandello jalousa et railla dans son roman *Le Mari de sa femme*, décrit une passion, une illusion, un destin.

De même, Amalia Guglielminetti, si célèbre et si largement lue en son temps, use, pour évoquer la folie amoureuse et *« la lente éclipse de la conscience »*, de moyens extraordinairement économes et violents. Une vieille fille, sorte de cousine Bette, s'éprend d'un jeune médecin arriviste *« qui lui parlait en souriant, légèrement penché, les yeux dans les yeux, l'haleine chaude de sa bouche rouge et blanche exhalant toute sa vitalité de bel animal humain »* : il accapare son château, en fait un asile psychiatrique et finit par l'y enfermer. On sera sans doute surpris de lire une nouvelle digne des séries télévisées de Hitchcock sous la plume de celle qui, imitant George Sand, avait choisi le pseudonyme masculin de Bruno Sperani. Voilà qui rectifie salutairement l'image poussiéreuse de cette littérature, beaucoup moins édifiante qu'on ne le supposerait naturellement : la position de victime, souvent rappelée et dénoncée, quel que soit le milieu où la trame se situe, des paysannes de Matilde Serao aux aristocrates blessées mais cinglantes de Regina di Luanto, est corrigée par les visions d'abîme, abîme de la passion, parfois très physique, ou du désespoir sentimental.

Dans son bref roman, l'inconnue moderne qu'est Maria Rosa Cutrufelli – une de ces trouvailles que nous réserve régulièrement la vraie découvreuse qu'est l'éditrice Viviane Hamy – s'inscrit, au fond, parfaitement dans cette tradition des rebelles du XIX[e] siècle. Il est vrai que l'héroïne, Margherita, vit à l'époque garibaldienne. Après avoir tué son mari, elle rejoint une bande de brigands dans les montagnes. Elle ne renonce qu'apparemment à sa féminité, mais vit comme un homme, hantée par le souvenir de son frère, troublée par la maîtresse du chef de la bande. Des réminiscences du *Guépard*, mais aussi de *Mademoiselle de Maupin*, donnent à ce récit une tonalité picaresque séduisante, avec quelques scènes de bravoure et des réflexions fines sur l'identité sexuelle.

Si *La Briganta* appartient, par son style et ses références, encore au siècle dernier, il n'en est pas de même pour le « roman parlé » de Rossana Campo, typique de l'actuelle production italienne – du moins celle qui rencontre un grand succès public –, inaugurée par Susanna Tamaro et, chez les hommes, par Piervittorio Tondelli. On peut être sérieusement agacé par le faux ton libéré qui paradoxalement paraît beaucoup plus affecté et guindé que le style le plus conventionnel. Certes le passage en français, malgré les louables tentatives d'adaptation de la traductrice, n'arrange pas les choses. La vie sentimentale, à la fois légère et pathétique, de la narratrice est tellement chargée de stéréotypes qu'on ne peut guère y trouver qu'un intérêt sociologique. L'humour pesant, la vulgarité des préoccupations ne sont pas des atouts très convaincants. Cristina Comencini, fille du cinéaste et elle-même scénariste, plus traditionnelle dans sa facture, trace le portrait touchant d'une aphasique qui se réfugie dans un journal intime. Entraînée par amour dans un petit groupe louche de trafiquants, Federica tente d'occulter un événement traumatisant : le meurtre sauvage d'un Africain, qui a eu lieu sous ses yeux et de la main de son amant. Son père se rapproche d'elle pour la comprendre. Doit-on voir en cette jeune romancière plutôt raffinée la relève de Dacia Maraini, Francesca Sanvitale, Rosetta Loy ou de Natalia Ginzburg qui l'a saluée ? Une personnalité encore trop peu affirmée, une anecdote trop peu originale nous empêchent d'en décider, malgré le souci de témoigner d'une génération perdue plutôt tentée par la marginalisation que par le combat politique.

RÊVEUSE DU NORD

Giuliana Morandini, elle, en se tournant vers le mythe de Trieste et en faisant de son roman une longue promenade poétique dans cette ville suspendue entre deux cultures et deux siècles, appartient non seulement à une autre famille littéraire, celle des rêveurs du Nord, mais peut-être même à une autre identité nationale. Son héroïne, venue réclamer la garde de son enfant devant un tribunal, paraît plus autrichienne qu'italienne. Et il est, du reste, symptomatique que ce soit un éditeur suisse qui la fait connaître au public francophone.

En 1906, Sibilla Aleramo publiait son autobiographie, qui devait marquer un tournant décisif dans la production littéraire féminine, tout en reconnaissant sa dette à un homme, Ibsen, pour *Maison de poupée*. Elle n'hésitait pas à l'intituler : *Une femme*. La chose paraissait assez nouvelle, pour qu'un titre aussi général s'impose. Pendant un siècle, ce titre a été plusieurs fois réutilisé par d'autres romancières à travers le monde, comme si rien n'avait progressé – si l'on est pessimiste –, ou comme si, déjà, les femmes avaient tout compris et tout écrit – si l'on est optimiste.

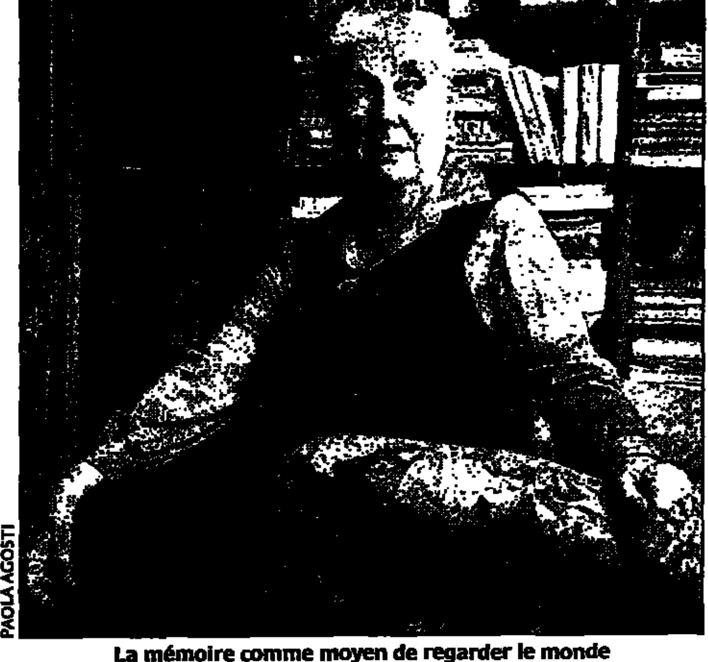
R. de C.

(1) En 1926, vingt ans après l'inévitable Giosuè Carducci. Il y a, à ce jour, cinq Prix Nobel de littérature italiens (avec Pirandello, Quasimodo et Montale).

La mémoire de Lalla Romano

Selon la romancière, dont l'œuvre est fortement autobiographique, « pour écrire la vérité, il faut avoir beaucoup de courage »

LE SILENCE PARTAGÉ
(Tetto Murato)
de Lalla Romano.
Traduit de l'italien
par Jean et Marie-Noëlle
Pastureau.
L'Arpenteur-Gallimard,
185 p., 120 F.


PAOLA AGOSTI

La mémoire comme moyen de regarder le monde

À presque quatre-vingt-dix ans, Lalla Romano est encore en pleine activité. Ces dernières années, elle a écrit des livres où elle est restée fidèle à sa vocation autobiographique, ainsi qu'à son style sobre et précis (1). Dans *Le Silence partagé*, le très beau roman qu'elle avait publié en 1957 à partir d'une histoire vraie, vécue pendant la deuxième guerre mondiale, Lalla Romano raconte les relations discrètes mais intenses qui unissent deux hommes et deux femmes dans le maquis, au nord de l'Italie, à Tetto Murato, petit village piémontais isolé par l'hiver. À l'occasion de la parution en France de ce roman (2), nous avons rencontré l'écrivain dans sa maison, à Milan.

« Dans une « note de l'auteur », qui clôt l'édition française du* Silence partagé, *vous rappelez la polémique suscitée par le roman à sa parution en Italie.

– En 1957, le débat autour du réalisme et de l'engagement était au centre de la culture italienne. Une partie de la critique me reproche d'avoir laissé la lutte du maquis trop en arrière-plan et d'avoir écrit un récit intimiste. Mais, à mon sens, les relations toutes particulières entre les personnages ne sont possibles qu'à cause de la guerre. Les difficultés réelles expliquent leurs attitudes très intimes et, en même temps, très prudentes. Tout est vrai dans le livre. D'ailleurs, pendant la guerre, on vivait des situations romanesques. C'est peut-être pour cela que celui-ci est le plus romanesque de tous mes livres.

– Vos romans ont-ils toujours un fond autobiographique ?

– Oui, mais je n'écris jamais pour donner des informations sur ma vie. La richesse de l'écriture est toujours en rapport avec quelque chose qui se trouve au fond de nous-mêmes et qu'il nous faut porter à la lumière. Nous devons traverser la pénombre de notre passé pour faire jaillir cette essence profonde, qui nous appartient personnellement, tout en étant compréhensible par tous. L'autobiographie, donc, peut être partagée par tous les lecteurs. Si la mémoire n'est pas une finalité en soi, mais un moyen pour regarder le monde, elle acquiert alors une valeur universelle.

– Est-il facile d'écrire à propos des gens qu'on a connus personnellement ?

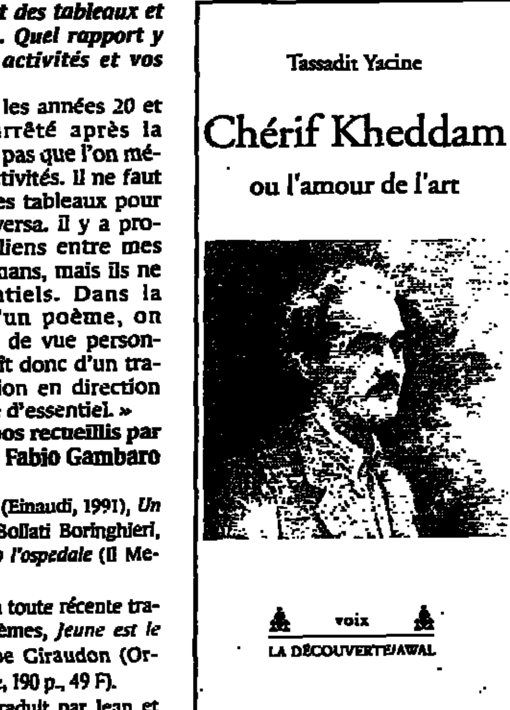
– Non. Il s'agit d'un exercice difficile et douloureux, puisque le dialogue avec soi-même n'est acceptable que s'il est fait au nom d'une sévère authenticité. Pour écrire la vérité, il faut avoir beaucoup de courage. Toutefois, l'écriture est gratifiante, puisque les histoires reprennent vie en dehors de moi. Cela a été toujours vrai, même pour *Ces petits mots entre nous*, un récit consacré à mon fils, qu'il m'a été particulièrement pénible d'écrire (3). Généralement, je garde un livre en moi pendant longtemps et je commence à écrire seulement quand il me devient nécessaire de l'extérioriser, quand le sujet s'impose à moi.

– Vous avez peint des tableaux et écrit des poèmes. Quel rapport y a-t-il entre ces activités et vos romans ?

– J'ai peint dans les années 20 et 30, mais j'ai arrêté après la guerre. Je n'aime pas que l'on mélange les deux activités. Il ne faut pas connaître mes tableaux pour me lire, et vice versa. Il y a probablement des liens entre mes toiles et mes romans, mais ils ne sont pas essentiels. Dans la composition d'un poème, on adopte un point de vue personnel : la poésie naît donc d'un travail d'introspection en direction de quelque chose d'essentiel. »

Propos recueillis par
Fabio Gambaro

(1) *Le Lune di Hvar* (Einaudi, 1991), *Un caso di coscienza* (Bollati Boringhieri, 1992) et *Ho sognato l'ospedale* (Il Melangolo, 1995).
(2) Qui s'ajoute à la toute récente traduction de ses poèmes, *Jeune est le temps*, par Philippe Giraudon (Orphée / La Différence, 190 p., 49 F).
(3) Denoël, 1987, traduit par Jean et Marie-Noëlle Pastureau.



P O É S I E

Amères résonances

La Grèce n'est pas que blanche et bleue, elle a aussi un versant sombre, et il est de ce côté-là des poètes rugueux qui résistent, qui luttent, qui tamisent ensemble le soleil et l'espoir, les cris, les tortures, les illusions, les révoltes et les guerres. Le parcours de Manolis Anagnostakis, heurté, douloureux, têtu, suit précisément cette pente où l'Histoire a choisi d'inscrire ses tourments.

Les trente ans de poèmes d'Anagnostakis, dans la scrupuleuse traduction de Xavier Bordes, entrent en résonance avec une époque d'infamies et de deuils, une époque d'élans piétinés, de répressions brutales ou sourdes, de promesses trahies.

Mais jamais l'écriture ne se laisse aller aux sonorités tragiques ni aux lamentations, l'excès d'amertume ou de pessimisme ne secrète que des notations sèches, noires, d'une lucidité qui ne donne pas le change et ne se veut guère salvatrice.

Chaque matin/ Nous liquidons les rêves/ Nous échafaudons avec circonspection les mots/ Nos vêtements sont un nid de fer/ Chaque matin/ Nous saluons les amis d'hier/ Les nuits s'allongent comme des accordéons/ – Echos, regrets, baisers défunts.

La poésie d'Anagnostakis affronte, dirait-on, l'hébétude d'être autant qu'elle objecte au destin aveugle que les hommes ont reçu en partage. Lui-même assigne à son œuvre une fonction des plus modestes : « *Le meilleur c'est qu'on prenne ça pour deux phares troubles dans le brouillard/ Pour une carte postale aux amis qui manquent avec ces seuls mots : je vis.* » Le message est bref : misérable et inestimable trésor d'un rescapé.

André Velter

LES POÈMES (1941-1971) de Manolis Anagnostakis. Traduits du grec par Xavier Bordes, Le Cri/In'Hui (Bruxelles), édition bilingue, 272 p., 110 F.

Histoires littéraires
PAR FRANÇOIS BOTT

DICTIONNAIRE HUMORISTIQUE DES SURRÉALISTES ET DES DADAÏSTES
de Pierre Drachline.
Le Cherche Midi, 250 p., 110 F.

B. CLEEVE

Tours de manège

L'humour vient d'Angleterre, et c'est sans doute la meilleure exportation de la Grande-Bretagne avec le spleen, le whisky, les imperméables, les parapluies et les œuvres complètes d'Oscar Wilde. Par les temps qui courent, le *Dictionnaire humoristique* de Pierre Drachline est le bienvenu, car les occasions de rire ou de sourire, en France comme en Angleterre, ne sont pas si fréquentes. Pierre Drachline est un spécialiste, puisqu'il avait déjà rassemblé les traits d'esprit de Tristan Bernard, le directeur de vélodrome (1). Cette fois, il a réuni les anciens jeunes gens qui lancèrent le dadaïsme et le surréalisme, parce que la guerre de 14-18 les avait mis en colère. Avec Jacques Vaché, l'éternel jeune homme de Nantes qui inaugura l'humour sur le mode surréaliste, on ne s'éloigne pas trop de Londres. Il aimait, en effet, se donner des airs très anglais avec les « *well* » dont il parsemait ses missives à André Breton.

Paradoxalement, l'humour chasse l'humeur. C'est « *la politesse du désespoir* ». Et Max Jacob, le retraité de Saint-Benoît-sur-Loire, parlait d'« *une étincelle qui voile les émotions* ». L'humour (même noir) combat le rire jaune, les idées grises, les pensées moroses, le blues d'outre-Atlantique et le spleen d'outre-Manche. Il nous venge de ce qui nous désole. C'est le meilleur antidote contre les intempéries et les tourments. Utilisant souvent la provocation et la dérision, il déconcerte l'ennemi par ses méthodes. Mais quels ennemis ? Le néant, la suffisance, la vulgarité, la pesanteur, les abus de pouvoir ou la dictature de l'argent. « *Légitime défense* », selon Pierre Drachline, l'humour soulève la chape du conformisme et de la bêtise et permet de mieux respirer. « *C'est la propreté morale et quotidienne de l'esprit* », écrivait Jules Renard. Aussi peut-on recommander ce *Dictionnaire* à toutes les personnes éprouvant le besoin de changer d'air.

Il propose plus de mille citations pour une « *leçon d'irrespect* ». Ces leçons-là devraient figurer dans les programmes entre la physique-chimie et la course à pied. Tout le monde se trouve au rendez-vous, y compris les surréalistes d'honneur, les météores, les satellites, les assimilés... Il y a les stars, de Louis Aragon à Tristan Tzara, et les obscurs, qui n'obtinrent que des bouts de rôle dans la distribution, alors que certains méritaient une meilleure destinée posthume. Par exemple, l'impayable Arthur Cravan, ce poète-boxeur qui disparut vers la fin de 1918, au Mexique, personne n'ayant su le civiliser ni l'acheter. C'est probablement ce que veut dire « impayable ». « *Le rire est le propre de l'homme* », comme l'affirmait Rabelais, mais il comporte quelque chose de très sauvage qui renie la civilisation et sème le désordre. « *Si l'on donnait la direction de l'univers à Goethe*, disait Cravan, *les étoiles commettraient vite des excentricités.* » Le poète-boxeur laissait entendre que « *la tristesse* » ressemblait à ces « *châles* » que les dames jettent sur leurs épaules, quand les soirées se rafraîchissent. Puis son rire se perdit dans le golfe du Mexique.

Ce *Dictionnaire* offre également l'occasion de redécouvrir Jacques Rigaut, le dandy des années 20. Il avait épousé une riche Américaine, Gladys, et se promenait entre New York et Paris, mais il dormait avec son revolver sous l'oreiller pour abandonner la partie quand il le voudrait. Ce champion de l'humour noir, qui connut la misère et les palaces, ne se plaisait pas sur la planète. Le climat terrestre ne lui convenait peut-être pas. Alors, il faisait des aphorismes sur les bords de d'East River ou sur les bords de Seine, pour se distraire cinq minutes. Sa notion de l'infini, c'était un homme qui bâillait devant une glace. Rigaut se demandait qui « *se lasserait de bâiller* » le plus vite. L'homme ou le miroir ? « *La vie, disait-il, ne vaut pas qu'on se donne la peine de la quitter.* » Il prit pourtant cette peine le 6 novembre 1929, à Châtenay-Malabry.

« *Le seul uniforme supportable est celui du bain de vapeur* », déclarait Francis Picabia. Les têtes de Turc préférées des surréalistes, c'était l'armée, la police, l'Etat et la religion. Ils aimaient la littérature de fête foraine, avec les jeux de massacre, les tireuses de cartes, les voyantes, les tours de manège et les frissons de la grande roue. Jacques Prévert rejoignit le surréalisme, parce qu'il le considérait comme le rendez-vous des « *enfants du paradis* », avec l'insouciance, la liberté et la légèreté que cela suppose. Et Louis Scutenaire, le cousin belge qui avait des allures de sage taoïste, confirma ce sentiment en disant qu'il ne fallait pas « *prendre* » l'existence « *au sérieux* », mais « *la laisser* » à celui-ci. Tout le monde n'était pas de cet avis. André Breton réprouvait sans doute les fêtes débraillées et les chahuts qui s'éternisent dans le fond de la classe, près du radiateur ou de la fenêtre. Il rédigea de très beaux *Manifestes* pour imposer des règles du jeu dans cette remise en question de la société, mais l'esprit de sérieux prit forcément sa revanche.

Le mot le plus profond du recueil est, peut-être, celui de Georges Braque : « *Les preuves fatiguent la vérité.* » Que conclure ? Qu'« *il faut se hâter de rire* », comme le recommande Jean Malrieu, parce que le rire est « *champêtre* » et qu'il accompagne les dimanches de la vie, sur le bord des rivières départementales ? « *Mourra bien qui rira le dernier* », écrivit Prévert, à la fin de la soirée, avant de partir pour je ne sais quels arrondissements.

(1) *Tristan Bernard, dictionnaire humoristique*, Le Cherche Midi, 1993, 150 p., 78 F.

D'autres mondes
PAR NICOLE ZAND

PAS DE JOUR SANS UNE LIGNE
de Iouri Olécha.
Traduit du russe
par Paul Lequesne,
préface de Victor Chklovski,
L'Age d'homme, 280 p., 130 F.

NOUVELLES ET RÉCITS
de Iouri Olécha.
Traduit et annoté
par Paul Lequesne,
L'Age d'homme, 248 p., 120 F.

LE ROMAN BRÛLÉ
de Jacob Golossovker.
Traduit
par Wladimir Berekiwitch,
préface de Sigurd Schmidt,
Seuil, 122 p., 85 F.

La cerisaie et le psychasile

IL semblait judicieux, depuis les années 60, de s'interroger sur l'existence d'une ou de plusieurs littératures russes, celle de l'intérieur et celle des exilés. Celle des tiroirs aussi... C'est alors que ceux qui ne l'avaient pas perdue avaient commencé à ressusciter la mémoire des œuvres enterrées, brûlées même, d'auteurs disparus qui avaient d'abord été réellement enthousiastes, ou qui avaient « *mis le pied sur la gorge de leur propre chanson* » pour ne pas suivre les préceptes de l'époque quand un Maïakovski proclamait : « *Celui qui aujourd'hui ne chante pas avec nous est contre nous.* » Surgirent alors, dans des éditions soviétiques ou émigrées, les noms presque inconnus d'une grande littérature : Boulgakov, Biely, Platonov, Pilniak, Babel, Tsvetaïeva, Mandelstam, Kryjanovski... Et Iouri Olécha (1899-1960), dont le futuriste Victor Chklovski préfaça, en 1965, aux éditions Sovietskaia Rossia, la première édition des œuvres et du journal posthume, intitulé *Pas de jour sans une ligne*.

Olécha était tenu en suspicion par les intellectuels pour avoir fait amende honorable au premier Congrès des écrivains soviétiques et avoir écrit *Le Jeune homme sévère*, un scénario, déclarait-il, qui « *montrerait que le rapport socialiste au monde est, dans le sens le plus pur, un rapport humain* ». Célèbre dans tout le pays depuis 1924 pour un roman féerique destiné aux enfants et publié à des millions d'exemplaires, *Les Trois Ogres*, Iouri Olécha l'Odessite, l'ami d'enfance d'Ilf et Petrov, de Valentin Kataïev, passa sa vie à se faire pardonner son beau roman à succès, *L'Envie*, paru en 1927, confrontation des « *hommes nouveaux* » et des « *survivants du passé* » (L'Age d'homme, 1978). Le 5 mai 1930, il prenait un cahier tout neuf et notait : « *Au lieu de commencer à écrire un roman, j'ai commencé à tenir un journal. A quoi bon inventer, « composer ». Il vaut mieux honnêtement, jour après jour, noter le véritable contenu du vécu, sans chercher à finasser autrement. Puisse tout le monde tenir son journal : employés, ouvriers, écrivains, illettrés, hommes, femmes, enfants... Quel trésor ce sera pour le futur !* » Quelques lignes tracées obstinément chaque jour. Il mourut en 1960 sans avoir pu mener à terme son projet d'organiser ce livre sur lui-même, sur la littérature, sur son monde. C'est à Victor Chklovski qu'incomba la charge de classer les archives, récits, souvenirs épars, fragments, notes de lecture, choisissant un ordre par thèmes sans suivre exactement la chronologie pour nous offrir le livre d'une vie en cinq parties : l'enfance, Odessa, Moscou, « L'Étagère d'or », c'est-à-dire les livres préférés, et « Le Carrefour aux étonnements ».

Méditation sur la survie de Dieu dans le monde soviétique

C'est là un document exceptionnel, particulièrement émouvant par son laconisme, par la peur, par l'enfermement. Par une forme de liberté dans sa prison-asile-refuge. Refuge que nous retrouvons dans le volume de *Nouvelles et récits*, qui paraît simultanément en français. Des textes écrits entre 1927 et 1949, qu'Olécha enferme dans un « *monde invisible* » né d'une imagination qu'il réfrène de plus en plus. Comme l'illustre, par exemple, « Le Noyau de cerise », de 1929 : le héros, amoureux et poète, enterre un noyau de cerise en rêvant à l'arbre auprès duquel il voudrait retrouver cinq ans plus tard sa Natacha. Mais près du cerisier qui va fleurir pour un amour non partagé, le Plan a prévu de construire un géant de béton, en demi-cercle, pour laisser pousser la cerisaie rêvée. La cerisaie enfermée...

Publié alors même qu'étaient organisées de violentes campagnes contre Pilniak, Zamiatine ou Boulgakov, qui brûla alors le brouillon du *Maître et Marguerite*, ce « Noyau de cerise » est contemporain du *Roman brûlé*, qui nous fait découvrir un parfait inconnu : Jacob Golossovker (1890-1967). Il avait enseigné, après la révolution, l'histoire de la littérature grecque, l'esthétique et la philosophie antiques, puis, considéré comme « *démodé* », il avait vécu essentiellement de ses traductions des poètes antiques. Lié à des écrivains du milieu intellectuel – André Biely, Sigismund Krzyzanovski, Iouri Olécha, des philosophes, des historiens de la littérature... –, particulièrement attiré par les poètes-philosophes, Golossovker avait traduit en russe les œuvres de Hölderlin, *et Ainsi parlait Zarathoustra* qui, annoncé aux éditions Academia, que dirigeait Lev Kamenev, ne fut jamais édité. En 1936, il fut arrêté pour ses relations avec Kamenev et envoyé pour trois ans près de Vorkouta. Il avait écrit, en 1926-1928, *Notes indestructibles*, qui fut... détruit par le feu après son arrestation, première version du *Roman brûlé*, qu'il tenta de réécrire à son retour du camp après 1940. Il parut dans la revue *Droujbanarodov*... en 1991, et, justement, la critique Marietta Tchoudakova, spécialiste de Boulgakov, évoqua la parenté de ce roman-poème avec *Le Maître et Marguerite*.

Dans le Moscou des années 20, le Moscou de la NEP, un pensionnaire nommé Jésus (« *Un des plus énigmatiques malades psychéens* » – classé dans la rubrique « *spirituels* » – qui n'était « *ni poète, ni écrivain, ni philosophe* ») s'est enfui du Fol-Asile, l'asile des Fols-en-Christ, une ancienne église transformée en asile d'aliénés que les habitants de l'établissement ont baptisé « *psychasile* ». Dans la chambre du fugitif, la « *chambre d'autel* », on trouve un manuscrit intitulé *Vision d'un renégat*, relatant la disparition d'un homme, Oram, par un passage secret situé dans un mur où subsiste une fresque – due à « *quelque maître remarquable de l'ancien temps, sans nul doute un dangereux hérétique ou un sectaire* » – représentant l'apparition du Christ à ses disciples. Imagination délirante ou banale ? Faut-il détruire le mur sur lequel avait été peinte la fresque énigmatique ? Cet événement mystérieux laisse perplexes les cerbères de l'institution, l'illustre psychiatre, un sonneur cul-de-jatte, et, le plus perspicace, son chien, nommé *l'Ami* (« *Il n'aboyait jamais contre les entrants, seulement contre les sortants, et ne laissait repartir personne, comme s'il connaissait le vers de* la Divine Comédie »). Les apparitions du Messie vont se multiplier dans les rues de Moscou, la prison des condamnés à mort, le café de la mafia de l'époque, les terrains vagues, jusqu'aux murs du Kremlin où les sentinelles, comme celles de *Hamlet*, voient apparaître un spectre, un Jésus rouge.

L'humour grince et écorche dans cette méditation sur la survie de Dieu dans le monde soviétique, qui, par le va-et-vient entre le religieux et le soviétisme, semble prendre la suite du poème d'Alexandre Blok, *Les Douze*, pour illustrer l'échec du Christ revenant sur terre. Ou, plutôt, semble-t-il, pour l'appeler à l'aide. Malgré tout. Un monde de haine, de débauche, de viols et de violence, qu'il croit pouvoir affronter avec de nouvelles armes (« *Si le mal ne peut être détruit par le bien, ne peut-on détruire le mal par le mal ?* ») et qui le rejette totalement. Une œuvre étrange, forte, déroutante, arrivée des profondeurs.

Vie du langage
PAR DENIS SLAKTA

L'EFFET SOPHISTIQUE
de Barbara Cassin.
Gallimard, coll. « NRF-Essais »,
693 p., 250 F.

Éloge de la sophistique



SERGUEI

Athènes au Vᵉ siècle avant notre ère. La guerre de Troie a eu lieu ; et Hélène « *aux bras blancs* » a laissé un souvenir détestable. Coupable ! Elle était belle pourtant sur les remparts de Troie, s'offrant comme « *une céleste déesse* » aux regards des vieillards : « *Si belle qu'elle soit, malgré tout, qu'elle parte en montant sur sa nef au lieu de demeurer ici comme un fléau pour nous et pour nos fils* (1) ». Telle était encore l'opinion reçue au Vᵉ siècle.

Et voilà qu'un certain Gorgias, un étranger venu de Sicile, beau parleur et improvisateur de génie – un sophiste, dont il faut payer les leçons, dira Platon – apporte le scandale. Comme en se jouant, en virtuose, il compose *L'Éloge d'Hélène*, la femme adultère, dont il sait que le nom « *porte mémoire des malheurs* ». « *Moi*, dit alors Gorgias, *je peux, donnant logique au discours, faire cesser l'accusation contre celle dont on entend tant de mal* (2). » On peut d'abord mettre en cause « *les volontés des dieux et les décrets de la nécessité* » ; ou bien on reconnaîtra qu'elle a été « *ravie, forcée contre tout droit et outragée contre toute justice* ». Dans les deux cas, Hélène est plus à plaindre qu'à blâmer. Troisième hypothèse : « *Elle a été persuadée par des discours* », séduite.

C'est que les pouvoirs du discours sont immenses, et rien n'égale – sinon la nécessité et la force – les « *charmes* » de la rhétorique. « *Le discours est un grand souverain qui, au moyen du plus petit et du plus inapparent des corps* [les sons], *parachève les actes les plus divins* » : par exemple, mettre fin à la peur, écarter la peine, produire la joie, accroître la pitié. Les mots du discours, *a fortiori* ceux de la poésie (ou « *discours en mesure* »), sont capables de persuader – ou « *de transformer par magie* » – « *l'opinion de l'âme* ». L'art du discours finit par l'emporter sur la vérité, telle une drogue. Si donc « *un discours a persuadé Hélène, elle fut non pas injuste, mais infortunée ; voilà qui est dit* ».

Il faut maintenant « *déployer la quatrième cause* », mettre à jour enfin la puissance de l'amour, qui asservit la vue à ses fins. Certes, la vue est capable de distinguer le beau « *conforme à la loi* », mais aussi – témoins les peintres et les sculpteurs – d'engendrer le plaisir : bien des corps, en effet, « *produisent l'amour et le désir* ». Quoi d'étonnant « *si l'œil d'Hélène trouvant plaisir au corps d'Alexandre* [Pâris] » a préparé la venue de « *l'avidité d'amour* » ? Le français, un peu cavalier peut-être, pourrait bien mettre l'aventure au clair, violence en prime : Hélène, Pâris « *lui avait tapé dans l'œil* ». Un poète latin, Horace, dans un fort beau vers, disait plus précisément encore : « *Le con d'Hélène fut la cause la plus terrible de la guerre* (3) ». Pauvre Hélène donc, qui fut tout à la fois victime des hommes, de la nécessité et des dieux – amour et discours compris –, victime de ses yeux et de ses oreilles. Que l'éloge enfin se substitue au blâme et à la pitié. Tout est affaire de discours.

Tel est un des aspects de ce que Barbara Cassin, dans un ouvrage remarquable (un peu « feuillu » peut-être) et passionnant, appelle l'« *effet sophistique* ». « L'Éloge d'Hélène *est un texte comme elle, aimé des orateurs et des poètes, mais haï des honnêtes gens* [et] *cavalièrement traité par les philologues* », dit Barbara Cassin. Et les philosophes ?

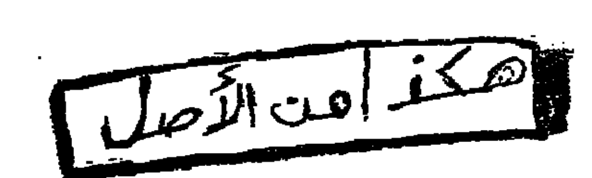
Il faut dire encore que Gorgias, provocateur en diable, avait déjà concocté un autre scandale, s'en prenant cette fois, dans un *Traité du non-être ou de la nature*, à Parménide, à la philosophie naissante. Car les premiers sophistes – Barbara Cassin le rappelle avec force – sont aussi des Présocratiques. Songez que Gorgias développait trois propositions aussi innocentes qu'Hélène : que rien n'est ; que même si c'est, cela ne peut être appréhendé par l'homme ; et que même si ce peut être appréhendé, cela ne peut pas pour autant être communiqué et expliqué à son prochain (traduction de Barbara Cassin). Peut-on encore parler de science de l'être ou ontologie ? Et, à ce jeu, que deviennent la vérité, le critère de vérité ?

Tout se passe comme si Barbara Cassin avait entrepris, avec jubilation, et traduction des grands textes à l'appui, de construire non pas une apologie, mais un éloge de la sophistique, de ces première et seconde sophistiques dont *La Vie des sophistes*, de Philostrate, texte publié entre 232 et 238 après J.-C., « *constitue l'acte de naissance* ». Reprenant un terme forgé par Novalis, « logologie », Barbara Cassin l'oppose à celui d'« ontologie ». « Ontologie » : le discours a pour tâche de dire l'être ; « logologie » : l'être est un effet du discours. De sorte que l'« ontologie » n'est elle-même qu'un effet de discours ; de sorte encore que la question revient à Austin : *comment faire des choses avec des mots*. Et si l'« ontologie » mène à la philosophie, à quoi conduit donc la « logologie » ?

Les trois « temps » du gros ouvrage sont parfaitement explicites, même s'ils ne rendent pas entièrement justice à son ampleur : « De l'ontologie à la logologie » ; « Du physique au politique » ; « De la philosophie à la littérature ». Au gré des chapitres, le lecteur a le plaisir, vif, de croiser Antiphon, Protagoras, Socrate, Aristote bien sûr, Hélène souvent ; et aussi Quintilien, Frege, Freud et Lacan, Heidegger et Hannah Arendt, Perelman dans son « *empire rhétorique* », Saint-John Perse occupé aux *Éloges*, à « *la gloire des mouches* » qui « *étaient comme si la lumière eût chanté* », et Francis Ponge qui « *comme Gorgias* (...) *ne cesse de faire entendre que tout éloge est toujours un éloge du* [discours] ».

Et le livre s'achève par la lecture du prologue de *Daphnis et Chloé* (4), où s'entend comme un écho de Gorgias et d'Hélène. Le récit sera la description d'un tableau, « *d'une image peinte, une histoire d'amour* ». La fiction romanesque s'articule au semblant du peintre : « *Le désir me prit, dit le narrateur, de répliquer au tableau... car personne jamais n'a échappé ou n'échappera à l'amour, tant que la beauté sera et que les yeux verront.* » « *Contempler, c'est prêter l'oreille* », dit alors Barbara Cassin. Claudel dirait : « *L'œil écoute.* » Il ne serait pas superflu d'examiner plus avant les arguments qui instruisent ce bel éloge de la sophistique.

(1) Homère, *Iliade, III*, traduction de Robert Flacelière, « La Pléiade », Gallimard.
(2) Traduction de Barbara Cassin.
(3) Le Dictionnaire illustré latin-français de Gaffiot néglige cet exemple.
(4) On ne sait rien de Longus (IIᵉ siècle après J.-C. ?).



LE FEUILLETON de PIERRE LEPAPE


TUDOR BANUS

LES MARTAGONS
de Dominique Noguez.
Gallimard, coll. « L'infini »,
280 p., 125 F.

La résistance des Pieds nickelés

On a vu l'an dernier une inscription fleurir sur des banderoles et des pancartes de manifestants : « *Voltaire, reviens !* » Elle sonnait étrangement : comme l'expression d'une urgence et, en même temps, comme celle d'une radicale impossibilité. Ce mot d'ordre était mélancolique, ce qui est la pire chose qui puisse arriver à un mot d'ordre. Constater qu'on a besoin de quelque chose – du rire de Voltaire, cette arme absolue – et qu'on ne l'aura jamais, plus jamais est déjà bien triste ; mais ce regret se double d'un autre, plus insupportable encore : même si Voltaire revenait, on ne l'entendrait pas. On ne le ferait pas taire, on ne le mettrait pas en prison ; il écrirait, il parlerait, il ridiculiserait, et tout cela ne servirait à rien : quelques bruits parasites, vite recouverts par le grand ronflement sonore du consensus.

Dominique Noguez l'a bien compris, lui qui ne se prend heureusement pas pour une réincarnation de Voltaire. Rien n'a été plus néfaste à l'auteur de *Candide* que la cohorte bornée de ses soi-disant disciples. Les voltairiens ont fait moisir Voltaire tout aussi efficacement que les marxistes ont démoli Marx – et les chrétiens Jésus-Christ, aurait ajouté l'auteur du *Dictionnaire philosophique*. Et puis Noguez est de son temps, du nôtre, et il lui importe de l'attaquer avec les armes qui conviennent à son caractère plutôt grossier. Le rire, trop fin, trop subtil pénétre mal des esprits façonnés par les Guignols. On le remplacera donc par la rigolade. De la même façon, Noguez ne se préoccupe guère de fignoler la forme de son roman. Il l'écrit proprement, mais sans recherche, en artisan davantage qu'en artiste. Il laisse à d'autres le soin de faire de la littérature. *Les Martagons* sont un roman d'idées où les idées prennent le pas sur le roman. Noguez écrit pour agir, c'est ce qui lui paraît le plus urgent. *Les Martagons* ressemblent donc souvent à une bande dessinée. Les Pieds nickelés étaient trois, les Martagons sont cinq. Quatre hommes et une femme, dissemblables, radicalement individualistes mais unis autour d'un même projet : ridiculiser le monde tel qu'il est, jeter quelques grains de sable qui en dérèglent, ici ou là, l'impitoyable et insupportable machinerie. Fleur, Baba, Vlad, Fortunat et Julien sont les enfants de notre époque qu'on dit postrévolutionnaire. Des rêves du grand soir, ils n'ont vécu que les lendemains qui déchantent. Mais ils se refusent pourtant à baisser les bras. Pas par grandeur d'âme ou par vocation à sauver l'humanité – de cela aussi ils sont revenus –, mais simplement parce que le présent dont ils ont hérité leur paraît catastrophique et invivable, mortellement dangereux et mortellement stupide.

Mais comment s'opposer ? Comment donner une forme à la négation dans une société parvenue à un tel degré de perfection dans le totalitarisme mou que rien n'y fait plus scandale. Tous les systèmes inventés pour briser le système le nourrissent et le rendent plus gras encore, plus arrogant. Les Martagons optent donc pour la modestie. « Modeste », c'est un mot que Dominique Noguez aime bien. Il a publié voilà deux ans un essai qui s'intitulait : *Aimables quoique fermes propositions pour une politique modeste* (1). Ici, lorsque les Martagons envisagent de publier un manifeste, l'un d'entre eux propose qu'y figure l'expression *« justiciers modestes »*.

La modestie n'est pas fille de l'humilité mais de la tactique : elle est la seule réponse qui reste lorsque toutes les autres ont échoué. Toutes les autres : les frontales, les totales. Les Martagons savent trop bien comment finissent ceux qui veulent changer la vie ou même seulement changer le monde. Ils sont parés contre les désillusions, mais pas résignés pour autant à laisser faire sans réagir, à applaudir au triomphe de la barbarie ou à entonner, mains tordues, le grand concert des lamentations. Ni naïfs ni cyniques, ils se méfient aussi des héros et des martyrs : ils préfèrent les causes qui aident à vivre à celles pour lesquelles on meurt.

Les Martagons sont un traité de guérilla farceuse à l'usage de militants ludiques. Moins que l'exposé d'une pensée, on y trouvera donc d'abord un joyeux répertoire de recettes. Faute de pouvoir et de vouloir changer la société, les cinq compères vont s'efforcer de se venger des blessures qu'elle inflige et, à chaque fois que cela est possible, d'apporter quelques retouches au vilain tableau. Ils corrigent : rectifient et punissent. L'entreprise n'est pas nouvelle, et Noguez a soin de dresser le tableau d'honneur des grands ancêtres : Robin des Bois, Alcibiade, Erostrate, le trio Rigaut-Vaché-Cravan, Cyrano de Bergerac, Zorro, Arsène Lupin, le trio de mai 1968 (Cohn-Bendit, Geismar, Sauvageot), Guy Debord, auquel il conviendrait d'ajouter le jeune Rimbaud et l'éternel Dada. Sans oublier le Jules Romains des *Copains*, qui prouve que les farceurs ne sont pas plus à l'abri de la décrépitude que les révolutionnaires.

Faire de la résistance par le canular exige des qualités exceptionnelles. Les lecteurs de Noguez qui voudraient sans préparation se lancer sur le sentier de la guérilla rigolarde risquent des déconvenues. Les Martagons réunissent tous les dons : la séduction, l'audace, le sang-froid, la culture, l'habileté mécanique, le sens de l'organisation et celui de la comédie. Ajoutons qu'ils sont honnêtes, raisonnablement cruels et fortement liés par l'amitié. Ils ont de plus beaucoup de chance dans leurs entreprises et assez d'argent pour pouvoir les mener. En bon intellectuel, Noguez peaufine la théorie et rêve la pratique. Il répondra à ceux qui le lui reprocheraient que nous crevons de réalisme et qu'une utopie, pour peu qu'elle soit légère, est plus utile qu'une description.

C'est pareil pour les Pieds nickelés. Nous savons bien que les moyens qu'ils utilisent pour parvenir à leurs fins sont invraisemblables. L'invraisemblance fait même partie du plaisir que nous prenons à leurs aventures ; elle vient nous rappeler qu'il s'agit d'un jeu et d'un rêve, mais qu'il s'en faut parfois de bien peu que l'impossible ne devienne possible. Un peu plus de savoir, un peu plus d'intelligence, un peu plus de sensibilité aux gens et aux choses, un peu plus de grâce. Les Martagons, comme Ribouldingue et ses copains évoluent dans une atmosphère légère ; ce sont des moralistes aériens. En cela, ils évoquent aussi d'autres écrivains contemporains : Eric Chevillard – dont le roman *Le Caoutchouc, décidément* est souvent cité par Noguez –, mais également Jean Echenoz, autre adepte de la dérision douce et de l'exemplarité modeste. Les moralistes à ras de terre, embourbés depuis des lustres dans leurs antiques tranchées, s'envoyant sempiternellement leurs gros obus de fonte rouillée ne savent pas que leur guerre est finie depuis longtemps et qu'ils l'ont perdue, à quelque bord qu'ils appartiennent. On a oublié de les prévenir.

Pendant qu'ils se massacrent pour la conquête d'un bout de terrain, d'un morceau de colline dont le monde réel a oublié jusqu'à l'existence, l'Empire a étendu son règne sur toute la planète, pénétrant dans le plus petit village, imposant partout le culte de l'absence de sens, du slogan en guise de pensée, du yoghourt en guise de langue et du tag, cette forme hémiplégique et électrocutée du graffiti, en guise d'art. On peut s'en ficher. On peut même, comme le fait Baudrillard, esthétiser le non-sens et promener un regard d'aristocrate chic et désabusé – on dit : *postmoderne* – sur ces paysages absurdes. La délectation morose est une suave maladie fin de siècle qui s'accommode d'un radicalisme intellectuel d'autant plus séduisant qu'il est inoffensif.

Les Martagons ne sont pas des radicaux – sauf peut-être l'un d'eux, Vlad, mais il en mourra et provoquera ainsi la dispersion du groupe. Ils croient au réel et s'acharnent joyeusement à le rendre vivable. Par exemple, ils parlent et écrivent le français. Ils le travaillent, ils l'éprouvent, ils en font des jeux. Sur des ordinateurs : ils ne confondent pas résistance et passéisme. Cet usage heureux et militant d'une langue promise à l'obsolescence donne le ton de leur stratégie : prendre les choses à contre-pied, à contretemps, à contre-discours.

Noguez n'ignore pas les limites de la méthode. S'ils veulent être exemplaires et ne pas s'enfermer dans les facéties de carabins et les canulars de potaches, ses Martagons sont condamnés à frapper toujours plus fort et plus profond. La méchanceté et la cruauté les guettent autant que, de l'autre côté, l'insignifiance. Le roman porte en épigraphe une citation d'Arthur Cravan, ce poète-boxeur provocateur et féroce, disparu à trente-trois ans en 1920 au large des côtes mexicaines : *« La grande Rigolade est dans l'Absolu. »* L'action aérienne et relativiste des Martagons porte en elle le risque de glisser sur la pente des concepts avec majuscules et de sombrer dans une de ces tromperies séduisantes que propose le système : le nihilisme. L'autre écueil concerne Noguez lui-même. On pourrait écrire de lui ce que Gide écrivait de Wells, à propos de son manque d'unité : *« Si c'est à nous aujourd'hui qu'il s'adresse, que ne s'adresse-t-il pas à nous constamment ? Il y a dans ce livre des pages qui ne peuvent amuser que des enfants, des gens neufs ; d'autres pages pour plaire aux vieux avertis que nous sommes, mais qui rebuteront les premiers ; d'autres enfin où il ne semble amuser que je ne sais quel autre lui-même ; enfants ni moi n'écoutons plus. Il me prend envie de le tirer par la manche : M. Wells ! vous nous oubliez ! c'est pour nous cependant que vous aviez commencé votre histoire ; n'en doutez point, nous étions votre meilleur public. »*

(1) Editions du Rocher, 1993.

Passage en revues
HISTOIRE, IDÉES, SOCIÉTÉ

La science et le sens commun

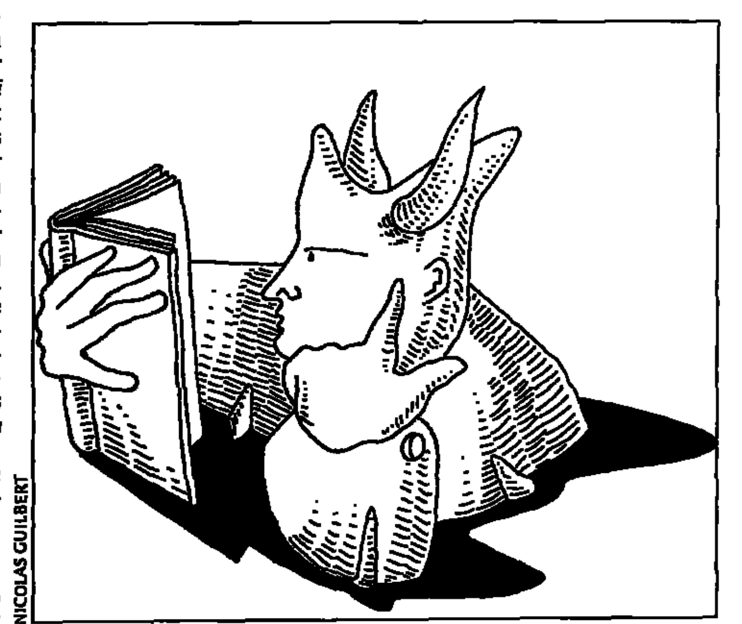
ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES

La particularité des chercheurs en sciences sociales par rapport aux autres savants est qu'ils sont en concurrence non seulement avec leurs pairs, mais aussi avec ceux que Pierre Bourdieu appelle *« les professionnels de la production symbolique »*, c'est-à-dire les écrivains, les journalistes ou les hommes politiques, qui, à leur manière, construisent et diffusent une vision du monde social. C'est l'affrontement de ces deux logiques, celle du champ scientifique, qui ne reconnaît, comme le disait Spinoza, que la *« force intrinsèque de l'idée vraie »*, et celle du champ politico-médiatique, qui s'en remet à *« la force d'un groupe »*, qu'analyse Pierre Bourdieu dans l'article d'ouverture du dernier numéro d'*Actes de la recherche en sciences sociales*, consacré à « L'Histoire sociale des sciences sociales ». « *La rigueur des produits scientifiques* », explique l'auteur, suppose que leurs règles de fabrication soient aussi indépendantes que possible *« par rapport au monde social, à ses demandes, à ses attentes ou à ses exigences »*.

On comprend mieux, à lire le texte de Pierre Bourdieu, les raisons de son irrépressible méfiance à l'égard des médias, qui le conduit à revendiquer pour les sociologues, au nom de la *« scientificité »*, le *« monopole du discours légitime »* sur le monde social. Pour lui, le *« progrès de l'autonomie scientifique »* passe aujourd'hui par *« une véritable internationalisation du champ des sciences sociales »*, les pressions de la contrainte sociale s'exerçant surtout à l'échelle nationale. Encore faut-il savoir que, même à l'échelle internationale, se manifestent des effets pervers qui ne sont souvent que la transposition des faux débats locaux. Pour y échapper, la sociologie doit s'interroger sur *« les déterminations sociales qui pèsent sur son fonctionnement »* et apprendre à *« les maîtriser »*. Les articles de Roland Lardinois sur l'œuvre de Louis Dumont, d'Alain Garrigou sur celle d'André Siegfried, de Daniel Dubuisson sur *« l'ésotérisme fascisant »* de Mircea Eliade, de Hartmut Kaelble sur la recherche européenne en histoire sociale comparative ou de Christophe Charle sur un bilan historiographique comparé franco-allemand contribuent à ces différentes tâches (*Actes de la recherche en sciences sociales*, nº 106-107, mars 1995, Le Seuil, 95 F, avec le supplément *Liber*, nº 21-22, consacré à « La Colère des Belges »).

POLITIX

La dernière livraison de *Politix*, consacrée aux « Frontières disciplinaires », prolonge la réflexion de Pierre Bourdieu sur la manière dont la sociologie, pour acquérir son statut de science, doit tendre à s'affranchir de toutes les sollicitations extérieures, en particulier de celles du champ politique. Dès l'origine, note Dominique Damamme, c'est-à-dire depuis Condorcet, l'apparition d'une science du social ne laisse pas d'être problématique *« en posant l'existence, à côté du pouvoir politique, d'un autre pouvoir, celui de la connaissance scientifique des choses humaines »*. Deux principes de légitimité s'affrontent donc lorsqu'il s'agit de parler du monde social. Condorcet s'étonne à ce propos, deux cents ans avant Pierre Bourdieu, que les sciences sociales ne soient pas traitées à l'égal des sciences physiques. *« Dans les sciences physiques on convient sans peine de son ignorance, on avoue que, pour les entendre, on a besoin d'étudier*, écrit-il. *Mais il n'en est pas de même dans l'économie politique. Chacun s'y croit juge. »*


NICOLAS GUILBERT

Laurent Mucchielli montre comment le durkheimisme fut la tentative la plus accomplie pour faire de la sociologie une science (presque) comme les autres, par sa volonté de rupture avec le sens commun et son souci du travail d'équipe, conditions pour sortir la discipline du *« stade de l'amateurisme préscientifique »*. Corinne Delmas rappelle la réception controversée des travaux de Proudhon, dont l'*« appropriation savante »* devenait difficile dès lors que la constitution de la science sociale supposait *« un refoulement des questions de politique et de philosophie spéculatives »* et un *« durcissement des critères de scientificité »*. Pierre Favre souligne que *« les modalités sociales de la recherche en science politique »* se rapprochent aujourd'hui de celles qui dominent dans les sciences de la nature (*Politix*, nº 29, premier trimestre 1995, Presses de Sciences Po, 100 F).

ESPACESTEMPS

S'il est un domaine où l'approche scientifique est rendue particulièrement malaisée par la perception spontanée de l'objet étudié, c'est celui de la sociologie de l'art. Aux yeux de l'artiste comme à ceux de l'amateur, l'originalité individuelle est en effet la clé de l'œuvre, et la raison tient moins de place que le sentiment. Dans le dernier numéro d'*EspacesTemps*, qui porte sur les relations entre esthétique et sciences sociales, Pierre-Michel Menger souligne qu'en cette matière *« les valeurs cardinales de nouveauté »* et d' *« invention créatrice »* sont *« si prégnantes »* qu'elles peuvent brouiller l'analyse. Dominique Chateau rappelle que la démarche scientifique se heurte à l'idée selon laquelle l'art serait opaque à la connaissance rationnelle. Il note que, pour Pierre Bourdieu, dont il discut[e] [les] thèses, ce préjugé à l'égard de la science *« reproduit le préjugé gouvernant l'appréhension même qu'ont de l'art ses producteurs comme ses récepteurs »*. Après avoir passé en revue diverses théories, notamment celles de Marx, Durkheim, Weber, Adorno, les auteurs s'efforcent de définir *« une épistémologie propre à la création artistique »*, qui s'écarte à la fois du *« réductionnisme historisant »* (l'art comme *« effet de société »*) et de l' *« irréductibilité esthétique »* (*EspacesTemps*, nº 55-56, quatrième trimestre 1994, 96 F).

ET AUSSI...

– Les deux dernières livraisons de *Panoramiques*, revue que dirige Guy Hennebelle et qui propose cinq fois par an (six fois à partir de 1995) des dossiers nourris sur l'évolution de la société française, portent l'une sur la *« révolution rurale »*, l'autre sur la formation professionnelle. Dans la première, qui s'efforce de définir les *« nouvelles fonctions de l'espace rural »* et appelle à *« repenser l'agriculture »*, Paul Noirot, coordonnateur du numéro, met en évidence l'*« extraordinaire révolution culturelle »* accomplie par les paysans, sans négliger les *« déchirures »* que celle-ci a provoquées. Dans la deuxième, Martine Hassoun souligne les transformations du *« mythe de la formation »*, des années 70 aux années 90 (*Panoramiques*, nº 18 et 19, premier trimestre 1995, diff. Le Seuil, 85 F le numéro).

– *Terrain*, revue semestrielle de la direction du patrimoine, a choisi pour thème de son dernier numéro « La Fabrication des saints ». L'enquête porte aussi bien sur l'*« invention »* de saint Segundo à Avila, la ville de sainte Thérèse, que sur le culte d'Helena à Toulouse, sur la dévotion à Paraschiva en Roumanie ou les représentations de sainte Thérèse de Lisieux. Les auteurs s'efforcent de mettre au jour les *« logiques sociales »* qui sont à l'origine des béatifications et des canonisations. Ce sont en effet *« des groupes sociaux et des rapports de pouvoir qui « font » les saints »*, conclut Giordana Charuty (*Terrain*, nº 24, mars 1995, 80 F).

– *Histoire et anthropologie*, revue semestrielle publiée à Strasbourg, consacre sa dernière livraison, avec une maquette rénovée, aux *« minorités ethniques et religieuses »*, notamment celles du Sud-Est asiatique. Le numéro contient aussi une analyse du nationalisme de Barrès et deux entretiens avec un ethnologue, Christian Pelras, et un politologue, Bruno Etienne (*Histoire et anthropologie*, nº 10, janvier-juin 1995, université des sciences humaines de Strasbourg, 22, rue Descartes, 67084 Strasbourg Cedex, 95 F).

– *L'Homme et la société*, revue internationale de recherches et de synthèses en sciences sociale, s'intéresse, dans son dernier numéro, au conflit israélo-palestinien sous l'intitulé : « Etat démocratique ou Etat confessionnel ? ». Les auteurs, expliquent dans leur préface Larry Portis et Christiane Passevant, se proposent d'explorer, en Israël comme dans les pays arabes, *« la relation problématique entre les institutions politiques et la religion »* (*L'Homme et la société*, nº 114, 1994/4, éd. L'Harmattan, 90 F).

Thomas Ferenczi

Les aventures chinoises de Zachmann

Le photographe de Magnum a enquêté pendant huit ans sur la diaspora chinoise à travers le monde. Ses images composent aussi le portrait de l'énigmatique M. W., son guide

W. OU L'ŒIL D'UN LONG-NEZ
de Patrick Zachmann.
Marval, 248 p., 148 photos, 295 F.

C'est un gros livre rouge enveloppé dans une photographie en noir et blanc : un Chinois, l'œil malicieux et le sourire généreux, regarde le lecteur. De face, yeux dans les yeux. Aller au-delà du sourire, briser le miroir, photographier ce qui se cache derrière une communauté forte d'un milliard de personnes, cerner les ramifications de la diaspora chinoise à travers le monde, remonter les filières de la drogue, c'est huit ans du travail et de la vie de Patrick Zachmann. Huit ans à parcourir la Chine bien sûr, mais aussi les quartiers chinois de Paris, New York, Londres ou San Francisco, les bas-fonds et le Triangle d'or de Bangkok. Reportage fleuve. Mais Patrick Zachmann, quarante ans, membre de l'agence Magnum, n'est pas à son coup d'essai. Deux fois déjà – la Mafia napolitaine en 1983, les juifs en 1987 –, il a photographié des communautés difficiles à pénétrer. Il poursuit avec les Chinois sa réflexion sur le livre photographique, le dialogue entre le texte et les images, entre l'information et l'esthétique, entre le document et la fiction, entre la narration et l'autobiographie. Autant de questions qui font que ses livres échappent aux kilos d'ouvrages illustrés publiés chaque année.

Zachmann tient en haleine son lecteur. Le titre annonce la couleur : *W. ou l'œil d'un long-nez*. W. est le nom du guide, déniché dans une boutique du quartier chinois de Paris. Long-nez est le surnom donné par les Chinois aux Occidentaux. Le livre propose pas moins de quatre niveaux de lecture : les photos en noir et blanc représentent *« le journal intime, le reflet de mes émotions, de mon imagination, mais aussi de la réalité cachée, de l'interdit, de l'ombre et du non-dit »* ; le journal de Zachmann, écrit à la main, en caractères gris accompagne les images noir et blanc. Des photographies en couleur, imprimées sur papier très brillant sont *« autant de cartes postales superficielles, exotiques : elles montraient tout ce que les Chinois aimaient à présenter ; les modèles de la réussite »*. Enfin, au milieu du livre, une cinquantaine de pages de textes tapées à la machine, découpées en treize chapitres et présentées comme un roman, racontent l'aventure du photographe avec W. : la rencontre, l'apprentissage, les voyages, les doutes, les frustrations, la rupture, la disparition de W.

UNE COMMUNAUTÉ OPAQUE

Patrick Zachmann ne dresse pas un portrait global – qui serait forcément un cliché – des Chinois, mais raconte sa relation difficile avec une communauté opaque : embûches, refus, contretemps, incompréhensions... Avec un joli sens du suspense, il montre que sa relation avec son guide est habitée par les mêmes incompréhensions. L'ensemble du livre est d'ailleurs gagné par un chaos de signes, d'impressions multiples, d'ambiguïtés. Cette réaction de W. donne le ton : *« Combien êtes-vous de juifs dans le monde ? Quelques millions ? Et vous avez mis sept ans à les photographier ? Nous, nous sommes plus d'un milliard. Il va vous falloir beaucoup de patience Monsieur Zachmann. »*

La patience, l'obstination surtout, Patrick Zachmann en a. On le sent en le lisant ; on le voit dans les images. Il aurait pu se contenter de prendre ses beaux clichés en couleur : un milliardaire devant sa Rolls immatriculée HK 1. (comme Hong Kong), un concours de Miss à San Francisco, des cérémonies en Chine du Sud, une fête chinoise à Londres... C'est kitsch, décoratif, spectaculaire et rassurant. C'est ce que demande la presse illustrée.

Zachmann est allé plus loin : ses aventures sont rythmées par des titres captivants : *« L'avion frôle les gratte-ciel. C'est Hong Kong. » « Je découvre Chinatown le matin à New York. » « Contrebande à la frontière entre la Chine et le Vietnam. »* Il montre des dizaines de jeunes Thaïlandaises, belles dans leurs vêtements blancs, importées à Macao par la mafia chinoise pour alimenter les trottoirs et les bars de la prostitution. Il s'est rendu à la frontière entre la Chine et Hong Kong, *« plate-forme de toute l'immigration chinoise »*, il a assisté à l'arrestation de clandestins, a suivi des nationalistes du Kuomintang, des membres de sociétés secrètes, a dîné chez des parrains, s'est mêlé aux joueurs d'un tripot de Chinatown, a été écœuré par la prostitution infantile à Bangkok... Et puis, il y a Tiananmen. Zachmann y était, en a ramené un reportage publié dans le monde entier, comme une parenthèse fracassante dans un journal intime. On retrouve partout le goût de Zachmann pour les images tourbillonnantes : un avion qui décolle au milieu des antennes de télévision à Hong Kong, un parrain de la drogue (cigare et lunettes noires) surpris dans la rue, le commerce du sexe à Bangkok... L'influence de William Klein est claire, cette façon de jeter un personnage flou en travers du cadre, d'entrer sans retenue dans la scène, d'entrechoquer les plans, de créer une géométrie complexe. Zachmann a des facilités pour harmoniser les masses de noir et de blanc (formidable vue d'immeubles délabrés à Hong Kong) mais il ne tombe pas dans un formalisme gratuit et déplacé. Ses images restent brutes, floues parfois, toniques. C'est ainsi qu'il arrive à capter quelques perles, comme cette image prise dans un camp de réfugiés vietnamiens à Hong Kong : des yeux hallucinés qui surgissent derrière la foule.



PATRICK ZACKMANN/MAGNUM

« L'avion frôle les gratte-ciel. C'est Hong Kong »

Dans les images, W. est absent. Un jour de novembre 1991, le guide a téléphoné au photographe pour lui annoncer la mort de son père. Depuis, ce dernier n'a plus revu W. ... Un ami chinois de Zachmann ose une explication : *« En s'éclipsant de ta vie, il te laisse le champ libre pour réaliser ton projet. C'est l'ultime courtoisie chinoise. »*

Michel Guerrin

Abbas chez Allah

ALLAH O AKBAR
d'Abbas.
Éd. Phaidon,
320 p., 300 photos, 395 F.

Parcourant les pays du Sud, pour l'agence Magnum depuis 1970, Abbas est un Iranien établi en France et qui s'intitule à bon escient *« photojournaliste »*. Il se fit remarquer, notamment, par un livre-album percutant sur la révolution islamique dans son pays.

Avec *Allah o akbar* (*« Dieu est le plus grand ! »*), qui est depuis un millénaire et demi le cri de guerre et de mission des fidèles de Mahomet, Abbas nous conte par le menu, avec photographies noir et blanc et texte non sans esprit, l'immense frémissement qui, en cette fin de siècle, sous la bannière verte frappée du Croissant, secoue peu ou prou un milliard de croyants musulmans. De Java au Maroc, du Caucase à la Palestine, sans oublier la diaspora mahométane en Occident, États-Unis compris, Allah a le vent en poupe mais ses adorateurs – Abbas en sait quelque chose – aiment de moins en moins les photographes, ces *« voleurs d'âme »*...

Involontairement comiques ou tragiques, constamment saisissants sont ces portraits, ces groupes, ces orants, ces circoncisions, ces enfants apprenant la parole divine par cœur sans la comprendre, ces combattants des villes et des montagnes, ces morts pris ou volés sur le vif aux quatre coins de l'Islam, sans même omettre une Andalousie aux convertis enturbannés comme avant la prise de Grenade par les Rois Catholiques, ou bien l'Angleterre d'Élizabeth II et de Margaret Thatcher où se déroulent des scènes de ferveur et d'enthousiasme (le fanatisme étant, comme on l'oublie trop souvent, l'enthousiasme des autres), dignes de Karachi ou de Dacca. Abbas est allé partout où les musulmans accentuent aujourd'hui leur visibilité, leur présence, leurs convictions.

Destiné avant tout aux Français, aux Européens vivant dans un univers où le veau d'or tend de plus en plus à remplacer Dieu, l'album d'Abbas frappera surtout par la force d'une foi en Allah que rien n'atténue, bien au contraire, même pas les révolutions ou les guerres. De chaque page, montent une intensité, une tension que viennent parfois tempérer un peu des signes de poésie dont l'Islam, dans notre époque matérialiste à outrance, a su aussi conserver le secret, tels cette nostalgique mariée afghane qu'épouse par procuration un émigré en Allemagne ou ce Chinois en casquette, lisant solitairement le Coran à l'abri de son vélo. Abbas est un artiste, mais quelle muse que la planète Islam !

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

La passion Nouvel

Artiste génial et incompris pour les uns, coqueluche mondaine et gâtée pour les autres
Une revue et un livre sont consacrés à un architecte qui enthousiasme ou agace

JEAN NOUVEL
de Patrice Goulet.
Ed. du Regard, 264 p., 590 F.

L'architecte Jean Nouvel engendre des passions contraires. C'est un homme du tout ou rien qui apparaît parfois comme entouré d'une garde prétorienne d'inconditionnels, s'opposant à un ennemi flou, mou, difficilement cernable, anachronique. Cette vision manichéenne a inventé un double Nouvel : pour les uns, artiste maudit, génial et incompris, pour les autres, coqueluche mondaine, gâtée, agaçante à proportion de son succès public.

Voici heureusement, ou peut-être malheureusement, les preuves du portrait que nous dessinons ici. Il s'agit d'abord du premier numéro de la nouvelle formule d'*Architecture d'aujourd'hui*, dont le rédacteur en chef et successeur de François Chaslin est désormais Jean-Paul Robert (1). Un numéro léger, rapide, dont graphisme et typographie ne s'inquiètent aucunement des effets de mode. Nous serions dans une ère nouvelle et, selon Robert, *« ce siècle aura traîné avec lui l'idée que modernité est synonyme de nouveauté (...), un autre monde est là, peut-être pas pire, mais certainement pas meilleur, que nous ne savons plus très bien voir ni comprendre (...). Le nom de Nouvel sonne comme un programme, comme l'espoir d'une réponse toujours possible à cet échec. Il se réclame haut et fort de notre condition contemporaine, et l'on comprend son discours derrière son nom »*. Les textes et entretiens de la revue relèvent-ils du jeu de mots et de concepts, de l'emballement verbal, de l'exaltation *a priori* ? Mettent-ils en œuvre une mécanique de propositions, d'analyses et de critiques ? Séparent-ils le juste du fumeux, le pertinent du prétentieux ? Puisque nous sommes dans une logique manichéenne, il va de soi que nous ne trancherons pas, laissant chaque lecteur froisser les pages avec rage ou les caresser avec une vénération tremblante, comme enveloppé d'une lumière frémissante, cette lumière que l'architecte utilise avec maestria.

Après la revue, le livre. Un *Jean nouvel* de 264 pages, solide comme son épais papier, somptueusement illustré d'autant de photos que *Les Mille et Une Nuits* comptent d'histoires, le tout sous l'autorité de Patrice Goulet. Ce fanatique de Nouvel parmi les plus précoces dirige le département d'exposition de l'Institut français d'architecture, où il poursuit une politique de découverte déconcertante mais courageuse. Première qualité de l'ouvrage : rien dans sa ligne graphique, parfaitement classique, ni dans sa typographie, tout aussi raisonnable, ni dans sa mise en page, claire, rythmée, propice à l'attention, rien ne vient troubler la compréhension, la lecture des œuvres du maître, ni celle de son exégète. Pour qui se souvient de la présentation de Nouvel par lui-même, lors d'une conférence au Centre Pompidou, pot-pourri verbal de citations jaillies d'une sorte de Collège de France infernal, c'est un vrai plaisir que d'entrer ainsi dans l'essentiel de l'œuvre construit de l'architecte.

Le professionnel qui y chercherait une méthode facile à appliquer en serait pour ses frais, si du moins il compte sur les cartes, plans ou coupes, limités au strict minimum. Mais *Architecture d'aujourdhui* ne lui apporte-t-elle pas ce complément technique ? Et, Dieu soit loué !, ce n'est pas dans le texte de Goulet qu'on trouvera davantage de recettes. C'est un beau texte lyrique, en harmonie – pour ainsi dire en osmose – avec le travail de Jean Nouvel. Si l'on était dans l'art de la guerre, nous dirions cependant qu'il s'agit d'un texte de propagande d'où sont exclus non seulement toute interrogation critique mais tout élément permettant de décrypter ce langage typique de tant de discours sur l'art d'après-guerre.

UNE SOLUTION-SURPRISE

Ces discours étaient souvent vaseux, proliférants, truffés d'approximatives citations. N'en étaient dupes que ceux qui le voulaient. L'écriture de Goulet est, au contraire, limpide, belle, sonore, imagée. Elle s'articule autour d'un thème générique : pour chaque projet, pour chaque programme, Nouvel invente une solution-surprise plutôt que de chercher la cohérence d'un vocabulaire ou d'un style. Nous sommes avertis dans l'avant-propos : *« Le travail que mène Jean Nouvel n'est pas un objet sur lequel parler ; lorsqu'il en parle, c'est pour le faire parler – sujet, et non plus objet. Son architecture parle de nos rêves et de notre univers ; mieux encore, elle les fait parler. C'est pourquoi il ne campe pas dans son œuvre, mais la pousse à sa limite. L'exploration de cette limite n'est jamais exprimée : il faudra la mettre en évidence. Il ne s'agira donc pas de tracer une simple chronologie, ou bien une progression des thématiques, mais d'élire des thèmes transversaux, car ils restituent les rêves et assurent la transmission. »*

Entrons justement dans le vif du sujet : *« Chaque thème est en effet la recherche d'une écriture dédiée à une nouvelle fiction. Ainsi le thème du capot – comme celui du Palais des congrès de Tours – traduit en réalité une volonté de mise en forme, et est le fruit d'une observation sur la concentration, l'absorption de tous les accidents – présents ou virtuels – en une forme, d'une continuité de passage stratégique digne de Clausewitz, d'un matériau l'autre, telle que la pratiquent les dessinateurs de voitures. Une matérialisation et une mise en scène de la domination de l'esprit sur la matière. Mais aussi, puisque le drame général de l'architecture naît le plus souvent d'une mésentente avec ce qui l'entoure, venu d'un passé plus ou moins passé, Jean Nouvel aura cette capacité de voir les grandes lignes des bâtiments parmi lesquels il est invité à construire. Voir le fond des choses, et s'y tenir avec obstination. »*

La référence à Clausewitz indique que nous ne sommes pas dans un univers de paix. Les chapitres s'intitulent d'ailleurs « La guérilla » (où apparaît le centre médico-chirurgical de Bezons, ou, plus plaisamment encore, le collège Anne-Frank d'Antony), « La Désintégration » (où l'on retrouve l'Institut du monde arabe, la Fondation Cartier et la Tour sans fin), ou encore « Contre-poison ». Ce chapitre n'est en rien un contre-éloge des Borgia, ni l'exaltation de quelque Mithridate, mais simplement l'occasion d'évoquer une série de projets pacifiques (l'Hôtel Saint-James, les thermes de Dax, le Géoscope de Lanaud à Boisseuil). Selon Goulet toujours, la notion de « compacité », autre chapitre dont le titre évoque la tortue ou le char d'assaut, permet de faire le lien entre l'Opéra de Lyon et le Palais des congrès de Tours. « La ville moderne » fait émerger Némausus, l'INIST de Vandœuvre-lès-Nancy et quelques autres réalisations dont l'empreinte métallurgique reste ordinairement vierge de rouille. Pouvait-on échapper enfin à une conclusion qui emprunte son thème et son titre à cette « Nuit américaine », qui avait déjà inspiré Truffaut ?

Frédéric Edelmann

(1) N° 296. Tél. : 40-60-40-60.

هكذا في الأصل

Le besoin des autres

Pas d'individu sans société : Tzvetan Todorov analyse cette évidence

LA VIE COMMUNE
***Essai* d'anthropologie générale**
de Tzvetan Todorov.
Seuil, 190 p., 120 F.

Même le plus solitaire et le plus retiré des hommes demeure un être social. Il n'y a, en effet, ni antériorité ni extériorité à la *« vie commune »*. Chacun, dès sa naissance, entre dans les réseaux d'interdépendance qui lient les individus pour former une société. Partant de ce constat, Tzvetan Todorov entend chercher le fondement de cette socialité constitutive qui, selon *lui*, *fut* longtemps négligée par les principaux courants de la pensée philosophique européenne.

On ne peut exister sans le regard et l'attention d'autrui

Selon la conception moraliste de Montaigne ou celle de La Bruyère, la futilité mondaine éloigne et divertit de l'essentiel : la *solitude et l'autosuffisance*, qui sont la vérité profonde de la nature humaine. A l'inverse, selon le point de vue immoraliste de Machiavel ou celui de Hobbes, l'homme est par nature un être solitaire, égoïste et belliqueux que la société et la morale contraignent à la civilité. Dans cette optique, reste à déterminer si mieux vaut surmonter ces penchants en les civilisant, ce que diront aussi bien La Rochefoucauld que Kant ou, au contraire, les exalter comme y inviteront différemment Sade et Nietzsche. Quoi qu'il en soit, chez tous, malgré l'héritage différent d'Aristote, perdure une *« vision asociale »* de l'homme que Tzvetan Todorov retrouve également chez Hegel, dans la *« dialectique du maître et de l'esclave »*, ou chez Freud, avec le meurtre du père primitif (dans *Totem et Tabou*), l'un et l'autre postulant une lutte originelle à l'aube de l'humanité.

Le parcours est cursif. Todorov le qualifie lui-même de *« coup d'œil sur l'histoire de la pensée »*. Mais il lui permet de souligner combien l'opposition entre la sauvagerie des instincts et la civilisation des mœurs est résistante et dominante. Contre elle, il s'inscrit dans la filiation de Rousseau qui, au milieu du XVIIIe siècle, *« formule, le premier, une nouvelle conception de l'homme comme d'un être qui a besoin des autres »*.

La phylogenèse, le récit *« nécessairement mythique »* de l'inaccessible origine de l'espèce n'intéressent guère Tzvetan Todorov qui lui préfère l'ontogenèse, l'origine observable de l'individu, depuis sa naissance et sa petite enfance. Partant d'une lecture critique de la distinction freudienne entre pulsion de vie et pulsion de mort, il propose de lui substituer une *« tripartition »* entre la *« pulsion d'être »* que nous partageons avec toute la matière, la *« pulsion de vivre »* propre à tous les êtres vivants et la *« pulsion d'exister »* qui, elle, est spécifiquement humaine et nécessairement relationnelle. On ne peut exister sans le regard et l'attention d'autrui ; ils nous sont aussi indispensables que l'air que nous respirons ; comme ce dernier d'ailleurs, il sont toujours à renouveler et cela, dès les premiers moments de la vie. Freud et ses principaux continuateurs ne se sont guère penchés sur cette phase dite *« pré-œdipienne »* qui précède l'acquisition du langage. C'est donc à la psychanalyse intersubjective (les travaux d'Alice et Michael Balint sur *« l'amour primaire »* ou ceux de Mélanie Klein sur *« la relation d'objet »*), que Tzvetan Todorov se réfère pour saisir, à partir des interactions sociales élémentaires de l'enfance, ce besoin de reconnaissance qu'il considère comme un trait constitutif de l'humanité.

Besoin inextinguible. Nous n'en avons jamais fini avec lui, car notre incomplétude fondamentale nous laisse toujours en manque. Cette indispensable reconnaissance comporte deux étapes : la première concerne notre existence, son contraire est le déni – et celui-ci anéantit ; la seconde confirme notre valeur, son contraire est le rejet qui blesse, très gravement parfois, mais ne détruit pas. La reconnaissance prend également deux formes : la conformité qui favorise le sentiment communautaire et la distinction qui favorise la compétition, leur importance relative variant dans l'histoire des individus comme dans celle des sociétés. Enfin, nous dit Todorov, il existe aussi *« une reconnaissance indirecte »* et non moins gratifiante, liée au fait d'être celui qui reconnaît l'autre.

Toutefois, le dialogue, la négociation et la réciprocité ont des ratés. Car l'interaction entre je et autrui est un jeu compliqué où interviennent l'expérience d'échanges antérieurs et l'anticipation de confrontations futures. Sur cette scène, il y aurait au moins trois personnages en un : *« le soi »*, formé d'un socle archaïque et d'une image forgée à partir de celle que les autres renvoient, *« le maître de la reconnaissance »*, autrement dit les normes et valeurs intériorisées et, enfin, *« l'objet du désir »*. Lorsque ces personnages intériorisés sont négatifs (honte de soi, dévalorisation sociale, incapacité d'aimer, donc d'être aimé), la reconnaissance défaille. Restent divers moyens de pallier cette défaillance, par exemple celle du tyran qui obtient la peur à défaut du consentement, celle de l'orgueilleux qui se veut autosuffisant, ou bien encore celle de l'idolâtre qui cherche une identité de substitution.

La réflexion de Tzvetan Todorov est stimulante et sa manière de conjuguer, en franc-tireur, philosophie, psychanalyse, littérature ou introspection est séduisante et limpide. Il est dommage, cependant, qu'il fasse si peu de cas de la sociologie. Car sur cette place de *« la société dans l'homme »* qu'il privilégie, Norbert Elias a largement frayé la voie (1). De même, l'école interactionniste, d'Anselm Strauss (2) à Erving Goffman (3), permet d'aborder, de façon moins infléchie vers la psychologie, le jeu de la confrontation et de la relation. *« L'anthropologie générale,* écrit-il, *nous incite à nous libérer du jargon propre à chaque discipline, ou à chaque chapelle à l'intérieur de la discipline. »* Certes. Mais à condition, toutefois, de ne pas exclure injustement certaines de ces disciplines.

Nicole Lapierre

© RALPH GIBSON

Trois personnages en un : « le soi », « le maître de la reconnaissance », « l'objet du dessin »

(1) *La Société des individus*, Fayard, 1991.

(2) *Miroirs et masques. Une introduction à l'interactionnisme*, Métailié, 1992.

(3) *Les Rites d'interaction*, Minuit, 1974.

★ Tzvetan Todorov publie également, aux éditions Arléa, *les Abus de la mémoire*. (64 p., 39 F.)

Glucksmann, « l'inconsolé »

Refusant la perspective d'une « France sous cloche » le philosophe en appelle aux mânes de de Gaulle

DE GAULLE OÙ ES-TU ?
d'André Glucksmann.
J.-C. Lattès, 235 p., 99 F.

Le premier livre de Glucksmann, paru en 1967 et tout à fait stimulant, même s'il n'était pas facile à lire dans le métro, était un *Discours sur la guerre*. Il aurait pu donner le même titre à son dernier-né, plus facile d'accès, mais tellement brutal et percutant que sa lecture vous laisse groggy : la guerre y est omniprésente, et, si le général de Gaulle y est constamment invoqué et cité, c'est d'abord parce qu'il avait pour leitmotiv, précisément, que *« la guerre n'est pas finie »*.

L'auteur s'étrangle, dès ses premières lignes, devant la perspective d'une *« France vivant sous cloche... enfermée dans une bulle-sanctuaire... savourant à l'avance le bonheur d'une retraite dans le Tout-Monte-Carlo... »*, abandonnée en un mot à la médiocrité et à la lâcheté ambiantes, et ne mettant tant de soin à commémorer son passé que pour *« mieux l'ensevelir »*. Cambodge, Bosnie, Rwanda : malgré le *« jamais plus »* mille fois répété à Auschwitz, *« la communauté internationale a* [pourtant] *prouvé qu'elle n'a pas perdu la main »*. La chute du mur de Berlin a sans doute dissipé le spectre de la guerre totale, mais la guerre totalitaire a pris la relève. *« La fin du monde demeure, après la guerre froide, à l'ordre des siècles »* : si le *« spasme nucléaire »* est devenu moins probable, une succession de *« génocides et de crimes contre l'humanité »* laisse entrevoir *« la disparition en salami, peuples après peuples, de l'espèce humaine entière »*. Rien de moins !

Raymond Aron tenait – à juste titre – que *« l'histoire est tragique »*. On voit que Glucksmann, qui a été son élève, n'a pas oublié cet aspect de son enseignement. Et il voudrait, avec ce bouquin en forme de coup de poing, illuminé de pensées et de citations fulgurantes, réveiller les autruches et les endormis. Les convaincre que la violence est une constante antérieure aux idéologies supposées l'avoir engendrée. Le péché originel n'est pas loin, mais il ne va pas jusqu'à lui donner ce nom. De même ne parle-t-il qu'en passant de ce mythe du progrès dont l'humanité s'est nourrie depuis plus de deux siècles : sa disparition, conséquence de l'échec des rêves iréniques nés sur les ruines du mur de Berlin, n'est-elle pas l'un des traits majeurs de cette fin de millénaire ? Il préfère, à l'encontre de bien des idées aujourd'hui reçues, s'en prendre à la vision du monde de l'école des Annales qui poussa un Braudel, prisonnier en Allemagne, à se distancier des événements, *« surtout les décourageants »*, parce qu'il lui fallait *« croire que l'histoire, la destinée, était écrite à un niveau bien plus profond »*. Thucydide voyait les choses autrement.

CLEMENCEAU « TÊTE VIDE »

L'indulgence, on l'a deviné, n'est pas vraiment le propre de notre philosophe. François Mitterrand, qu'il exécute sans nuance, n'est pas sa seule victime. Il ouvre aussi le procès de Clemenceau, *« tête vide »*, *« vainqueur français* [de 1918] *rebuté par l'embrouillamini des langues, la marqueterie des croyances... géopolitiquement analphabète, conférant à quelques collectivités triées la mission de construire ici et consolider là les jeunes nations héritières des empires décomposés »*. On peut en dire autant de Wilson et de Lloyd George, mais le fait est qu'on s'est alors acharné à bâtir des États-nations là où il n'y avait pas de nations – en tout cas, pas une Nation par État –, et que les Balkans, pour ne parler que d'eux, n'ont pas fini d'en payer les conséquences.

Glucksmann est plutôt moins vif lorsqu'il s'attaque aux visions qu'a fait naître la fin de la guerre froide. Ni la *« fin de l'Histoire »*, chère à Francis Fukuyama, ni *« le choc des civilisations »*, décrit par Samuel Huntington, ne lui paraissent pourtant coller à la réalité. Celle-ci prend avant tout, selon lui, la forme d'une crise d'identité aboutissant à octroyer *« des passe-droits à une collectivité choisie à laquelle l'individu – religieusement sélectionné ou ethniquement élu – est supposé tout devoir et tout donner »*. Et de reprocher aux dirigeants de Belgrade d'avoir *« édifié un modèle postcommuniste parfaitement obscène, contagieux et dangereux... ouvrant la voie à la Grande Russie »* : voir la Tchetchénie.

La cible principale du réquisitoire, cependant, n'est pas à l'extérieur. Elle est en nous. Elle a nom la consolation. A son héros de Gaulle, Cassandre en ajoute donc un autre, *« le veuf, l'inconsolé... »*, en un mot le *desdichado* de Nerval. L'*« inconsolation »*, c'est le refus d'accepter le monde tel qu'il est, et donc l'acceptation du combat contre le mal, contre le malheur des autres. André Glucksmann ne va pas jusqu'à nous dire les conclusions électorales qu'il s'apprête à en tirer pour ce qui le concerne...

André Fontaine

Décantation des jours

Dans la ronde des personnalités et des événements, Jean Boissonnat cherche quelques réponses à nos perplexités

RENDEZ-VOUS AVEC L'HISTOIRE
De Jean Boissonnat.
Calmann-Lévy, 216 p, 98 F.

Un journaliste n'écrit pas ses Mémoires. Sa mémoire professionnelle, c'est celle des autres. Jean Boissonnat le sait bien : il s'est posté pendant quarante ans au bon endroit, notamment lors de ses collaborations à *La Croix*, puis à *L'Expansion*. Prenant du recul, il ne garde, dans ses *Rendez-vous avec l'Histoire*, que ce qu'il a fortement ressenti. Dans ce patchwork brillant, il lance tout naturellement la formule qui fait mouche. Après son voyage en URSS, en 1988, il écrit par exemple : *« Ce n'est pas la Russie qui est secouée parce qu'elle était communiste. C'était le communisme qui risquait d'être secoué parce qu'il était russe. »* De Berlin, juste après la chute du mur, il lance : *« Le problème des Allemands, c'est qu'on les admire alors qu'ils voudraient être aimés. »* Signalons aussi un *« dialogue imaginaire entre Hitler et Kohl »*, exercice de style hardi, où on lit notamment, dans la bouche de Kohl : *« Ce qui nous sépare, vous et moi, ce ne sont pas des visions différentes de l'Allemagne, ce sont des visions différentes de la personne humaine. Ma religion m'a enseigné que Dieu seul est sacré : ni l'Etat, ni la nation, ni le peuple, ni son « guide » ne le sont »*.

RENCONTRES AU SOMMET

Pour la Chine, il pense que la forte croissance n'est pas menacée par l'absence de démocratie mais par l'inflation, par les disproportions entre catégories sociales et entre régions. Face à quelques « grands » de ce monde, Jean Boissonnat nous livre ensuite, comme en vrac, ses souvenirs. Jean-Paul II ? Le rencontrant, l'auteur comprend mieux que, si l'Eglise apparaît souvent en retard sur la société, c'est parce que le message du Christ était, lui, trop en avance. Il nous parle aussi du philosophe René Girard, de Jean Monnet, de François Mitterrand, et trouve entre Balladur et Delors un *« cousinage »* inattendu. *« Le premier veut plus de nation et moins d'Etat, le second moins de nation et plus d'Etat. Toutefois, ils ne se distinguent qu'à la marge sur le contenu de la politique. »*

Quand il reprend sa plume d'économiste, Jean Boissonnat n'a pas de peine à expliquer pourquoi il a accepté de devenir membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France. *« La monnaie d'un pays n'est pas qu'une commodité. Elle est dépositaire d'une fonction sociale et même morale. C'est un contrat entre le citoyen et la société. »* A propos du chômage et de l'exclusion, il soutient qu'*« il y a un moment où la machine à protéger devient une machine à exclure par le détour des charges trop lourdes sur l'appareil productif »*. Pour lui, nous sommes en social-démocratie : Giscard et Pompidou l'ont fondée, en distribuant près de la moitié du revenu national par le budget et par le système de protection sociale. *« La France d'aujourd'hui n'aspire pas au changement mais à la digestion du changement »*, note-t-il. On saura bientôt si ce pronostic se confirme dans les urnes, et au-delà du verdict électoral.

Pierre Drouin

L'avant-garde ne se rend pas

De la défense du nouveau roman à celle des nouveaux philosophes, Philippe Forest retrace l'histoire des rebelles de « Tel Quel » : la chronique d'un combat contre le conformisme

HISTOIRE DE « TEL QUEL » 1960-1982
de Philippe Forest.
Seuil, coll. « Fiction & Cie », 654 p., 180 F.

Les revues littéraires ont ceci de particulier qu'elles vieillissent rarement bien. Nées d'une audace, d'une envie ou d'une nécessité contraignante, elles épuisent parfois en quelques numéros cette énergie féroce, qui propose volontiers la table rase pour postulat premier, ou perdurent au péril d'un engourdissement lent mais souvent irrévocable. Les manifestes du premier XXᵉ siècle, qu'ils soient gidien ou surréaliste, n'ont pas évité ce double écueil – et la leçon n'en a pas souvent été retenue. Aussi, lorsque Philippe Forest nous convie à parcourir d'un trait les quatre-vingt-quatorze livraisons de *Tel Quel*, publiées au Seuil entre 1960 et 1982, il relève un défi essentiel : comment rendre deux décennies d'urgence et de combat contre le lieu commun, d'alchimie secrète et réservée, où savoir et création étaient à parité les voies de l'invention.

Cette histoire, contradictoire peut-être, mouvementée à coup sûr, méritait bien la somme qu'accueille la collection de Denis Roche, telquelien naguère, resté l'un des hommes phares de la ligne éditoriale du Seuil. Dès 1971, l'histoire de la revue tentait Catherine Clément, « *pressée de faire les comptes* ». Sollers alors l'en dissuadait : il était trop tôt. Mais pouvait-on déjà – pourra-t-on même jamais – statuer sur une révolte ? Possible, admissible, raisonnable, souhaitable, la rébellion est sans doute la question centrale qui unit les tentations successives, parfois peu compatibles, de la revue qui dérouta tant de contemporains.

Tel Quel cessa de paraître à l'hiver 1982. Douze ans plus tard, il est temps sans doute de relever la gageure. Ce cri, cette angoisse ontologique qui annexa, fût-ce un temps furtif, Derrida, Ricardou, Ponge, Barthes et Genette, Kristeva, Foucault, Michel de Certeau et Pierre Guyotat, René Girard, M. A. Macciocchi, Bernard-Henri Lévy, André Glucksmann et tant d'autres, jusqu'à Pierre Boulez et Jean-Luc Godard, méritait bien qu'on lui rendît justice.

Tout commence par la rencontre improbable d'une bande de camarades de lycée (Hallier, Huguenin et Matignon) et d'un jeune auteur venu de Bordeaux, si prodigieusement doué qu'il reçoit, dès son premier roman, le double parrainage de Mauriac et d'Aragon (« *Le Vatican et le Kremlin* »). Philippe Joyaux – qui prendra pour pseudonyme Sollers – a conquis Jean Cayrol, dont la revue *Écrire* sert très vite de laboratoire puis de tremplin à l'aventure de *Tel Quel*. Avec ses complices, Boisrouvray et Coudol, il s'unit aux trois condisciples de Claude-Bernard. Ainsi naît *Tel Quel*, alliance tactique fondée sur une amitié, d'emblée minée par les rivalités. Le Seuil accueille avec enthousiasme un projet dont les figures tutélaires, Francis Ponge et Georges Bataille, comme le malicieux clin d'œil à Valéry – le titre de la revue –, disent l'ancrage dans l'« héritage » de l'après-guerre. Loin des choix sartriens des *Temps modernes* ou de la confortable institution qu'est devenue la *NRF*, *Tel Quel* couvre le champ narratif et critique avec l'iconoclasme « terroriste » qui animait déjà l'insolente épopée du surréalisme.

La première époque – celle des fondateurs, dont l'entente surprend toujours – est indisssociable de l'engagement pour le nouveau roman, l'alliance avec Minuit, le ralliement à Robbe-Grillet. C'est le glas de l'aspiration au nouveau romantisme, qu'incarnait Jean-René Huguenin, premier de la longue liste des exclus du comité de la revue. C'est la naissance aussi d'un courant qui fédère partisans d'un réalisme objectif qui radicalisent volontiers le modèle (Ricardou, Thibaudeau) et tenants du réalisme subjectif. Les ultimes enjeux du conflit algérien, l'impossible conduite démocratique du comité de rédaction, partage en clans dont font les frais les « nouveaux », peu au fait d'usages très codés (la mort de Bataille vaut au maladroit Michel Deguy une exclusion foudroyante), donnent le ton de cette première manière de *Tel Quel*. Tout comme la singulière équipée d'un comité parti en Suisse « débarquer » son secrétaire général d'alors, Jean-Edern Hallier.

L'ÈRE DU STRUCTURALISME

Dès 1963, seul vrai maître désormais de la revue qu'il a voulue, Philippe Sollers ouvre le débat sur la poésie et l'art (les « entrées » de Marcelin Pleynet et Denis Roche accentuent la réflexion sur l'image). Un projet esthétique propre déplace la mission de *Tel Quel* en la précisant. Il ne s'agit plus seulement d'œuvrer à la réévaluation d'une littérature contestée ou mal connue (Artaud, Pound) mais de développer une esthétique cohérente. La recomposition permanente du comité dit la nécessité dynamique de l'entreprise.

L'étape suivante, qui voit la rupture avec le nouveau roman, fait ainsi la part belle au courant structuraliste, accueillant Barthes, Genette, Todorov ; la revue, que Jean-Pierre Faye intègre, se pense comme un mouvement, le fer de lance de l'avant-garde. Une collection, au liseré brun, des cycles de conférences rue de Rennes, inaugurés par Ponge lui-même, autant de rendez-vous pour une pensée qui se veut manifeste. Les confrontations du texte à la « théorie », qu'elle soit philosophie, poétique, linguistique ou psychanalytique, conduisent à la politisation du mouvement. Redécouvrant le formalisme russe, revendiquant la marque de pensée husserlienne, *Tel Quel* suscite l'intérêt éclairé d'un Roland Barthes ou d'un Michel Foucault, scelle de nouvelles alliances avec Derrida, Lacan bientôt.

Cerisy-la-Salle devient pour dix ans le cadre où se jouent en colloque les choix de cette avant-garde autoproclamée, que le milieu parisien redoute sans refuser de la reconnaître. Les prix de fin d'année ne négligent pas ces romans-manifestes qui condamnent la littérature-reflet et racontent « *des aventures impossibles, fragmentées, contradictoires, qui ne peuvent avoir lieu nulle part ailleurs que sur l'espace de la page* », « *unique horizon* » et « *unique objet du roman* ». L'écriture textuelle qui prévaut, l'apport de Julia Kristeva dont la « *sémanalyse* » propose une nouvelle approche de la littérature, achèvent de dérouter cependant. « *Aussi intelligent de pensée que sinistre de lecture* », selon Bernard Pivot, le telquelisme est désormais au cœur des polémiques. Il devait y rester. Les premiers échos de la révolution culturelle chinoise, le flirt poussé avec un Parti communiste qu'on n'imaginait pas croiser la route d'une revue érigeant en dogme le rejet des vieilles lunes, ne se comprennent que dans la perspective d'une rupture programmée, scandale nécessaire pour se prémunir de tout conformisme.

La conversion explicite au maoïsme n'apaise pas les débats. Au retour de Chine (en 1974), lieu idéal et irréel de toute rhétorique militante de l'avant-garde, *Tel Quel* dévoile derrière la pose du révolutionnaire la vraie nature de rebelle dont elle se veut la permanente incarnation. Troquant le verbe de Mao pour le virulent réquisitoire de Soljenitsyne sur le goulag, lisant les États-Unis comme une « *Chine inverse* », s'essayant à une réinterprétation admirative du christianisme, lieu de dissolution des passions idolâtres, résolvant la malédiction du sacré, *Tel Quel* ne renonce jamais à la position provocante, ou paradoxale, qui fait rebondir le débat, empêchant les conformismes et épaulant les penseurs « *hérétiques* », tels les nouveaux philosophes.


Le comité de « Tel Quel » en 1965 : de gauche à droite, au premier rang, Denis Roche, Marcelin Pleynet ; au deuxième rang, Jean Thibaudeau, Jean Ricardou, Jean-Louis Baudry ; au troisième rang, Fernand de Jacquelot du Boisrouvray, Philippe Sollers, Jean-Pierre Faye.

L'INFINI

Vingt ans d'avant-garde, c'est sans doute trop. Malgré le renouvellement des acteurs, les changements d'option, les retournements fameux, la revue ne peut, sans effort, maintenir ce credo de rébellion. Il est temps de réinventer le lieu. C'est le moment, de *Paradis* à *Femmes*, où Sollers rejoue en musicien son écriture à l'école d'une forme classique qu'il n'a jamais perdue de vue. Nouvelle aventure de l'artiste qui appelle une prolongation collective différente. Ce sera *L'Infini*, chez Denoël, puis Gallimard.

On l'aura compris, le travail de Forest est considérable. L'ampleur du propos, la dimension de l'enquête, le vide qu'elle vient combler font événement. D'où vient alors qu'on ne puisse, à la lecture, se défendre d'une certaine perplexité ? C'est une vision ouvertement engagée – presque une machine de guerre – que propose l'auteur, ce qui peut surprendre chez qui entend faire œuvre d'historien. Ne peut-on donc parler de *Tel Quel* sans esprit partisan ? Peut-être pas, somme toute. L'essayiste a naturellement droit à tous les partis pris. Forest ne cache pas les siens, les revendique même – et c'est heureux. Mais pouvait-on espérer une restitution plus neutre ? Prenons l'exemple de l'amitié, qui joua souvent un rôle-clé : les protagonistes étaient-ils à ce point différents, selon qu'ils étaient solidaires des choix de *Tel Quel* ou qu'ils s'en écartaient ? Le cas de Ponge est révélateur. Si les positions réactionnaires du poète, dénoncées en 1974, sont réelles, il fallait s'en faire l'écho dès que Ponge apparaît dans l'histoire. Si, en revanche, l'invective est née de la polémique, Forest aurait dû le préciser.

Philippe Forest se rêve en valet d'armes d'un Sollers tacticien infatigable. Admettons que l'image du stratège (puisque le projet mérite mieux qu'un habile spécialiste de l'affrontement) n'est pas déplacée, dans ce contexte de Kriegspiel, ni même irrecevable, puisque rien n'oblige à y lire une péjoration de l'enjeu idéologique. Pour reconnaître l'écrivain, on ne se contentera cependant pas de cet insistant portrait de Sollers en stratège à l'œuvre.

Instruisant livre à livre le dossier littéraire, déniant aux exclus un statut de « victimes », sommant le fantôme du surréalisme d'affronter la mémoire de *Tel Quel*, Forest se fait le champion d'une chronique qu'il habite par héros interposé. Mais une histoire pacifiée aurait-elle su rendre l'esprit du combat ? Est-elle même possible ? Sollers n'a-t-il pas lui-même répondu lorsqu'il écrivait en 1979, à Michel Chodkiewicz – alors président-directeur général du Seuil –, soucieux de savoir la finalité de la revue : « *Ne pas mourir de désespoir dans un monde d'ignorance et de perversion.* » La vitale nécessité d'une réinvention permanente s'accommode mal des impératifs de l'Histoire. Tant mieux pour la Littérature.

Philippe-Jean Catinchi

POINT DE VUE

La révolte à l'œuvre

Jean-Hubert Gailliot a trente-trois ans. Il n'avait que vingt ans quand Tel Quel *a cessé de paraître. Il fait partie de ces jeunes gens passionnés par un mouvement qu'ils n'ont connu que de manière différée. Il a fondé, en 1989, les éditions Tristram et a dirigé (avec Patrick Amine) au printemps de 1994 un numéro spécial de* L'Infini *(nº 46) entièrement consacré à de jeunes écrivains. Il livre ici sa lecture de* Tel Quel.

Tel Quel, automne 1974 : « *Vous rendez-vous compte à quel point votre vie est truquée, votre langage emprunté, que vous ne savez même pas dire* Je, *que vous avez peur, à chaque seconde ? Pouvez-vous analyser un seul de vos rêves ? En détail ? Allez-vous vous révolter ?* (1) » Je crois que l'histoire de *Tel Quel* pourrait être relue à la lumière de ces phrases. Toutes les questions qui auront occupé la revue sont posées. Celle du langage, de ses pouvoirs et de ses limites inlassablement expérimentés. Celle des sujets, si peu capables, et encore moins désireux de s'affirmer eux-mêmes comme des exceptions. Celle de l'inconscient, sans fond. Celle de la révolte enfin, propice à tous les débordements, mais dont la chronique n'aura souvent retenu que le seul aspect politique. Envoyons un coup de projecteur rasant sur la période et voyons ce qui aura caractérisé *Tel Quel* durant ces incroyables décennies 60 et 70.

Quel relief ! Des thèmes se détachent aussitôt, des noms reviennent avec insistance. Peu à peu, une nouvelle façon de penser la littérature se met en place. Il s'agit de lutter contre « *l'anti-littérature au complet* », rien de moins. Cela pouvait-il aller sans une stratégie parfois si retorse qu'elle finirait par embrouiller les esprits ? Bilan : c'est aux fins d'une véritable guérilla littéraire, préfigurant une plus récente *Guerre du goût*, que *Tel Quel* aura détourné tout ce que l'époque avait à lui opposer en matière de récupération. On avait connu « *le surréalisme au service de la révolution* ». Avec *Tel Quel*, ce sera la révolution, toutes les révolutions au service de la littérature. Logiquement, ce seront donc les détracteurs du « telquelisme » qui auront écrit sans le savoir les romans engagés, psychanalytiques ou religieux de ces années-là.

Il faut beaucoup de travail pour parvenir à dire *je* dans sa propre langue. La constatation s'impose qu'à *Tel Quel* on travaillait en effet beaucoup. Le propos n'est pas d'examiner ici les réussites individuelles. Elles sont diverses, et certaines parmi les plus remarquables se sont produites plutôt en marge de la revue. On pourra toujours soutenir que les œuvres de Roland Barthes, Maurice Roche ou Philippe Sollers auraient été exactement ce qu'elles sont en l'absence de *Tel Quel*. Reste que, pour une ou deux générations d'écrivains et de lecteurs, cette revue aura été l'instrument d'une redéfinition complète des notions mêmes d'écriture et de lecture. Contre le naturalisme scolaire, contre la naïveté surréaliste, contre la prétention philosophique ou le vide du nouveau roman, *Tel Quel* n'aura eu de cesse d'imposer d'autres références, d'autres critères. Si nous disposons aujourd'hui d'œuvres complètes d'Artaud et de Bataille, de traductions du *Finnegans Wake* de Joyce, des *Cantos* de Pound et même d'une nouvelle *Divine Comédie* de Dante, c'est en grande partie à la frénésie critique des chercheurs regroupés sous la bannière de *Tel Quel* que nous le devons.

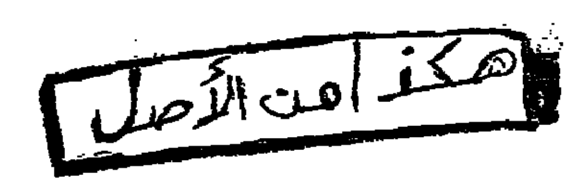
La nouveauté est que leur révolte, devant un monde et une littérature assoupis, ne s'est manifestée ni par un repli sur des positions purement littéraires, ni par l'élaboration d'une littérature militante, ni même par une agitation double – dans les lettres et au-dehors –, mais qui aurait su se garder de mélanger les genres.

De façon répétitive, la stratégie de *Tel Quel* aura toujours consisté à rallier l'avant-garde la plus active du moment, pour la périmer l'instant d'après en radicalisant sa propre démarche. La liste est amusante des victimes de ces nombreux « hold-up » théoriques. Utilisés comme d'efficaces leviers, le nouveau roman d'Alain Robbe-Grillet ou la « pensée Mao Zedong », par exemple, auront permis de faire sauter quelques verrous particulièrement résistants. Plus on considère l'histoire de *Tel Quel* sur une durée longue, plus elle semble logique et comme préméditée. De numéro en numéro, le travail sur les textes s'approfondit. L'écriture en devient de plus en plus libre et savante. Des livres paraissent, dans un paysage intellectuel bientôt méconnaissable : l'influence de *Tel Quel* s'étend. Naturellement, « l'anti-littérature » se reconstitue après chaque nouvel assaut : la défiance à l'égard de *Tel Quel* s'accroît. Dans le même temps, un « telquelisme » de convention a vu le jour, occasionnant une dernière mutation de la revue, qui restera peut-être comme la plus spectaculaire de toutes : un beau matin, *Tel Quel* décrète la mort des avant-gardes, coupables d'être devenues académiques à leur tour. Puisqu'il a été question de révolte, remarquons pour finir que le nom de Guy Debord n'apparaît jamais dans l'histoire de *Tel Quel*. Deux stratégies de révolte furent à l'œuvre au même moment à Paris, dont on se contentera de dire qu'elles étaient pour le moins incompatibles.

Au début des années 80, la revue connaît dans le *New Yorker* cette forme de consécration critique : « Tel Quel *est le dernier cri du discours parisien, l'Yves Saint Laurent de la pensée, et cela pas vraiment à cause des textes brillants que la revue publie parfois, mais parce que très peu de gens peuvent en comprendre un seul mot.* » A partir de là, chaque point de l'histoire de *Tel quel* est assuré d'être discuté et disputé à l'infini.

Jean-Hubert Gailliot

(1) « Éditorial », *Tel Quel* nº 59, automne 1974.



Et maintenant...

A l'occasion d'un colloque, les telqueliens ont débattu de l'actualisation de leur entreprise

Faut-il dire, en 1995, comme certains le proclament, que l'histoire de *Tel Quel* est terminée ? Un colloque intitulé « De *Tel Quel* à *L'Infini* : l'avant-garde et après », qui s'est tenu à Londres du 9 au 11 mars, a tenté de répondre à cette question. Certes le cadre choisi, la capitale britannique, doit beaucoup au fait qu'un des initiateurs de la rencontre, Philippe Forest, auteur de l'*Histoire de* Tel Quel, enseigne dans une des universités de cette ville (1). Mais il symbolise aussi, à sa manière, l'audience grandissante dont jouissent, dans les campus de Grande-Bretagne ou des Etats-Unis, les auteurs qui ont eu leur part dans l'aventure de la célèbre revue : membres à part entière, comme Julia Kristeva, ou « compagnons de route », comme Jacques Derrida, Michel Foucault ou Roland Barthes. Cette faveur rencontrée outre-Manche et outre-Atlantique par la *new french theory* ne va pourtant pas sans distorsions ni malentendus, étalés au cours des débats par Suzanne Guerlac, d'Emory University (Etats-Unis).

Comme l'ont fait remarquer un certain nombre de participants, *Tel Quel* est reçu, plus de trois décennies après sa fondation, précisément comme ce que *L'Infini* – qui en a pris le relais (1) en 1983 – se refuse désormais à être : une avant-garde esthétique, succédant à la noria des « révolutions » formelles qui ont scandé le XX[e] siècle : dadaïsme, surréalisme, engagement sartrien, nouveau roman... Pour les universitaires anglo-saxons, l'avant-gardisme demeure à l'ordre du jour sous la forme d'une « théorie » vidée de tout contenu politique, et parfois même réduite à une phraséologie contestataire, infiniment adaptable aux mille facettes du prisme culturel américain ou britannique. Pour la plupart des anciens de *Tel Quel*, au contraire, l'actualisation de leur entreprise passe par un congédiement de l' *« avant-gardisme »* – métaphore militaire qu'au siècle dernier Baudelaire avait déjà en horreur.

Ce message, pour Jean-Louis Houdebine – comme pour Philippe Forest –, vise, certes, les « orthodoxes » de l'avant-garde, mais également tous ceux qui, au long des années 80, ont pu exciper de la *« mort des idéologies »* pour évacuer toute pensée critique sur la littérature et donner le signal d'un retour sans complexe aux ornières du roman réaliste et du récit traditionnel.

« Il est clair, dit aujourd'hui Philippe Forest, *que le concept même d'avant-garde est tout entier enveloppé dans une vision téléologique de l'Histoire, il suppose un horizon vers lequel progresser. Il procède du rêve d'une révolution qui serait à la fois poétique et politique. »* C'est à ce rêve, qui se cache sous les plis du concept d'*« avant-garde »*, que les fondateurs de *Tel Quel* entendent aujourd'hui s'attaquer : au « songe hugolien » ils opposent, depuis longtemps déjà, la lucidité baudelairienne. Se référant au livre de Philippe Muray, *Le Dix-Neuvième Siècle à travers les âges* (Denoël, coll. « l'Infini », 1984), ils disent vouloir jeter aux orties ce mauvais mixte de socialisme et d'occultisme qui se dissimule dans la culture utopique de l'espérance, dans la croyance folle au progrès humain. Puisant au pessimisme de Guy Debord – lequel mena son chemin sans point de rencontre avec eux –, ils constatent la victoire du *« spectaculaire intégré »*, et considèrent dans cet univers où triomphe la *« marchandise »* la littérature comme une expérience d'éveil.

C'est cette entreprise de salutaire dégrisement qui se poursuit, selon eux, de *Tel Quel* à *L'Infini*. Dégrisement que cette *Porte de l'Enfer* de Rodin, filmée par Philippe Sollers et Laurène L'Allinec, et projetée au cours du colloque – lecture filmée de Rodin, de son génie, de son siècle, mais aussi réflexion chère à Sollers sur la figure de l'artiste, dans un commentaire provocant par sa pensée comme par son écriture, dont le texte est repris dans *La Guerre du goût* (Gallimard). Dégrisement que toute l'œuvre de James Joyce, et singulièrement *Finnegans Wake*, dont Philippe Sollers – qui aime à *« faire entendre la parole des écrivains »* pour combattre la tendance à « parler autour » sans plus jamais s'intéresser aux œuvres – a lu quelques pages : *« Une prière qui est déjà dans la catastrophe qui va arriver* [la guerre de 1940] *dans l'extension de la technique qui n'a plus rien d'humain. »* « Tel Quel *n'a existé sous tous ses masques que pour défendre cette écriture-là »*, a conclu Philippe Sollers. On est loin des accusations de terrorisme théoriciste qui se sont attachées à *Tel Quel* dans les années 60 et 70. Et pourtant celles-ci sont nées justement, d'après Julia Kristeva, de ce souci de faire de la littérature une expérience de vérité : *« Nous avons voulu,* a-t-elle déclaré au colloque de Londres, *sortir la littérature du décoratif. Nous avons voulu confronter l'expérience littéraire à l'être, à l'inconscient et à l'éthique. De là nous avons voulu parler de philosophie et de psychanalyse. »*

Ambition démesurée ? *« Dans le domaine de la littérature, on nous dit qu'il n'y a plus de grands écrivains, que les écrivains ne peuvent plus écrire ou, s'ils le peuvent, sont seulement capables d'auto-exaltation »*, remarque un jeune commentateur des romans de Philippe Sollers (*voir son essai,* The Novels of Philippe Sollers : Narrative and the Visual, *éd. Rodopi*), Malcolm Pollard, de l'université de Huddersfield (Royaume-Uni), mais, demande-t-il, ce *« pouvoir aberrant »* n'est-il pas *« plutôt entre les mains des marchands d'images que des auteurs de romans »* ?

On n'aura pas de peine à imaginer que ce jugement rétrospectif de *Tel Quel* – et de *L'Infini* – sur lui-même n'est pas la chose du monde la mieux partagée par ses adversaires. Les détracteurs du groupe, dont la passion n'a étrangement jamais désarmé, n'ont en effet pas attendu le livre de Philippe Forest pour proposer leur propre version de l'histoire de la revue. Ainsi, Louis Pinto (2), dans un article publié en septembre 1991 par la revue de Pierre Bourdieu, *Actes de la recherche en sciences sociales*, parlait de l'équipe de *Tel Quel* comme d'intellectuels de rang inférieur *« intellectuels de parodie »*, qui auraient mené leur carrière littéraire selon les procédés du marketing. *« Les auteurs de la revue,* écrit Louis Pinto, *évoquent irrésistiblement les personnages des films de Jean-Luc Godard qui, au milieu des grandes pièces vides d'un appartement bourgeois, s'amusent à lancer un aphorisme ou à écrire des noms d'auteurs (Hölderlin) sur la glace de la cheminée. »*

Comment ce sociologue commente-t-il l'évolution actuelle du groupe et de ses membres ? *« Quand (...) la veine de la radicalité politique est épuisée (...), la revue semble vouée à se survivre, et c'est pourquoi ses principaux collaborateurs doivent se redéfinir selon d'autres modèles (journaliste, universitaire, grand écrivain...). »*

La détestation à l'égard de *Tel Quel* s'exprime de manière plus viscérale encore chez le poète Jacques Roubaud. Dans une conférence prononcée à l'Institute of Contemporary Art de Londres en décembre 1984, Roubaud parle de la génération littéraire des années 60 – symbolisée à ses yeux par une créature bizarre, le FLT *(french literary theorist)* – comme d'une *« chimère »*, une *« tarasque »*, une *« bête glapissante »*. Les telqueliens – cette avant-garde autoproclamée dont la stratégie et l'intolérance sont comparées par lui à celles des poètes de la Pléiade – n'auraient eu par rapport aux « authentiques écrivains » – Perec, Queneau, Calvino et Eco – qu'un seul principe : *« Ôte-toi de là que je m'y mette. »* L'effet dévastateur sur la littérature et la poésie de ces *« précieuses ridicules du XX[e] siècle »* est comparé par Jacques Roubaud à celui d'une bombe atomique, vitrifiant le paysage des lettres (3)...

Interrogé aujourd'hui, Jean-Pierre Faye, qui fit partie du comité de rédaction de *Tel Quel* avant de rompre avec Philippe Sollers et de faire paraître, en 1968, la revue *Change* (à laquelle participa Jacques Roubaud), reconnaît que *« l'activité scientifico-créatrice* [d'alors] *a été une des périodes les plus stimulantes de* [sa] *vie »*. S'il définit le *Tel Quel* de ce temps comme *« une activité de détection parfois aberrante »*, il ajoute que *« l'outrance n'est jamais salutaire »*. Pour lui, le paysage littéraire français, depuis le manifeste symboliste de Jean Moréas et les *Manifestes du surréalisme* d'André Breton, est régulièrement agité par des déclarations légèrement décalées.

Cependant, dit-il, *« même les polémiques avaient un envers fertile, dans la mesure où elles permettaient d'explorer des moments littéraires extrêmement excitants. J'ai eu, par exemple, accès, grâce à ce champ de virulence, aux relations entre Bataille et Pierre Klossowski, à la revue* Acéphale ». De cette expérience il retient l'une des ses œuvres, qui la traverse, *Hexagramme* (Seuil) : *« La fiction en tant qu'action de la narration sur l'action me paraissait propre à explorer ces champs de jointures du réel, ce que je cherche toujours dans mon travail sur l'histoire allemande et sur Heidegger. »*

En revanche, Jean-Pierre Faye se montre évidemment plus sceptique sur la guerre engagée par les continuateurs de *Tel Quel* contre la *« téléologie de l'avant-garde »* : *« Elle n'est pas neuve,* dit-il, *elle date de Baudelaire, et s'il y a eu de la téléologie, c'est bien dans le* Tel Quel *maoïste. »*

Angelo Rinaldi, romancier et critique littéraire à *L'Express* depuis 1971, en reste à l'image – qu'il rappelle périodiquement, dans des attaques récurrentes contre les années 60, et singulièrement contre Roland Barthes (4) – d'une avant-garde furieusement théoriciste : *« On a toujours demandé des théories aux Français, depuis Boileau et depuis le catastrophique Malherbe. »* C'est le caractère volontariste de la démarche de *Tel Quel* qui semble l'agacer, aujourd'hui encore : *« On n'apprend pas à être original. On l'est, et c'est tout. Une des caractéristiques de la nouveauté, c'est de ne pas être visible. »* Suggérant que le temps des revues est peut-être passé et que le roman l'intéresse plus que la théorie, Angelo Rinaldi cite Joyce, Svevo, Pound, pour préciser qu'ils *« ont tout dit, tout fait »*, dès les années 30. Il ajoute qu'*« on peut être de facture classique et écrire un très bon livre :* Histoire d'O, *par exemple »*.

On voit donc que, entre les partisans et les ennemis – dont les propos vont de la déclaration de haine à la vague condescendance –, la guerre autour de « l'expérience Tel Quel » n'est pas finie. Les intellectuels et créateurs qui se sont réunis autour de *Tel Quel* puis de *L'Infini* dérangent, rebutent ou fascinent toujours. Qu'on écrive l'histoire de ce groupe ne semble pas être un point final. Pour *Tel Quel*, l'heure de la chouette de Minerve, et donc du crépuscule, n'a apparemment pas sonné.

Nicolas Weill

(1) Ce colloque a été organisé à l'initiative de Philippe Forest, René Lacombe et Patrick Ffrench (University College, London). Il s'est tenu à l'Institut français de Londres ainsi qu'à l'Institute of Romance Studies (University of London). Y ont également participé : Jacques Henric (qui a lu des extraits de son récent livre sur *Manet* aux éditions Flohic), Marcelin Pleynet (qui a lu plusieurs passages de son nouveau livre de poèmes *Le Propre du temps*, Gallimard « l'Infini »), Annette Lavers, Michael Holland, Simeon Hunter, Roland-François Lack, Stephen Barber, Stephen Bann. Les actes en seront publiés dans le courant du mois de mai, sous le titre *De* Tel Quel *à* L'Infini, *l'avant-garde et après*, aux Editions interuniversitaires, Mont-de-Marsan (diffusion SPEC, BP 111, 40281 Saint-Pierre-du-Mont Cedex).

(2) Plutôt que dans la production de *Tel Quel*, cet article puise largement dans la thèse rédigée par un chercheur finlandais, Niilo Kauppi, *Tel Quel : la constitution sociale d'une avant-garde*, The Finnish Society of Sciences and Letters, Helsinski, 1991. Philippe Forest a répondu à Louis Pinto dans le numéro 39 de *L'Infini* (automne 1992), par une analyse intitulée « L'éternel réflexe de réduction ».

(3) Dans *Ideas from France*, I. C. A. documents, Londres, 1989.

(4) Dernier article en date : « L'été des muses muselées », dans un dossier de *L'Express* (28 juillet 1994) sur l'année 1964. *« Pédantisme, imposture, ennui, montant en vagues continues, submergent le seuil des années 60. Significativement, la jeune revue d'avant-garde* Tel Quel, *qui aborde sa période communisante, est sous-titrée :* « Linguistique, Psychanalyse, Littérature ». *L'avenir est au dogme ; le genre littéraire est fliqué, encadré par les adjudants des sciences du langage qui pratiquent sur lui la fouille au corps sans se gêner. (...) Remis de sa cuite brechtienne, Roland Barthes ressemble à un M. de Charlus à qui de petits Jupien, en contrepartie de leurs louanges, interdiraient la jouissance. (...) On n'est pas encore parvenu à dénombrer les talents stérilisés par son influence. »*

« En long, en large, à tort, à travers... »

Voici le texte de l'éditorial (juste titré « Éditorial ») qui ouvre le numéro 49-50 de la revue L'Infini, *qui vient de sortir et qui est consacré à* Tel Quel.

On a beaucoup parlé de *Tel Quel*, en long, en large, à tort, à travers. Qui, pourtant, aura finalement pensé du bien de cette aventure, en dehors de ceux qui l'auront dirigée de l'intérieur jusqu'à sa dissolution en son temps ? Personne. Et c'est heureux. Une aussi sombre réputation, toutes opinions confondues, ne peut être intrinsèquement mauvaise. Il doit y a voir un truc, une perversité, une imposture, une diablerie, une Terreur. A chacun ses imprécations. Ces vipères lubriques, ces hyènes dactylographes, ces fascistes, ces nazis, ces staliniens, ces sadiens, n'ont-ils pas soulevé la réprobation unanime du marché de l'imaginaire et de ses salariés dits « littéraires » ? Ne sont-ils pas devenus un fléau pour l'Université, non seulement française mais étrangère. Ces faux intellectuels, après avoir séduit et perturbé les professeurs, ne les ont-ils pas abandonnés à l'ennui de leurs vies ? Ces pseudo-révolutionnaires n'ont-ils pas contribué, avec une sinistre ténacité, à désespérer le prolétariat, les avant-gardes, les anarchistes, les socialistes, les femmes en lutte, les hétérosexuels, les homosexuels, les humanistes, les onanistes, les moralistes, les évêques progressistes, les curés carriéristes, les sociologues, les philosophes, les romanciers, les psychanalystes, les racistes, les antiracistes, les poètes, les mères, les artistes, les révoltés, les drogués, les fous, les militants et les dirigeants, les pères, les fils, les filles, les familles, les journalistes écrits ou télévisés, les marginaux illuminés, les officiels exhibés ? Mais non, vous savez bien qu'il s'agissait simplement de conservateurs masqués, d'habiles réactionnaires, alliés objectifs et inespérés des institutions les plus répressives. Quoi, vous dites que *Le Figaro* les insulte encore ? Attention, c'est un piège, ils ont dû s'arranger entre eux.

Et ainsi de suite.

Quelle histoire. Il était temps de se mettre un peu à la raconter. C'est ce qu'a fait Philippe Forest dans un livre qui se prolonge ici grâce à lui. Inégalités flagrantes ? Erreurs ? Qui emploiera mieux sa jeunesse saura le dire.

Qu'est-ce que la littérature ? Ceci : je constate, avec froideur, qu'il ne reste plus que quelques gouttes de sang dans les artères de nos époques techniques. Depuis les pleurnicheries odieuses et spéciales, brevetées sans garantie d'un point de repère, de X, Y ou Z, les douleurs invraisemblables que ce siècle s'est créées à lui-même, dans leur voulu monotone et dégoûtant, l'ont rendu abruti. Larves absorbantes dans leurs engourdissement insupportable !

Le tournant s'étend, cependant : vingt mille ans dans les grottes, un vieux pape là-bas, des Chinois toujours là.

Allez, la musique. Joyce ! Ce n'est pas une fin, poursuivons la saga.

Philippe Sollers, janvier 1995

Dernières livraisons

FRANCOPHONIE

MONDIALISATION, DÉVELOPPEMENT ET CULTURE
LA MÉDIATION FRANCOPHONE, de Jean-Louis Roy

A l'occasion des vingt-cinq ans de la naissance officielle de la francophonie, Jean-Louis Roy, ancien directeur du quotidien montréalais *Le Devoir*, actuellement secrétaire général de l'Agence francophone de coopération culturelle et technique (AFCCT) à Paris, brosse un bref essai, à la fois théorique et pratique, sur les enjeux mondiaux identitaires, politiques et économiques, des décennies à venir en montrant, pour chaque domaine, le rôle spécifique, la *« médiation »* que peuvent proposer, entre le national et l'international, les parlants français, un ensemble de plus d'un demi-milliard d'hommes (dont 150 millions de locuteurs réels, France comprise) L'auteur essaie de montrer les voies spécifiques que pourraient suivre ces forces humaines et culturelles sous-utilisées. (Ed. Hurtubise, Montréal, Canada, diffusion en France Karthala, 160 p., 80 F.)

ORIENTALISME

ISLAM, OCCIDENT, DEUX IMAGINAIRES DE L'ADVERSITÉ
d'Abdessamad Mouhieddine

Chercheur marocain en anthropologie et islamologie, établi en France, auteur d'ouvrages sur son pays, Abdessamad Mouhieddine est parti, cette fois, de la longue histoire chérifienne et des relations, notamment culturelles, entre le Maroc et l'Europe, élargissant ensuite son analyse à l'ensemble de la confrontation millénaire entre imaginaires occidentaux et orientaux, entre deux projets différents du monde que sont l'Islam et l'Europe. Passant au crible textes, faits, enquêtes sur le terrain, l'auteur a bâti un livre dynamique et érudit, jetant un éclairage intellectuel optimiste inédit sur un *« vis-à-vis obsessionnel »* mais selon lui aménageable. (Coédition Institut de recherches euro-arabes et Via-Plus France, coll. « Racines et modernité », 280 p., 85 F.)

PHILOSOPHIE

SUBJECTIVITÉ ET MODERNITÉ, d'Anthony J. Cascardi

Qu'appelons-nous « moderne » ? Comment se définit, historiquement, la rupture esthétique, intellectuelle et politique permettant de cerner ce qui est moderne, et aussi ce qui serait « postmoderne » ? Sans doute Anthony Cascardi, professeur à Berkeley, n'est-il pas le premier à poser ces questions. Mais il en traite de manière originale, au fil d'une sorte de promenade philosophique et littéraire qui va de Hegel à Habermas et à Lyotard, ou de Cervantès à Pascal. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Philippe de Brabanter, PUF, coll. « L'interrogation philosophique », 400 p., 295 F.)

L'AUTRE ET L'AILLEURS, de Stanislas Breton

Comment voyage un philosophe ? Répondant à certaines invitations, Stanislas Breton s'est rendu en Australie comme en Amérique, à Bénarès aussi bien qu'à Tokyo. L'intérêt de ces pages : ni journal d'un touriste ni spéculation théorique, elles méditent sur l'étrangeté qui s'offre au regard dès que l'esprit vagabonde hors de son cercle familier. Question centrale : la pensée occidentale de l'être est-elle universelle, comme elle le prétend ? (Descartes et C[ie], 152 p., 90 F.)

LA RESPONSABILITÉ ENVERS LES GÉNÉRATIONS FUTURES
de Dieter Birnbacher

Professeur allemand de philosophie à l'université de Dortmund, l'auteur applique à son sujet l'acuité d'analyse chère à ses compatriotes. Pas de formules brillantes, mais une aventure spéléologique dans une contrée assez peu défrichée. On nous propose une théorie de l'éthique du futur, avec ses fondements, ses contenus et ses conséquences pratiques face à des prévisions peu encourageantes. (Traduit de l'allemand par Olivier Mannoni, PUF, coll. « Philosophie morale », 290 p., 198 F.)

SCIENCES HUMAINES

ÉCRITS D'ESTHÉTIQUE, de Wilhelm Dilthey

Rassemblant des textes échelonnés entre 1887 et 1900, ce septième volume des *Œuvres* de Wilhelm Dilthey comprend aussi bien des analyses générales sur l'imagination du poète ou l'art contemporain que des observations détaillées sur Goethe, Rousseau ou Shakespeare, ou encore sur la *« naissance de l'herméneutique »*. L'ensemble permet de mieux comprendre ce que Dilthey entendait par les *« sciences de l'esprit »*, et de mesurer l'apport de cet auteur influent, et injustement oublié, à la réflexion sur la création artistique et la relation que l'œuvre permet du particulier à l'universel. (Traduit par Danièle Cohn et Evelyne Lafon, présenté par Danièle Cohn, édité et annoté par Sylvie Mesure, Cerf, coll. « Passages », 322 p., 180 F.)

ÉROTIQUE DE LA VÉRITÉ. FOUCAULT, LACAN
ET LA QUESTION DE L'ÉTHIQUE, de John Rajchman

Lacan et Foucault ont créé un style nouveau dans leur quête de la vérité. C'est ce style – et son rapport à l'éthique – que tente de cerner un jeune philosophe américain, qui a pour double mérite d'être original et accessible. Original, parce que Rajchman prend pour point de départ une des grandes questions des philosophes de l'Antiquité : quel est l'éros à l'œuvre dans l'activité de penser ? Accessible, parce que didactique sans jamais être pesant. Rajchman montre bien comment Lacan devint l'orateur qui enseigna la difficulté et la violence de nos rapports à nos idéaux, ainsi que la passion et le coût qu'il y a à dire la vérité sur nous-mêmes. Une leçon que retiendra Foucault dans sa quête d'un style où la *« question du sujet »* et, par là, la *« conduite individuelle »* prendra le pas sur l'épistémologie et l'histoire des sciences. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Oristelle Bonis, PUF, 195 p., 159 F.)

NOTRE DROIT AUX DROGUES, de Thomas Szasz

« Combien de personnes savent-elles que le chanvre, la coca et le pavot qui donne l'opium, sont des plantes ordinaires ? », demande le psychiatre américain Thomas Szasz, qui trempe sa plume dans le vitriol pour nous faire comprendre qu'en métamorphosant des *« plantes ordinaires »* en *« drogues dangereuses »* et en acceptant leur interdiction, nous avons renoncé à un de nos droits les plus fondamentaux. On lira avec intérêt la préface de Francis Caballero qui, tout en saluant en Thomas Szasz un pionnier, discute ses thèses, critiquant son ultralibéralisme et son anarchisme de principe. *« Quel que soit l'avenir de ses idées,* conclut-il, *il aura réussi le rêve de tout intellectuel qui se respecte : rendre le monde moins stupide après son passage qu'avant. »* (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par M. M. Manin-Burhe, Editions du Lézard, 9, passage Dagorno, 75020 Paris, 278 p., 120 F.)

DICTIONNAIRE DE LA FOLIE, de Xavier Pommereau

Sous-titré « Les Mille et Un Mots de la déraison », l'ouvrage recense plus de mille termes utilisés pour décrire l'univers de la folie. Mots savants, mots d'argot, mots ordinaires sont datés, expliqués, leurs étymologies signalées, leurs éventuelles évolutions rapidement analysées. *« Notre ouvrage est un anti-dictionnaire,* explique l'auteur. *Toutes les entrées (...) paraissent converger finalement vers un seul point de fuite : la désignation du fou comme tel. »* (Avec la collaboration de Sandrine Marc, Albin Michel, 483 p., 140 F.)

Doris Lessing à la recherche de sa vérité

A soixante-quinze ans, la romancière livre la première partie de son autobiographie. En s'interrogeant sur la frontière entre le documentaire et le romanesque

KEVIN CUMMINS

Voici une petite fille des années 20, vêtue d'une robe de velours sombre et chaussée de souliers à boutons. Ses mains sont posées sur un ours en peluche hors d'âge, que quelqu'un semble avoir placé là pour la photo. Appuyée contre un pouf recouvert de soie, elle fixe d'un air pensif un point situé vers le bas, hors du champ de l'objectif. Doris Tayler a trois ans et trois mois. A l'autre extrémité de l'album, figure un portrait datant de 1949. Une jeune femme brune, les bras croisés sous la poitrine, y tourne vers de mystérieuses hauteurs ces mêmes yeux pensifs, à demi souriants. Devenue Doris Lessing, elle s'apprête à quitter l'Afrique du Sud pour Londres. Entre ces deux clichés, presque trente ans et tous les germes d'une vie passée à regarder en dehors du cadre, à l'extérieur du champ. Insaisissable, fantasque, volontaire, dure parfois, Doris Lessing a passé la plus grande partie de son existence à fuir les rôles que lui imposaient son sexe, son éducation, son époque, le lieu où elle a grandi. Aujourd'hui, à soixante-quinze ans, elle livre la première partie (1919-1949) d'une autobiographie destinée à rétablir la vérité sur son compte.

L'entreprise peut paraître singulière à qui connaît l'œuvre de cette romancière féconde. Des *Enfants de la violence* aux *Nouvelles africaines*, du *Carnet d'or* à *La Terroriste*, Doris Lessing a largement puisé dans sa propre expérience pour alimenter ses textes de fiction. Ses révoltes, ses dégoûts, ses amours, ses engagements ont étayé une bonne partie de ses récits. Pourquoi, dans ces conditions, prendre la peine de rédiger des Mémoires « officiels » ? « *Par autodéfense* », répond cette vieille dame aux yeux presque dorés, incroyablement attentifs et pénétrants. Installée dans un fauteuil de l'hôtel Lutétia, à Paris, elle raconte qu'ils sont plusieurs à s'être mis en tête de raconter sa vie. Des indiscrets dont la manie lui porte sur les nerfs, même au plus profond de la retraite londonienne où elle mène une existence paisible. « *Comme si vous vous promeniez sur une route plate et souvent ennuyeuse, dans une agréable pénombre*, écrit-elle dans son livre, *tout en sachant qu'un projecteur peut s'allumer d'une minute à l'autre.* »

Il y en a des quatre coins du monde, pour lesquels elle ne montre guère d'indulgence. Prenez cette femme, une Américaine « *trop jeune et trop ignorante* » qui demande toutes sortes d'informations pour faire un livre : « *Je sais d'avance que son ouvrage sera partiellement faux, comme tout ce qui a été écrit sur moi.* » Peut-être est-ce justement sa manière d'écrire des romans « autobiographiques » qui a brouillé les pistes. Les curieux ne peuvent sans doute pas s'empêcher de prêter à l'auteur des traits ou des pensées propres aux personnages qu'elle a imaginés, de la voir sous les traits de cette ineffaçable Martha Quest dont elle a fait l'héroïne des *Enfants de la violence.* Toujours est-il que madame Lessing a décidé d'imposer sa vérité, en femme habituée à ne pas se laisser dicter sa conduite, moins encore son histoire.

« *De toutes façons*, reconnaît-elle, *je savais depuis très longtemps que j'écrirais une autobiographie, pour parler de ce monde où j'ai vécu et qui a totalement disparu.* » Dans son tumultueux cheminement, l'Histoire a effacé des cartes les noms des pays qui furent ses berceaux : la Perse, où elle naquit le 22 octobre 1919, s'appelle désormais Iran, tandis que la Rhodésie, d'où elle partit à l'âge de trente ans, est devenue le Zimbabwe. De ces territoires, Doris Lessing garde un souvenir où se mêlent l'émerveillement, la nostalgie, la rage et le sentiment profond d'une « *malédiction* ». Car si ses parents se sont exilés toujours plus loin de Londres, ce ne fut pas seulement par goût de l'aventure. Tous deux issus de la classe moyenne anglaise, brimés par leurs familles et passés au moulin sanglant de la Grande Guerre, c'est le malheur qui les poussa hors de leurs frontières.

Mutilé par un obus après avoir miraculeusement échappé à la bataille de la Somme, le père de Doris Lessing chercha désespérément à quitter l'Angleterre, « *qu'il ne supportait plus* ». Il faisait partie, explique sa fille, de « *ces vétérans que l'amertume ne quitta jamais* ». L'auteur, elle, vit le jour « *alors que la moitié de l'Europe était un cimetière* », fillette placée pour toujours sous le signe de la tragédie. Quant à sa mère, brillante infirmière, elle dut renoncer à sa carrière et à ses ambitions sociales pour accompagner un mari privé d'une jambe, dépressif et de santé fragile. Après quelques années en Perse, la famille s'installa en Afrique du Sud, dans l'espoir de faire fortune grâce à l'agriculture. Espoirs déçus, vies brisées par un labeur épuisant et la violence d'un pays où se donnent libre cours toutes les formes du racisme le plus sauvage. Accablée par le fardeau qui pèse sur ses parents, la jeune Doris se rebelle, s'enferme dans un inextricable orgueil et bâtit sa personnalité sur le refus : ne pas devenir comme eux, surtout, jamais. « *Je n'étais pas menacée par la force de mes parents*, écrit-elle, *mais par leur faiblesse.* » Sa mère, en particulier, concentre l'essentiel d'une « *haine irraisonnée* », notamment parce que la fillette la soupçonne de lui préférer son jeune frère. A peine échappée de ce faux paradis où les êtres se dessèchent dans un décor édénique, Doris se précipite dans les liens du mariage et dans ceux de la maternité. Viennent ensuite la période militante, durant laquelle elle s'engage dans un groupe de jeunes communistes, le divorce d'avec son premier mari à qui elle laisse ses deux enfants en bas âge, puis le départ pour l'Angleterre avec son troisième fils, né d'une éphémère union avec un dirigeant communiste.

> *Les genres autobiographique et romanesque sont proches l'un de l'autre. Sauf que la vie a un cadre moins défini que le roman. Mais, dans les deux cas, l'écrivain doit choisir ce qu'il veut dire parmi des montagnes de possibles.*

Cinquante ans plus tard, Doris Lessing jette sur cette période un regard si ce n'est serein, du moins dépassionné. L'écriture de son livre lui a pourtant coûté des angoisses et « *des cauchemars terribles* », explique-t-elle, « *surtout au moment où je me suis retournée sur ma petite enfance. Je suis sûre que la plupart des gens font en sorte de ne pas se souvenir de cette époque de la vie* ». En dépit de la violence de ces sentiments, elle dit se rendre compte aujourd'hui à quel point la vie de sa mère fut « *affreuse, épouvantable* ». Elle admet aussi la préférence de cette mère pour son fils en traçant un tableau des relations familiales qui coïncide avec une philosophie particulièrement désenchantée. « *Il arrive très souvent que des parents n'aiment pas un enfant, ou qu'ils aiment plus celui-ci que celui-là*, affirme-t-elle. *C'est tout à fait normal, mais les gens ont une idée tellement romantique de la vie de famille, tellement sentimentale, qu'ils refusent de l'admettre. Ce qui n'empêche qu'à l'époque j'en ai beaucoup souffert.* »

L'image qui s'impose est celle d'une femme sans illusions, mais sans cynisme non plus, capable d'évoquer avec une froide intransigeance les errements d'une époque, la bêtise de tous les temps, la naïveté des uns – parmi lesquels ses compatriotes anglais – et la faiblesse des autres. Profondément, Doris Lessing est insatisfaite du monde tel qu'il va. Mais, si ses constats sont parfois cruels, si le personnage qui émerge de son autobiographie n'est pas toujours très sympathique, ce pessimisme général n'engendre pas la méchanceté. Par respect pour des gens que son ouvrage aurait pu froisser, elle a pris mille précautions pour que son livre ne blesse personne, modifiant des noms, supprimant des passages. Et si le projet d'un deuxième tome est confirmé, l'histoire plus récente ne sera pas rendue publique, afin de ménager les susceptibilités. « *La mode est aux autobiographies scandaleuses*, remarque-t-elle. *Pour ma part, je ne pense pas que dire le pire sur quelqu'un revienne nécessairement à dire le vrai.* »

Or la recherche du vrai figure au centre de son livre, mais pas à la manière rigide, presque obsessionnelle et prodigieusement ennuyeuse, de certaines autobiographies. Doris Lessing est partie d'un constat qui relativise le processus autobiographique lui-même : « *Et nous fabriquons notre passé – c'est peut-être la plus grave imposture* », écrit-elle. La mémoire en marche secrète ses propres arrangements, refait le monde à sa convenance : « *Tout événement peut être reçu de façons si différentes. AU début début des années 50, je suis allée en URSS avec un ami. En revenant, nous avons comparé nos impressions : c'était à peu près comme si nous avions fait deux voyages différents.* » Son retour sur le passé procède donc par la narration, mais aussi par des questionnements successifs, des réflexions sans complaisance et, même, des développements sur ce qu'aurait pu devenir son existence en d'autres circonstances.

C'est dire si *Dans ma peau* n'est pas un compte-rendu linéaire, mais bien un livre passionnant, foisonnant, à la fois documentaire et romanesque. Car la frontière entre les deux genres est mince, l'auteur le reconnaît sans ambages : « *Les genres autobiographique et romanesque sont proches l'un de l'autre. Sauf que la vie a un cadre moins défini que le roman. Mais, dans les deux cas, l'écrivain doit choisir ce qu'il veut dire parmi des montagnes de possibles.* » Souvent, d'ailleurs, le roman « *rend mieux compte d'une atmosphère, du passage du temps, que n'importe quel récit*, indique Doris Lessing. *Je pense ainsi que, d'une certaine façon,* Le Carnet d'or *est bien plus vrai que mon autobiographie.* » Pour conjurer ce déficit potentiel de l'autobiographie, elle a choisi de ne pas se priver des « *trucs et des tours* » du romancier. L'histoire de cette jeune femme pleine de tempêtes est continuellement transfigurée par le sens de la narration dont fait preuve l'auteur, par la force de ses portraits, par la sensualité qui se dégage de ses descriptions de la nature sud-africaine. Comme si le roman et la vie ne faisaient qu'un, au point d'avoir toujours été intimement enlacés dans l'écriture de cette indocile, cette fugueuse qui refuse de s'arrêter aux frontières imposées par un genre.

Raphaëlle Rérolle

DANS MA PEAU
(Under my Skin, volume one of my autobiography, to 1949)
Traduit de l'anglais
par Anne Rabinovitch,
Albin Michel, 490 p., 150 F.

LITTÉRATURES

CHRONIQUES

ESSAIS

